



HAL
open science

La préposition entre structure syntaxique et résolution sémantique : le cas des compléments prépositionnels de verbes construits avec la préposition à

Leila Mekannez

► To cite this version:

Leila Mekannez. La préposition entre structure syntaxique et résolution sémantique : le cas des compléments prépositionnels de verbes construits avec la préposition à. Linguistique. Université de Lyon; Université de Carthage (Tunisie), 2017. Français. NNT : 2017LYSE2142 . tel-02050379

HAL Id: tel-02050379

<https://theses.hal.science/tel-02050379v1>

Submitted on 27 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2

N° d'ordre NNT : 2017LYSE2142

THESE de DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE LYON
EN COTUTELLE AVEC L'UNIVERSITE DE CARTHAGE

Opérée au sein de

L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

École Doctorale : ED 484 Lettres, Langues, Linguistique et Arts

Discipline : Sciences du langage

Soutenue publiquement le 18 décembre 2017, par :

Leila MEKANNEZ

**La préposition entre structure
syntaxique et résolution sémantique :**
*Le cas des compléments prépositionnels de verbes construits
avec la préposition à*

Devant le jury composé de :

Max SILBERSTEIN, Professeur des universités, Université de Franche-Comté, Président

Christiane MARQUE-PUCHEU, Maître de conférences HDR, Université Paris 4, Rapporteur

Houda BEN HAMADI, Maître de conférences HDR, Université de Carthage, Examinatrice

Danielle LEEMAN, Professeur des universités, École Normale Supérieure de Lyon, Co-Directrice de thèse

Bourguiba BEN REJEB, Professeur d'université, Université de Carthage, Co-Directeur de thèse

Contrat de diffusion

Ce document est diffusé sous le contrat *Creative Commons* « [Paternité – pas d'utilisation commerciale - pas de modification](#) » : vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l'adapter ni l'utiliser à des fins commerciales.

Université Lumière-Lyon II – Université de Carthage

**Thèse
pour l'obtention du grade de Doctorat**

Discipline : Sciences du langage

**Présentée et soutenue par :
Leila MEKANNEZ LATROUS**

La préposition entre structure syntaxique et résolution sémantique :

**Le cas des compléments prépositionnels
de verbes construits avec la préposition à**

Directeurs de thèse :

Monsieur Bourguiba BEN REJEB

Mme Danielle LEEMAN

Jury

Mme. Houda BEN HAMADI, Maître de conférence HDR, Université de Carthage

Mr. Bourguiba BEN REJEB, Professeur, Université de Carthage

Mme. Danielle LEEMAN, Professeur, Paris Nanterre, ICAR / ENS de Lyon

Mme Christiane MARQUE-PUCHEU, Maître de conférence HDR, Sorbonne Paris IV

Mr. Max SILBERZTEIN, Professeur, Université de Franche-Comté

Date de la soutenance : 18 Décembre 2017

Je dédie ce travail à la mémoire de mes parents et à l'avenir de mes enfants.

REMERCIEMENTS

Au moment où faire une thèse était pour moi un océan à traverser, j'ai envoyé mon projet à Madame Danielle Leeman qui, à ma grande surprise, a accepté de travailler avec moi. Depuis, l'aventure du chercheur désemparé s'est transformé en un agréable voyage sur un bateau où l'on découvre doucement le fin fond de la mer avec la sensation d'un sous-marin qui ose aller dans les profondeurs en toute sécurité parce qu'il sait qu'un habile capitaine est là pour le guider et ne pas le laisser se noyer et, lorsque j'ai pensé être arrivée à bon port, le serein capitaine doux, patient, vigilant et protecteur m'a montré que le zéphyr peut se transformer en ouragan, que le petit marin doit devenir capitaine de son propre navire et, que la recherche est une grande aventure d'exploration mais que le chercheur, tel un marin, doit être patient persévérant, prêt à plier et à replier. Merci mon capitaine de m'avoir accordé cette chance inouïe de vivre avec vous cette belle aventure, pour tout ce que vous m'avez apporté, pour le temps précieux que vous m'avez sacrifié et pour avoir valorisé mon travail et cru en moi humblement, généreusement, ...

J'adresse également un grand merci à Monsieur Bourguiba Ben Rejeb, mon grand maître de toujours, grâce à qui j'ai repris mon parcours d'étudiante et entamé celui de chercheuse.

J'adresse aussi mes vifs remerciements à Monsieur Jacques François et Monsieur Yacoub Grissi pour leurs remarques précieuses et leurs critiques fructueuses.

Je remercie infiniment les membres du jury de m'avoir fait honneur d'accepter de lire cette thèse.

Un grand merci à mon amie Faten Somai qui a incessamment subi et supporté mes inquiétudes, mes interrogations et mes états d'âme et qui m'a aidé à aller jusqu'au bout.

Merci également à Madou pour son soutien et son effort à être patient.

Merci à Beya, Taher et Nour. Que ce travail pour lequel vous vous êtes investis d'une manière ou d'une autre soit pour vous une preuve que tout est une question de volonté.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION: Problématique, hypothèse, cadre théorique, démarche méthodologique	1
1. Situation de la problématique	2
2. Hypothèse de résolution	5
2.1. La recherche dans son aspect formel (syntaxique)	5
2.2. La recherche dans son aspect sémantique	7
3. Justification du choix du cadre théorique : implications méthodologiques	10
3.1. Première conséquence méthodologique	10
3.2. Deuxième conséquence méthodologique	11
3.3. Troisième conséquence méthodologique	13
3.4. Quatrième conséquence méthodologique	13
4. Compléments théoriques et méthodologiques pris en compte	15
4.1. Le cadre théorique et méthodologique de la « TOPE »	15
4.2. L'hypothèse de M. Prandi	19
Synthèse	26
PREMIERE PARTIE La recherche dans son aspect formel (syntaxique)	28
Introduction	29
Chapitre I : Etat des lieux des théories classiques et mise au point d'une stratégie de recherche	30
I.1. Des frontières floues	30
I.1.1. La grammaire classique	30
I.1.2. L'apport du structuralisme	31
I.1.3. Une question qui cependant reste irrésolue	32
I.1.4. La propriété « suppression »	34
I.1.5. La propriété « déplacement »	36
I.1.6. La propriété « pronominalisation »	36
I.2. Conséquences méthodologiques de ces difficultés	38
I.3. La démarche adoptée pour la recherche	39
Chapitre II : L'état contemporain de l'analyse : constituants (complément, ajout) et incidents	42
Introduction	42
II.1. Première opposition : argument vs ajout (complément vs modifieur)	42

II.1.1. L'argument /complément.....	42
II.1.2.L'ajout / modifieur.....	43
II.1.3.Les propriétés des constituants de la phrase.....	43
II.2. Deuxième opposition : incident vs constituant.	44
II.3. Les propriétés des arguments-compléments de verbe (C.O.D / C.O.I).....	44
II.3.1. Les difficultés soulevées	44
a. La suppression	45
b. La pronominalisation.....	45
c. Le déplacement.....	46
II.3.2. Les résultats des tests présentés par B. Lavieu.....	46
Chapitre III : Les différents types syntaxiques des GP régis par <i>à</i>	48
Introduction.....	48
III.1. La complémentation en <i>à</i> dans une structure simple.....	48
III.1.1. SN1 Verbe à SN2	49
III.1.1.1.Le lien entre le verbe et le complément est très fort	49
III.1.1.2. Le complément ne fait qu'actualiser un trait déjà présent dans le sens du verbe ou dans le cotexte	51
III.1.1.3. GP dont la suppression aboutit à un emploi différent du verbe	52
III.1.1.4. GP compléments de verbes connaissant l'emploi dit « absolu »	52
III.1.1.5.Le bilan des tests appliqués sur la structure simple	57
III.1.1.6. « Les actants circonstants ».....	58
III.1.2. SN1 Verbe <i>à</i> infinitif.....	59
III.1.2.1.L'infinitif combiné avec un semi-auxiliaire	59
III.1.2.2.L'infinitif complément du verbe.....	61
III.1.2.3. Synthèse (infinitif en <i>à</i>).....	68
III.2.Structures à double complémentation.....	70
III.2.1. SN1 verbe SN2 <i>à</i> SN3	70
III.2.1.1. <i>à</i> SN3 datif	70
III.2.1.2.La structure SN1 V SN2 <i>à</i> SN3 n'introduisant pas un datif.....	73
III.2.1.3.Bilan des tests.....	75
III.2.2. La structure SN1 V SN2 <i>à</i> Infinitif.....	76
a. La suppression	76
b. La pronominalisation.....	77
c. La mobilité.....	78
III.2.3. L'alternance de <i>à</i> et <i>de</i> dans la structure contenant un infinitif	79

III.2.3.1. Le Classement syntaxique des GP alternant <i>à</i> et <i>de</i> et le degré du lien avec le verbe.	79
III.2.3.2. Le classement syntaxique des verbes alternant <i>à</i> et <i>de</i>	80
III.2.3.3. L'application des tests et le rapport du verbe avec le complément.	83
III.2.3.4. Bilan des tests et évaluation critique	87
Conclusion	88
Chapitre IV : Constitution d'un corpus pour tester nos propositions.....	89
Introduction.....	89
IV. 1. Notre corpus est extrait du dictionnaire <i>Les Verbes français</i>	89
IV.1.1. Justification du choix du corpus.....	90
IV.1.2. Le classement des verbes par opérateurs.....	90
IV.1.3. Notre utilisation de cette base de données.....	91
IV.1.3.1. L'opérateur dat (<i>donner qc, qn à</i>)	91
IV.1.3.2. Opérateur dic (<i>communiquer qc, que</i>)	92
IV.1.3.3. Opérateur ger (<i>diriger qc ou qn</i>).....	92
IV.1.3.4. Opérateur ger mens (<i>diriger qc ou qn</i>)	93
IV.1.3.5. Opérateur ict (<i>donner un coup</i>)	93
IV.1.3.6. Opérateur f. ire (<i>faire aller qp</i>)	94
IV.1.3.7. Opérateur mand (<i>indique une demande</i>)	94
IV.2. Mise au point du corpus faisant l'objet du test de nos hypothèses et vérification de ces hypothèses sur les opérateurs sélectionnés.....	94
Conclusion	107
IV.2.2. Le corpus retenu pour la vérification de l'hypothèse sémantique	108

Deuxième Partie La recherche dans son aspect sémantique : la relation entre le verbe et la préposition *à* 109

Chapitre I : L'identité sémantique de la préposition <i>à</i> : état des lieux	110
Introduction.....	110
I.1 Le point de vue de la grammaire classique sur l'identité sémantique de la préposition <i>à</i>	111
I.2. Le point de vue des linguistes	113
I.2.1 L'apport du structuralisme.....	113
I.2.2 Le point de vue de G. Guillaume	114
I.2.3. Pottier B. (1992a) <i>Sémantique générale</i> , Paris, PUF & (1992b) <i>Théorie et analyse en linguistique</i> , Paris, Hachette – deuxième édition revue et corrigée.....	114
I.2.4. La perspective cognitive contemporaine	116

I.24.1. L'hypothèse de P. Cadiot (1993) sur l'alternance des deux prépositions devant un infinitif : une orientation vers le sujet (<i>à</i>) vs une orientation neutre (<i>de</i>).	117
I.2.4 2. Le chapitre 3 dans l'ouvrage de 1997 : « Dix thèses sur l'alternance <i>à</i> vs <i>de</i> en contexte verbal »	118
I.2.4.3. « Le datif de pertinence » : construction dative (<i>à</i>) / construction possessive (<i>de</i>).....	122
Chapitre II : Le GP est un infinitif introduit par <i>à</i>	126
Introduction.....	126
II.1. Passage d'une situation A à une situation B.....	126
II.1.1. Le mouvement d'approche ou mouvement prospectif :.....	126
II.1.2. La volonté du sujet	127
II.1.3. La destination	127
II.1.4. L'expression de l'intensité.....	128
II. 1.5. Le mouvement d'approche n'est pas explicite dans le sens du verbe.....	128
II.2. Le recours à l'outil distributionnel : la nominalisation	129
II.2.1. Le test de nominalisation.....	130
II.2.1.1. L'hypothèse que cherche à vérifier la nominalisation.	130
II.2.1.2. Le test du corpus où le GP = <i>à</i> +infinitif	130
II.2.2. Le test de télicité.....	141
II.3. Conclusion sur le corpus rassemblant les compléments de verbes de la forme <i>à</i> + infinitif	142
Chapitre III : Le GP est un datif	144
III.1. Rappel des paramètres définitoires du datif.....	144
III.1.1. Le datif défini par Christian Leclère : le datif lexical / le datif étendu	144
III.2. Le datif dans <i>LVF</i>	145
III.2.1. La sélection des opérateurs contenant un datif.	145
III.2.2. Datif lexical et datif étendu dans <i>LVF</i>	147
III.2.3. Conclusion sur le datif lexical vs datif étendu	151
Chapitre IV : Limites de la recherche précédente et remédiation apportée à l'insuffisance des paramètres définitoires antérieurement pris en compte.....	153
Introduction : rappel des chapitres précédents et problèmes posés	153
IV. 2. Justification de l'intégration au datif par d'autres tests.....	163
IV.2.1. Le test proposé par Boons	163
IV.2.1.1. L'application du test de Boons sur les emplois reconnus en tant que datifs.	164

IV.2.1.2. Application du test de Boons sur quelques exemples extraits de <i>LVF</i> , employés par Marque-Pucheu.	170
IV.2.1.3. L'application du test de Boons sur des exemples contenant des verbes appartenant à d'autres classes et l'hypothèse du daif.	173
IV.2.2. Le test d'Anscombe et Ducrot	175
IV.2.2.1. Présentation du test.	175
IV.2.2.2. Application sur les exemples de <i>LVF</i> retenus en tant que datifs.	177
IV.2.2.3. Application du test d'Anscombe et Ducrot aux exemples extraits de <i>LVF</i> cités par Marque-Pucheu(<i>op.cit</i>)	179
IV.3. Conclusion des tests	181
Conclusion générale	184
I. Apport de la partie formelle	185
I.1 Les structures à un complément indirect	186
I.2 Les constructions à deux compléments	187
II. L'identité sémantique de la préposition <i>à</i>	188
III. L'apport de la partie sémantique de la thèse	189
IV. Les limites de la recherche :	192
Glossaire	194
Références bibliographiques	199
OUVRAGES	199
ARTICLES	201
DICTIONNAIRES :	205

INTRODUCTION:
Problématique, hypothèse, cadre théorique,
démarche méthodologique

Certains verbes ont un complément prépositionnel dans l'une ou plusieurs de leurs acceptions, comme *compter sur*, *opter pour*, *penser à*, tel que la préposition en est fixe et que changer cette dernière lorsque c'est possible, affecte le sens global de la combinaison et le mode de sélection qui lui est associé. Ainsi, *opter* ne peut se construire qu'avec *pour* mais la paire *compter sur* / *compter avec*, montre une variation de sens lorsque le « même » verbe est construit avec des prépositions différentes¹. Il en va de même selon que *penser* est construit avec un complément direct (*penser un projet*, c'est l'élaborer) ou indirect (*penser à un projet*, c'est l'envisager).

Le postulat, ici adopté, est qu'il y a une affinité entre l'identité sémantique fondamentale du verbe et celle de la préposition, telle que, pour donner lieu à une certaine acception, l'un sélectionne l'autre. Par exemple, le point commun aux deux emplois de *compter* mentionnés ci-dessus pourrait se résumer à « prendre en considération », avec, d'une part, la prise en considération de quelque chose qui peut servir d'appui : *compter sur*, et, d'autre part, la prise en considération de quelque chose qui est susceptible de faire difficulté : *compter avec* (*Je compte sur ton aide* / *On doit compter avec son caractère*).

Parallèlement à l'identité postulée pour une même forme verbale (par exemple *compter*) dans ses différents emplois, le paradigme des verbes construits avec la même préposition comme *convenir à*, *cotiser à*, *correspondre à*, *aller à*, *venir à*, etc. conduit à la question de déterminer l'identité de la préposition, chaque fois *à*, afin de connaître son apport au verbe : quelle est sa valeur générale et selon quels critères la lui attribuer ? Existe-t-il d'autres conditions de réalisation de sens ? Il doit en tous cas y avoir un point commun à tous les verbes qui appellent un complément introduit par *à*, de la même façon qu'il doit y avoir un point commun entre tous les emplois d'un verbe quelle que soit sa complémentation – du fait même que c'est ce verbe qui est chaque fois concerné.

1. Situation de la problématique

L'objectif est donc de déterminer si le sens attribué à la préposition provient d'un sémantisme initial, stable en langue mais susceptible de diversement se décliner en discours, ou s'il est constitué à partir de son environnement, par conséquent à partir des combinaisons opérées dans le discours lui-même. Autrement dit, pour prendre un exemple concret : est-ce que la préposition *pour* a une identité propre qui explique qu'elle soit appelée par *opter*, ou bien sa présence doit-elle s'expliquer par le fait qu'elle complète le

¹ Nous mettons *même* entre guillemets pour signaler que, s'il s'agit de la même forme matérielle, il n'y a pas nécessairement d'identité sémantique entre ces emplois, au moins en discours (cf. note 8).

verbe *opter* ? Selon l'option théorique, deux hypothèses différentes doivent se vérifier : dans le premier cas, la préposition a une identité propre, indépendante de celle du verbe – par exemple, *pour* exprime une visée, *opter* exprime un choix, la combinaison s'explique par le fait que *pour* introduit le but du choix que dit *opter*. Dans le deuxième cas, *pour* est interprété selon ce qu'engage le verbe : *opter* indique un choix, donc la préposition exprime l'orientation du choix effectué. Les deux approches, et donc les deux définitions auxquelles on aboutit, sont différentes : il est donc important de justifier l'approche suivie.

La réflexion est, dans la présente étude, centrée sur la relation de la préposition avec le verbe qui la sélectionne. Néanmoins, d'autres éléments environnants doivent être pris en considération dans la mesure où ils interviennent dans l'interprétation du sens. Soit, en effet, le cas d'une préposition qui n'apparaît pas particulièrement « incolore » (selon le terme popularisé par E. Spang-Hanssen, 1963) : *dans*, à laquelle le *Trésor de la Langue française* attribue la définition « exprime un rapport d'intériorité » – ce qu'illustrent effectivement divers emplois concrets ou abstraits, spatiaux, temporels ou notionnels² – selon la tripartition adoptée par B. Pottier (1962). Il est difficile de retrouver intuitivement ce sens dans d'autres emplois, tels *Le bonheur consiste dans la santé*³ (*Trésor de la Langue française*, tome VI, 1978), glosé dans ce dictionnaire par « équivaut », ce qui montre non une relation d'intériorité mais une relation d'égalité : le bonheur n'est pas localisé à l'intérieur de la santé, il en est présenté comme isomorphe. Deux hypothèses peuvent *a priori* être avancées pour expliquer ce qui se produit là : ou bien la définition unitaire proposée par le dictionnaire n'est pas suffisante, ou bien il n'est pas possible d'en fournir une qui soit vraiment générale, car la valeur de la préposition varie selon son co-texte – en l'occurrence son association avec le verbe *consister*.⁴

Le complément de la préposition joue également un rôle dans la construction sémantique, puisque *compter sur ses doigts* est susceptible d'une autre interprétation que « faire confiance à ses doigts », lorsque l'on veut signifier que les doigts servent bien d'appui, mais pour permettre le processus du comptage lui-même : le sens est ici « on utilise ses doigts pour compter ». Cette seconde interprétation possible montre que la définition provisoire donnée d'abord pour le verbe, « prendre en considération », n'est pas tout à fait adéquate et doit être précisée pour couvrir aussi, de manière naturelle, son

² Cf. Un stylo dans le plumier, Un arbre dans le jardin, Un rendez-vous dans huit jours, Une personne dans l'embarras...

³ Pour reprendre l'exemple précédent, la définition proposée vaut pour tous les emplois de *dans* si l'on admet que « l'intériorité » peut aussi être une « coïncidence » : ainsi, *Un rendez-vous dans huit jours* fixe la date du rendez-vous au terme du parcours complet de la durée « huit jours » (le rendez-vous est « à l'intérieur » des huit jours si l'on considère que la fin des huit jours fait partie de la durée en question). L'équivalence instituée par *Le bonheur consiste dans la santé* s'explique alors de même, établissant l'égalité (la coïncidence) entre « le bonheur » et « la santé ».

⁴ La préposition serait alors un outil syntaxique (nécessaire à la construction), qui prend sens par son environnement : en l'occurrence, le sémantisme de *consister* conférerait à la préposition son interprétation de « mise en équivalence ».

emploi dans *compter sur ses doigts* en sa deuxième acception. Un autre exemple, où le « même » verbe employé avec la « même » préposition⁵ peut avoir une interprétation sémantique différente selon le régime, est celui que traite Denis Paillard avec le verbe *tirer sur*: *Le chasseur a tiré sur le lapin*.

2. *Paul a tiré sur le frein*

La suppression de *sur* ne modifiant pas fondamentalement le sens de l'énoncé (contrairement à ce qui se passe pour *compter sur ses doigts* vs *compter ses doigts*), on pourrait en conclure que la préposition n'apporte pas de sens et que l'interprétation provient de l'assemblage de *chasseur-tirer-lapin* dans le premier cas, de *Paul-tirer-frein* dans le second cas (où d'ailleurs le frein évoqué est le frein à main et non la pédale de freinage, du fait que l'on ne saurait dire dans ce dernier cas que Paul/le pied « tire » (sur) le frein) :

Mais Paillard (*op.cit.* : 53) montre en fait que les deux constructions impliquent des valeurs différentes de *tirer* : ainsi, *Le chasseur a tiré le lapin* suppose le lapin atteint, ce qui n'est pas le cas de *Le chasseur a tiré sur le lapin*. On comparera de même *tirer les rideaux* (mouvement horizontal visant à ce qu'ils couvrent les vitres) et *tirer sur les rideaux* (mouvement vertical susceptible d'aboutir à les faire tomber au sol). La préposition a donc bien une identité sémantique, malgré les apparences intuitives, et une sélection propre, car, si *tirer* sans *sur* est possible avec un régime comme *le lapin* ou *les rideaux*, ce n'est pas le cas avec un nom humain ni avec n'importe quel nom non animé :

Paul a tiré sur les policiers ≠ **Paul a tiré les policiers*

Les policiers ont tiré sur la foule ≠ **Les policiers ont tiré la foule*

Il s'amuse à tirer sur les réverbères ≠ **Il s'amuse à tirer les réverbères*

Une conclusion possible de cette étude préparatoire est que la préposition qui introduit le complément de verbe est sélectionnée par ce dernier en tel ou tel de ses emplois, selon l'apport qu'elle lui confère alors, et qu'elle-même sélectionne son régime – probablement étant donné le verbe qui l'a pour complément. Ainsi, *tirer* suppose-t-il une visée, ce qu'apporte *sur*, et l'atteinte éventuelle de la cible visée, ce que véhicule la construction sans préposition (l'atteinte de la cible rend inutile l'expression de la visée). Dans le premier cas, il n'y a pas de contrainte sur le nom complément de la préposition (*sur* peut être associé à des noms animés ou non animés), dans le deuxième cas, au contraire, l'objet direct est restreint.

⁵ Au moins en discours, on a affaire à une forme identique mais non, forcément, à une seule unité linguistique puisque le sens diffère d'un emploi à l'autre – d'où nos guillemets autour de *même*.

2. Hypothèse de résolution

Autrement dit, l'hypothèse est que la préposition possède une identité fondamentale qui fait qu'elle est choisie par le verbe en l'une des acceptions de ce dernier, afin de véhiculer un certain sens, et que, réciproquement, l'ensemble ainsi formé détermine la distribution du complément syntaxique de la préposition.

Cette hypothèse repose sur l'adoption du principe, dans le point de vue retenu sur le fonctionnement de la langue, selon lequel la forme et le sens varient concomitamment. Autrement dit, une similitude de forme (par exemple la présence de la préposition *à*) est supposée intrinsèquement liée à une similitude de sens (il y a donc à rechercher un point commun sémantique à tous les verbes qui se construisent avec la même préposition *à*) et, réciproquement, une différence de forme (par exemple la présence de la préposition *à* opposée à son absence) est supposée intrinsèquement liée à une différence de sens.

L'adoption de ce principe impose, par le lien étroit que notre hypothèse institue entre le verbe et la préposition d'un côté, et entre le verbe et le syntagme prépositionnel de l'autre, d'envisager ces différents types de relations aussi bien dans des configurations formelles (syntaxiques) que dans des configurations sémantiques.

2.1. La recherche dans son aspect formel (syntaxique)

Le groupe prépositionnel (GP) qui suit le verbe peut être un ajout ou un complément (Leeman (2008 : 5-19) : le premier correspond à un statut de relative autonomie en ceci qu'il est supprimable, déplaçable au sein du GV et éventuellement de la phrase elle-même, la nature du procès n'en dépend pas (c'est le cas de *dans le jardin* dans *lire un livre dans le jardin*, *boire un café dans le jardin*). Le complément, en revanche, correspond à un rapport d'intrication⁶ entre le verbe et le GP, lequel prend le statut d'argument relevant de la réaction verbale comme dans *tirer sur les rideaux* (*sur les rideaux* n'est ni supprimable ni déplaçable et *tirer sur les rideaux* constitue un procès différent de *tirer*). Dans ce cas, la préposition est décrite comme relevant d'un emploi fonctionnel, ce qui ne veut pas dire qu'elle perde son identité sémantique. Ainsi, J.-J. Franckel et D. Paillard montrent-ils que la sémantique de *sur* par exemple joue tout autant dans les exemples *un livre sur la table* et *tirer de l'argent sur son compte* malgré la variété des valeurs et des emplois. Cette valeur sera déterminée par le co-texte puisque « les traits que l'on est conduit à attribuer en propre à une préposition sont le produit de diverses

⁶ *Intrication* est un terme emprunté à Franckel et Paillard, *op.cit* : 53

interactions susceptibles de s'établir entre cette préposition et les termes qu'elle met en relation » (Paillard et Franckel, *op.cit.*: 11).

A priori, on peut émettre l'hypothèse selon laquelle l'analyse du complément prépositionnel est plus pertinente pour notre projet que celle de l'ajout, le complément étant un argument, donc sous-catégorisé et sélectionné par le verbe lui-même. Cependant, les frontières entre ces deux compléments restent floues puisqu'il est parfois difficile de distinguer entre un complément d'objet indirect et un ajout (traditionnellement : complément circonstanciel)⁷. En effet, le complément est conçu comme un constituant étroitement lié à la construction de l'identité du verbe dans l'emploi considéré, or il se trouve que certains « compléments d'objet » sont supprimables (la grammaire parle alors d'« emploi absolu » pour le verbe), ce qui contredit le classement du complément d'objet dans les compléments « essentiels » (terminologie adoptée par la grammaire de R.-L. Wagner & J. Pinchon⁸ et reprise en particulier dans les manuels scolaires). Un autre critère qui permet d'opposer l'ajout et le complément serait que seul le premier est susceptible d'être déplacé. Cependant, les ajouts ne sont pas tous déplaçables en tête de phrase, comme le montre *au sein* dans

*La mère nourrit son dernier enfant au sein / * Au sein, la mère nourrit son dernier enfant*

S'ils le sont, alors, à l'intérieur du groupe verbal, c'est aussi le cas pour certains compléments d'objet indirects :

La mère nourrit son dernier enfant au sein / La mère nourrit au sein son dernier enfant

La mère donne son biberon de lait au bébé / La mère donne au bébé son biberon de lait

Un dernier critère permettrait de distinguer entre complément et ajout, c'est que seul le premier pourrait être remplacé par un pronom :

*Le bébé, la mère lui donne son biberon / *Le sein, la mère lui/y nourrit son dernier enfant*

Mais la pronominalisation est aussi possible pour les ajouts locatifs :

Les invités prennent le café dans le jardin / Dans le jardin, les invités prennent le café / Ils y prennent le café.

Par conséquent, et étant donné que la définition du complément n'est toujours pas au point, nous nous proposons de repenser le classement traditionnel de ces fonctions, ce qui suppose de distinguer autant de cas de figures *a priori* possibles que de combinaisons de propriétés envisageables :

⁷ Sur la distinction entre complément, ajout et incident, cf. Lavieu Belinda (2006) « Distinction entre groupes prépositionnels régis et non régis », *Modèles linguistiques XXVII*, vol. 53 : 131-144.

⁸ Wagner, R.-L. & J. Pinchon (1962) *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.

Supprimable, non déplaçable, pronominalisable (*à ses vacances* dans *Ali rêve à ses vacances*).

Supprimable, non déplaçable, non pronominalisable (*sur ses doigts* dans *Ali compte sur ses doigts* au sens de « il fait ses calculs à l'aide de ses doigts »).

Supprimable, déplaçable, non pronominalisable (*au printemps* dans *Ali épouse Léa au printemps*).

Supprimable, déplaçable, pronominalisable (*à sa mère* dans *Ali dira tout à sa mère*).

Non supprimable, non déplaçable, non pronominalisable (*avec sa mauvaise foi* dans *On doit compter avec sa mauvaise foi*).

Non supprimable, déplaçable, non pronominalisable (*du regard* dans *Il embrasse du regard le vaste paysage*).

Non supprimable, déplaçable, pronominalisable (*dans ce tiroir* dans *Il ne met que ses gants dans ce tiroir*).

Non supprimable, non déplaçable, pronominalisable (*ta bienveillance* dans *Ali compte sur ta bienveillance*).

On peut considérer qu'un constituant non supprimable est forcément un argument du verbe, puisque ce dernier ne peut s'employer sans lui – appelons-le « complément ». Il s'ensuit divers types de compléments selon que le constituant est ou non déplaçable et ou non pronominalisable, ce pour quoi il nous faut forger de nouvelles dénominations pour la suite du travail.

Une fois l'objet syntaxique à étudier précisément délimité (ainsi qu'esquissé *supra*), notre travail consiste à observer, dans un premier temps, quelle(s) préposition(s) s'agglutine(nt) aux verbes (en partant d'un corpus de verbes susceptibles de se construire avec *à*) et, dans un deuxième temps, quelle(s) variation(s) sémantique(s) se produi(sen)t – ce qui sera au centre de la problématique de notre recherche.

2.2. La recherche dans son aspect sémantique

L'hypothèse est que, si telle préposition accompagne tel verbe, c'est que leur signification respective le permet : la structure verbe + préposition serait donc une unité soudée dont le sémantisme diffère de celui du verbe employé seul – Gawron⁹ parle ainsi d'une affinité entre le verbe et la préposition. Cependant, J.-J. Franckel et D. Paillard

⁹ Gawron (1986) « Situations and prepositions », *Linguistics and philosophy* 9 : 327-382.

(*op.cit.*) considèrent que cette thèse n'est pas toujours soutenable et se demandent par exemple quelle affinité peut exister entre *ouvrir* et *sur* dans *ouvrir sur de nouvelles pistes*.

La divergence des points de vue nous oblige à réfléchir sur la relation de la préposition avec le verbe ; étant donné que la préposition est considérée comme un terme relateur, il s'agit de savoir :

- a. si elle possède une valeur propre, un signifié en langue, provenant de la manière dont elle s'oppose à toutes les autres unités du système linguistique (spécialement au sein du sous-système que forment les prépositions). Dans cette optique, certains linguistes prennent en compte le fait que l'état de la langue en synchronie est issu d'une histoire, et que la préposition acquiert son sémantisme particulier de sa référence originelle, à l'espace par exemple (c'est l'hypothèse de la théorie dite de « la grammaticalisation »¹⁰, qui voit dans la langue un système en évolution partant du « concret » et aboutissant, par abstractions successives, à l'abstrait : les prépositions suivraient ainsi un cheminement partant de l' (expression de) l'espace, puis du temps, puis de la manière, ensuite des relations logiques, etc.¹¹ (le domaine spatial étant vu comme le plus « concret »), et ce processus d'abstraction atteint la catégorie même, lorsque la préposition cesse d'être autonome et devient un affixe, comme *en* dans *enlever*).

- b. Ou si elle constitue sa valeur à partir de son interaction avec les éléments qu'elle met en relation. Selon cette dernière hypothèse (qui est celle de l'école culiolienne¹²), la préposition ne serait sémantiquement identifiable que dans un contexte, c'est-à-dire les « unités qui environnent une unité donnée, et de façon plus précise dans le cas d'une préposition, aux termes qu'elle met en relation » (Franckel et Paillard, *op. cit.* : 13). Dans ce cas, la forme schématique décrivant l'identité de la préposition présente de manière synthétique et abstraite le traitement qu'elle applique à ses divers contextes, tel qu'on peut le dégager de l'ensemble des emplois observés.

¹⁰Il s'agit d'une approche diachronique qui consiste à penser la dimension évolutive de la langue en observant l'évolution du statut lexical vers un statut grammatical, ou d'un statut grammatical vers un statut plus grammatical.

¹¹ Si l'on reprend l'exemple de *dans*, on a ainsi *Le mouchoir dans le sac* (question *où?*), *L'examen dans une semaine* (question *quand?*), *Etre dans l'embarras* (manière d'être : *comment était-elle ? - Embarrassée*), *Dans sa précipitation, oublier ses clefs* (valeur causale : *pourquoi? - Parce qu'on était précipité*)...

¹² La différence avec le signifié saussurien (Saussure, 1916) c'est que ce dernier est conçu comme une valeur que possède le signe dans le système de la langue, de par sa différence avec tous les autres signes de ce système – la signification est alors d'ordre statique : on trouve le même invariant sous tous les emplois effectifs. Selon la théorie culiolienne (cf. J.-J. Franckel (dir.) *Le lexique entre identité et variation, Langue française* 133), l'identité d'un lexème est à chercher dans le statut qu'elle confère aux éléments de son contexte (lequel est variable, d'où la difficulté de la définir en une « forme schématique » couvrant tous les emplois observés). L'actualisation de l'identité du lexème se manifeste différemment selon le co-texte, d'où son caractère dynamique. La forme schématique part toujours de la suite *X Prép Y*, la préposition mettant en relation le co-texte antérieur *X* et le co-texte postérieur *Y* selon des modalités qu'il revient au linguiste de déterminer. Si *Y* correspond au complément de la préposition, *X* est plus difficile à déterminer – dans le cas d'une phrase de type *No V Prép N*, il peut par exemple s'agir du verbe *V*, du sujet *No*, de l'ensemble *No V*.

A moins que l'on ne fasse le choix de la théorie de la grammaticalisation, les deux démarches (saussurienne et culiolienne) ont pour point commun l'observation, dans la synchronie contemporaine, du grand nombre d'emplois diversifiés, afin d'être en mesure d'élaborer une hypothèse sur l'identité fondamentale du verbe (que vient infléchir sa combinaison avec la préposition), et réciproquement sur l'identité fondamentale de la préposition (pour saisir quelle(s) affinité(s) explique(nt) son association avec le verbe, dans cette acception). Cette élaboration se fonde sur la méthode distributionnelle, laquelle consiste à faire varier les différents éléments lexicaux et syntaxiques qui figurent dans l'environnement du verbe et de la préposition, de manière à permettre l'analyse et la comparaison des constructions.

Notre intérêt pour la préposition *à* (et ses concurrentes les plus fréquentes dans la complémentation verbale) émane du fait que ces prépositions, dites « incolores », selon le terme de Spang-Hanssen (1963), et auxquelles il n'est le plus souvent alloué qu'un rôle fonctionnel (comparable à celui des cas) et non une identité sémantique propre, n'ont pas, de fait, une signification stable directement accessible à l'intuition – d'où les présentations comme « mots vides » (par exemple par L. Tesnière :1959) qui ont pu en être faites (et qui valent encore en matière d'indexation des textes¹³), justifiées par la relation inversement proportionnelle existant entre la fréquence et l'information : plus un mot est fréquent, moins il est informatif (or, justement, ces prépositions font partie des mots les plus souvent employés pour l'accompagnement du verbe dans son emploi transitif indirect).

L'objectif, ici, est de démontrer que *à*, *de*, *en* ne sont pas vides, conformément à ce que suppose le cadre théorique adopté, selon lequel la langue est un système de signes dont chacun est doté d'une forme et d'un sens : la variété des exemples et la différence sémantique de chacun de leurs emplois sera une preuve non seulement de leur charge sémantique mais aussi de leur rôle dans la construction du sens, lesquels apparaissent d'autant mieux si l'on peut procéder à une comparaison comme dans les occurrences suivantes :

Calme- toi tu manques de patience.

Elle n'a pas fait ce qu'elle a promis, elle a manqué à sa parole.

La recherche conduite, telle que les grandes lignes viennent d'en être esquissées, repose sur un certain nombre de choix théoriques jusqu'ici simplement signalés et qu'il faudrait justifier explicitement.

¹³Les prépositions (comme les pronoms entre autres) font partie des « stop words » : mots vides qu'il n'y a pas lieu de prendre en compte dans la construction du sens. Ce sont de simples mots qui s'opposent aux mots pleins ou lexicaux comme les noms, les verbes, les adjectifs.

3. Justification du choix du cadre théorique : implications méthodologiques

Le principe heuristique selon lequel, dans la langue, tout a un sens et que l'appellation « mot vide » est abusive suppose l'hypothèse que le système linguistique fonctionne sur la relation « forme-sens ». Revendiquant le droit des unités qui paraissent le moins significatives, comme les prépositions *à* et *de*, à avoir une identité sémantique et étant tenue de le prouver, le cadrage théorique qui nous paraît le plus adéquat à la résolution du problème que nous posons est celui du paradigme autonomiste de F. de Saussure, tel que présenté à travers le *Cours de Linguistique générale*, qui considère que la langue est un système de signes associant chacun une forme à un sens. Étant donné le postulat que la langue est arbitraire, qu'elle ne reflète donc ni le monde objectif ni la représentation mentale que l'on en a, on ne peut pas dire « vide » un morphème qui ne renvoie pas à une réalité objective ou conceptuelle car chaque unité tire en fait son identité de sa relation aux autres parties du tout qu'est la langue.

3.1. Première conséquence méthodologique

L'optique d'une langue vue comme autonome, où toute unité est dotée d'un signifié défini par ses différences avec tous les autres signes au sein du système, engage une certaine démarche méthodologique : l'observation des formes dans leurs diverses combinaisons linguistiques, distributionnelles et syntaxiques, dont l'interprétation doit pouvoir conduire à une hypothèse sur leur identité sémantique. De plus, si la langue est semblable à un système mécanique, où tout se tient, on peut penser que ce n'est pas par hasard que tel verbe est employé avec telle préposition dans telle acception (de la même façon que, dans un moteur, telle pièce s'emboîte ou fonctionne avec telle pièce plutôt que telle autre). D'où notre hypothèse qui consiste à dire que la préposition possède une identité fondamentale qui fait qu'elle est choisie par le verbe avec lequel elle se construit, en l'une des acceptions de ce dernier afin de véhiculer un certain sens, et que réciproquement, l'ensemble ainsi formé détermine la distribution du complément syntaxique de la préposition. Le point méthodologique crucial qui découle du postulat saussurien est que la langue doit être décrite à partir d'elle-même, c'est-à-dire à partir du comportement des unités qui la constituent : le recours au monde réel ou à celui de la pensée ne peut pas servir de point de départ pour décrire la langue et rendre compte de son fonctionnement.

3.2. Deuxième conséquence méthodologique

La démarche de notre recherche s'appuie également sur le postulat saussurien selon lequel, dans un état de langue, tout repose sur les rapports. En effet, dans le discours, les mots s'enchaînent, les rapports se fondent sur le caractère linéaire et les mots se rangent l'un à la suite de l'autre sur la chaîne de la parole. Ces combinaisons forment ce que Saussure appelle *le syntagme*, formé de deux ou de plusieurs unités consécutives (*Il fait beau temps, nous sortirons*). « Placé dans un syntagme, le terme n'acquiert sa valeur que parce qu'il est opposé à ce qui précède, ou à ce qui suit, ou à tous les deux » (CLG : 171). C'est dans cette optique saussurienne que nous envisageons d'identifier la valeur de la préposition « in praesentia » avec les éléments qui la précèdent ou qui la suivent, ou plus exactement, en relation avec le verbe qui la précède et le complément qui la suit.

Le deuxième type de rapport que Saussure établit entre les signes est un rapport « associatif » qui associe des termes « in absentia » dans une série « mnémorique et virtuelle ». Nous reprenons comme exemple le mot *enseignement*, cité par Saussure, qui fait surgir inconsciemment, selon ce deuxième rapport de type paradigmatique, les mots *enseigner* et *renseigner*. Dans cette perspective, nous envisagerons de tester, ne serait-ce que par association mentale intuitive ou par l'usage de la langue, les possibilités ou les impossibilités de l'alternance de la préposition *à* avec d'autres prépositions employées avec le même verbe, pour étudier les valeurs sémantiques de cette variation et ses fonctionnements syntaxiques, en rapprochant les prépositions qui nous semblent avoir quelque chose en commun (en restant dans le paradigme des prépositions).

Cette méthodologie a été illustrée par excellence dans le cadre du structuralisme du 20^{ème} siècle par la théorie distributionnelle de Harris S.Z.¹⁴. L'observation consiste en l'observation des formes (lesquelles sont matérialisables tandis que le sens ne l'est pas, sinon à travers les occurrences et combinatoires des formes), en n'utilisant le sens que comme recours incontournable dans l'observation, puisque, par définition, le signe linguistique associe indissociablement un signifié (identité sémantique) et un signifiant (une forme qui véhicule un signifié). Dans ce contexte, le sens est construit par hypothèse, au fur et à mesure que l'on est capable d'interpréter ce que révèle l'observation des formes. Ainsi, l'énoncé *ma fortune tient dans quelques sous* présente une distribution qui établit une égalité entre deux constituants (ma fortune = quelques sous) qui oblige à reconsidérer la définition de *dans* comme introduisant la notion d'intériorité ou de contenant.

¹⁴ Danielle Leeman (1996) « Le « sens » et l'« information » chez Harris », *Linx* [En ligne], 8 | mis en ligne le 17 juillet 2012, consulté le 24 octobre 2012. URL : <http://linx.revues.org/1182> ; DOI : 10.4000/linx.1182

L'identité d'une occurrence donnée est saisie à partir des contraintes qui atteignent les « co-occurrences », en ce sens que « les éléments sont caractérisés par l'observation de leurs distributions et des relations instituables entre ces distributions »¹⁵, mais les résultats de cette observation sont tributaires de ce que Harris appelle « l'acceptabilité », ou « la probabilité » ou « vraisemblance de co-occurrence ». Le sens est donc présent dans les grammaires harrisienne non pas comme un principe présidant à l'organisation des formes mais comme son résultat : pour pouvoir parler de sens, dans ce cadre, il faut décrire les distributions des mots, c'est-à-dire les relations (formelles) qui existent entre eux dans une phrase. Ainsi, le mot « abaca » pris au hasard dans une première page de dictionnaire peut ne pas avoir de sens pour nous, mais lorsqu'il figure dans des distributions telles que, « l'abaca pousse aux Philippines » ou « le fruit de l'abaca n'est pas comestible », le contexte permet de deviner que l'abaca est un nom d'arbre. En même temps, l'accès au sens suppose un certain savoir linguistique puisqu'on ne peut pas dire de n'importe quelle personne ou n'importe quelle chose qu'elle est ou pas comestible. C'est ce qui permet de dire que les mots de la langue ne sont pas « équiprobables » et c'est justement cette « non-équiprobabilité » qui constitue l'identité sémantique d'un mot.

« Le sens » (ou l'information) ne peut être appréhendé qu'à travers l'observation des formes. La tâche du linguiste consiste donc à chercher de « l'information » à partir des formes observables et manipulables, à saisir, à partir d'une distribution linguistique particulière, l'acceptabilité ou l'inacceptabilité des énoncés. Notre entreprise consistera au cours de ce travail de recherche à justifier cette corrélation, dans le cas de la préposition figurant dans la complémentation verbale par opposition à d'autres prépositions qui entrent en concurrence avec elle à la suite du même verbe pour donner une « information » différente à partir d'une forme différente. Cette idée a été développée et expliquée par P. Cadiot¹⁶ à travers l'analyse d'un corpus varié portant sur l'alternance de la préposition *à* avec *de* et *avec* qui constitue un point de départ pour expliquer l'alternance de la préposition *à* avec *de* dans le cas de la complémentation verbale.

Le sens est donc construit (par hypothèse) à partir des formes, c'est-à-dire à partir d'une distribution. Par conséquent, trouver le signifié d'une unité grammaticale comme la préposition *à* n'est possible qu'à partir de l'observation des possibilités et des contraintes distributionnelles et syntaxiques (les formes).

¹⁵ Leeman (1996) « Le « sens » et l' « information » chez Harris, LINX [en ligne] 8 mis en ligne le 17 juillet 2012, p.2

¹⁶ P. Cadiot(1993) « De et deux de ses concurrents : avec et à », in *Langages* 110 :68-106

3.3. Troisième conséquence méthodologique

La première intuition qui nous est parvenue au début de notre recherche sur le sens de la préposition, était de recourir à son sens étymologique, non seulement parce que tous les mots de la langue ont une origine et que nous pensions qu'il était important de connaître la genèse d'un mot, surtout lorsque nous nous proposons de faire une recherche sur ce mot, mais aussi parce que la préposition en particulier est un morphème né suite au processus de grammaticalisation, selon les apports de la linguistique diachronique liée à une approche cognitiviste de la langue ; cependant, dans la mesure où celle-ci traduit, à travers les prépositions spatiales notamment, la perception de l'espace par l'homme, ce qui ne correspond pas à notre paradigme autonomiste de référence, qui considère que la langue a un fonctionnement interne et que ce n'est pas en partant du monde objectif ni de la représentation que l'on s'en fait que l'on peut le saisir : Saussure appelle à considérer ce fonctionnement loin de tout facteur externe ou historique et, donc, de le considérer en synchronie du fait que « la langue est un système de pures valeurs que rien ne détermine en dehors de l'état momentané de termes » (CLG : 116) , même si la langue est présentée comme ayant une vie. Nous notons qu'il convient ici de circonscrire le terme «vie » car il ne correspond pas au sens courant du terme (la vie par opposition à la mort). Saussure veut dire en attribuant une vie à la langue qu'elle évolue « sous l'influence de tous les agents qui peuvent atteindre soit les sons soit les sens » (CLG :111). « Cette évolution est fatale, il n'y a pas d'exemple d'une langue qui y résiste ». Dans *Les théories du langage : une introduction critique*, Jean-Paul Bronckart rappelle que les changements consistent en une répartition nouvelle des unités, ce ne sont pas les sons qui se modifient mais les réseaux d'analogie et d'opposition qui font d'un son une unité significative » (Bronckart : 1977).

L'analyse de la vie de la langue concerne la linguistique diachronique, que nous n'allons pas prendre en considération dans notre analyse puisque le sens et l'identité de la préposition sont approchés dans sa relation avec les éléments qui l'entourent à un moment donné, c'est-à-dire en synchronie. Cela étant, le recours à l'étymologie peut constituer une manière de vérifier si le sens d'origine subsiste dans un emploi actuel, voire apporter un éclairage sur un usage contemporain, sans pour autant relever de l'application de la théorie de la grammaticalisation ni trahir la démarche structuraliste.

3.4. Quatrième conséquence méthodologique

Dans sa distinction entre la langue et la parole, Saussure affirme que la première « n'est qu'une fonction du sujet parlant, elle est le produit que l'individu enregistre

passivement ». La deuxième est « au contraire un acte individuel de volonté et d'intelligence, dans lequel il convient de distinguer les combinaisons » (CLG : 30).

Cette approche de Saussure qui choisit donc d'écarter le sujet parlant pour délimiter un objet scientifique valable (en l'occurrence celui de la linguistique) pose un problème pour d'autres théories linguistique qui considèrent que le sujet parlant intervient toujours d'une manière ou d'une autre, en particulier la Théorie culiolienne des Opérations Prédicatives et Énonciatives (« TOPE »), sur laquelle nous allons revenir, qui, en même temps qu'elle se rapproche sur certains points de Saussure, conteste l'autonomie de la langue par rapport à la parole. D'un autre côté, l'approche structuraliste, avec ses principes fondamentaux comme l'arbitraire du signe et l'autonomie de la langue par rapport à la pensée, a fortement été contestée et critiquée par la linguistique cognitive qui plaide pour un rapport entre la pensée et la langue dans lequel la première précède la deuxième.

De fait, nous allons *a priori* écarter les théories qui s'appuient sur un postulat d'ordre « cognitive », selon lequel la langue reflète des représentations de la communauté humaine qui la parle. Dans l'optique de C. Vandeloise, par exemple, qui travaille sur les prépositions spatiales, ces représentations s'appuient sur une prise en compte de la fonction que nos connaissances et conceptions culturelles attribuent aux entités localisées les unes par rapport aux autres. Par exemple, la préposition *dans* est définie comme situant un objet (dit « la cible ») par rapport à un autre (appelé « site ») de telle sorte que le site contraint la position de la cible : si l'on peut dire par exemple que *La fleur est dans le vase*, alors que, objectivement, seule une partie de sa tige s'y trouve, c'est parce que *dans* instaure un rapport de dépendance de l'ensemble « tige + fleur » relativement au vase qui contient et maintient en même temps la tige, ce qui conditionne la position du tout. Le rapport établi n'est donc pas purement spatial : la préposition y ajoute la fonction du site exercée sur la cible telle que nous pouvons la percevoir ou l'interpréter. Ces propositions sont extrêmement innovantes, stimulantes et convaincantes, mais ne peuvent servir de point d'appui à notre propre recherche dans la mesure où la préposition qui nous intéresse n'y est pas traitée – quoique *à* soit aussi susceptible, si l'on en croit les dictionnaires, d'indiquer diverses relations spatiales, de même que *en* ou *de*.

Par ailleurs, sur le plan plus proprement théorique, il nous semble que, pour démontrer que la langue est l'écho des processus cognitifs qui nous permettent de nous représenter le monde objectif, il faudrait la comparer à ces derniers établis indépendamment. Or c'est le contraire qui se produit : en fait, c'est son analyse des énoncés possibles et impossibles qui conduit Vandeloise à proposer une hypothèse sur une « manière de voir les choses » qui, certes, correspond aux faits de langue dont il est parti, mais dont rien n'assure qu'il s'agit bien des modalités de fonctionnement de l'esprit

humain, lequel est pourtant posé comme la base de l'organisation linguistique (voir à ce propos D. Leeman 1998 dans *Verbum*).

Si nous n'adoptons pas cette optique théorique, le travail de C. Vandeloise n'en apporte pas moins beaucoup, empiriquement, en matière de description des possibilités et impossibilités distributionnelles de prépositions spatiales, et constitue par conséquent une source précieuse de données en matière d'analyse sémantique des emplois constituant le corpus.

4. Compléments théoriques et méthodologiques pris en compte

Sans être assimilables à notre choix théorique ni, donc, à la démarche méthodologique qui en ressort, d'autres cadres théorico-méthodologiques sont proches de nos propres options et ont produit des descriptions et résultats susceptibles d'être utilisés dans notre recherche.

4.1. Le cadre théorique et méthodologique de la « TOPE »

La description d'une langue à considérer comme un système autonome, à décrire à travers ce qu'il révèle lui-même de son fonctionnement, préside également aux travaux initiés par la théorie « TOPE » d'Antoine Culioli (« théorie des opérations prédicatives et énonciatives ») qui, a en quelque sorte, éveillé notre intérêt pour la réflexion sur les prépositions.

A la suite d'A. Culioli, J.-J. Franckel et D. Paillard procèdent à une analyse très minutieuse des énoncés formant leur corpus en glosant le rapport établi dans une distribution donnée (*tirer un lapin* n'équivaut pas à *tirer sur un lapin*) à partir de laquelle on peut tirer des hypothèses sur le rôle de *sur*. Leur méthode consiste à commenter le rôle que la préposition joue dans ses distributions (l'interprétation qu'elle confère à son co-texte), quelle valeur elle assigne aux constituants qui la précèdent et qui la suivent, et d'en tirer un invariant, c'est-à-dire une identité propre que l'on retrouve sous l'ensemble de ses emplois. Cet invariant est sténographié par une « forme schématique », une sorte de formule abstraite qui modélise l'ensemble des observations empiriques.

Nous adopterons de même une analyse distributionnelle puisque la préposition est difficilement analysable en termes de référent, comme cela peut-être le cas pour le nom : D. Leeman¹⁷ explique ainsi que la valeur de la préposition (la valeur qu'est la préposition, si l'on suit Saussure), ne peut s'appréhender qu'à travers les relations paradigmatiques et syntagmatiques observables en discours. « Elle se définit par une forme d'objectivité différente de celle du monde physique ou du monde des représentations » (Rastier 1993 : 179). D. Leeman entend par « représentation » le concept en tant qu'image indépendante de la langue. Cette analyse ne repose ni sur une corrélation avec le monde objectif ni par référence à des représentations humaines, mais sur le « co-texte ».

« Le co-texte », pour nous, sera établi par les termes que la préposition met en relation. C'est dans ce sens que notre démarche s'accorde avec celle de J.-J. Franckel et D. Paillard, même si le cadre théorique et les modalités d'analyse restent différents. L'hypothèse centrale sur laquelle se fonde notre recherche est que la préposition a une identité, ce qui « signifie que celle-ci est à l'œuvre dans tous les emplois y compris dans les constructions SV prép SN, qui font le plus souvent l'objet d'une étude dissociée »¹⁸. Comme les tenants de la TOPE, et contrairement à des analyses qui confèrent à la préposition un rôle purement fonctionnel, c'est-à-dire ayant trait uniquement à la bonne formation syntaxique mais sans incidence sémantique, notre hypothèse dans le cadre saussurien est que la préposition n'est pas désémantisée. Par exemple, selon nous (comme selon les tenants de la TOPE), la sémantique de *dans* joue, selon des modalités différentes, tout autant dans *les fleurs dans le vase* et *j'arrive dans une heure*. Le défi est donc de rechercher une identité qui, pour valoir dans tous les emplois observables, ne peut être appréhendée qu'à travers la variété des valeurs qu'illustrent les interactions des termes que la préposition met en relation, ce qui suppose de dégager la part respective de la préposition et de son « co-texte » (son entourage) dans la production du sens afin d'éviter d'attribuer à l'une ce qui revient à l'autre, le danger étant que « les traits que l'on est aussi conduit à attribuer à une préposition sont en réalité le produit des diverses interactions susceptibles de s'établir entre cette préposition et les termes qu'elle met en relation »¹⁹. C'est pourquoi, pour les constructivistes appartenant à l'espace théorique d'A.Culioli, la formulation de l'identité de la préposition implique un travail d'abstraction qui se fonde, d'une part, sur des observations minutieuses et un raisonnement que les auteurs cherchent à rendre reproductible, et d'autre part, sur la formulation d'un principe organisateur rendant compte des relations instituées par la préposition avec les autres termes de l'interaction, la « forme schématique ». Dans cette optique, la spatialité ne peut-être tenue comme une valeur propre ou centrale de la préposition, même en ce qui concerne les prépositions

¹⁷ D. Leeman (1997) « Sur la préposition *en* ». *Faits de langue* 9, pp.137

¹⁸ J.-J. Franckel et D. Paillard (2007) *Grammaire des prépositions*, T1 Gap-Paris, Ophrys, p. 10

¹⁹ J.-J. Franckel et D. Paillard, *op.cit.*, p.11

reconnues comme renvoyant à l'espace, comme *sur*. Franckel et Paillard reconnaissent la validité des remarques de Vandeloise en ce qui concerne les emplois spatiaux de cette préposition, mais même dans ce domaine, lorsque N est un nom de ville, la construction avec *sur* est en concurrence avec la préposition *à* : *il pleut sur Brest, il pleut à Brest*, avec une nuance sémantique : avec *à*, on a une simple localisation du sujet ou de l'évènement par la ville alors qu'avec *sur*, la relation est plus difficile à définir, variant en fonction du verbe et ne se réduisant pas à une simple localisation du sujet ou de l'évènement. De même faudrait-il expliquer pourquoi dans une autre valeur de *sur* catégorisée comme spatiale, l'emploi de *sur* est associé à l'idée de l'agression : *marcher sur Rome*.

Mais la position principale que nous partageons avec les auteurs est de savoir « comment distinguer pour une valeur donnée ce qui est du ressort de la préposition elle-même et ce qui tient à d'autres éléments de la relation, qu'il s'agisse du verbe ou du N qu'elle introduit » (Franckel & Paillard, *op. cit.* 73).

J.-J. Franckel et D. Paillard considèrent le cas des verbes qui se construisent avec *sur* tels que : *avoir de l'influence sur quelqu'un* et *exercer de la pression sur quelqu'un* : « ces emplois dits fonctionnels de *sur* ne peuvent être décrits comme des extensions des valeurs spatiales de *sur* » (*op. cit.* : 79) dans la mesure où *quelqu'un* dans les exemples cités ci-dessus ne dénote pas une valeur spatiale mais se présente *a priori* comme un argument du verbe. La démarche préconisée, afin de repérer le rôle de la préposition « Prép » relativement à son cotexte antérieur « X » et son cotexte postérieur « Y », est la suivante :

1. En ce qui concerne la sémantique de *sur*

- il faut définir la zone de rattachement de X sur le domaine associé à Y
- il faut aussi spécifier la nature quantitative ou qualitative de X déterminé par Y.

2. Pour ce qui est de X et Y

- il faut déterminer si les termes correspondant à X et Y ont un statut dans une relation en dehors de l'emploi de *sur*.
- il faut voir, au cas où X et Y sont lexicalisés, si la relation X et Y dépend ou non de la préposition (comparer *un livre sur la table* et *un livre sur Freud*).

En ce qui concerne le « zonage », il s'agit de rendre compte du fait que « chacune de ces prépositions structure et « divise » à sa façon le domaine sur lequel elle configure une zone particulière ». Les prépositions de division associent à Y un domaine qu'elles divisent et configurent. X est mis en relation non pas avec Y mais avec la zone que chaque préposition distingue. Les déterminations que reçoit X à travers cette mise en relation sont fondées sur l'altérité qui caractérise ces zones pour chaque configuration. L'identité de la préposition se donne comme une configuration spécifique de zonage d'un domaine qu'elle

associe à Y, sachant que « chaque valeur est le produit d'une interaction de cette préposition avec les termes qu'elle met en relation » (Franckel & Paillard, *op. cit.* 21).

La forme schématique a donc pour fonction, selon les mêmes auteurs de proposer une « caractérisation de l'identité de l'unité permettant d'engager un travail raisonné de désintrication entre le rôle propre de cette unité et celui des termes qu'elle met en relation (s'agissant d'une préposition), dans l'organisation des variations observables. On découvre que l'interaction de la préposition avec son co-texte relève, pour une partie de ces variations, de principes réguliers » (*op.cit* : 13)

Dans la construction « SV Prép SN », la variation repose sur les différents modes d'intrication entre le verbe et le syntagme prépositionnel: il s'agit d'articuler dans cette construction la forme schématique de la préposition d'un côté, et celle du verbe de l'autre, mais en dépassant les distinctions classiques entre les compléments prépositionnels « circonstants » et les autres (compléments d'objet, attributs...) du fait que les critères de distinction n'en sont pas homogènes²⁰. Certains relèvent d'une co-prédication comme dans l'exemple *Les pêcheurs ont tiré la barque sur la plage (pour la mettre au sec)*, où le syntagme prépositionnel se comporte comme une expansion : il reprend le complément direct du verbe pour en faire l'objet d'une co-prédication effectuée par la préposition. Mais en fait *Tirer la barque sur la plage* peut faire l'objet d'une double interprétation : ou bien la barque est extraite de l'eau pour être menée au sec (selon l'interprétation précédente), ou bien la barque est déplacée, sur la plage, d'un endroit à un autre (il n'y a pas de passage du mouillé au sec), et il est difficile d'établir, pour séparer les deux interprétations, des critères opératoires entre le complément prépositionnel argumental (le sens est que « la barque n'est pas sur la plage et y arrive » : *sur la plage* n'est pas supprimable) et l'ajout prépositionnel circonstant (le sens est que « la barque est déplacée, cela se passant sur la plage : la spécification spatiale n'est pas obligatoire, sa suppression ne change pas l'interprétation).

La « FS » met en jeu des paramètres sémantiques abstraits, en ce sens qu'ils se situent en deçà d'une assignation lexicale et sont susceptibles de faire l'objet de multiples spécifications »²¹. La première difficulté pour nous, qui justifie que la présente recherche ne se situe pas dans ce cadre théorique, se trouve précisément dans cette démarche d'abstraction, qui suppose la capacité, de la part du chercheur, de prendre une distance considérable par rapport aux données qu'il a eu à observer, manipuler, organiser, interpréter²².

²⁰Ce que nous avons aperçu plus haut à propos de notre objectif pour la recherche d'ordre syntaxique, laquelle fait l'objet de notre Partie I.

²¹ J.-J. Franckel et D. Paillard, *op.cit.* p. 26

²² Sans être entièrement d'accord avec ce jugement de G. Kleiber, nous en comprenons la motivation

Ces unités mises en jeu par la FS ne sont pas stables au niveau de la structuration syntaxique puisque l'unité lexicale instanciant l'un des paramètres de la FS peut avoir des fonctions syntaxiques qui varient selon le cas : les paramètres de la FS ne dépendent pas des arguments et de la structure syntaxique du verbe, en ce sens qu'un même argument peut avoir des statuts différents par rapport à la FS. Mais, si l'on suit le principe qui nous paraît consubstantiel à la théorie saussurienne, qui avance que le système de la langue fonctionne selon un équilibre entre les unités de façon telle que chacune possède une identité qui la distingue de toutes les autres, il paraît difficile d'adopter une démarche (qui semble *a priori* contradictoire avec notre choix initial) admettant au contraire une indépendance du niveau formel (syntaxique) et du niveau sémantique (tel que défini par la FS). En somme, l'analyse en termes de forme schématique est une tentative de dépasser la distinction traditionnelle établie entre les positions syntaxiques et les rôles sémantiques, en particulier entre les ajouts (circonstants) et les compléments (acteurs fondamentaux de l'identité du verbe), mais la solution consistant à dissocier la fonction syntaxique et la fonction sémantique contredit à nos yeux la logique de la théorie saussurienne dont nous nous réclamons. C'est pourquoi nous n'adopterons pas la théorie de la « TOPE ».

Il n'en reste pas moins que nous nous accordons sur plusieurs principes fondamentaux de la théorie des opérations énonciatives, en particulier celui qui énonce que le sens n'est pas préétabli mais construit à partir des formes linguistiques elles-mêmes, et à partir de l'interaction des éléments qui se trouvent dans l'environnement de la préposition. Cela implique méthodologiquement que l'observation consiste à prendre en considération le co-texte et donc, dans le cas qui nous concerne, la distribution d'un élément.

4.2. L'hypothèse de M. Prandi

Notre hypothèse préalable selon laquelle la préposition, tête du complément verbal, est à la fois tributaire du verbe qu'elle complète, avec lequel elle doit être en affinité sémantique, et le SN qui la suit, avec lequel en retour elle agit sur l'interprétation du verbe, s'appuie sur cette observation de Michele Prandi, qui parle à ce propos de « mouvement oscillatoire » : « Ce mouvement oscillatoire de la préposition entre la sphère du verbe et la sphère du nom peut aller jusqu'à produire une véritable ambiguïté fonctionnelle : l'accessibilité d'une même expression prépositionnelle à deux lectures concurrentes : sa lecture comme complément ou comme circonstanciel »²³. Nous trouvons ainsi, le problème de la limite entre les deux types de constituants prépositionnels (le complément, argumental, et le circonstant, ajout accessoire). En effet, la question de savoir si le GP est

²³ M. Prandi (1987) *La sémantique du contresens*, Paris, les Editions de Minuit. p. 60.

argumental ou circonstanciel relève aussi de sa distribution en ce sens que celle-ci impose une corrélation entre le sens et la forme.

L'hypothèse de M. Prandi est que « même si le verbe n'impose pas la spécification syntaxique de tous ses compléments, il en contrôle, s'ils sont spécifiés, la forme, c'est-à-dire la préposition introductrice » (Prandi, *op. cit.* : 57) ». Autrement dit, le choix de la préposition est déterminé par le verbe, que le GP soit complément ou ajout. En effet, les circonstants d'ordre temporel, par exemple, dépendent en partie de l'aspect du verbe. Ainsi, *travailler* étant « imperfectif », s'accommode d'une précision introduite par *pendant* mais non par *en*²⁴ :

*Il a travaillé pendant deux heures / * Il a travaillé en deux heures.*

Pour rendre compte de la relation privilégiée entre le verbe et la préposition tête du GP, Prandi recourt à la notion de « contrôle », qui provient de la grammaire générative, où elle est employée habituellement dans l'analyse syntaxique pour décrire notamment le sujet zéro de l'infinitif :

« on peut décrire le contrôle comme une relation de coréférence entre deux actants, qui permet d'utiliser l'infinitif au niveau syntagmatique sans 1^{er} actant de celui-ci, son interprétation étant assurée grâce au contrôle, ce dernier faisant partie de la structure prédicative et des contraintes syntaxiques associées au verbe »²⁵.

Dans l'énoncé *Claire sait le jouer*, le sujet pronominal sous-entendu de *jouer* exige un antécédent pour être interprété. C'est ici le sujet du verbe principal (*Claire*) qui constitue cet antécédent, et qui contrôle le sujet zéro de l'infinitif *jouer*.

« La notion de contrôle est également employée dans la perspective macrosyntaxique pour désigner la co-référence entre deux signes linguistiques placés dans deux clauses différentes, dans le cadre notamment d'une relation anaphorique. Ainsi, dans *Caroline ne joue pas en mesure, elle retarde la répétition*, le nom *Caroline* introduit dans l'énoncé un référent contrôlé par le pronom *elle*, c'est-à-dire qu'il en est référentiellement dépendant »²⁶. C'est selon le même processus que le sens et le choix de la préposition sont, pour cet auteur, sous la contrainte du verbe, c'est-à-dire que, de même que l'infinitif et le pronom (*il, elle...*) contiennent, dans leur définition syntactico-sémantique, un trait de dépendance relativement à un co-texte (le sujet de l'infinitif s'interprète comme le même que celui du verbe conjugué / le référent du pronom s'interprète comme le même que celui d'un nom antécédent), de même l'occurrence de telle préposition comme tête d'un

²⁴ Notons cependant que cela ne concerne pas seulement les GP, puisque, comme précédemment signalé, on peut dire *Il lit le soir* ou *Il a travaillé deux heures* – où *le soir* et *deux heures* sont des GN.

²⁵ Muller, C. (2002) *Les Bases de la syntaxe*, Presses Universitaires de Bordeaux, repris dans Neveu, F. (2004) *Dictionnaire des sciences du langage*, Armand Colin, Paris, p. 82.

²⁶ Neveu, F. (2004) *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin, p. 82.

complément verbal implique le verbe : c'est le verbe qui détermine son choix et qui permet d'interpréter son sens. Autrement dit, un parallélisme est établi entre la situation classique du « contrôle » et celle de l'association du verbe aux prépositions introduisant ses compléments : ainsi, l'interprétation du sujet de l'infinitif dépend du verbe introducteur, c'est-à-dire que, dans *Caroline sait le jouer*, l'interprétation est que le sujet de *sait* est aussi celui de *jouer*; alors que dans *Caroline l'entend jouer*, l'interprétation est que le sujet de *entend* n'est pas celui de *jouer*. Par conséquent, c'est le verbe introducteur (*savoir* ou *entendre*) qui conditionne l'interprétation du sujet de l'infinitif. On peut établir un parallélisme avec le complément prépositionnel en ceci que, dans ce cas aussi, c'est le verbe qui conditionne (1) le type de complément (GN ou GP par exemple : *imaginer quelque chose* mais *penser à quelque chose*), et (2) la préposition introduisant ce(s) complément(s) indirect(s) : *aller à* mais *provenir de*, et non * *aller de* ni * *provenir à*).

Prandi emprunte à H. Anderson²⁷ son épreuve de substitution, qui consiste à remplacer un verbe par un autre, dans son environnement catégoriel : « les compléments et le lexème verbal entretiennent une relation d'interaction étroite, de sorte que le remplacement de l'un peut comporter le remplacement de l'autre »²⁸. L'exemple est le suivant : remplacer le verbe *attendre*, dans l'exemple *attendre un ami*, par le verbe *renoncer*, aboutit à un résultat agrammatical : **renoncer un ami*. On doit donc opérer des changements prépositionnels pour adapter l'entourage, ce qui donne lieu à : *renoncer à un ami*. Lorsque le remplacement du verbe aboutit à un résultat grammatical, cela veut dire que le second verbe est compatible avec la configuration du départ : ainsi *se promener à Genève* peut être remplacé par *aller à Genève* – le verbe de substitution s'adapte parfaitement à l'entourage du premier.

Cependant, le circonstanciel du premier exemple devient ici un complément obligatoire dans le deuxième. Dans d'autres cas, le circonstanciel peut conserver son statut fonctionnel comme dans : *J'ai voyagé toute la nuit* et *J'ai lu toute la nuit*, ou de même le complément reste tel parce qu'il satisfait la valence du verbe de substitution (*donner un livre à Pierre* et *emprunter un livre à Pierre*). Le test n'apparaît donc pas entièrement fiable, puisque la commutation peut masquer un statut différent du GP d'une phrase à une autre : à sens comparables *a priori*, les verbes en réalité ont des constructions différentes. Pareillement, on pourrait intuitivement considérer que *voyager* suppose une destination, et pourtant on ne dira pas **Il voyage à Paris* comme on dit *Il va à Paris* (la destination est présentée comme atteinte) ni **Il voyage pour Paris* comme *Il part pour Paris* (l'atteinte de la destination n'est pas garantie)²⁹. La langue impose donc des schémas qui ne

²⁷ H. Anderson (1973), cité par M. Prandi, *op.cit.*, p.58. Notons que l'opération de substitution (ou commutation) est largement plus ancienne que cette référence – étant utilisée par les phonologues structuralistes par exemple.

²⁸ H. Anderson (1973), cité par M. Prandi, *op.cit.*, p. 58.

C'est ainsi que P. Cadiot oppose les prépositions *à* et *pour* dans sa thèse (1987, publiée en 1991).

correspondent pas nécessairement à la vision que l'on a du monde (laquelle guide l'intuition). La conclusion est que l'on doit, en tant que linguiste soucieux de rendre compte du fonctionnement de la langue, observer ce que la langue permet : le verbe *aller* commande la préposition *à*, ce qui n'est pas le cas de *voyager*; bien que, référentiellement, les deux actions puissent intuitivement paraître équivalentes. Et si *se promener* se construit avec *à*, ce n'est pas dans les mêmes conditions que *aller* puisque ce dernier nécessite un complément alors que *se promener* est alors simplement modifié par un ajout.

Afin de résoudre le problème rencontré, Prandi pose qu'il est possible que le lien fonctionnel d'une préposition avec un seul et même verbe soit instable. Il y a donc deux cas de figure :

- a. Dans le cas où la préposition introduit un complément (obligatoire), le lien entre le verbe et la préposition est stable : la présence de la préposition concernée signale automatiquement l'apparition d'un complément du verbe et l'expression qu'elle introduit ne peut être qu'un complément comme dans *Ils renoncent au monde, aux sensualités, aux plaisirs, etc.* : *renoncer* ne se construit qu'avec *à*, « la relation sélectionnelle entre le verbe et l'expression prépositionnelle est sous-tendue par un moule formel rigide » (Prandi, *op. cit.* : 59).
- b. Dans le cas où la préposition introduit un constituant facultatif³⁰, « l'attribution au verbe d'une expression prépositionnelle facultative est contrôlée par le jeu de solidarité entre le contenu des termes en présence : verbe, préposition, nom ». Autrement dit, il y a là nécessité d'une analyse de l'identité sémantique des constituants mis en relation, afin de déterminer le statut exact du GP par rapport au verbe. Par exemple, dans l'environnement de *baigner*, une expression de la forme *dans SN* peut fonctionner tant comme complément du verbe que comme circonstanciel – c'est le choix lexical du N qui fait la différence. Si nous considérons la phrase *Un cygne baigne ses ailes dans une flaque*, la préposition *dans*, caractéristique de l'entourage du verbe *baigner*, est attirée dans la sphère du verbe dont elle introduit un complément facultatif, du fait que *baigner* implique un « liquide », de même que *flaque*. Si l'on remplace l'expression nominale complément par une autre de contenu différent : *Le cygne baignait ses ailes dans la rue*, la préposition *dans* échappe au contrôle verbal faute de solidarité entre le verbe *baigner* et le nom *rue* (dont le sémantisme n'inclut pas le trait « eau »). La préposition est alors attirée dans la sphère de l'expression nominale et introduit un circonstanciel. Ce dégagement

³⁰ Dans les termes de Belinda Lavieu (*op. cit.*), qui nous paraissent plus rigoureux, il ne s'agit pas de « complément » mais d'« ajout ».

de la préposition³¹ laisse une place libre qui peut être occupée par une expression prépositionnelle contrôlée par le verbe : *Dans la rue, le cygne baignait ses ailes dans une flaque*. *Dans la rue* impose une lecture circonstancielle puisque l'expression nominale se réfère à un lieu qui n'est pas caractérisé par la présence d'une substance liquide. En revanche, l'interprétation comme complément est naturelle si le N réfère à un liquide.

Dans la phrase de Baudelaire : « *le cygne baignait nerveusement ses ailes dans la poudre* », le nom *poudre* ne désigne ni un lieu ni une substance liquide où l'on pourrait se baigner. Cependant, cette expression peut être considérée comme un complément du verbe si l'on se place dans la visée de Baudelaire³², d'où la conclusion que « la simple présence d'une expression prépositionnelle dans l'environnement linéaire d'un verbe ne nous dit rien sur le lien avec le verbe avant que le contenu du nom complément ne soit pris en considération » (Prandi, *op.cit.* : 61).

En résumé, le verbe sélectionne une préposition, laquelle sélectionne un complément, lequel introduit un lien avec le sens du verbe, lien dont dépend le statut syntactico-sémantique du GP (complément (*se baigner dans une flaque*) ou ajout (*se baigner dans la rue*)) : « la présence ou l'absence d'un potentiel sémantique autonome de la préposition fonctionnerait dans ce cas comme un révélateur de son statut fonctionnel » (*ibidem*).

M. Prandi considère que, dans la plupart des cas, les prépositions, contrôlées par le verbe ou soumises au verbe, se présentent comme sémantiquement aplaties. Leur rôle consiste « à transmettre au nom complément une relation fonctionnelle découlant du verbe et prévisible à partir de son contenu » (Prandi, *op. cit.* : 61-62). Autrement dit, à partir du moment où une unité est hautement programmée, elle perd presque totalement son autonomie sémantique (ce que l'on observe par exemple pour les expressions figées). Cela est illustré par les exemples suivants présentés par l'auteur : *viser à SN*, *buter sur SN*, *renoncer à SN*, *se passer de SN*, selon qui « La présence de telles prépositions n'est nullement justifiée par le contenu spécifique qu'elles véhiculeraient ; aucune trace ne

³¹ C'est-à-dire (selon notre interprétation) le fait que la préposition n'introduise pas un GN relayant sémantiquement l'idée verbale (*baigner* → liquide / *flaque* → liquide vs *se baigner* → liquide / *rue* ≠ liquide).

³² L'image du cygne baignant ses ailes dans la poudre s'interprète en rapport avec la mélancolie du poète face aux travaux de rénovation de Paris, les matériaux issus des destructions ou nécessaires aux constructions remplaçant, en certains endroits, la présence de la nature (arbres, rivière, étangs, etc.). De fait, même si, *a priori*, il n'existe pas une adéquation sémantique entre le verbe *baigner* et le lexème *poudre*, l'interprétation du sens voulu par le poète devient valide à partir des éléments du co-texte.

demeure, par exemple, des orientations directionnelles opposées de *à* et *de*. Un arbitraire absolu semble avoir fixé leur emploi »³³.

Visiblement, parler d'une préposition sémantiquement aplatie est à l'encontre de notre hypothèse de départ qui, dans le cadre saussurien, repose sur le principe qu'il n'y a pas de préposition vide même lorsqu'elle occupe un rôle fonctionnel.

Prandi considère ensuite le cas de la préposition dégagée du contrôle du verbe qui, selon son raisonnement, se construit d'une manière autonome avec son expression nominale complément : celle-ci est dotée d'un potentiel sémantique propre. « Dégagée du verbe, elle se tourne vers le nom complément pour définir avec lui le profil sémantique de l'expression prépositionnelle » (Prandi, *op. cit.*: 65). Elle garde donc une aptitude à introduire dans la prédication un rôle (mais périphérique, autonome) : instruments, manière, circonstances différentes. Pour illustrer cette idée, l'auteur donne l'exemple de la préposition *avec* dont chaque expression nominale « choisit parmi les lectures admises par la préposition celle qui convient le mieux à son contenu matériel » (Prandi, *op. cit.* : 67). Ainsi *avec son luth* suggère une lecture instrumentale, et *avec Pierre* suggère une lecture comitative.

Cependant, l'auteur reconnaît, en comparant les exemples *elle discute avec Pierre* et *elle voyage avec Pierre*, que son analyse sémantique ne rencontre pas nécessairement l'analyse syntaxique, puisque dans le premier exemple, la préposition *avec* est contrôlée par *discuter*, dont elle introduit le second actant, alors que dans le deuxième exemple *avec* échappe au contrôle de *voyager*. Sémantiquement, en effet, le verbe *discuter* implique la participation de deux personnes au moins (un sujet ne « discute » pas tout seul : le verbe implique soit un sujet pluriel, soit un sujet singulier en lien avec un GP en *avec*, comme d'autres verbes tels *se marier*, *divorcer*, etc. : *Ils discutent* / *Il discute avec elle* ; *Ils se marient* / *Il se marie avec elle* ; *Ils divorcent* / *Il divorce d'avec elle*), mais les tests formels (suppression, déplacement, pronominalisation) aboutissent à la conclusion que *avec Pierre* dans *Elle discute avec Pierre* est un ajout (de GV) plutôt qu'un complément du verbe (*Elle discute* est un énoncé grammatical où le sens du verbe ne change pas fondamentalement par rapport à *Elle discute avec Pierre*). Il en va de même de *avec elle* dans *Il se marie (avec elle)*, *Il divorce (d'avec elle)*. Au contraire, dans l'exemple *Elle voyage avec Pierre*, la préposition échappe au contrôle de *voyager* (*voyager* ne présuppose pas une pluralité de sujets ni le nécessaire accompagnement d'un sujet singulier comme c'était le cas *supra*) : dégagée du verbe, elle n'interagit qu'avec son complément, n'étant pas programmée par le sens du verbe, et par conséquent le GP est (dans nos termes) un ajout et non un complément, un argument.

³³ M. Prandi, *op.cit.* p.62. Il semble cependant possible de voir une notion de « destination » dans *viser*, compatible avec l'identité de *à*, et de même avec *renoncer* (à interpréter en quelque sorte comme l'inverse (« on ne veut pas ») de *viser* « on veut »). L'arbitraire ne paraît donc pas si « absolu » que cela.

Pareillement, dans *Elle exécute une sonate avec son luth*, la préposition est affranchie du contrôle verbal, donc, elle est attirée dans la sphère du nom complément, d'où une lecture instrumentale de l'expression prépositionnelle, considérée comme un ajout. Cependant, on peut considérer que, pour « exécuter un morceau de musique », il faut être musicien et jouer d'un instrument – auquel cas la préposition *avec* serait ici tout autant programmée par le sémantisme du verbe que dans le cas de *discuter avec*, pour indiquer le moyen d'exécution de la sonate lorsque son régime réfère à un instrument de musique.

Dans *Elle voyage toujours avec son luth*, le nom *luth* renvoie toujours à un instrument de musique, et n'a donc pas de place dans ce que le sens de *voyager* programme : le verbe ne contrôle pas *avec*, car *le luth* n'est pas perçu comme un moyen de déplacement (la lecture instrumentale de l'expression prépositionnelle est exclue par le verbe) – ce qui ne serait pas le cas de *avec le train*, par exemple. Dans *Elle sait dialoguer avec son luth*, *avec* demeure, malgré son statut facultatif, assez solidement contrôlé par le verbe pour introduire son second actant. Figée dans le contrôle que le verbe lui assigne (*dialoguer avec quelqu'un*), la préposition se refuse à adapter sa lecture aux exigences de son complément (le luth se définit comme un instrument de musique et non comme un interlocuteur). L'expression nominale *luth* est obligée d'accepter un rôle qui fait violence à son désignatum, mais que le verbe, par le biais de la préposition, parvient tout de même à lui imposer.

Ces exemples paraissent montrer que l'hypothèse générale de M. Prandi n'est pas entièrement valide : d'un côté, les prépositions contrôlées par le verbe ne semblent pas toutes dénuées de sens. D'un autre côté, un certain nombre de celles que l'auteur considère échapper au contrôle du verbe apparaissent au contraire faire écho à ce que présuppose le sens du verbe. Ainsi, pour *exécuter une sonate avec son luth* l'auteur propose une lecture instrumentale de *luth* en considérant qu'il échappe au contrôle du verbe, alors que selon nous, l'exécution d'un morceau de musique présupposant l'utilisation d'un instrument, la préposition *avec* ne peut pas, en l'occurrence, échapper au contrôle du verbe. Ce parcours nous confirme dans l'idée de l'ambiguïté fonctionnelle entre l'ajout (circonstanciel) et le complément, et la difficulté d'établir des critères de discrimination. Dans la même logique, l'exemple de l'emploi de *baigner* par Baudelaire montre que la vérification de l'hypothèse avancée par Prandi reste de l'ordre de la subjectivité et du co-texte.

D'autres exemples confirment ces doutes : *lire dans les pensées de quelqu'un* et *lire dans le journal* peuvent en effet donner lieu à des interprétations différentes. Si le GP est sous le contrôle du verbe lorsqu'il existe une affinité sémantique entre les deux constituants, *dans le journal* est contrôlé par *lire*, puisque d'un côté, *lire* a parmi ses objets naturels le journal (qui est un écrit) ; de l'autre, le journal est fait pour être lu. Cependant,

le GP *dans le journal* pourrait aussi être analysé comme un circonstanciel si l'on considère que le support est secondaire : l'important est ce que l'on lit, et non où on le lit. De plus, doit-on considérer *dans* comme contrôlé par *lire*, alors que l'on peut dire aussi *lire sur le journal* ? Inversement, il n'y a, *a priori*, aucune compatibilité sémantique visible entre le verbe *lire* et le nom *pensées* et pourtant *dans les pensées* est à analyser comme un complément du verbe dans la mesure où il ne s'agit pas d'une localisation du procès de *lire* mais d'un terme faisant partie du procès : littéralement, les pensées sont « l'objet » de la « lecture », et cette dernière n'est pas alors la reconnaissance et la compréhension de suites graphiques (comme dans *lire dans le journal*) : sans le GP, le verbe ne désigne plus la même activité), et ce d'autant que l'ensemble formé par le verbe et l'expression prépositionnelle peut être remplacé par le seul verbe *deviner*. Dans cet exemple la préposition *dans* est contrôlée par le verbe *lire* (puisque *lire* suppose nécessairement un « support » contenant le texte donné à lire : un livre, un journal...) mais elle reste sémantiquement liée au nom *pensées*. Pourtant, peut-on pour autant considérer *dans* comme sémantiquement « aplatie », comme un pur outil fonctionnel ?

Synthèse

Notre sujet vise à réfléchir sur le sens de la préposition figurant dans une position intermédiaire entre le verbe qu'elle accompagne et le complément prépositionnel qu'elle introduit. Sont donc prises en compte les recherches linguistiques qui s'intéressent au caractère fonctionnel de la préposition sans pour autant bannir son aspect sémantique. Un de nos objectifs est de saisir le sens de la préposition employée dans son contexte, en ce qui nous concerne, dans une construction transitive indirecte du verbe, ce qui conduit à nous demander, dans la même perspective que M. Prandi, si la préposition est soumise au contrôle verbal et introduit un complément du verbe ou si elle échappe à ce contrôle pour faire partie de la périphérie du GV ou de la phrase et introduire un ajout circonstanciel.

L'examen de la préposition sélectionnée par le verbe fait constater une variation d'emplois et de sens, qui concerne :

- D'un côté, l'alternance des prépositions employées avec le « *même* » verbe et la variation sémantique qui s'en suit comme dans *tenir à ses amis* et *tenir de sa mère*, où le verbe acquiert un autre sens avec le changement de la préposition. Ce « *même* » verbe connaît divers emplois selon les différentes prépositions, d'où les questions : qu'est-ce qui affecte l'acception du verbe ? S'agit-il de la préposition ou de l'élément qui vient après ? En d'autres termes, existe-t-il un effet rétroactif de la préposition ou du complément prépositionnel sur le sens du verbe ?

- D'un autre côté, une même préposition est employée avec des verbes différents comme dans le cas de venir à ..., veiller à... et correspondre à...ce qui conduit à réfléchir sur la polysémie éventuelle de la préposition : dans ces co-textes véhiculant, en première approximation, des idées différentes, peut-on attribuer à la préposition un même rôle sémantique, ou est-on obligé de lui reconnaître différentes significations ? Ou encore, doit-on considérer qu'elle n'est qu'un pur outil fonctionnel sans identité sémantique propre ?

- Dans un autre cas de figure, le « même » verbe employé avec la « même » préposition peut aboutir à une variation sémantique telle qu'observée dans *tirer sur le lapin* et *tirer sur les rideaux*. Le problème de la transparence et de l'opacité apparaît ici dans la mesure où l'on reconnaît une extension de sens de l'emploi du verbe.

Nous déduisons de tout ce qui précède que, si, comme tout signe dans le système linguistique, la préposition est une forme dotée d'un signifié (plus ou moins perceptible à l'intuition), son sens (en discours) est constitué à partir de son environnement, c'est-à-dire à partir des combinaisons dans le discours lui-même. Par conséquent, notre réflexion portera non seulement sur la relation de la préposition avec le verbe d'accompagnement, mais aussi, avec tous les éléments environnants. La question de savoir si la préposition introduit un complément argumental ou facultatif serait, compte tenu de la difficulté d'établir des critères syntaxiques, reléguée à un second plan. La méthode de Prandi, qui s'appuie sur la notion de « contrôle », n'a pas permis de résoudre définitivement le problème puisque l'hypothèse selon laquelle une préposition contrôlée par le verbe introduit un complément argumental, alors qu'une préposition adhérent au GP introduit un complément circonstanciel, n'est pas toujours valide.

Notre objectif serait donc de définir (1) l'identité fondamentale du verbe à travers sa distribution, son aspect, sa sous-catégorisation, son rapport sémantique avec la préposition d'un côté et le GP de l'autre, (2) l'identité fondamentale de la préposition à partir de son sens d'origine (en passant par le processus de grammaticalisation ou non), les motifs de son affinité avec le verbe qu'elle accompagne, ce qu'elle apporte de commun à tous les verbes avec lesquels elle se construit et (3) de montrer, au final, que la préposition ne construit sa valeur sémantique qu'à partir du co-texte et que c'est cette même valeur sémantique qui va lui attribuer un rôle fonctionnel.

Nous avons choisi de restreindre notre champs d'investigation aux verbes construits avec la préposition *à* – que nous élargirons ponctuellement à l'alternance avec la préposition *de*.

PREMIERE PARTIE
La recherche dans son aspect formel
(syntaxique)

Introduction

L'approche de la préposition *à* introduisant un groupe prépositionnel (désormais GP) dans le cadre de la complémentation verbale impose de séparer le complément de verbe des autres types de GP, certes présents depuis longtemps dans la grammaire dite « traditionnelle », et dans les manuels scolaires sans grand changement depuis plus d'un siècle, mais dont les dénominations peuvent apparaître contestables et les critères de définition insuffisamment distinctifs : entre le complément d'objet (direct ou indirect, c'est ce dernier qui nous intéresse en l'occurrence) et le complément circonstanciel, définis d'un côté de manière sémantique et de l'autre de manière formelle, la séparation est insatisfaisante dans la mesure où l'application des critères aboutit très souvent à une contradiction dans son résultat.

Ainsi n'apparaît-il pas légitime dans *je vais à Paris* de qualifier de « complément circonstanciel » le GP *à Paris*, sur le critère qu'il indique un lieu et répond à la question *où ?* alors qu'il n'est ni déplaçable ni supprimable puisque le verbe ne peut pas s'employer sans lui (autrement dit, il n'est pas de pure « circonstance » mais au contraire définit un emploi du verbe). Ce simple exemple, parmi tant d'autres, montre qu'il est nécessaire de réviser ces appellations et de justifier chaque cas de figure par des critères spécifiques et suffisamment généraux.

La pertinence de notre défiance à l'égard des définitions et critères classiques est vérifiée par l'état des lieux des théories traditionnelles et du bilan critique qui en a été fait. L'inventaire des tests classiques et de leurs résultats permet de proposer une distinction plus adéquate des différents types de compléments : notre hypothèse est que l'on peut rendre compte de la relation du verbe avec le syntagme prépositionnel qu'il régit au moyen d'un classement scalaire.

Chapitre I : Etat des lieux des théories classiques et mise au point d'une stratégie de recherche

I.1. Des frontières floues

Les dénominations, définitions et critères que nous considérons « classiques » sont ceux que la grammaire utilisait avant les travaux structuralistes (et que les manuels scolaires contemporains reproduisent encore largement), les quels influencent le contenu des ouvrages à partir des années soixante avec, par exemple, la *Grammaire du français classique et moderne* de R.-L. Wagner et J. Pinchon (parue en 1962) ou la *Grammaire Larousse du français contemporain* de J.-C. Chevalier *et alii* (première édition en 1964). Un second renouvellement a suivi la découverte de « la linguistique de propriétés » telle que la pratiquait la grammaire générative ; il se concrétise par des grammaires publiées dans les années quatre-vingts (telle *La Grammaire d'aujourd'hui*, de M. Arrivé, F. Gadet et M. Galmiche en 1986) et quatre-vingt-dix (comme *La Grammaire de la phrase française* de P. Le Goffic en 1993, la *Grammaire méthodique du français* de M. Riegel *et alii* en 1994 (pour la première édition) et *Le Bon Usage* de M. Grevisse revu et corrigé par A. Goosse d'abord dans l'édition de 1986 et de plus en plus remanié et actualisé dans toutes celles qui ont suivi³⁴. A la toute fin de la décennie paraît la très originale *Grammaire critique du français*, de M. Wilmet (1997), qui a également fait l'objet de nombreuses rééditions et de profonds remaniements.

I.1.1. La grammaire classique

Elle procède par définitions sémantiques appuyées sur la terminologie employée : le complément d'objet désigne l'objet de l'action exprimée par le verbe, le complément circonstanciel en précise les circonstances.

Le complément d'objet est dit « direct » ou « indirect » selon qu'il n'est pas introduit ou qu'il est introduit par une préposition – la distinction n'est pas faite pour le complément circonstanciel, qui néanmoins peut ou non être prépositionnel (par exemple *chaque matin* dans *Il achète le journal chaque matin*)

³⁴La *Grammaire du sens et de l'expression*, de P. Charaudeau (1992) présente l'originalité de procéder par notions et non selon le plan classique présentant les catégories, les fonctions, les types de phrase, etc.

Le critère formel de la question est fourni pour « reconnaître » la fonction (ce qui peut être interprété comme la conscience que la définition sémantique à elle seule ne permet pas de découvrir à coup sûr la fonction) : *qui est-ce que* ou *qu'est-ce que* dans le cas du complément d'objet direct, préposition + *qui (est-ce que)* ou *quoi* dans le cas du complément d'objet indirect

Dans le cas des compléments d'objet, la variation du pronom dépend du caractère humain (*qui*) ou non humain (*que, quoi*) du complément. Les questions sont beaucoup plus variées dans le cas du complément circonstanciel, s'efforçant (sans y parvenir) d'épuiser la totalité des « circonstances » exprimables (*où ?, quand ?, pour où ?, de quand ?, combien ?, à combien ?, comment ?, pourquoi ?, etc.*) – ainsi, aucune question ne permet d'appeler la réponse *par mois* dans *Elle gagne deux mille euros par mois* (Leeman 1986).

Par conséquent, si le critère de la question n'est pas général, il n'est pas non plus spécifique : dans *Comment est ta mère ? - Plutôt sévère*, la question *comment ?* n'appelle pas un complément circonstanciel mais un attribut. De même, le pronom *quoi* dans *Ton père est quoi ? - Ouvrier*, ne correspond pas à un complément d'objet mais à un attribut du sujet (Leeman, *op. cit.*).

I.1.2. L'apport du structuralisme

La linguistique structuraliste apporte non seulement une théorie explicite (la langue est conçue en tant que système) mais aussi une méthode d'identification et de classement des unités : ces dernières s'opposent les unes aux autres (la langue étant conçue comme un système), il s'agit donc de les caractériser sur le plan paradigmatique (quelles sont les unités commutables et non commutables) et sur le plan syntagmatique (quelles sont les propriétés en matière de place et de déplacement, et de suppression), point de vue que complètent le distributionnalisme américain avec la comparaison des distributions, ou environnements, et le générativisme avec la pratique de transformations servant de tests pour l'analyse.

Les linguistes vont alors évidemment localiser les insuffisances de la grammaire classique, qui tiennent à ce que les propriétés des éléments rangés sous une même dénomination ne sont en fait pas homogènes.

Ainsi la grammaire de Wagner & Pinchon (1962) introduit la distinction entre « complément essentiel » et « complément non essentiel » ou « inessentiel ». Le premier désigne le complément d'objet (direct ou indirect), reconnu en tant que complément de verbe et doté d'une valeur essentielle, le deuxième, en revanche renvoie au complément de

phrase à valeur inessentielle « et se caractérise par sa mobilité » (Wagner et Pinchon 1962 : 24). La *Grammaire Larousse du français contemporain* (1964) évoque aussi des critères syntaxiques et sémantiques pour caractériser le complément circonstanciel. Mais, contrairement à Wagner et Pinchon, elle fait figurer ce dernier dans la liste des « compléments de verbe », donc, parmi les fonctions essentielles dans la phrase. Il est reconnu par des critères syntaxiques, comme celui de l'impossibilité du retournement au passif, qui le différencie du complément d'objet direct ou du complément d'objet second³⁵ et la possibilité d'en accumuler de manière illimitée – le critère de mobilité est dénoncé : « certains compléments circonstanciels disposent d'une grande liberté de mouvement, d'autres non » (1964 :76). Le critère sémantique consiste en ce que « les compléments circonstanciels indiquent les circonstances dans lesquelles se déroule le procès exprimé par le verbe » (*op.cit.* :184) mais les auteurs marquent leur réserve vis-à-vis de cette définition en invoquant le fait que les critères sont insuffisants et sont toujours sujets à discussion.

I.1.3. Une question qui cependant reste irrésolue

Malgré les apports de la réflexion linguistique dans le milieu du XXe siècle, la difficulté de distinguer, dans les constructions transitives indirectes en français, entre un complément d'objet indirect et un complément circonstanciel est encore soulignée, trente ans après, par plusieurs auteurs. Ainsi, Le Goffic (*op. cit.*: 290) écrit : « Le problème des limites entre les compléments indirects essentiels et les compléments indirects accessoires (circonstanciels) se pose trop vite ». Il ajoute plus loin : « la frontière avec les compléments accessoires (circonstanciels) devient de plus en plus difficile à déterminer » (*op.cit.* :305). Riegel *et alii* (*op. cit.* : 223) font aussi allusion à la difficulté de la distinction : « L'identification du complément d'objet indirect est d'autant plus délicate que la plupart des compléments circonstanciels sont aussi introduits par une préposition ». De fait, si nous considérons les GP des exemples suivants :

Il arrive à midi (a priori complément circonstanciel de temps)

Il dort à la maison (a priori complément circonstanciel de lieu)

Elle accouche à terme (a priori complément circonstanciel de temps)

Elle accouche à l'hôpital (a priori complément circonstanciel de lieu)

L'application des tests classiques définissant un complément circonstanciel (suppression, mobilité, non-pronominalisation) n'est pas évidente : il est possible de juger

³⁵ Cette précision néanmoins laisse songeur puisque le complément d'objet second n'est pas concerné par le passage de l'actif (*On fit des prières aux dieux*) au passif (*Des prières furent faites aux dieux*).

que la suppression de *à midi* aboutit à un changement de sens dans la mesure où *il arrive* s'interprète comme « il arrive tout de suite » mais on peut également considérer que l'action d'« arriver » elle-même est la même dans les deux cas, que donc le GP est facultatif, mais ? *à midi, il arrive* ne nous semble pas très acceptable (on dirait plutôt *c'est à midi qu'il arrive*). Si, donc, on considère que le GP n'est ni facultatif ni déplaçable, on est en droit d'y voir un complément d'objet – sauf à donner la priorité au critère de la question (*quand ?* ne correspond pas à un complément d'objet). Or ce dernier ne peut être retenu, n'étant ni spécifique ni général, ainsi qu'on l'a vu, sans parler des cas où aucune interrogation n'est disponible.

De même, *Il dort à la maison* n'a pas le même sens que *il dort* : dans le premier cas, on peut comprendre « il vient à la maison pour dormir, la maison est le lieu où il passe la nuit », interprétation impossible pour *il dort*, qui ne peut signifier que « il est en train de dormir » (acception également plausible dans le premier cas). Le GP *à la maison* est pronominalisable : *La maison ? Il ne fait qu'y dormir*, ce qui conduit à la conclusion que l'on a affaire à un complément d'objet – à moins, là encore, de recourir à la question (*où ?* ne révèle pas un complément d'objet).

Parallèlement, *elle accouche à terme* et *elle accouche* n'ont pas la même signification : *elle accouche* suppose qu'elle est en train d'accoucher alors que *elle accouche à terme* peut, nous semble-t-il, avoir deux interprétations possibles : soit qu'elle n'est pas à son premier accouchement et que généralement elle accouche à terme, soit que d'habitude elle n'accouche pas à terme et que cette fois-ci, elle est arrivée à terme (l'enfant ne sera pas prématuré comme les fois précédentes). Cependant, que le GP soit considéré ou non comme supprimable, il n'est pas déplaçable – il apparaît donc bien solidaire du verbe. Dans *Elle accouche à l'hôpital* où le GP indique le lieu de l'accouchement, ce dernier n'est pas déplaçable et accepte la pronominalisation : *Elle y accouche, à l'hôpital* ; il mériterait donc d'être interprété comme un complément d'objet, à ceci près qu'il exprime le lieu, ce qui le met du côté des circonstanciels – quoique l'expression du lieu puisse aussi être le fait de compléments d'objet, tel *Paris* dans des énoncés comme *Le train traverse Paris, Le car contourne Paris, L'avion survole Paris*. C'est donc la question qui s'avère fournir l'analyse attendue, *où ?* ne pouvant pas recevoir un complément d'objet pour réponse. Or les insuffisances de ce critère font qu'il ne figure plus dans la liste des propriétés caractéristiques.

Il ressort de ces premiers constats que :

1. Même dans un corpus forgé ayant pour but d'illustrer un complément circonstanciel répondant aux questions *où ?* et *quand ?*, il est difficile de circonscrire ce complément introduit par la préposition *à* au regard des tests classiques : la modification du sens est visible à chaque tentative. Peut-on alors dire que nous aboutissons à des « pseudo- circonstanciels » selon les termes de R. Martin (1976 : 52)? L'auteur choisit

cette appellation pour rendre compte de ce complément répondant à la question *où ?* et indiquant les circonstances de l'action sans pour autant répondre au critère d'identification du complément circonstanciel périphérique, à savoir la mobilité. Qui plus est, la pronominalisation, qui caractérise normalement le complément de verbe et non pas le complément circonstanciel, est possible

2. Si nous considérons comme ajout le SP à *l'hôpital* répondant à la question *où accouche-t-elle ?* et n'entraînant pas de modification sémantique dans la mesure où cet événement se déroule normalement à l'hôpital, peut-on alors considérer que *à la maison* dans *elle accouche à la maison*, qui s'oppose à la pratique habituelle (quoique se pratiquant encore dans plusieurs pays) entraîne une modification de sens et se présente comme un argument³⁶ tel que défini par B. Lavieu (2006 : 132)³⁷ ? Dans ce cas, aussi bien *à l'hôpital* que *à la maison* définissent un type d'accouchement, donc participent de près à l'interprétation du verbe, et par conséquent seraient à analyser comme des compléments d'objet –et ce d'autant plus que tous deux sont pronominalisables.

Les commentaires précédents justifient que nous nous accordions avec P. Charaudeau (1992 : 386) sur le fait que ces compléments ayant une indication de lieu ou de temps ont un rôle actanciel dans la mesure où ils sont impliqués dans l'action indiquée par le verbe.

I.1.4. La propriété « suppression »

Ainsi la grammaire traditionnelle aussi bien que les travaux structuralistes ont tenté de fixer des critères d'identification et de délimitation entre les deux types de compléments. Mais, selon nous, ne peut se sortir de la contradiction qui existe entre, d'une part, les critères syntaxiques que laisse attendre la terminologie « essentiel / non essentiel » (on s'attend à ce qu'un élément dit « essentiel » ne soit pas supprimable, et à ce qu'un élément dit « non essentiel » le soit), et d'autre part les critères sémantiques sous-entendus par « complément d'objet », lequel désigne « l'objet de l'action » / « (complément) circonstanciel », lequel désigne les circonstances dans lesquelles se passe l'action : lieu, temps, etc. Or il se trouve que certains « compléments d'objet » sont supprimables³⁸ (la grammaire parle alors d'« emploi absolu » du verbe), ce qui contredit le classement du complément d'objet dans les compléments essentiels, entendus comme « compléments indispensables » ; et que certains « compléments circonstanciels » de lieu, de temps, etc. sont non supprimables³⁹, ce qui contredit leur rangement dans les

³⁶ Nous substituons ici le terme *argument* utilisé par B. Lavieu au terme *actant* que nous avons choisi pour notre terminologie.

³⁷ Dans sa thèse sur les SP compléments de moyen introduits par à, B. Lavieu considère comme ajout le SP n'entraînant pas une modification sémantique (*laver son linge*, *laver son linge à la main*) et comme argument le SP entraînant une modification sémantique (*laver son linge* évoque par défaut « laver son linge soi-même », à quoi s'oppose « laver son linge à la machine »).

³⁸ Par exemple *Il mange sa salade rapidement / Il mange rapidement.*

³⁹ Par exemple *Il réside / habite en Belgique : en Belgique* répond bien à la question *où ?* mais est obligatoire.

constituants dits « non essentiels » – « circonstanciel » se comprenant alors comme « contingent ».

André Chervel (1977,1979), dans ses études sur l'histoire de la grammaire scolaire, montre en effet que la nature accessoire du complément circonstanciel est une caractéristique qui remonte à la grammaire générale, laquelle donne à « essentiel » une explication sémantique : « le complément essentiel » est l'objet même de l'action », c'est-à-dire que dans, par exemple, *Nuire à ses amis*, *Nuire à sa réputation*, l'idée verbale présuppose que l'action s'applique à un objet (on nuit forcément à quelqu'un ou à quelque chose), alors que le complément circonstanciel « précise l'idée du verbe en marquant la connexion de l'action avec un repère (temps, lieu, etc) situé autour d'elle dans le monde des phénomènes » (*Le Bon Usage* 1993 : 477). Cette distinction est, de fait, celle que donnent G. Le Bidois et R. Le Bidois (1935-1938), qui définissent les compléments d'objet par le fait que l'action « ne se précise sémantiquement », « ne se réalise, ne s'actualise que par eux et en eux » (Le Bidois & Le Bidois, *op.cit.* : 394). Le complément circonstanciel, en revanche, ne complète pas l'action même du verbe mais apporte de la lumière sur les circonstances dans lesquelles se produit l'événement rapporté : il est dit « circonstanciel » du fait même qu'il n'est pas essentiel à la compréhension de ce qui est énoncé par le verbe et son ou ses complément(s). Si l'on compare ainsi les deux phrases *Le lieutenant précédait ses hommes* et *Le lieutenant marchait devant ses hommes* (exemples empruntés au *Grand Larousse de la langue française*, tome II, page 738), le raisonnement pour distinguer entre les deux compléments est que, dans le premier cas, le verbe *précéder* implique en lui-même nécessairement un objet (on précède forcément quelqu'un) tandis qu'il n'en va pas de même dans le second : *marcher* décrit une activité autonome, qui se suffit à elle-même, qui ne présuppose pas de protagoniste autre que le sujet. On a donc un complément d'objet *ses hommes* dans le premier cas et un complément circonstanciel *devant ses hommes* dans le second.

Le problème qui se pose alors, dans un certain nombre de cas est celui de l'application même du critère qui fait appel à un sentiment linguistique restant largement de l'ordre de l'intuition et n'est pas forcément partagé. Ainsi D. Leeman (1998 :20) conteste l'exemple de complément circonstanciel *Il agit par jalousie* présenté par A. Goosse (2004), considérant, contrairement à l'auteur du *Bon Usage* (remanié), que la suppression de *par jalousie* est impossible, affectant l'acception du prédicat puisque dans *Il agit*, *agir* n'a pas le même sens que dans *Il agit par jalousie*, ce qui montre que le GP a une incidence sur le sens du verbe, fait partie de la définition de son emploi, et par conséquent, doit être analysé comme « essentiel ».

I.1.5. La propriété « déplacement »

Du fait que certains compléments circonstanciels ne sont pas supprimables alors que certains compléments d'objet le sont, et que le critère de la suppression est sujet à caution, il faut fournir un autre critère justifiant plus rigoureusement la distinction : c'est le critère du déplacement, qui illustre aussi (syntaxiquement) l'autonomie du circonstanciel par rapport au verbe, par opposition au complément d'objet qui lui reste étroitement attaché (A. Goosse, *op. cit.* : 394). Bien que supprimable, *sa salade* dans *Il mange sa salade* sera donc dit « essentiel » puisque non déplaçable (**Sa salade, il mange*), et il en va de même de *en Belgique* dans *Il habite / réside en Belgique*, ni supprimable ni déplaçable (**Il habite / *En Belgique, il habite*). Cependant, le *Bon Usage* range *par jalousie*, dans *Il agit par jalousie*, dans les compléments circonstanciels (donc non essentiels) alors qu'on peut le juger non déplaçable (Leeman, *op. cit.* : 20) : ?? *Par jalousie, il agit*. A nouveau se pose donc la question de l'applicabilité des critères retenus, puisque deux grammairiens sont susceptibles de réagir différemment aux résultats des mêmes tests sur le même énoncé.

I.1.6. La propriété « pronominalisation »

Un troisième critère est disponible, celui de la dislocation par un rappel pronominal, présenté par Martinet (1979 :171) comme dans l'exemple *Le journal, il le lit* où le pronom est identifié comme objet contrairement à *Le soir, il lit* où l'on ne peut pas représenter *le soir* par *le*. Ce critère est aussi contesté par D. Leeman qui, en reprenant les exemples du *Bon Usage*, trouve des compléments dits « essentiels » (selon les critères de la suppression et du déplacement) sans pronominalisation (par exemple le GP (insupprimable et indéplaçable) dans *Elle veille sur mon alimentation* : **Elle y veille, sur mon alimentation*. Ou dans *Il pleure après une augmentation / *Il y / en pleure, après une augmentation*). La grammaire générative reprend les critères syntaxiques structuralistes, comme l'illustre J.-C. Milner (1989 : 435) à partir de *Je travaille mon style* opposé à *Je travaille la nuit* : « ainsi, il semble bien qu'en français l'usage des clitiques soit réservé aux compléments proches ». L'auteur entend par « compléments proches » les arguments du verbe entretenant une affinité sémantique avec lui, et syntaxiquement considérés comme complément essentiel (*mon style*), contrairement à *la nuit* qui est considéré comme un complément circonstanciel. Dans le même cadre théorique, A. Delaveau (1992 : 188-201) propose la définition suivante : « Par constituants circonstanciels, on entend ici les constituants qui ne dépendent pas d'un terme dans la phrase, et qui ne requièrent qu'eux-mêmes pour leur interprétation. On ne s'appuie donc pas sur la signification, mais sur la

construction de ces constituants pour les définir »⁴⁰[...] « dans le cas des circonstanciels, l'interprétation est autonome ; dans le cas du complément du verbe, une partie de l'interprétation est imposée par le verbe » (*op.cit* :190). Selon l'auteur, c'est ce qui donne au circonstanciel la définition syntaxique du « constituant non régi » (« S » symbolise la phrase) :

S[[GN][GV][Circ]]

qui peut être illustrée par l'exemple *Le matin, il mange* à distinguer de *Il mange le pain* où *le pain* dépend du verbe :

GV [[v][GN]]

Choisissant un exemple à complément temporel, l'auteur évite la difficulté posée par les circonstanciels de lieu qui sont, eux, pronominalisables : comment alors analyser un GP, qui est à la fois supprimable et déplaçable (ce que n'est pas le complément d'objet), et pronominalisable (ce qui caractérise le complément d'objet) :

Il mange dans la cuisine / Il mange / Il y mange

De fait, il y a bien longtemps que certains grammairiens ou linguistes ont aperçu la difficulté, et renoncé à utiliser ces critères. Ainsi, chez A. Dauzat (1947 :195), les compléments essentiels et accessoires sont traités indifféremment : « Au point de vue formel, il n'y a pas de différence entre « appuyer sur le bouton » (complément d'objet) et « dormir sur l'oreiller » (complément de position) ». De même, plus récemment, J. Cervoni (1990 : 87) conclut de ses observations : « La dichotomie nécessaire / facultatif crée plus de problèmes qu'elle ne permet d'en résoudre », à partir en particulier de l'exemple suivant où *à Londres* est à la fois supprimable, déplaçable et pronominalisable :

Quel temps fait-il à Londres ?- Il y pleut souvent

Il montre aussi que l'antéposition (donc le déplacement) est possible même pour les compléments « nécessaires » les plus liés aux verbes⁴¹ :

⁴⁰ Cette formulation paraît contenir une contradiction, puisque, affirmant que la définition n'est pas fondée sur la signification, on n'en avance pas moins que sera dit « circonstanciel » le constituant dont l'interprétation est autonome : « l'interprétation » n'a-t-elle donc rien à voir avec « la signification » ? B. Lavieu (2006) a montré la difficulté de déterminer par ce moyen si un constituant est régi ou non régi. Ainsi dans *Elle mange de la salade*, le GN *de la salade* est supprimable : on peut considérer que *de la salade* est autonome sémantiquement (est interprétable sans besoin du contexte *manger*, ayant d'ailleurs la même interprétation dans *laver la salade*, *assaisonner la salade*, *mélanger la salade*, etc.), de même que *manger* (que l'on comprend de la même manière dans *manger du chou*, *manger de la viande*, *manger un fruit*) et pourtant, n'importe quel grammairien considérera ce GN comme régi (l'analysera comme un complément d'objet).

⁴¹ C'est à vrai dire davantage le cas des compléments d'objet indirects que celui des compléments d'objet directs. Ces derniers se prêtent néanmoins à l'opération de « topicalisation » : *La salade, j'aime !* (mais le GN est alors analysé comme « topique » et non plus comme complément d'objet, ce que justifie le fait que (1) le verbe peut être associé à un complément d'objet (or il ne peut y en avoir qu'un dans la phrase) : *La*

De ses bonnes intentions, nous doutons très sérieusement.

Pour les distinguer, il fait appel à des considérations sémantiques (qui rejoignent celles de Le Bidois & Le Bidois mentionnés *supra*) : « la nature du lien unissant un complément prépositionnel à son support dépend fondamentalement du degré d'incomplétude de celui-ci et du degré d'affinité qui existe entre l'un et l'autre » (J. Cervoni, *op.cit.* : 88). A partir de l'exemple : *Il m'a prêté son livre jusqu'au 20 novembre*, il explique que la durée limitée exprimée par le complément prépositionnel existe dans le sémantisme du verbe *prêter*. On ne peut donc pas parler d'incomplétude si l'on supprime le complément prépositionnel de l'énoncé : « le verbe *prêter* possède une disponibilité particulière à l'égard des compléments de durée limitée. Cette disponibilité est moindre dans *travailler* et totalement absente dans *donner* » ; l'idée que nous retenons est donc celle de l'affinité qui se trouve entre le complément et son support.

Cette analyse suppose néanmoins une étude sémantique des verbes susceptibles de se construire avec chaque GP : on comprend à lire Cervoni que *donner* soit incompatible avec *jusqu'au 20 novembre*, puisqu'il contient dans son identité même le fait que le transfert est définitif (cf. le proverbe « *donner c'est donner, reprendre c'est voler* » !). Mais qu'en est-il de *prendre, reprendre, retirer, enlever* ? Cela dépend des emplois : *On lui a retiré son permis jusqu'au 20 novembre* est plus naturel que *On lui a retiré son poumon droit jusqu'au 20 novembre*. Mais, est-ce pour des raisons purement linguistiques ou simplement en fonction de notre expérience du monde que nous rejetons la deuxième formulation ? En somme, le verbe *retirer* implique-t-il par lui-même une durée limitée ou un événement irréversible ? La réponse ne s'improvise pas, elle suppose une recherche et une argumentation - et, ce, vraisemblablement, pour tous les emplois de tous les verbes transitifs. Autrement dit, on ne dispose pas d'un outil général s'appliquant à tous les cas qui illustrent le même type de constituant.

I.2. Conséquences méthodologiques de ces difficultés

De ce qui précède, il ressort à la fois que, d'une part, nos hypothèses initiales paraissent pertinentes (il y a un consensus dans la communauté des linguistes sur le fait que la sous-catégorisation par le verbe d'un complément prépositionnel est liée à l'affinité sémantique qui existe entre le verbe et la préposition tête du GP), mais aussi que, d'autre part, la définition du complément n'est syntaxiquement pas au point, puisque les critères de la suppression, du déplacement, de la pronominalisation ne lui sont pas spécifiques (il y

salade, j'aime ça, et que (2) le participe passé ne s'accorde pas si l'on met le verbe à un temps composé : La salade, j'ai aimé ! et non *La salade, j'ai aimée !

a des compléments supprimables et déplaçables, des circonstanciels (supprimables, déplaçables) pronominalisables, et des compléments (non supprimables, non déplaçables) non pronominalisables – comme *après les filles* dans *Paul court après les filles*⁴².

Nous devons donc proposer des critères plus fiables, ou repenser le classement traditionnel des fonctions en respectant les propriétés observées, ce qui suppose de distinguer autant de cas de figure *a priori* possibles que de combinaisons de propriétés envisageables, comme déjà annoncé dans notre introduction.

I.3. La démarche adoptée pour la recherche

Pour cela, le chapitre II présente deux contributions renouvelant ce que nous avons précédemment appelé « les théories classiques » : l'article de Lavieu (2006), qui s'affronte précisément aux difficultés que nous avons soulevées, et propose une reconfiguration terminologique et taxinomique distinguant entre « constituants » (où se rangent les « compléments » et les « ajouts ») et « incidents » (notion définie par Marandin 1999, « Grammaire de l'incidence », disponible à l'adresse <http://www.llf.cnrs.fr/documents-fr.php>).

Dans le chapitre III sera vérifiée la fiabilité des critères ainsi proposés à partir d'un corpus élargi, contenant des exemples disponibles à l'adresse [http. www.cnrtl.fr.](http://www.cnrtl.fr), ainsi que d'autres exemples attestés ou forgés. Ces manipulations nécessitent de faire appel à l'intuition sémantique dans l'application des tests et dans le jugement d'acceptabilité qui peut varier selon le locuteur.

En fonction des résultats obtenus, il sera possible de procéder, dans un quatrième chapitre, à un classement des compléments de verbe de la forme [GP régis par *à*], selon le type de constructions (*morpho-syntaxiques*) dans lesquelles ils figurent : nous commencerons par les structures simples où le verbe appelle un seul complément et nous aborderons ensuite la structure à complémentation double. Un premier repérage des verbes concernés s'est opéré à partir d'une liste de verbes construits avec la préposition *à* disponibles à l'adresse évoquée *supra*, à partir duquel un regroupement a été fait au regard des tests syntaxiques désormais classiques (suppression, déplacement, pronominalisation). Les résultats montrent une grande variabilité dans les rapports du verbe avec le GP, d'où le recours à d'autres tests comme celui de la paraphrase celui de la substantivation et celui de « l'adjectivation ». Progressivement, cela nous a amenée à envisager un deuxième type de classement, appuyé sur un ordre scalaire, idée inspirée par les travaux de G. Lazard

⁴² Cf. Leeman 2008, qui montre à partir d'un corpus attesté la difficulté d'en repérer les « compléments » à l'aide des critères en vigueur.

(spécialement son ouvrage *L'actance*, 1994), qui considère qu'il existe, à l'intérieur d'une relation transitive, une échelle à plusieurs degrés allant des actants les plus centraux du verbe comme l'objet, aux « actants circonstants »⁴³.

En l'occurrence, la relation [verbe-circonstant] est caractérisée par un degré faible et la relation [verbe-objet] par un degré fort, et il y a lieu de trouver des degrés intermédiaires pour rendre compte d'autres relations moins évidentes entre le verbe et le GP qu'il régit.

Néanmoins, nous ne suivons pas ceux qui, tel Tesnière (1959, chapitre 48), opposent l'actant au circonstant mais plutôt Charaudeau (1992 : 386), qui parle d'« actant circonstanciel ». Pour lui (*op.cit.* : 380), un actant est « un être, humain ou non, qui est engagé dans une action et y joue un rôle en fonction de son rapport au processus actionnel et aux autres actants ». Le terme *actant* sert donc à désigner les différents participants qui sont impliqués dans l'action d'une manière active ou passive. Pour définir les actants circonstanciels, Charaudeau (*op.cit.* : 386) précise qu'« en réalité, il ne s'agit pas d'actants à proprement parler. Il s'agit plutôt du cadre circonstanciel dans lequel s'inscrivent les actions ». Pour l'auteur, les composantes de ce cadre sont traitées en termes d'*actants*⁴⁴. Nous considérerons alors comme actant tout type de complément GP impliqué dans l'action exprimée par le verbe.

Afin de donner une idée plus claire de la structure d'une phrase, la linguistique contemporaine adopte souvent des schémas qui en permettent la visualisation, tels le « stemma » de Tesnière (*op. cit.*) ou « l'arbre syntagmatique » introduit par Chomsky (1957 trad. 1969 : 30) sous le nom de « diagramme ». Néanmoins, ces représentations ont chacune reçu des critiques : le stemma met sur un pied d'égalité le sujet et le complément de part et d'autre du verbe, Tesnière invoquant, pour le justifier, le passage de l'actif au passif, qui voit permuter le sujet et l'objet. Pour Chomsky en revanche, le sujet entretient une relation privilégiée avec le verbe puisque tous deux s'accordent (ce qui n'est pas le cas du complément) : la phrase s'organise donc en deux constituants fondamentaux, le complément étant un appendice du verbe et non un constituant symétrique au sujet. M.

⁴³ Etant donné qu'il s'agit de travailler sur le type de relation entre le verbe et le groupe prépositionnel introduit par la préposition *à* dans une relation transitive indirecte, et qu'il existe dans le discours plusieurs constituants qui sont impliqués dans cette relation, nous adopterons le terme *actant*, utilisé par L. Tesnière (1965) et G. Lazard (1994) qui désignent le sujet comme « premier actant » ou « prime actant » : « Le prime actant est connu dans la grammaire traditionnelle sous le nom de *sujet*, que nous lui conservons » et l'objet comme « second actant du verbe ». « Le second actant est connu autrefois dans la grammaire traditionnelle sous le nom de *complément direct*, qui a été remplacé en 1910 par celui de *complément d'objet*. Nous l'appellerons purement et simplement *objet* » (Tesnière, *op. cit.* : 108). Le tiers actant est « celui au bénéfice ou au détriment duquel se fait l'action » (Tesnière, *op.cit.* : 109).

⁴⁴ Les termes employés par Charaudeau (*op.cit.* : 386) pour décrire ces composantes sont : 1. le locatif, qui correspond à la composante spatiale dans laquelle se déroule l'action (*il travaille à l'étranger*). 2. Le situatif, qui correspond à la composante temporelle dans laquelle se développe l'action (*il travaille la nuit*). 3. Le causatif (*il a évacué les lieux à cause de la tempête*). 4. Le final, qui se trouve être le but visé ou atteint par l'action (*il faut manger pour vivre*).

Gross (1975 : 34 *sqq.*) énumère bon nombre d'arguments convaincants à l'encontre de l'arbre de Chomsky et de l'analyse qu'il recouvre, sans pour autant recourir lui-même au stemma – bien qu'il reconnaisse la pertinence du point de vue tesniérien. Nous le suivrons dans son option d'une représentation « surfaciste » (selon le terme de Leeman 2004 : 38) des énoncés, notamment dans l'analyse des structures à plusieurs actants afin de distinguer le GP correspondant au SN2 dans la structure simple et au SN3 dans la structure double. Ils peuvent être introduits ou non par la préposition *à*. Ces étiquettes formelles seront nos dénominations pour désigner les actants (dont le rôle est sémantique).

Chapitre II : L'état contemporain de l'analyse : constituants (complément, ajout) et incidents

Introduction

Nous l'avons précédemment rappelé, les théories classiques distinguent traditionnellement entre trois grands types de constituants de la phrase : le sujet, le complément et l'attribut, le complément pouvant être d'objet direct ou indirect ou circonstanciel. Dans la décennie 1960-1970, la grammaire structuraliste et générativiste a imposé une nouvelle répartition des compléments en distinguant entre les compléments essentiels (assimilés aux anciens compléments d'objet directs et indirects) et les compléments « inessentiels » (assimilés aux anciens compléments circonstanciels). Les premiers sont considérés comme des compléments de verbe, les seconds, en revanche, sont considérés par les uns comme des compléments de verbe, et par les autres comme des compléments de phrase. Affrontée aux mêmes problèmes que ceux que nous avons soulevés *supra*, B. Lavieu (2006) a clarifié les appellations en remettant en cause cette dichotomie et en la remplaçant par une tripartition : argument, ajout et incident.

II.1. Première opposition : argument *vs* ajout (complément *vs* modifieur)

L'auteure citée distingue sous les anciens compléments de verbes deux types de constituants en adoptant deux terminologies différentes :

II.1.1. L'argument /complément

Dans la terminologie de B. Lavieu, « argument » est un terme syntaxique (définissable selon des critères structuraux) mais « complément » décrit le rôle sémantique de ce type d'argument. L'argument-complément du verbe, comme le sujet ou l'attribut, fait partie de la construction définissant l'emploi du verbe et il est « régi » par lui, c'est-à-dire complètement programmé par lui, bien qu'il ne soit pas pour autant obligatoire. Par exemple, *influencer* régit un argument direct (obligatoire) mais *influencer* un argument indirect (obligatoire) introduit par *sur* et dans *il embrasse sa mère sur la joue, sur la joue*

est considéré comme « régi » dans la mesure où *embrasser quelqu'un* dans l'acception « donner un baiser » sélectionne un certain paradigme de prépositions (*sur, sous, à*) et de noms (ceux des parties du corps). Qu'il soit obligatoire ou facultatif, l'argument a pour rôle sémantique de « compléter », de préciser l'idée verbale.

II.1.2.L'ajout / modifieur

L'ajout n'est pas un argument en ce qu'il n'est pas programmé par le verbe. C'est pourquoi, si sémantiquement il « complète » l'idée verbale, on ne le dira pas « complément » mais « modifieur ». Par exemple, dans *elle embrasse sa mère sur le quai*, *sur le quai* est considéré comme modifieur. C'est un constituant non régi par le verbe parce que, même si l'on se trouve toujours quelque part lorsque l'on embrasse quelqu'un, cette précision ne donne pas lieu à une sélection de paradigmes comme c'est le cas pour l'argument. Observons que le « complément circonstanciel » des grammaires classiques peut relever soit de l'argument-complément (*sur la joue*), soit de l'ajout-modifieur (*sur le quai*), ce qui confirme *a posteriori* l'inadéquation de l'opposition entre « essentiel » et « inessentiel ».

II.1.3.Les propriétés des constituants de la phrase

Quoique distincts, les arguments-compléments et les ajouts-modifieurs ont une caractéristique commune, celle d'être des constituants, c'est-à-dire un syntagme faisant partie de la phrase : tous deux sont « intraphrastiques », ou, selon l'appellation de Guimier (1996 : 5) « intraprédicatifs ». Cette appartenance se reconnaît à la possibilité pour ces syntagmes d'être extraits au moyen de *C'est...qu* et de se soumettre à la portée de la négation et de l'interrogation (Blanche-Benveniste *et alii*, 1984 : chapitre 2) :

C'est sur la joue qu'elle embrasse sa mère. / C'est sur le quai qu'elle embrasse sa mère.

Elle n'embrasse pas sa mère sur la joue mais dans le cou. / Elle n'embrasse pas sa mère sur le quai mais dans la salle d'attente.

Embrasse-t-elle sa mère sur la joue (ou dans la nuque) ? / Embrasse-t-elle sa mère sur le quai (ou dans la salle d'attente) ?

II.2. Deuxième opposition : incident vs constituant.

J.-M. Marandin (1998 :1) désigne, par « incidents », les syntagmes hors phrase, et par « phrase hôte », la phrase où ils apparaissent. Il en donne pour exemple, entre autres, l'adverbe *heureusement* au sens de « c'est heureux » : *Heureusement, Marie n'exagère pas*. L'adverbe est extérieur à l'énoncé, « *il permet à l'énonciateur d'exprimer un jugement sur l'énoncé en cours* » (*op.cit.* : 2)⁴⁵.

L'incident est donc extraphrastique ou, selon l'appellation de Guimier (*op.cit.*) « extraprédicatif ». Il n'entretient pas de relation de nature syntaxique (argument ou modifieur) ou de nature sémantique (complément ou ajout) avec l'hôte. Riegel *et alii* opposent « s'insérer » et « s'intégrer » pour caractériser l'incidence : « ce qui s'insère dans la phrase sans s'intégrer à sa structure » (1994 :460). Les différences entre ces appellations correspondent aux propriétés qui les caractérisent et qui sont considérées comme des tests syntaxiques d'identification. L'incident ne se soumet ni à l'extraction ni à la portée de la négation ou de l'interrogation :

**C'est heureusement que Marie n'exagère pas.*

**Marie n'exagère pas heureusement mais malheureusement.*

**Marie exagère-t-elle heureusement ou malheureusement ?*

II.3. Les propriétés des arguments-compléments de verbe (C.O.D / C.O.I)

Au sein des constituants, il s'agit donc, si l'on souhaite expliquer la relation responsable de la sélection de telle préposition par tel verbe, de déterminer comment se distinguent les arguments des ajouts, ce à quoi s'emploie B. Lavieu, en utilisant les tests classiquement évoqués : suppression, pronominalisation, déplacement.

II.3.1. Les difficultés soulevées

Généralement, les arguments-compléments de verbes sont définis comme éventuellement supprimables, en tous cas non déplaçables, et pronominalisables en *le*, *la*,

⁴⁵ Les travaux sur les adverbes, en particulier, ont adopté diverses terminologies pour décrire ce phénomène, par exemple « adverbe d'énonciation » pour O. Ducrot (1980), « disjonctif d'attitude » pour O. Mordrup (1976).

les (*il les mesure*), en (*j'en reviens pour je reviens de Paris*) et y (*j'y vais pour je vais à la pêche*). Cependant, l'application de ces tests n'est pas sans poser quelques problèmes.

a. La suppression

Certains arguments-compléments de verbes sont supprimables, ce qui rend l'appellation « essentiels » quelque peu paradoxale et relativise la pertinence de la propriété. Par exemple, dans l'exemple emprunté à Delaveau (*op. cit.*) : *elle fume (des cigarettes)*, le complément régi *des cigarettes* est considéré comme pouvant être supprimé puisque son absence n'empêche pas de comprendre le verbe dans le même sens⁴⁶. Mais ce critère n'est pas reproductible puisqu'il se fait sur la base de l'intuition sémantique décidant que la suppression du complément change ou non le sens. En effet, dans *laver son linge à la machine* et *laver son linge à la main*, on n'a pas affaire à la même action même si dans les deux cas on a : *laver son linge*. De ce fait, on ne peut pas vraiment dire si oui ou non *à la machine* (ou *à la main*) est supprimable, ce qui révèle que le test de la suppression présuppose une description fine du sens des verbes qui permettrait de décider en toute rigueur que l'absence de l'argument-complément le change ou non. Or on ne dispose pas d'une telle description, et, en réalité, la décision repose simplement sur l'intuition, supposée communément partagée, ce qui ne saurait constituer un critère fiable (car, en réalité, les jugements diffèrent).

b. La pronominalisation

B. Lavieu (*op. cit.*) montre que ce critère n'est pas général, ne concernant pas systématiquement l'argument-complément de verbe. En effet, étant admis qu'un constituant non supprimable fait par définition partie de l'identité de la construction verbale, on se heurte à une contradiction lorsque l'on rencontre un constituant à la fois non supprimable et non pronominalisable – la pronominalisation étant également censée prouver la rection par le verbe du constituant pronominalisable. Par exemple, dans *l'ennemi marche sur la ville*, le GP *sur la ville* est un complément de verbe puisqu'il n'est pas supprimable sans changement du sens du verbe, mais il n'est pas pronominalisable : ?? *Il y marche*.

⁴⁶ Jugement qui nous paraît abusif dans la mesure où l'emploi absolu ouvre une autre interprétation : *fumer un champ* (y mettre du fumier) – ainsi un paysan parlant à un autre paysan peut dire *Demain je commence à fumer* sans qu'il s'agisse de cigarettes.

c. Le déplacement

Le déplacement n'apparaît pas non plus comme un test fiable à 100%, dans la mesure où l'argument-complément et l'ajout-modifieur peuvent y réagir de la même manière. Par exemple, **Des cigarettes, elle fume* et **Sur la ville, l'ennemi marche* ou **A la main, elle lave son linge* paraissent également inacceptables, alors que le premier admet la pronominalisation (*Elle en fume*) mais non les autres (**Il y marche* ou **Elle y lave son linge*). Dans un exemple comme *Il a appris à la radio la démission du premier ministre*, le déplacement de *à la radio* n'est acceptable que lorsque l'énoncé s'interprète comme « il se trouvait à la radio lorsque la nouvelle a été annoncée ». Dans ce cas, le GP *à la radio* s'interprète comme un ajout de phrase : « à la radio, il a appris la démission du premier ministre ». Ce critère ne permet pas de trancher la distinction entre ajout de SV et ajout de phrase puisque la pronominalisation est possible dans les deux cas, et que la possibilité du déplacement varie selon les individus et les contextes.

II.3.2. Les résultats des tests présentés par B. Lavieu

Au regard des tests que nous utiliserons nous-même, B. Lavieu (*op.cit.*:133-134) présente comme suit les propriétés syntaxiques des nouvelles dénominations proposées :

- a. Les arguments-compléments (de verbes) sont parfois supprimables, non déplaçables, pronominalisables.
- b. Les ajouts-modifieurs du verbe dans le SV sont toujours supprimables, difficilement déplaçables, non pronominalisables.
- c. Les ajouts-modifieurs de phrase sont toujours supprimables, facilement déplaçables, non pronominalisables.
- d. On remarque d'ores et déjà, étant donné ce qui précède, que certains syntagmes à sens locatif supprimables, déplaçables mais également pronominalisables, posent un problème d'analyse, puisque les deux premières propriétés (attribuées à l'ajout-modifieur de phrase) contredisent la troisième (typique de l'argument-complément de verbe).
- e. Les incidents sont toujours supprimables, facilement déplaçables, non pronominalisables.

Notre propre entreprise consistera à vérifier la fiabilité de ces critères, en les appliquant sur un corpus élargi contenant des GP en *à*. Cela nous permettra, en premier, lieu d'identifier les différents types syntaxiques de ces GP et d'évaluer, en second lieu, le degré d'attachement du GP au verbe selon qu'il constitue un argument-complément (ou

« argument » selon l'appellation de B. Lavieu) ou un ajout (modifieur) de SV ou de phrase.

Chapitre III : Les différents types syntaxiques des GP régis par *à*

Introduction

Nous venons de voir que la distinction entre les différents constituants de la phrase n'a pas cessé d'évoluer : tandis que la grammaire traditionnelle distingue entre complément d'objet (direct ou indirect) et complément circonstanciel, la grammaire structurale et générative, privilégiant les propriétés syntaxiques, fait une dichotomie entre les compléments de verbes dits « essentiels » et compléments de phrase dits « inessentiels » – adjectifs à interpréter en relation avec l'identité du verbe. Ces appellations sont l'écho du résultat des tests classiques (la suppression, la mobilité et le déplacement) utilisés depuis longtemps, mais souvent peu fiables. C'est pourquoi les recherches contemporaines continuent à remettre en cause ces critères en tentant de trouver une terminologie nouvelle qui permet de trancher plus facilement entre les différents constituants. Ainsi, B. Lavieu présente une tripartition distinguant entre constituants (intraphrastiques) : les compléments (de verbes) appelés « arguments », les ajouts (de SV ou de P) appelés « modifieurs », d'une part, et, d'autre part, les incidents (extraphrastiques).

En nous référant à ce patrimoine grammatical, notamment à la théorie de l'actance de Lazard et à la lumière des recherches contemporaines, nous nous proposons de résoudre le problème à partir de la distinction entre les différents types syntaxiques des GP introduits par *à*. L'instabilité des résultats ne nous permettra pas de trancher définitivement et autorise, selon nous, à conclure que la solution est un classement scalaire qui détermine le degré de relation du verbe avec les différents actants régis par cette préposition.

III.1. La complémentation en *à* dans une structure simple

Comme annoncé précédemment, l'étude du corpus débute par les constructions à un seul complément.

III.1.1. SN1 Verbe à SN2

Nous nous sommes appuyée sur un corpus de verbes construits avec la préposition *à*, fourni par le lien évoqué *supra* et disponible à l'adresse [http. www.cnrtl.fr](http://www.cnrtl.fr), pour vérifier l'applicabilité des tests syntaxiques sur le GP. L'observation de ce corpus aboutit aux quatre regroupements suivants : dans le premier cas, l'attachement du GP à son verbe est maximal, son effacement est donc impossible. Dans le deuxième cas, l'effacement du GP est possible lorsque le complément ne fait qu'actualiser un trait déjà présent dans le sens du verbe ou dans le contexte. Dans le troisième cas, la suppression aboutit à un emploi différent du verbe, et dans le quatrième cas, le GP est supprimable parce que le verbe connaît un emploi absolu.

III.1.1.1. Le lien entre le verbe et le complément est très fort

La solidarité entre le verbe et le GP est maximale lorsque ce dernier ne peut être supprimé ni déplacé et qu'il accepte la pronominalisation.

A. LE TEST DE SUPPRESSION : LES GP NON EFFAÇABLES

Les GP qui ne sont pas effaçables sont obligatoires puisque le verbe ne peut pas être employé sans eux (cette maison appartient à mon père, Jean tient à Marie, il recourt à son ami, l'héritage échoit à mon père, la tâche incombe à Pierre, il manque à sa promesse, il échappe à un incendie). Leur suppression entraîne des suites agrammaticales, telles *cette maison appartient, *il échappe, etc. Ce type de complément occupe alors le degré le plus haut de l'échelle schématisant la solidarité plus ou moins forte entre le verbe et son deuxième actant.

La suppression du GP est également jugée impossible lorsqu'elle aboutit à une suite acceptable, mais avec un changement de sens pour le verbe. Par exemple, dans *il croit à l'amour*, l'effacement de *à l'amour* n'entraîne pas un énoncé agrammatical mais aboutit à un emploi différent du verbe puisque *il croit* évoque une acception spécifiquement religieuse (« il a la foi, il croit en Dieu, il est croyant »), et n'a donc pas le même sens que dans *il croit à l'amour*.

B. LE TEST DE PRONOMINALISATION : GP PRONOMINALISABLE

La pronominalisation est possible dans les cas de GP non effaçables, mais il peut y avoir, au regard de ce test, un comportement différent du GP selon que le N est ou non un

humain. Dans le premier cas, il est remplacé par un pronom personnel variable : *cette maison lui / leur appartient, Jean tient à elle*⁴⁷ / *elles, il recourt à lui / eux, l'héritage lui / leur échoit, la tâche lui / leur incombe*, et dans le second par *y* (invariable) comme dans *il y échappe* et *il y manque*.

Cette maison lui appartient (à mon père), Jean tient à elle (à Marie), il recourt à lui (à son ami), l'héritage lui échoit (à mon père), la tâche lui incombe (à Pierre), il y manque (à sa promesse), il y échappe (à un incendie) :

« Une série de verbes comme participer, remédier, assister, aspirer, consentir, etc. pronominalisent leur compléments nécessairement non-animé par *y* » (Riegel *et alii* : 223) :

Il participe à la fête (il y participe)

Il remédie à la situation (il y remédie)

Il assiste à la réunion (il y assiste)

Il consent au mariage de sa fille (il y consent)

Il aspire à un projet (il y aspire)

Il y a lieu, néanmoins, d'apporter un bémol à l'affirmation selon laquelle tout GP insupprimable est pronominalisable : dans un exemple tel que *Vous avez jusqu'à minuit pour poster votre déclaration d'impôts*⁴⁸, le GP *jusqu'à minuit* n'est pas supprimable (**Vous avez pour poster votre déclaration d'impôts*) mais n'en est pas pronominalisable pour autant : **(Jusqu'à minuit) vous l'avez / vous en avez / vous y avez*). Nous aurons peut-être à rencontrer ce cas de figure avec les GP en *à*.

C. LE TEST DE DEPLACEMENT

Le déplacement est impossible pour les GP non supprimables et pronominalisables **A la fête, il participe, *A la situation, il remédie, *Au mariage de sa fille, il consent, *A un projet, il aspire* sont des énoncés inacceptables⁴⁹. Cette non-mobilité confirme ce que révèle le caractère obligatoire du GP complément de verbe : sa forte solidarité avec le

⁴⁷ Nous notons que *tenir* peut aussi se construire avec un complément non humain : *On a aussi Jean y tient, à ce tableau*

⁴⁸ Exemple emprunté au cours *Grammaire 3* de Danielle Leeman, accessible sous l'onglet « enseignement » sur le site <http://www.danielle-leeman.fr>

⁴⁹ Il faut cependant modaliser cette conclusion si l'on tient compte (1) de la langue orale où, selon l'intonation adoptée et le sens qui en ressort, le placement du GP en tête est possible : *Est-ce que Jean participe à quelque chose ? - Oui, à la fête, il participe* (voir, sur cette question, Blanche-Benveniste 1990). (2) de la possibilité de déplacement dans le cas où l'on contraste le GP avec un autre : *Au mariage de sa fille, il consent – mais au mariage de son fils, il oppose un refus catégorique*.

verbe puisqu'il ne peut s'en éloigner – le déplacement est caractéristique non de l'argument-complément, mais de l'ajout-modifieur, lequel n'est pas régi par le verbe.

III.1.1.2. Le complément ne fait qu'actualiser un trait déjà présent dans le sens du verbe ou dans le cotexte

A. LA SUPPRESSION : L'EFFACEMENT DU GP EST POSSIBLE

Dans *Ce discours convient à la circonstance*, l'effacement du GP n'entraîne pas une phrase agrammaticale, car le sens de *convenir* (dans cet emploi) implique en lui-même une concordance : si X convient à Y, c'est que X correspond parfaitement à ce que réclame Y. Ainsi dans un énoncé comme *Traiter quelqu'un avec l'humanité qui convient* (<http://rebillyon.info/L-humanite-qui-convient.html>), l'interprétation est que « traiter quelqu'un » suppose de respecter une certaine humanité ; si c'est le cas, on a fait ce qu'il convient de faire (compléter par *à la situation / à la circonstance* ne fait que réaliser un trait déjà contenu dans le verbe *convenir* et l'information fournie par le cotexte *traiter quelqu'un* indique de quelle situation / circonstance il s'agit). De même, l'énoncé *Ce discours convient* se suffit à lui-même, le sens du verbe impliquant en soi que le discours en question est adapté à la situation dont il parle ou dans laquelle il est lu (traits qui font partie de l'identité de ce nom).

B. LA PRONOMINALISATION

Partant du critère que le pronom *y* remplace un GP non humain introduit par la préposition *à*, nous ne pouvons pas attester que ?? *Ce discours y convient (à la situation)* est acceptable. En revanche, *Ce discours me/lui convient* est un emploi très courant. Pourrions-nous pour autant attester que le GP non humain (par conséquent non pronominalisable) n'est pas obligatoire lorsqu'il est employé avec ce type de verbe sachant que ce même verbe appelle un complément obligatoire lorsqu'il est employé avec un GP humain ? L'emploi absolu est attesté dans <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/convenir/18968> : *Il a su faire le geste qui convenait*. Cet emploi suppose la suppression d'un GP qui peut être soit non-humain (*ce geste convenait à la situation*), soit humain (*ce geste convenait à tout le monde*) :

*(Les tapis convenaient parfaitement à la pièce. (*les tapis y convenaient)*

Ce climat lui convient mal (GP humain, pronominalisable)

Choisir un lieu de rencontre qui convienne à tous. (qui leur convienne, GP humain)

Vous convenez de votre erreur (admettre quelque chose, le reconnaître)

Nous avons convenu (nous étions convenus) de nous revoir sous peu.

III.1.1.3. GP dont la suppression aboutit à un emploi différent du verbe

Il boit de l'eau /il boit

Il croit à l'amour /il croit

A. LA SUPPRESSION

La suppression des GP *en Dieu* et *de l'eau* aboutit à un emploi différent du verbe : *boire* employé tout seul dans le premier énoncé, s'interprète comme *boire de l'alcool*. De même, *croire*, employé absolument, dénote un sens religieux.

B. LA PRONOMINALISATION

Il croit à l'amour : il y croit

Il boit de l'eau : il en boit

La pronominalisation est possible avec *il croit à l'amour (il y croit)* et *il boit de l'eau (il la boit, il en boit)*, ce qui permet de dire qu'il s'agit de deux constituants obligatoires d'autant plus que leur suppression aboutit à un emploi différent du verbe. (Lorsque le verbe est employé seul, il n'y a évidemment pas lieu de tenter de tester la pronominalisation :).

Le plus haut dans l'échelle (= le plus lié au verbe) est le complément non supprimable / non déplaçable / pronominalisable . Mais le complément, dont la suppression aboutit à une acception différente pour le verbe, et qui doit de ce fait, être dit non supprimable, est considéré moins lié au verbe puisque sa suppression n'entraîne pas un emploi agrammatical (or tel est le cas du premier cas de figure, qui donc apparaît plus contraint que le deuxième, par conséquent à un degré supérieur dans l'échelle de proximité avec le verbe). Nous placerons donc au plus haut le GP non supprimable et en dessous de lui le GP supprimable dont la suppression aboutit à un emploi différent du verbe (*il boit, il croit*). Le GP supprimable sans changement de sens du verbe témoigne par là même d'une dépendance moindre du verbe relativement à son complément, puisqu'il peut apparaître sans lui (avec le même sens) : ce cas de figure est donc moins haut que les précédents, dans l'échelle dont le sommet correspond au degré maximal de solidarité par rapport au GP supprimable, qui ne fait qu'actualiser un trait présent dans le verbe).

III.1.1.4. GP compléments de verbes connaissant l'emploi dit « absolu »

« /.../ la plupart des verbes transitifs sont susceptibles d'être employés « absolument », c'est-à-dire sans complément d'objet explicite et avec des effets de sens

liés à cette absence » (Riegel *et al.*, *op. cit.* : 220). Ces verbes suffisent alors à indiquer une caractéristique intrinsèque du sujet, spécialement s'ils sont associés à un adverbe de fréquence. Nous les nommons « verbes adjectivables » de par leur parallélisme avec une structure attributive.

A. LES VERBES «ADJECTIVABLES »

Il s'agit de verbes qui sont morphologiquement liés à un adjectif énonçant la qualité en question, par exemple : *Elle sourit* \approx *Elle sourit toujours* \approx *Elle est souriante* \approx *Elle est d'un naturel souriant*⁵⁰. Le GP n'apparaît pas indispensable du fait que l'action exprimée par le verbe peut s'interpréter de deux manières : ou bien il s'agit d'une qualité de la personne, dans ce cas le verbe est employé absolument ; ou bien il s'agit de l'actualisation de cette qualité, qui se manifeste en réaction à un événement extérieur : un spectacle attendrissant ou amusant déclenche un sourire chez le spectateur. Dans ce cas, le verbe est employé avec un complément, dont le rôle est de préciser la raison ou la portée de l'action. Le corpus est le suivant :

sourire (à quelqu'un, à quelque chose) ; déplaire (à quelqu'un) ; mentir (à quelqu'un) ; désobéir / obéir (à quelqu'un, à quelque chose) ; résister (à quelqu'un, à quelque chose) ; nuire (à quelqu'un, à quelque chose) ; importer (à quelqu'un, à quelque chose).

La double interprétation est corrélable à des propriétés linguistiques, d'ordres distributionnel, morphologique et syntaxique.

Sourire

Elle sourit (toujours) / Elle est souriante / Elle est d'un naturel souriant vs

Elle sourit à un enfant (« voir l'enfant déclenche en elle un sentiment qui se manifeste par un sourire ») – la paraphrase adjectivale est impossible avec la préposition à mais elle est possible avec *avec* (**elle est souriante à un enfant / elle est souriante avec les enfants*).

Elle sourit à cette remarque (« entendre cette remarque déclenche en elle un sentiment qui se manifeste par un sourire ») – la paraphrase adjectivale est impossible (**elle est souriante à cette remarque*).

Les périphrases aspectuelles ou temporelles ne sont possibles que dans la deuxième interprétation : *elle se met à sourire* ou *elle va sourire*, *elle vient de sourire* ne renvoient pas à la qualité, de même que certains temps : *Elle a souri* implique qu'un événement quelconque l'a fait sourire, comme la combinaison avec un causatif : *Tu la fais sourire / Cela me fait sourire* ou encore le mode impératif : *Souris, de temps en temps !*

⁵⁰ L'adjectif *convenable* existe face au verbe *convenir*, mais il n'indique pas une caractéristique intrinsèque : on ne dirait pas **Ce discours est d'un naturel convenable*, **Cette secrétaire est d'une nature convenable*.

Déplaire

Il déplaît (toujours) / il est déplaisant / il est d'un naturel déplaisant vs Pierre déplaît à Marie (cela ne l'empêche pas de plaire à d'autres femmes). La paraphrase adjectivale avec à est également impossible (*Pierre est déplaisant à Marie). Cependant, elle est possible avec la préposition avec (il est déplaisant avec moi mais pas avec les autres).

Mentir

Il ment (toujours) / *il est menteur* (« tous les hommes sont menteurs, inconstants, faux » (Musset) vs *Il ment à ses parents* (à propos de ses notes), donc il n'est pas *menteur* de nature mais il lui arrive de *mentir* dans certaines circonstances. Dans ce dernier cas, comme pour *sourire* ci-dessus, sont possibles des périphrases aspectuelles ou temporelles, ou certains temps et modes exclus dans la première interprétation : *Il vient de mentir !*

Désobéir

Il désobéit (toujours) / C'est un enfant désobéissant / Il est désobéissant de nature vs il désobéit à la maîtresse lorsqu'il est contrarié. La paraphrase verbale n'est pas possible avec à (*il est désobéissant à sa maîtresse), mais elle est acceptable avec avec (il est désobéissant avec sa maîtresse).

Les propriétés notées plus haut pour opposer les deux acceptions de *sourire* ou *mentir* valent ici également.

Résister

Il résiste aux problèmes / c'est un homme résistant dans le sens de « fort » vs *Il résiste à la tentation, à la proposition* (même si, de nature, ce n'est pas quelqu'un de fort). La paraphrase adjectivale est aussi impossible (**il est résistant à la tentation, *il est résistant avec la tentation*), comme les autres propriétés inventoriées pour distinguer précédemment les deux acceptions du verbe.

Nuire

Le tabac nuit (à la santé) / il est toujours nuisible vs *Cette histoire nuit à sa réputation* (mais elle n'est pas nuisible à tout le monde et dans toutes les situations). Dans la première occurrence, la paraphrase adjectivale est possible (*le tabac est nuisible à la santé*) mais ? *cette histoire est nuisible à sa réputation* ne nous paraît pas très acceptable.

Dans le premier cas, la spécification de l'objet n'est pas nécessaire parce qu'elle est dictée par le sens de l'énoncé. Donc ce cas se rapproche de celui de *convenir* en ceci que la définition du sujet, en l'occurrence *le tabac*, suppose en elle-même le trait « nocif » : naturellement, le tabac nuit à la santé. *Etre nuisible* est donc une qualité intrinsèque au sujet (le tabac). En revanche, dans le deuxième énoncé, la spécification de l'objet est

nécessaire pour l'interprétation de l'énoncé puisque le sujet (*cette histoire*) n'est pas intrinsèquement nuisible. De même, dans <http://fr.wiktionary.org/wiki/nuisible> :

Les champs d'avoine sont, certaines années, envahis par des plantes nuisibles telles que les chardons, les sanves, les moutardes sauvages, les ravenelles ; [...]. — (Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts du département de la Lozère, 1903 :24)

Nuisible n'est pas une qualité intrinsèque du sujet *plantes* caractérisant tout type de plante, donc la spécification des plantes qui sont nuisibles est nécessaire.

importer

La réussite importe (à toute la famille) / La réussite importe toujours/ Elle est toujours importante. Nous avons ici une adéquation entre le sens de la réussite et le sens du verbe *importer* (c'est le même comportement que pour le verbe *convenir* dans *le discours convient* expliqué *supra* et celui de *nuire* ci-dessus). La paraphrase adjectivale n'est pas possible avec *à* mais avec *pour* (*elle est importante pour toute la famille*).

Pour répondre à la question de l'interdépendance du verbe et de son complément, nous considérons que le GP introduit par un verbe dont le rôle est d'attribuer au sujet un état temporaire est obligatoire, donc, sa place sur l'échelle est au-dessus du GP introduit par un verbe dont le rôle est d'attribuer au sujet une qualité permanente qui, n'étant pas obligatoire, se situe en-dessous du premier.

L'adjectivation nous permet de dire que les GP sont formellement supprimables. Cette suppression n'est pas sémantique puisqu'elle est sous-jacente au sens de l'adjectif lui-même.

B. LES VERBES NON -ADJECTIVABLES

Dans les énoncés suivants : *Je ne céderai pas à ses caprices, il renonce à un héritage, il sert au jardinage*, il est possible de supprimer les GP mais non d'associer au verbe un adjectif morphologiquement apparenté – autrement dit, des verbes connaissent l'emploi absolu sans pour autant être en mesure d'exprimer une qualité intrinsèque du sujet au moyen d'un adjectif. Nous empruntons à Riegelet *alii* (1994 *op. cit.* :220) les exemples suivants (où c'est un objet direct qui n'est pas spécifié) :

« *Ne le dérangez pas, il est en train de lire (peu importe ce qu'il lit)* »

A trois ans, il sait déjà lire et écrire

Qui cherche trouve

Il aime bien recevoir, mais il ne donne jamais

Dans le premier exemple, « la spécification de l'objet est possible mais n'est pas jugée pertinente pour le propos » (*op.cit.* : 220). Dans les trois derniers, « l'objet reste

indéterminé parce qu'il recouvre la gamme entière des objets possibles du verbe » (*op.cit.* : 220).

Comme avec les verbes précédemment décrits, l'emploi absolu peut correspondre à une action spécifique (*Ah tiens, tu as remarqué ? Elle sourit...*), mais aussi à un énoncé « générique » qui permet de caractériser le sujet par une propriété intrinsèque. On peut dire ainsi : *C'est quelqu'un qui cède (facilement) / ne cède pas, C'est quelqu'un qui renonce (vite) / ne renonce jamais, C'est quelque chose qui sert au jardinage*. Dans ces différents cas de figure, l'emploi absolu est possible sans pour autant que le verbe soit adjectivable. Ces propriétés s'observent aussi pour les verbes inventoriés *supra* : *C'est quelqu'un qui sourit (facilement) / ne sourit jamais ; C'est quelque chose qui déplaît (toujours) / qui ne déplaît jamais ; C'est quelqu'un qui lit beaucoup vs qui ne lit jamais ; C'est quelqu'un qui aime bien recevoir, qui n'aime pas recevoir*. Réciproquement, les propriétés citées pour les emplois précédents se retrouvent ici : des énoncés tels que : *Il a cédé, Elle le fait céder, Renonce ! / Ne renonce pas !, Il va / vient de servir* s'interprètent comme des actions passagères et non comme des qualités permanentes.

La conclusion (provisoire) susceptible d'être tirée des observations précédentes est que le GP est supprimable (donc l'emploi absolu est possible) lorsque le verbe est susceptible d'exprimer une qualité générale du sujet (c'est-à-dire une propriété intrinsèque indépendante des causes particulières qui peuvent en déclencher la manifestation, lesquelles sont précisément exprimées par le complément) :

Elle sourit (facilement) décrit une aptitude naturelle (*elle est de nature souriante*)

Cet emploi absolu, aboutit tantôt à des verbes adjectivables (*elle est souriante*) et tantôt à des verbes non adjectivables (*elle aime recevoir*). Nous placerons au même niveau de l'échelle les GP dont les verbes suffisent à indiquer une caractéristique intrinsèque du sujet et tolèrent donc l'emploi absolu (tel que *ce discours convient*).

En revanche, *Elle sourit à un enfant* décrit le cas, ou l'un des cas, où l'aptitude au sourire se concrétise / est déclenchée (l'énoncé peut aussi enregistrer un simple événement ponctuel, un constat : « au moment où je l'observe, elle est en train de sourire à un enfant »). Ici, le complément doit être exprimé et se place ainsi vers le haut de l'échelle. Il témoigne d'un lien plus fort avec le verbe que les GP employés avec les verbes absolus). En effet, selon nos conventions, moins le GP est supprimable, plus il est placé en haut de l'échelle.

III.1.1.5. Le bilan des tests appliqués sur la structure simple

Partant de l'hypothèse selon laquelle les GP régis se situent sur une échelle scalaire en fonction de leur proximité plus au moins grande avec le verbe, on aboutit aux résultats suivants :

▲ Au sommet de l'échelle se trouvent les GP dont la suppression aboutit forcément à un emploi agrammatical (tel que * *la maison appartient*). Ce test de suppression est confirmé par celui de la pronominalisation, typique du complément, et visible *dans cette maison lui appartient*, qui permet d'assigner au GP *à mon père* un statut obligatoire. Le déplacement **à mon père, cette maison appartient* n'est pas possible, ce qui confirme que le GP n'est pas un complément accessoire, mais essentiel.

▲ La deuxième position (*en decrescendo*) est occupée par le GP qui est nécessaire parce que son rôle est de préciser la raison ou la portée de l'action comme dans *elle sourit à un enfant*. Ce GP est dans une position inférieure au premier parce que l'énoncé où il figure tolère la suppression (lorsqu'il est en emploi absolu : *elle sourit*).

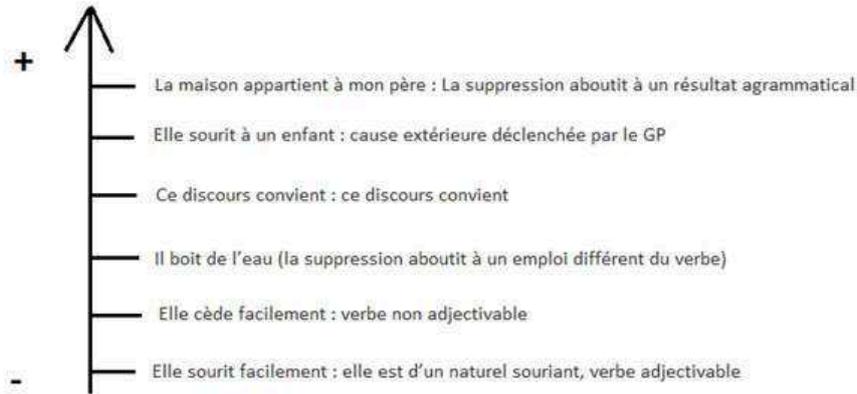
▲ La troisième position est celle du GP supprimable parce qu'il ne fait qu'actualiser un trait déjà présent dans le verbe (*ce discours convient à la circonstance*).

▲ La quatrième position est remplie par les GP dont la suppression aboutit à un emploi différent du verbe, tel est le cas de *il boit de l'eau* et *il boit* (où la suppression du complément permet d'interpréter le verbe comme *boire de l'alcool*), sans toutefois exclure l'acception première (*ne me fais pas rire quand je bois* (i.e. *quand je suis en train de boire*) *parce que j'avalerais de travers*).

▲ La cinquième position est attribuée aux verbes pouvant être employés absolument et indiquant, en même temps une caractéristique intrinsèque du sujet de type *elle ne cède jamais, elle cède toujours*. Ces verbes ne sont pas pour autant adjectivables.

▲ En sixième position arrivent les verbes employés absolument qui servent à indiquer une caractéristique intrinsèque du sujet et qui sont, en plus, adjectivables. Cette possibilité d'adjectivation leur assigne un caractère autonome par rapport au complément, ce qui justifie le fait de les placer dans une position inférieure par rapport aux verbes non adjectivables : *elle sourit, elle est souriante*).

▲ La dernière position est assignée aux GP que nous avons choisi d'appeler, en accord avec la dénomination de P. Charaudeau les « actants circonstants ».



Echelle des GP en à compléments de verbes (à SN2)

III.1.1.6. « Les actants circonstants »

Rappelons que, dans le cas où le GP est introduit par *à* pour indiquer le lieu ou le temps, P. Charaudeau (*op. cit.* : 386) parle d' « actants circonstanciels », relativisant ainsi l'opposition établie par L. Tesnière entre les actants et les circonstants, lesquels, selon ce dernier, « sont toujours des adverbes » (Tesnière, *op. cit.* : 103). A propos des « actants circonstants », Charaudeau (*ibid.*) précise qu' « en réalité, il ne s'agit pas d'actants à proprement parler. Il s'agit plutôt du cadre circonstanciel dans lequel s'inscrivent les actions », comme l'illustrent les exemples suivants :

Il est à l'étranger (locatif)

Il est venu à 8h (situatif)

Je viens à Paris

Il pleut à Brest (simple localisation du sujet ou de l'évènement par la ville)

Nous avons pu constater dans le premier chapitre que l'expression du lieu, traditionnellement dite « circonstancielle » du fait qu'elle correspond à la question *où ?*, pose un problème au regard de la terminologie et des critères formels si le complément n'est pas supprimable (comme dans *Il est à l'étranger*) et se prête à la pronominalisation : (*A l'étranger*) *il y est depuis vingt-cinq ans*, puisqu'alors le dit « circonstanciel » a toutes les propriétés d'un complément d'objet (et qui plus est parmi ceux qui sont le plus liés au verbe). La notion d' « actant circonstanciel » permet de résoudre ce problème : on a affaire à un actant en tant que le constituant est non supprimable, non déplaçable, pronominalisable, actant que l'on dit « circonstant » du fait qu'il répond à la question *où ?* et non à la question *à quoi ?* comme le ferait un complément d'objet indirect introduit par la préposition *à*. Le degré de proximité entre le verbe et son actant est ici au plus haut. Il est moindre si le complément est supprimable, comme dans *Je viens à Paris* – les autres

propriétés étant représentées : **A Paris, je viens.* / *J'y viens souvent (à Paris).* La solidarité est encore moins forte entre *pleuvoir* et *à Brest* dans *Il pleut à Brest* puisque le GP est non seulement supprimable mais aussi déplaçable : seule la pronominalisation démontre le lien fort avec le verbe (*il y pleut*).



Echelle des actants circonstanciels

L'expression temporelle ne connaît pas la pronominalisation : elle est donc globalement moins proche du verbe que la notion spatiale. Mais elle est bien un actant lorsque le GP est obligatoire et non déplaçable comme dans *Le décès remonte à huit jours* (**Le décès remonte* / **A huit jours, le décès remonte*), ce qui vaut pour d'autres notions : *La somme se monte à combien ?* / *La somme se monte à 1000 euros* / **La somme se monte* / **A 1000 euros la somme se monte*), ou lorsque le GP est supprimable mais non déplaçable : *j'arrive à l'heure* / *J'arrive* / **A l'heure j'arrive*.

III.1.2. SN1 Verbe à infinitif

Cette construction ne s'analyse pas nécessairement en « verbe + complément » car elle concerne aussi certains « semi-auxiliaires » – c'est-à-dire des verbes utilisés pour en spécifier d'autres (à l'infinitif) du point de vue du temps, de la modalité ou de l'aspect. Il nous faut alors commencer par distinguer les deux séquences.

III.1.2.1. L'infinitif combiné avec un semi-auxiliaire

La séquence « semi-auxiliaire + infinitif » se reconnaît au fait que les contraintes distributionnelles de l'ensemble sont liées à l'infinitif, de la même façon qu'elles dépendent du participe passé dans les formes composées en *avoir* ou *être*. Par exemple, sont possibles *Elle a déchiré la lettre* comme *Elle va déchirer la lettre* ou *Elle déchira la lettre*, et sont impossibles **Elle a cassé la lettre* comme **Elle va casser la lettre* ou **Elle cassa la lettre* : ce ne sont pas *avoir* ou *aller* qui sélectionnent le complément mais le verbe lui-même (*déchirer* ou *casser*), qu'il soit conjugué au participe passé ou à l'infinitif.

Le semi-auxiliaire peut précéder directement l'infinitif, ou demander après lui une préposition. Ce sont les cas où *à* est utilisé qui nous intéressent :

Attention, le train va partir ! (« futur proche »)

Le facteur vient de passer (« passé proche »)

Il doit pleuvoir en ce moment à Paris (« éventualité »)

Je peux me tromper (« probabilité »)

Le malade paraît souffrir (« apparence »)

La viande demande à mariner plusieurs heures (« nécessité »)

J'en viens à douter de tout / Le vent se met à souffler (« aspect inchoatif »)

- L'infinitif n'est pas considéré comme un complément de verbe même s'il n'est pas supprimable, il ne présente en effet pas les autres propriétés caractéristiques d'un argument, à savoir :
- Le semi-auxiliaire ne peut pas se mettre à l'impératif : **Va partir !* (G. Guillaume 1938).
- L'infinitif, précédé d'un semi-auxiliaire, ne peut pas commuter avec un groupe nominal : **Le train doit le départ* (B. Lamiroy 1999).
- L'infinitif, précédé d'un semi-auxiliaire, ne peut pas commuter avec une subordonnée complétive : **Le malade paraît qu'il souffre* (B. Lamiroy 1999).
- L'infinitif, précédé d'un semi-auxiliaire, ne se soumet pas à la portée de la négation ou de l'interrogation : **Je ne peux pas me tromper mais faire erreur / *Peux-tu te tromper ou faire erreur ?* (D. Leeman 1999).
- L'infinitif, précédé d'un auxiliaire, refuse le clivage, le pseudo-clivage, la pronominalisation, la question (A. Abeillé & D. Godard 1999) : **C'est à mariner plusieurs heures que demande la viande / *Ce que demande la viande, c'est à mariner plusieurs heures / *La viande y demande, à mariner plusieurs heures / *A quoi demande la viande ? - A mariner plusieurs heures.*

Le sens ne saurait être un guide sûr pour le repérage d'une structure à semi-auxiliaire. Par exemple, on peut être tenté d'analyser *commencer à* comme un semi-auxiliaire traduisant l'aspect inchoatif dans *je commence à travailler*. Mais l'application des tests montre que l'infinitif est plutôt à considérer comme un complément du verbe, quoique la pronominalisation et la question ne soient pas permises, point de vue confirmé par celui de Le Goffic (1993 : 262) qui cite le verbe *commencer* parmi les verbes qui se construisent avec un infinitif en *à* :

Commence à te préparer !

Il commence sa préparation.

Il ne commence pas à se préparer mais à maigrir.

Commence-t-il à se préparer ou à maigrir ?

?? C'est à se préparer qu'il commence.

Ce qu'il commence, c'est à se préparer.

**Il le commence, à se préparer / *Il y commence, à se préparer.*

*?? Que commence-t-il ? - A se préparer. / *A quoi commence-t-il ? - A se préparer.*

Il est possible d'interpréter ces résultats partagés par l'hypothèse que *commencer à* est en cours de « semi-auxiliarisation », qu'il a donc actuellement un statut intermédiaire entre le verbe « à sens plein » et le semi-auxiliaire.

III.1.2.2.L'infinitif complément du verbe

Soient les exemples suivants, empruntés à P. Le Goffic (*op. cit.* 262), qui contiennent des verbes introduisant un infinitif en *à* :

Marie demande à émigrer

Le prisonnier cherche à s'évader

Marie apprend à nager

Paul aime à jouer du Schubert (variante recherchée de Il aime jouer du Schubert)

L'application des tests classiques pour évaluer le degré d'attachement du GP (infinitif en *à*) au verbe donne les résultats suivants :

A. LA SUPPRESSION ET LE DEPLACEMENT

Dans tous ces cas de figure, le GP (l'infinitif en *à*) n'est ni supprimable ni déplaçable, ce qui établit son lien solide avec le verbe, et permet de le ranger parmi ses compléments. Mais la pronominalisation, attendue possible selon les analyses précédentes, n'est en fait pas automatique.

B. LA PRONOMINALISATION

Le GP infinitif équivaut à un GN, et, par conséquent, il devrait accepter la pronominalisation (Le Goffic, *ibid.*) :

Paul commence son travail / Paul le commence

Elle demande l'émigration / Elle la demande

Le prisonnier cherche l'évasion/ le prisonnier la cherche

Marie apprend la natation (le crawl) / Marie l'apprend

Le constat est que, si la préposition est nécessaire devant l'infinitif, elle est absente devant le GN, qui se pronominalise par *le, la, les* et non *y*. De fait, l'infinitif, quoique précédé de *à*, ne peut pas non plus se cliticiser en *y* :

**Paul y commence, à travailler.*

**Elle y demande, à émigrer.*

**Il y cherche, à s'évader.*

**Elle y apprend, à nager.*

Mais il ne tolère pas davantage la pronominalisation en *le* :

**Paul le commence, à travailler.*

**Elle le demande, à émigrer.*

**Il le cherche, à s'évader.*

**Elle l'apprend, à nager.*

L'application du test de substantivation sur *il aime à jouer du Schubert* n'est pas possible (**Il aime à l'interprétation de Schubert*), ce qui justifie le fait que sa pronominalisation n'est pas très acceptable dans cette occurrence (dans *Il l'aime*, le pronom renvoie naturellement à une personne : *il aime Schubert*, qui ne traduit pas le sens exact de *il aime à jouer du Schubert* mais s'interprète plutôt comme *il aime écouter du Schubert*). Cependant, une autre pronominalisation est possible, celle effectuée par le démonstratif, ce qui resterait à expliquer et à interpréter :

?? Paul commence ça : à travailler / ? Ce que Paul commence, c'est à travailler.

Elle demande ça : à émigrer / Ce qu'elle demande, c'est à émigrer.

Il cherche ça : à s'évader / Ce qu'il cherche, c'est à s'évader.

? Elle apprend ça : à nager / Ce qu'elle apprend, c'est à nager.

En tout état de cause, la conclusion est qu'il y a un infinitif en *à* régi par le verbe, argument-complément à la fois non supprimable, non déplaçable et non pronominalisable⁵¹.

⁵¹ La consultation du cours Grammaire 3 sous l'onglet « enseignement » du site <http://www.danielle-leeman.fr> peut nous fournir une solution à ce sujet.

Vérifions ces observations sur le corpus extrait de P. Le Goffic (*op.cit.*) par un paradigme que nous avons forgé nous-même en gardant le même infinitif : 1. *Je réussis à travailler.* 2. *Je me mets à travailler.* 3. *Je tiens à travailler.* 4. *Je songe à travailler.* 5. *Je m’amuse à travailler.* 6. *Je me prépare à travailler.* 7. *J’arrive à travailler.* 8. *Je continue à travailler.* 9. *Je me décide à travailler.* 10. *J’hésite à travailler.* 11. *Je m’habitue à travailler.* 12. *Je pense à travailler.* 13. *Je me plais à travailler.* 14. *Ce livre sert à travailler.*

III.1.2.2.1. LA SUPPRESSION AVEC LES VERBES EMPLOYÉS ABSOLUMENT

La suppression est possible avec les verbes susceptibles d’être employés absolument. Nous les classons en trois catégories.

III.1.2.2.1.1 *Les verbes indiquant une caractéristique intrinsèque du sujet*

En nous référant à notre analyse *supra* sur les verbes absolus, nous considérons que *je réussis*, *j’hésite*, *je m’habitue* et *ce livre sert* peuvent être employés absolument parce qu’ils suffisent à indiquer une caractéristique intrinsèque du sujet (sans pour autant être toujours adjectivables⁵²). D’ailleurs, l’ajout d’un adverbe de fréquence est possible dans ces quatre énoncés (*je réussis toujours*, *j’hésite beaucoup* (je suis de nature hésitante), *je m’habitue vite*), *un livre sert toujours* (emploi générique)⁵³. Faute ici de pouvoir combiner un adjectif avec *être de nature*, on peut penser à une paraphrase équivalente possible pour le verbe : *je suis du genre à réussir / hésiter* – et l’on observe que ? *Ce livre est du genre à servir* est d’acceptabilité douteuse, ce qui rejoint le commentaire de la note 54. On ne peut en tous cas admettre grammaticalement ou sémantiquement (*i.e.* avec le même sens) – une hésitation est néanmoins possible pour ? *Je suis du genre à me préparer* – : **Je suis du genre à me mettre / à tenir / à m’amuser / à arriver / à continuer / à me décider / à penser / à me plaire.*

III.1.2.2.1.2. « *L’objet est contextuellement restituable* »

Riegel *et al.* (*op. cit.* : 220) évoque le fait que certains verbes peuvent être employés absolument lorsque « l’objet est contextuellement restituable ». Par exemple, dans une conversation : *je vois (ce que vous voulez dire)*. Selon cette perspective, l’emploi absolu des verbes suivants peut s’interpréter en précisant la situation :

Je commence (dans une course chronométrée)

⁵² Nous avons déjà présenté, dans notre chapitre sur les verbes employés absolument, la propriété d’être adjectivables de certains verbes qui suffisent à exprimer une caractéristique intrinsèque du sujet (*elle sourit toujours : elle est souriante*). C’est le cas ici de *j’hésite toujours : je suis de nature hésitante*. D’autres verbes expriment une caractéristique intrinsèque du sujet sans pour autant être adjectivables (tel est le cas de *je réussis*, *je m’habitue* et *le livre sert*) mais elle peut être exprimée par l’ajout d’un adverbe.

⁵³ Le livre peut être considéré par définition comme un objet qui sert toujours. Cependant, la subjectivité du locuteur intervient ici puisqu’il existe des gens pour penser que le livre ne sert à rien. Dans ce cas, nous ne pouvons pas attribuer à cet énoncé un caractère générique.

Je songe (à ce que tu dis)

Je m'amuse (dans une fête)

Je me prépare (si quelqu'un me demande de me dépêcher : attends ! je me prépare)

J'apprends (pour montrer un mécontentement)

Je continue (souvent à la forme interrogative si je suis interrompue)

Je me décide (si quelqu'un me met devant une alternative)

Je demande (situation de mécontentement)

Je pense (affirmer un point de vue en répondant à une interrogation)

III.1.2.2.1.3. Les verbes dont l'emploi varie avec la suppression

Se plaire : employé seul, le verbe *se plaire* a une autre signification que *se plaire à travailler* (*je me plais* : « je plais à moi-même », « je me trouve séduisant(e) » vs *je me plais à travailler* : « je prends du plaisir »)⁵⁴.

Arriver : *j'arrive* dans *j'arrive à travailler* n'a pas non plus le même sens que *j'arrive*. Le premier indique que le sujet parvient à travailler, alors que le deuxième (employé absolument), annonce une arrivée (« j'arrive bientôt »).

Demander : *je demande* dans *je demande à travailler* n'est pas synonyme de *je demande*. Dans le premier énoncé, le sujet est à la recherche d'un travail alors que dans le deuxième, le sujet réplique à une interrogation dans une situation d'interlocution⁵⁵.

III.1.2.2.2. LA SUPPRESSION AVEC LES VERBES NE POUVANT PAS ETRE EMPLOYES ABSOLUMENT

Je me mets à travailler

Je tiens à travailler

Il n'est pas possible de supprimer l'infinitif régi par *à* dans ces deux énoncés sous peine d'agrammaticalité. Par conséquent, il est considéré comme un complément obligatoire du verbe.

⁵⁴ Employé seul, le verbe *se plaire* peut exprimer une caractéristique intrinsèque du sujet notamment lorsqu'il est employé avec l'adverbe *toujours* : *je me plais toujours* (indique un certain narcissisme du locuteur).

⁵⁵ Ce deuxième sens du verbe est exprimé par l'emploi absolu du verbe où le complément est contextuellement restituable.

a. Le déplacement.

Le déplacement de l'infinitif régi par *à* est inacceptable dans tous les énoncés présentés ci-haut (**à travailler, je tiens, *à travailler, je me mets*⁵⁶), ce qui justifie la conclusion que cette structure en *à* est régie par le verbe et constitue son complément.

b. La pronominalisation

Le test de pronominalisation appliqué sur notre corpus montre que, contrairement aux exemples présentés par Le Goffic, les infinitifs compléments en *à* ne sont pas tous pronominalisés par *y*. Nous les classons alors comme suit :

III.1.2.2.3. L'INFINITIF EN A PRONOMINALISABLE PAR LE (PRONOM PERSONNEL AYANT LA FONCTION OBJET DIRECT)

Le Goffic (*op. cit.*) précise que « quelques verbes qui se construisent avec des GN directs, se construisent avec un infinitif en *à*, qui n'est, en aucun cas pronominalisable en *y* » : *commencer à, continuer à, chercher à, demander à, apprendre à, aimer à*, qui sont pronominalisés par *le*. Néanmoins, comme déjà signalé, ces résultats sont en réalité d'acceptabilité douteuse : M. Gross (1969) refusait déjà pour *chercher à* la pronominalisation par *y* aussi bien qu'en *le* (**il y cherche, à travailler / *il le cherche, à travailler*), et *je l'aime* ne peut correspondre à *j'aime à jardiner*.

La question qui se pose pour nous est de savoir pourquoi certains GP infinitifs en *à* se voient substituer *le, la, les* alors que d'autres sont pronominalisables en *y* (et d'autres non pronominalisables). On pourrait faire l'hypothèse que, sur le plan syntaxique, en cas de substantivation et lorsque la préposition *à* persiste, l'infinitif en *à* est pronominalisé par *y* (il s'agit d'un complément d'objet indirect). En revanche, lorsque le *à* disparaît, l'infinitif en *à* est cliticisé par *le* et constitue normalement un C.O.D.

Cette hypothèse est valable pour *Je commence à travailler / je commence le travail / Je le commence* qui constituent une équivalence sémantique. Cependant, elle est invalide dans *Je réussis à travailler / je réussis le travail / je le réussis* vs *Je réussis au travail j'y réussis* où *je réussis à travailler* ne correspond pas sémantiquement à *je réussis le travail* ni à *je réussis au travail* et ne supporte aucune des deux pronominalisations.

En conséquence, le test de substantivation n'est pas toujours en mesure de nous donner un résultat fiable sur la stabilité du sens puisque le sens indiqué par l'infinitif en *à* est tantôt le même que celui indiqué par le substantif (par exemple, *se plaire au travail* peut effectivement avoir le sens de « se plaire à travailler » : le TLF atteste *Il ne se plaisait*

⁵⁶ Comme signalé précédemment avec la mention des travaux de C. Blanche-Benveniste, cet énoncé serait possible à l'oral, avec une certaine intonation impliquant un contraste (*à travailler, je me mets : pas à m'amuser*).

qu'à la lecture de Pascal et Montesquieu et Celui qui, sur les champs de foire, se plaît au jeu des autos tamponneuses ne risque pas sa vie), et tantôt différent. Par exemple, *Je songe à travailler / Je songe au travail / J'y songe* où *Je songe au travail* ne correspond pas sémantiquement à *Je songe à travailler*. En revanche, *J'y songe* est possible pour une pronominalisation de *Je songe à travailler* (*Et travailler, tu y songes ? - Oui, oui, j'y songe, j'y songe !*). De même, *Je pense à travailler / J'y pense* (*Je pense / songe au travail / J'y pense / songe* est possible mais n'a pas le même sens que *Je pense / songe à travailler*) ; *je réussis à travailler et je réussis au / à mon / à un travail* n'ont pas le même sens. En outre, dans *J'arrive à travailler (je réussis à travailler)* et *J'arrive au travail (au lieu de travail)*, la substantivation entraîne un nouvel emploi du verbe. Qui plus est, *J'hésite à travailler* (« je n'ai pas envie de travailler ») et *J'hésite au travail* (qui semble ne pouvoir signifier que « lorsque je suis sur mon lieu de travail, j'hésite » confirme le fait que le substantif ne rend pas toujours compte du sens de l'infinif. Il se dessine alors une nouvelle hypothèse, selon laquelle le complément substantival serait en réalité une structure différente du complément infinitival, puisque, si certains cas montrent un parallélisme syntaxique et une équivalence sémantique : *Je me mets à travailler = Je me mets au travail = Je m'y mets (au travail / à travailler)*, en revanche il existe aussi des disjonctions :

- ▶ soit, syntaxiquement, le complément est direct avec le substantif mais indirect avec l'infinif (*Je commence à travailler vs Je commence le travail*) – et le sens est équivalent,

- ▶ soit, syntaxiquement, le complément est indirect aussi bien avec le nom qu'avec l'infinif (*Je songe à travailler / Je songe au travail*) – mais le sens diffère (*Je songe à travailler* suppose que je ne travaille pas, tandis que *Je songe au travail* implique le contraire),

De même, avec la pronominalisation, nous avons des divergences :

- ▶ soit la pronominalisation est identique avec l'infinif et le substantif (*je pense à travailler / J'y pense vs je pense au travail / J'y pense*) malgré la différence sémantique des deux énoncés ;

- ▶ soit la pronominalisation est possible en *le* dans *je commence le travail / Je le commence* mais impossible dans *je commence à travailler / ? je le commence / *j'y commence* malgré l'équivalence sémantique entre l'emploi substantival et l'emploi infinitival

Ainsi, la pronominalisation n'étant pas toujours possible, elle n'aboutit pas systématiquement (au cas où elle le serait) à une équivalence sémantique : *je le réussis* n'est pas la pronominalisation de *je réussis à travailler*. Donc il n'est pas toujours possible

d'assurer une correspondance de sens entre les constructions à N / à inf et les pronominalisations qui s'opèrent à égalité de sens.

La non-correspondance sémantique entre la structure à inf et à substantif est due au fait que *travail* peut signifier aussi bien « travailler » que « lieu de travail ». Pour vérifier davantage la correspondance entre les deux structures différentes (*à+inf/à+ substantif*), nous allons tester un autre couple tel que *jardiner / jardinage*, du fait que *jardinage* ne peut exprimer que « l'action de jardiner ». Ainsi, nous obtenons des compléments directs pronominalisables en *le* et des compléments indirects pronominalisables en *y*.

III.1.2.2.4.COMPLEMENTES DIRECTS : PRONOMINALISABLES EN LE

Soient les énoncés suivants :

Je commence à jardiner/je commence le jardinage/je le commence

J'apprends à jardiner /J'apprends le jardinage/Je l'apprends

Je continue à jardiner / Je continue le jardinage/ Je le continue

Nous constatons qu'il y a une correspondance sémantique entre le GP à inf et le complément substantif C.O.D. malgré la disparition de la préposition. Ce Complément est pronominalisable en *le*.

III.1.2.2.5.COMPLEMENTES INDIRECTS : PRONOMINALISABLES EN Y

Considérons les exemples suivants :

Je me mets à jardiner/Je me mets au jardinage/Je m'y mets

Je me plais à jardiner/je me plais au jardinage /Je m'y plais

Je m'habitue à jardiner/je m'habitue au jardinage/je m'y habitue

Je pense à jardiner/Je pense au jardinage/J'y pense

Nous avons également ici une équivalence sémantique entre l'infinitif en *à* et le substantif. Ce dernier est construit avec la préposition *à* qui subsiste en constituant un GP. C.O.I.pronominalisable en *y*.

Ainsi, à partir du couple *jardiner/ jardinage*, il ressort que, sur le plan syntaxique, la dichotomie entre le complément d'objet direct (*le jardinage*) cliticisable en *le* et le complément d'objet indirect (*au jardinage*) pronominalisable en *y* est plus nette. La correspondance sémantique entre l'infinitif et le substantif se dessine mieux du fait que *le jardinage* correspond sémantiquement à l'action *de jardiner*. Nous faisons l'hypothèse que la subsistance ou non de la préposition *à* au cours de l'acte de substantivation serait dictée par la distribution du verbe qui nécessite ou non l'emploi d'une préposition *à* introduisant

le substantif. Cela sera étayé dans la deuxième partie, consacrée à l'analyse sémantique de la recherche.

III.1.2.3. Synthèse (infinitif en à)

L'infinitif introduit par *à* entre dans deux séquences différentes :

- la première est celle de l'infinitif introduit par un semi-auxiliaire. Malgré son attachement solide au verbe (non-suppression, non-mobilité), ce dernier ne peut pas être considéré comme un complément du verbe et n'est en aucun cas pronominalisable (*je vais travailler* (**j'y vais*) vs *je vais au marché* (*j'y vais*) et ne présente pas les propriétés caractéristiques de l'argument : il ne se soumet pas à l'impératif, ne commute pas avec un GN, ne se soumet pas à l'interrogation ou à la négation, etc. Cependant, avec *commencer*, on serait tenté de considérer l'infinitif comme un complément même s'il ne se soumet pas à la pronominalisation (*commence à travailler*/ **le commencer*).

- la deuxième est celle de l'infinitif introduit par un verbe qui nous a confrontée à deux types de problèmes. Nous nous posons d'abord la question s'il est toujours considéré comme un complément. Si c'est le cas, quel serait le degré d'attachement au verbe ?

Pour tenter de répondre à cette question, nous avons utilisé le test de la suppression qui s'avère possible avec les verbes pouvant être employés absolument. Cela montre que le GP constitue un complément du verbe sans pour autant être obligatoire. La preuve en est que ces compléments ne sont en aucun cas déplaçables. Le test de la pronominalisation est celui qui nous a semblé le plus fructueux. Elle s'effectue suite à la substantivation assurant le fait de considérer l'infinitif comme un complément pronominalisable. Cela a été facilement démontré avec le substantif *jardinage* qui constitue l'action de jardiner et se substitue aisément à l'infinitif sans pour autant engendrer une modification sémantique. Selon le verbe de base, la substantivation peut se faire avec ou sans *à*. Dans le premier cas, le substantif dérivé de l'infinitif est pronominalisé en *y*. Dans le second cas, il est cliticisé en *le*. Le sens entre le substantif et l'infinitif reste équivalent. En revanche, l'infinitif *travailler*, substantivable par *le travail* qui indique en même temps le lieu de travail et l'action de travailler, a posé quelques problèmes : soit la pronominalisation est identique avec l'infinitif et le substantif mais le sens est différent (*je pense à travailler*/ *j'y pense* ; *je pense au travail*/ *J'y pense*), soit la pronominalisation est différente mais le sens est équivalent, soit la pronominalisation est inacceptable (*je commence à travailler*/**je le commence*).

Ainsi, sur le plan syntaxique, avec l'infinitif *travailler*, la substantivation nous a permis de distinguer entre le complément d'objet direct lorsque *à* disparaît et le

complément d'objet indirect qui nous intéresse en l'occurrence (lorsque *à* subsiste)⁵⁷. Mais elle n'a pas fait preuve de stabilité en ce qui concerne l'interprétation sémantique puisque le sens de l'infinitif n'est pas toujours indiqué par le substantif. Cette instabilité a montré que le substantif indique tantôt le procès du verbe et tantôt le lieu où se déroule l'action exprimée par le verbe, ce qui nous a permis de distinguer entre le complément essentiel du verbe (*je pense au travail*) et son actant circonstanciel⁵⁸ (*j'arrive au travail*).

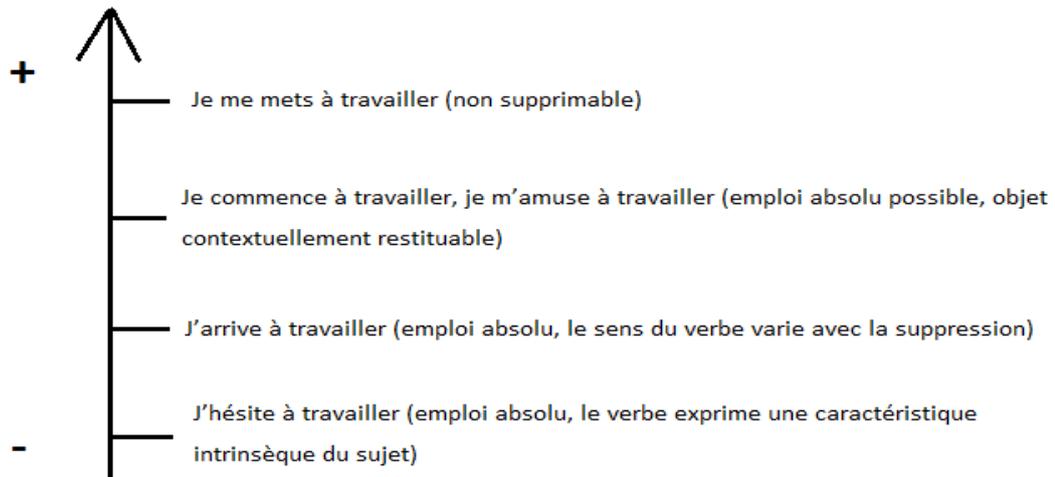
Avec *jardiner*, nous avons obtenu une équivalence sémantique entre cet infinitif et le substantif (*jardinage*) qui exprime l'action de jardiner. La subsistance ou non de la préposition *à* précédant un substantif dépend des conditions distributionnelles du verbe de base et aurait une explication sémantique.

Dans notre tentative de classement scalaire en rapport avec notre hypothèse de travail, nous avons essayé de placer sur une échelle les infinitifs compléments en *à*, en allant du degré le plus fort au degré le plus faible d'attachement au verbe. Pour ce faire, il nous a semblé qu'il est plus logique de placer les infinitifs en *à*, non supprimables en haut de l'échelle puisque leur suppression aboutit à un résultat agrammatical, tel est le cas de *je me mets à travailler*, *je me mets à jardiner*. La suppression de GP possible, aboutissant à un emploi absolu du verbe, a été classée en trois catégories. La première, se situant en deuxième position (en decrescendo), concerne le GP supprimable lorsqu'il constitue un objet contextuellement restituable. Cette contextualisation prouve que le lien avec le verbe est solide puisque sans elle l'énoncé n'est pas acceptable. La troisième position est occupée par les verbes dont l'emploi varie avec la suppression. La quatrième position est remplie par les GP dont les verbes indiquent une caractéristique intrinsèque du sujet tel que *j'hésite (à travailler) j'hésite toujours*, je suis d'un naturel hésitant.

Nous ne nous hasardons pas à placer les infinitifs en *à* introduits par un semi - auxiliaire sur la même échelle puisqu'ils ne sont pas considérés par les grammairiens comme des compléments de verbe, malgré leur attachement solide à ce dernier, n'étant ni supprimables ni déplaçables ni non plus pronominalisable : *je vais travailler* / **je vais* / **travailler*, *je vais* / **j'y vais* n'a pas le sens de « futur immédiat » : la pronominalisation de l'infinitif ramène le verbe *aller* au sens « déplacement ».

⁵⁷ Cette idée sera explorée d'une manière approfondie dans la seconde partie de la recherche.

⁵⁸ Notion définie *supra* par P. Charaudeau, *op.cit.*



Echelle des GP infinitif en à (Structure simple)

III.2.Structures à double complémentation

La structure à deux compléments est tantôt constituée de SN1 verbe SN2 à SN3, tantôt de SN1 verbe SN2 à infinitif.

III.2.1. SN1 verbe SN2 à SN3

Cette structure est très fréquente en français mais elle ne présente pas le même type d’actants du fait que le GP introduit par *à* peut correspondre soit à un datif, soit à un complément de moyen.

III.2.1.1. à SN3 datif

C’est une structure à triple actant, où le GP correspond au « tiers actant » selon l’appellation de Tesnière (1959 :102), le « complément d’attribution » de la tradition scolaire : « Du point de vue sémantique, le tiers actant est celui au bénéfice ou au détriment duquel se fait l’action » (Tesnière, *op. cit.* 109). Il est illustré par les exemples suivants : *Jacques offre des fleurs à Catherine, Jean fournit un renseignement à Pierre, Marie prête sa robe à sa sœur, Marie ôte des affaires à son amie, la maman sacrifie sa vie à ses enfants, elle sacrifie son temps à son travail, elle sacrifie son métier à sa famille.*

Le GP correspond au cas datif latin, mais en français il ne s’identifie pas morphologiquement ni même syntaxiquement puisque la construction vaut pour d’autres analyses du GP, le terme désignant en l’occurrence un rôle sémantique : « le datif, construit

avec les verbes de transfert, est un cas réservé à l'expression du destinataire de l'action, fréquemment en corrélation avec une structure accusative, exprimant l'entité transférée. Il marque, selon les emplois, l'intérêt, l'attribution, la finalité » (F. Neveu, 2004 : 89). Il y a donc lieu de voir si l'interprétation repose sur des propriétés formelles et nous commençons, dans notre tentative de mettre au point les critères pertinents pour un classement scalaire des différents (GP en à) régis par le verbe, par l'application des tests classiques révélant un argument-complément.

A. LA SUPPRESSION

Contrairement au deuxième actant, SN2 (complément direct dit « accusatif »), le troisième actant, à SN3, est supprimable en ce sens que la phrase est syntaxiquement grammaticale et sémantiquement acceptable sans lui (il est possible de dire *la maman sacrifie sa vie*), son effacement ayant pour effet (attendu) de laisser indéterminé le destinataire présupposé par le verbe.

B. LE DEPLACEMENT

Le déplacement du GP en tête de phrase ne donne pas un énoncé très naturel (il n'est pas jugé acceptable) : ? *A Catherine, Jacques offre des fleurs*. Cependant, il est possible dans deux autres cas de figures :

Le premier est ce que B. Lavieu appelle « le déplacement contraint »⁵⁹ tel que nous le constatons dans *A Catherine, Jacques offre des fleurs mais à Marie, il offre des bijoux* ou *A ses enfants, elle sacrifie sa vie, à son mari, elle fait des concessions* – forme de contraste à laquelle nous en ajoutons une autre : *A ses enfants, elle sacrifie sa vie mais pas à son mari* ou *A Catherine, il offre des fleurs mais à Marie, non*.

Le déplacement peut s'opérer au sein du syntagme verbal, par une permutation du GP avec le SN2 – laquelle est plus naturelle si le constituant final est plus long que celui qui le précède, selon une règle stylistique commune en français :

Jacques offre à Catherine des fleurs / Jacques offre à Catherine des fleurs exotiques

Jean fournit à Pierre des renseignements (précieux)

Marie prête à sa sœur sa robe (préférée)

Marie ôte des affaires à ses amis (les plus chers)

La maman sacrifie à ses enfants sa vie (pourtant pleine de promesses)

Elle sacrifie à son travail son temps (de repos en famille)

⁵⁹Dans sa thèse, B. Lavieu (*op.cit.* :138) observe que pour certains compléments indirects la position frontale est possible mais avec « un effet de contraste » visible dans son exemple « A son grand père, elle lit le journal et à sa grand-mère, elle fait les ongles ».

Elle sacrifie à sa famille son métier (qui pourtant la passionne)

Elle sacrifie à son métier sa famille (à laquelle elle est pourtant si peu attachée)

Le GP en *à* est donc déplaçable mais seulement au sein du groupe verbal, ce qui montre son lien proche avec le verbe. Dans la mesure où la permutation se fait alors avec le SN2, la conclusion est que les deux sont également mobiles, le complément d'objet direct n'étant pas non plus déplaçable en tête de phrase. Cependant, sa suppression n'aboutit pas à un résultat agrammatical, contrairement à celle du SN2 : il est donc attaché au verbe à un moindre degré que l'accusatif, mais il n'en est pas moins à considérer comme un complément du fait que sa pronominalisation est possible.

C. LA PRONOMINALISATION

Le GP datif peut être pronominalisé par lui (ou leur) lorsque le SN3 est humain : *Jacques lui offre des fleurs, elle lui prête sa robe, elle lui ôte ses affaires* etc. et par y lorsque le SN3 est non-humain : *elle sacrifie son temps à son travail / elle y sacrifie son temps*⁶⁰ vs *elle sacrifie son métier à sa famille/ elle lui sacrifie son métier*.

Un autre test nous paraît permettre de mesurer le degré d'attachement du GP au verbe : la passivation.

D. LA PASSIVATION

Les constructions au datif permettent une forme de passivation qui met en exergue le SN2 accusatif et le GP au détriment du sujet, puisque ce dernier est susceptible d'effacement :

Des fleurs sont offertes à Catherine

Des renseignements sont fournis à Pierre

Sa robe est offerte à sa sœur

Des affaires sont ôtées à ses amis

Sa vie est sacrifiée à ses enfants

Son temps est sacrifié à son travail

Son métier est sacrifié à sa famille

Ce test nous permet de dire que le datif constitué d'un GP en *à* est un complément obligatoire puisqu'il persiste avec la passivation. Cependant, il pourrait lui aussi être

⁶⁰ Nous ne confirmons pas pour le moment qu'il s'agit ici d'un datif dans la mesure où le datif exprime par définition un échange entre deux SN humains mais nous retenons ce cas (du SN non humain) qui sera traité dans notre partie sémantique

supprimé, puisque les suites *Des fleurs ont été offertes, Des renseignements ont été fournis, Une robe a été offerte*, etc. sont grammaticales. Cela montre que ce complément est moins attaché au verbe que l'accusatif, qui lui n'est pas supprimable dans cette construction passive.

Un autre critère semble valable pour déterminer le SN3 datif, c'est celui des constructions inversées. En effet, *Max donne un livre à Luc* est l'équivalent sémantique de *Luc reçoit un livre de Max, Jacques offre des fleurs à Marie de Marie reçoit des fleurs de Luc, Marie prête sa robe à Léa de Léa emprunte la robe à Marie*. Cependant ce critère n'est pas général, les verbes à construction dative ne connaissant pas tous de « converses »⁶¹, tels *fournir* et *sacrifier*.

Dans cette structure à trois actants, le SN3 datif est le cas le plus dominant. Il assure une complétude sémantique au verbe qui appelle un troisième actant. Par conséquent, il s'agit d'un complément même si sa suppression n'aboutit pas à un résultat agrammatical, analyse que confirme son caractère déplaçable (mais seulement au sein du groupe verbal) et la possibilité de le pronominaliser.

III.2.1.2. La structure SN1 V SN2 à SN3 n'introduisant pas un datif

Il existe un SN3 introduit par *à* qui obéit en apparence à la même structure que celle où s'intègre le datif sans pour autant remplir la même fonction d'attribution – le GP ne saurait répondre à la question *à qui ?* ou *à quoi ?*, par exemple :

1. *Le médecin soigne l'enfant à l'homéopathie.*
2. *Marie lave son linge à la machine*⁶².
3. *Marie porte une bague au doigt.*
4. *Jean tient un objet à la main*
5. *Marie porte un collier au cou*
6. *Marie porte une montre au poignet.*

Les tests classiques (suppression, pronominalisation et déplacement) vont là encore permettre d'évaluer leur degré d'attachement au verbe.

⁶¹ Le terme est de G. Gross (1989) *Les constructions converses du français*, Genève-Paris, Droz.

⁶² Cet exemple est emprunté à B. Lavieu (2005) qui considère que le GP *à la machine* dans *laver son linge à la machine* est un argument (dans notre terminologie : un actant) mais non *à la main* dans *laver son linge à la main* où le GP est un ajout : en effet, *laver son linge* est compris, par défaut, comme « *laver son linge à la main* », la présence du GP *à la main* ne modifie donc pas le sens, au contraire de la spécification *à la machine*, qui se trouve donc obligatoire.

A.LA SUPPRESSION

En (4), la suppression de à SN est jugée possible parce qu'elle n'altère pas le sens du GV, ne faisant qu'actualiser l'un des traits du verbe (on a affaire au même cas que pour *convenir* commenté *supra*) : le verbe *tenir* lui-même indique intrinsèquement que la réalisation de l'action qu'il exprime implique la main⁶³. Ce raisonnement est valable pour l'exemple (3) où il existe un lien non fortuit entre le sémantisme du verbe et de son objet (*porter une bague*) et le GP (*au doigt*) indiquant une partie du corps⁶⁴. Nous pouvons alors avancer l'hypothèse que ce lien est propice à l'emploi de la préposition à et qu'il existe une sorte de cohésion entre la préposition à et les noms référant aux parties du corps mobilisées pour accomplir l'action exprimée par le verbe (telle que définie par ce verbe).

Cette hypothèse est justifiée davantage par d'autres exemples tels que *elle porte un collier au cou*, *elle porte une montre au poignet* où le lien entre le sémantisme du verbe *porter*, son objet (collier, montre) et le GP partie du corps est évident.

En revanche, *l'homéopathie* dans *soigner un malade à l'homéopathie* n'est pas une précision répétant un trait intrinsèque au sens du verbe, étant donné que soigner un malade suppose *a priori* (prototypiquement) l'utilisation de médicaments classiques : le GP modifie alors le présupposé du sens du verbe en précisant le moyen spécifique (et non attendu) utilisé par le médecin. Il est donc considéré, selon la thèse de B. Lavieu, comme un argument.

Par conséquent, nous jugeons comme compléments obligatoires les GP exprimant le moyen dans (1) et (2) ci-dessus puisque, en leur absence, le verbe est compris différemment en ceci que l'action exprimée diffère selon le moyen utilisé pour l'accomplir. Nous placerons alors les exemples (1) et (2) en haut de l'échelle parmi le reste du corpus puisque la présence du GP est nécessaire pour préciser le moyen sans lequel l'action est modifiée.

B.LA PRONOMINALISATION

Le test de pronominalisation semble contredire le statut du complément de verbe puisqu'il aboutit à des énoncés inacceptables.

* *Le médecin y soigne l'enfant, à l'homéopathie.*

* *Marie y lave son linge, à la main.*

⁶³ Tenir quelqu'un ou quelque chose, l'avoir, le garder à la main (tenir son chapeau à la main), entre ses bras (tenir un enfant dans les bras), d'une certaine manière (tenir une femme par la taille, tenir un enfant par le bras).

⁶⁴ Porter veut dire « avoir sur soi comme vêtement, comme ornement etc. » : *elle porte une robe noire à longue et large jupe* (Robbe-Grillet). Porter un chapeau, des gants. Porter une bague, une décoration, des lunettes. Il porte une barbe.

Marie y porte une bague, au doigt (meilleur pour à son doigt).

?? *Jean y tient un objet, à la main.*

C. LE DEPLACEMENT

L'emploi du GP en position frontale n'est pas naturel : ? A l'homéopathie, le médecin soigne l'enfant, ? A la machine, Marie lave son linge, voire inacceptable : *Au doigt, Marie porte une bague, *A la main, Jean tient un objet. On peut toujours trouver un contexte rendant la phrase acceptable, ce qui de toute façon l'oppose aux autres, qui ne nécessitent pas une telle démarche (sur la base de ce principe, on se borne à la réaction que l'on a spontanément face aux énoncés pour en évaluer l'acceptabilité) : A la main, Jean tenait un objet des plus étranges qui attira aussitôt tous les regards. Dans l'énoncé ainsi complété, tout se passe alors comme si l'information rhématique (qui suit le verbe) rendait le GP totalement négligeable, alors que, sans ce développement, sa place initiale au contraire le met en valeur sans que l'on en voie la nécessité. Les autres énoncés, tolèrent le « déplacement contraint » : Au doigt, Marie porte une bague, au cou, (elle porte) un collier ; A l'homéopathie le médecin soigne l'enfant, aux substances chimiques (il soigne) les adultes ; A la machine, Marie lave le linge, à la main, (elle lave) les peluches des enfants. Dans tous les cas, néanmoins, la mobilité est jugée plus ou moins acceptable, forcée.

III.2.1.3. Bilan des tests

Le placement en première position de l'échelle (en haut : le degré maximal de solidarité avec le verbe) du complément datif, malgré la possibilité de le supprimer, est motivé par sa pronominalisation, propriété caractéristique du complément. Il n'est pas déplaçable en tête de phrase sauf en créant un effet de contraste. Sa mobilité limitée à l'intérieur du groupe verbal n'altère pas son attachement au verbe. En revanche, le deuxième type de GP en *à* a un comportement différent de celui du datif puisque sa pronominalisation est quasi impossible. Par conséquent, si nous nous basons sur le critère de l'acceptabilité de la pronominalisation pour juger du degré de l'attachement du verbe au GP, nous considérons que *le médecin soigne l'enfant à l'homéopathie* et *Marie lave son linge à la machine* seront placés en-dessous de *Marie porte une bague au doigt* et *l'enfant tient un objet à la main* où les GP ne sont pas du tout pronominalisables.

Sur une échelle scalaire, nous classerons par conséquent les exemples dans l'ordre descendant, comme suit :

1. Le datif /*Pierre offre des fleurs à Catherine* (il est en première position parce qu'il est pronominalisable).
2. *Jean tient un objet à la main* (lien intrinsèque entre le verbe *tenir* et le SN3 *la main*).

3. *Marie porte une bague au doigt* (accepte le déplacement contraint, car avec le verbe *porter* l'éventail des GP possibles est plus large qu'avec *tenir*).
4. *Le médecin soigne l'enfant à l'homéopathie* et *Marie lave son linge à la machine* acceptent «le déplacement contraint» mais le GP n'est pas une partie du corps. L'attachement du GP au verbe est moins fort. (Cela étant, il est considéré par B. Lavieu comme un argument, et donc comme un GP solidement attaché au verbe). Nous n'allons pas à l'encontre de la position de B. Lavieu, mais nous précisons que les compléments de verbe sont soumis à un ordre scalaire qui varie selon le degré de l'un à l'autre et que l'argument (*à la machine*) est dans une position inférieure par rapport aux autres GP compléments de verbes.

III.2.2. La structure SN1 V SN2 à Infinitif

Le SN1 peut être humain, non-animé ou abstrait pour certains verbes.

Pierre pousse Paul à travailler.

La volonté de réussir pousse Paul à travailler.

Le désir de progresser pousse Paul à travailler.

Marie encourage Paul à aller plus loin.

Votre présence m'encourage à travailler.

Le désespoir pousse Paul à se suicider.

? *La volonté encourage Paul à aller plus loin.*

? *Le désir de progresser encourage Paul à aller plus loin.*

? *Le désespoir encourage Paul à se suicider.*

a. La suppression

La suppression est admissible dans *Marie encourage Paul* et laisse deviner ce à quoi elle l'encourage (un travail, une initiative, etc.) alors que dans *Marie pousse Paul*, l'effacement entraîne un emploi différent du verbe et suppose que *Marie pousse Paul* pour le faire tomber (dans la piscine, par terre, etc.). En revanche, avec un sujet abstrait tel que *la volonté* dans *la volonté de réussir me pousse à travailler*, la suppression de l'infinitif est acceptable, de même que *votre présence m'encourage* s'interprète, par le sens positif du verbe *encourager*, comme «votre présence m'encourage à réaliser un projet positif», malgré la suppression du complément introduit par *à*.

Considérée indépendamment des autres tests, la suppression ne permet pas de décider à quoi l'on a affaire puisque le complément peut-être supprimable. Nous ne pouvons pas pour autant dire qu'il s'agit d'un ajout (supprimable) puisque sémantiquement l'infinitif est régi par le verbe principal en ce sens que ce dernier déclenche un procès dont l'objectif est fixé par l'infinitif introduit par *à*.

Par conséquent, il nous semble que l'infinitif régi par *à* complète le sens du procès indiqué par le verbe et peut même être considéré comme plus important que le complément d'objet direct (SN2). En effet, le SN2 est supprimable dans les quatre occurrences suivantes, puisque l'on pourrait dire :

Marie pousse à travailler

La volonté de réussir pousse à travailler

Marie encourage à travailler

Votre présence encourage à travailler

Le désespoir pousse à se suicider

? *Le désespoir encourage à se suicider*

? *La volonté encourage à travailler*

La suppression possible du SN2 (C.O.D) qui spécifie celui qui subit l'action de *pousser* ou d'*encourager* donne à l'énoncé une portée générale du procès dont l'aboutissement est exprimé par l'infinitif régi par *à*. Cet aspect général est d'autant plus visible que le sujet peut être un nom abstrait comme *le désir de travailler, la volonté de réussir, ta présence*, etc.

Le test de la pronominalisation confirme le statut essentiel de l'infinitif régi par *à*, donc à considérer comme un complément de verbe.

b. La pronominalisation

Marie y pousse Paul (à travailler)

La volonté de réussir y pousse Paul (à travailler)

Marie y encourage Paul (à travailler)

La volonté y encourage Paul (à travailler)

Ta présence m'y encourage (à travailler)

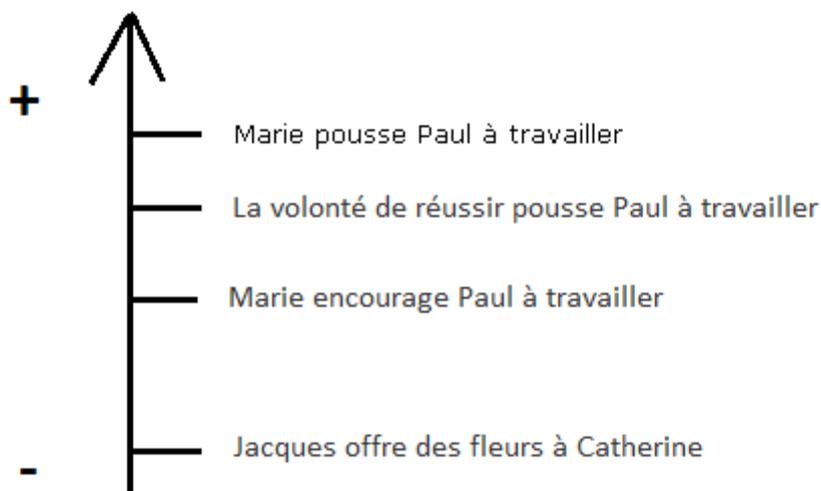
La pronominalisation fonctionne aussi bien avec le verbe simple (*travailler*) qu'avec la collocation (*aller plus loin*). Dans les deux cas, les infinitifs introduits par *à* sont considérés comme des compléments obligatoires. Cela est encore justifié par le test de mobilité.

c. La mobilité

Il n'est pas possible de déplacer l'infinitif introduit par *à* en tête de phrase : **A travailler, Pierre pousse Paul / *A travailler, la volonté de réussir pousse Paul*, mais il est possible dans certains cas de permuter avec le complément d'objet direct l'infinitif régi par *à* : *Pierre pousse à travailler Paul* (sujet humain), *la volonté de réussir pousse à travailler Paul* (sujet abstrait). En effet, pour des raisons stylistiques déjà signalées *supra*, *Marie encourage à aller plus loin Paul qui, sinon, aurait abandonné* est d'acceptabilité meilleure que *Marie encourage à aller plus loin Paul*.

Ainsi, dans ces structures à double complémentation, l'infinitif régi par *à*, du fait de sa pronominalisation, est complément de verbe – d'autant plus que sa mobilité en tête de phrase est impossible. Sa suppression jugée parfois possible n'altère pas son statut de complément.

L'infinitif régi par *à* serait placé au-dessus du datif sur l'échelle scalaire parce qu'il est moins supprimable que lui.



Echelle des GP infinitifs en *à* et des GP datifs

III.2.3. L'alternance de *à* et *de* dans la structure contenant un infinitif

La préposition *à* peut alterner dans certains emplois de verbes avec la préposition *de*, comme illustré par le corpus suivant :

1. a. *Il a demandé à partir*
1. b. *Il m'a demandé de partir*
2. a. *Il l'a décidé à partir*
2. b. *Il a décidé de partir*
3. a. *On m'a forcé à partir*
3. b. *Je suis forcé de partir*
4. a. *On m'a obligé à partir*
4. b. *Je suis obligé de partir*
5. a. *On m'a contraint à partir*
5. b. *Je suis contraint de partir*

Pour la grammaire classique renouvelée par l'apport structuraliste (comme l'illustre entre autres l'ouvrage de Wagner et Pinchon : 1962), il n'existe pas de critères syntaxiques qui déterminent ou expliquent l'alternance des prépositions *à* et *de* dans le cas de l'infinitif complément de verbe régi par l'une de ces prépositions : « l'aptitude d'un verbe principal à construire l'infinitif complément au moyen de *à* ou *de* résulte d'une tradition. Il paraît donc difficile d'assigner à l'une ou à l'autre construction une valeur particulière » (Wagner et Pinchon, *op. cit.*: 452). Notre hypothèse est au contraire qu'il doit exister des conditions syntaxiques qui favorisent l'emploi de l'une ou de l'autre des deux prépositions – selon le principe théorique (établi par F. de Saussure (1916) et repris par le structuralisme) que la langue est un système où toute forme (ou signifiant) est dotée d'un sens (ou signifié), ce qui a pour conséquence que toute différence dans la forme a nécessairement un corrélat sémantique.

III.2.3.1. Le Classement syntaxique des GP alternant *à* et *de* et le degré du lien avec le verbe.

Pour tenter de trouver des propriétés syntaxiques qui permettent d'expliquer l'usage de la préposition *à* ou *de* avec le même verbe, nous avons procédé à un classement qui permet de regrouper le maximum de propriétés communes. Ainsi, nous avons constaté que les deux prépositions sont employées alternativement avec des verbes pronominaux ou avec des verbes à la forme passive. L'examen des exemples recueillis dans les

grammaires et dans les dictionnaires de langue aboutit à un premier regroupement qui concerne les verbes pronominaux sélectionnant tantôt la préposition *à* et tantôt la préposition *de*. Le deuxième regroupement concerne la forme passive qui sélectionne la préposition *de*. Le troisième concerne le GP nominal introduit tantôt par *à* et tantôt par *de*.

III.2.3.2. Le classement syntaxique des verbes alternant *à* et *de*

III.2.3.2.1. L'ALTERNANCE DES DEUX PREPOSITIONS AVEC LA FORME PRONOMINALE

A. *N se v à inf*

Nous considérons le corpus suivant :

J'essaie en vain de l'atteindre / je m'essaie à parler en public

Il lui plaît de travailler / Il se plaît à travailler

J'attends d'être reçu / je m'attends à perdre ma place

Vous risquez de perdre votre montre / je ne me risquais pas à lui faire des observations sur sa conduite

Il refuse de travailler / Il se refuse à travailler

Il a résolu de faire cette démarche / il est résolu⁶⁵ à ne pas s'agacer

Nous constatons à partir de ce corpus que le verbe à la forme pronominale sélectionne un complément à l'infinitif introduit par la préposition *à*, contrairement au même verbe à la forme simple qui privilégie la préposition *de*. Cependant, ce constat est contestable car nous avons trouvé des situations inverses où c'est le verbe à la forme pronominale qui sélectionne la préposition *de*, ou encore des verbes se construisant avec la préposition *à* à la forme simple et pronominale.

B. *N se v de inf*

Je la force à manger / je m'efforce de manger.

Cet énoncé illustre une situation inverse aux énoncés présentés précédemment. La préposition *à* accompagne un verbe à la forme simple alors que *de* est construit avec un verbe à la forme pronominale.

III.2.3.2.2. VERBES SE CONSTRUISANT AVEC A A LA FORME SIMPLE ET PRONOMINALE.

On se prépare à partir vs on le prépare à partir

⁶⁵ *Le Bon Usage* (1993 : 1289) précise que *se résoudre de* est archaïque : *il s'était résolu de collaborer à leur œuvre* (Barrès, Dérac., p.223)

On s'habitue à travailler vs on l'habitue à travailler

Jean s'oblige à faire du sport vs Jean oblige ses enfants à faire du sport

Contrairement aux cas précédents, le verbe sélectionne à la forme simple et à la forme pronominale la préposition *à*.

III.2.3.2.3. VERBES SE CONSTRUISANT AVEC LA PREPOSITION DE A LA FORME SIMPLE ET PRONOMINALE.

Il ne peut pas s'empêcher de parler vs il empêche ses enfant de parler

Ici, la forme simple et la forme pronominale sont construites avec la préposition *de*, ce qui nous permet de relativiser le premier constat, évoqué *supra*, concernant la sélection de la préposition *à* par le verbe à la forme pronominale.

III.2.3.2.4 LA FORME PASSIVE

A.N est participe passé de inf : la forme passive

Il m'a forcé à partir vs je suis forcé de partir(forme passive)

On m'a obligé à partir vs je suis obligé de partir(forme passive)

Je m'oblige à manger mais je suis obligé de manger

On m'a contraint à travailler vs je suis contraint de travailler

Elle l'oblige à répondre / il est obligé de répondre

Nous constatons que sur huit énoncés à la forme passive, cinq sélectionnent la préposition *de*. Goosse (1993 :1291) précise que « *forcer, obliger, contraindre* construisent l'infinitif avec *à* dans la langue courante, mais le participe est suivi de la préposition *de* s'il est pris adjectivement » :

On m'a amené à travailler vs je suis amené à travailler

On m'a conduit à travailler vs je suis conduit à travailler

On m'a poussé à travailler vs je suis poussé à travailler

Contrairement aux exemples précédents, la préposition *à* subsiste dans le passage de la forme active à la forme passive, ce qui nous permet de constater que la sélection de la préposition *de* par le verbe à la forme passive n'est pas systématique.

III.2.3.2.5. ALTERNANCE DES DEUX PREPOSITIONS DANS LES STRUCTURES N V DE N/ N V A N

A. Verbe de N

Il l'afflige de son départ

Il s'afflige de son départ
Il l'avise de son retour
Il s'avise de son retour
Il disculpe son ami de sa mort
Il se disculpe de la mort de son ami
Il s'embarrasse de scrupules inutiles
Il s'indigne d'un pareil traitement
Il s'inspire de la nature
Il le mêle à sa vie vs il se mêle de sa vie
Il s'approche du but
Il se moque du règlement
Il traite d'une question

B. NV à N

Il s'attache à un travail
Il s'applique à une tâche
Il se confie à quelqu'un
Il s'égale à quelqu'un

Dans la structure introduisant un N, la préposition *à* ou *de* varient selon le verbe recteur.

III.2.3.2.6.BILAN :

Nous avons tenté de trouver des régularités ayant une portée explicative de l'alternance des deux prépositions *à* et *de* avec le même verbe. Les propriétés syntaxiques que nous avons espéré trouver ne sont pas systématiques mais nous avons pu caractériser une majorité de cas :

1. Le même verbe employé avec la préposition *de* à la forme simple, sélectionne la préposition *à* à la forme pronominale (ex. *Il lui plaît de travailler vs il se plaît à travailler*) : un verbe sur sept sélectionne *de* à la forme pronominale et *à* à la forme simple (*je la force à manger vs je m'efforce de manger*) ;
2. Sur huit verbes employés à la forme passive, cinq sélectionnent la préposition *de*. Certains verbes comme *forcer contraindre* et *obliger* cités *supra* employés avec *à* à la forme active sont employés avec *de* devant un participe passé au passif ;

3. La structure N V prép N contient alternativement la préposition *à* ou *de* selon ce que le verbe recteur sélectionne. Dans ces deux structures parallèles, les deux prépositions n'alternent pas avec le même verbe mais avec des verbes variés. Ce constat est en adéquation avec notre hypothèse de base selon laquelle la sélection de la préposition introductrice du complément est liée au sémantisme du verbe recteur et à celui de la préposition régie.

Après avoir tenté de trouver des propriétés syntaxiques qui caractérisent l'emploi de la préposition *à* ou *de* au sein d'une structure particulière, nous nous penchons sur la question qui nous intéresse en particulier ici⁶⁶, et qui est de savoir, sur le plan formel, laquelle des deux prépositions fait preuve d'un lien plus fort entre le verbe et son complément et quelles sont les conditions distributionnelles qui favorisent l'emploi de *à* ou de *de*. Pour trouver une réponse, nous procédons à l'application des tests classiques.

III.2.3.3.L'application des tests et le rapport du verbe avec le complément.

III.2.3.3.1.LE PREMIER CAS DE FIGURE : N SE V A INF

a. La suppression

Dans *J'essaie en vain de l'atteindre / je m'essaie à parler en public*, la suppression est possible lorsqu'elle est contextuellement restituable. Dans *il se plaît à travailler*, elle entraîne un emploi différent du verbe (*se plaisir à travailler* n'a pas le même sens que *se plaisir*). Dans d'autres exemples, elle entraîne une agrammaticalité (**je m'attends, *je ne me risquais pas sont des énoncés incomplets*).

b. La pronominalisation

La pronominalisation est possible dans tous les cas de figure : *je m'y prépare, je m'y habitue, je m'y essaie en vain, je m'y plais, je m'y attends, je ne m'y risquais pas* sont des énoncés naturels. C'est une raison de considérer l'infinitif introduit par *à* comme un complément du verbe.

c. Le déplacement

Le déplacement en tête de phrase n'est pas possible sauf en cas de déplacement contraint : *à partir il se prépare mais à travailler pas du tout, à travailler on s'habitue mais*

⁶⁶ Le présent chapitre est consacré à la détermination du corpus des verbes à complément en *à* au moyen de critères formels – nous ne perdons pas de vue l'hypothèse fondamentale de l'ensemble de ce travail, selon laquelle la sélection de la préposition introductrice de ce complément est liée au sémantisme du verbe recteur et à celui de la préposition régie.

pas à faire du sport, à parler en public je m'essaie mais à chanter en public je ne pourrais jamais, à travailler il se plaît mais pas à rendre visite à sa famille : il s'ennuie.

III.2.3.4.2. DEUXIEME CAS DE FIGURE : N SE V DE INF

Je la force à manger / je m'efforce de manger.

a. La suppression

La suppression est impossible avec les deux prépositions, ce qui nous permet de dire que l'infinitif introduit par *à* ou *de* entre dans la définition de l'emploi du verbe et en est donc le complément. Par conséquent, l'alternance des deux prépositions n'affecte pas la non-suppression (*Je la force / Je m'efforce* sont deux énoncés incomplets). Cependant, la pronominalisation semble contredire dans plusieurs cas notre conclusion du statut obligatoire du complément non supprimable.

b. La pronominalisation

La pronominalisation est acceptable avec *à* mais non avec *de* :

Je la force à manger / je l'y force / elle ne veut pas manger aussi il faut l'y forcer

*Je m'efforce de manger / *Je m'en efforce*

Nous avançons alors l'hypothèse que le GP introduit par *à* se pronominalise plus facilement que celui introduit par *de*. Pour vérifier cette hypothèse, nous reprenons les exemples cités *supra* afin de voir dans quel cas le complément est pronominalisable et laquelle des deux prépositions s'adapte le mieux à cette pronominalisation. Soient les énoncés suivants :

Je l'oblige à parler / Je l'y oblige ; elle ne voulait pas parler mais on l'y a obligée

Je m'oblige à parler / Je m'y oblige

** Je la réjouis de partir / *Je l'en réjouis*

Je me prépare à partir / Je m'y prépare

Je la prépare à partir / Je l'y prépare, Mamie ne veut pas aller en maison de retraite aussi je l'y prépare tout doucement.

Elle habitue son fils à travailler / elle y habitue son fils

Elle s'habitue à travailler / Elle s'y habitue

*Il lui plaît de travailler / * Il lui en plaît*

*Il se plaît à travailler / #Il s'y plaît*⁶⁷

*J'attends d'être reçu / #Je l'attends*⁶⁸

Je m'attends à perdre ma place / Je m'y attends

*J'essaie en vain de l'atteindre / Je l'essaie en vain*⁶⁹

Je m'essaie à parler en public / Je m'y essaie

*Vous risquez de perdre votre montre / ? Vous le risquez*⁷⁰

Je ne me risquerais à lui faire des observations sur sa conduite / Je ne m'y risquerais pas

La pronominalisation n'est applicable qu'à quelques exemples (je m'en réjouis, je m'y prépare, elle y habitue son fils, elle s'y habitue, il s'y plaît, je m'y attends, je l'essaie en vain, je m'y essaie) sans que l'on trouve de critères formels communs à corrélés à la possibilité ou impossibilité de pronominalisation alors qu'ils sont tous obligatoires.

Nous constatons par ailleurs que la préposition *à* se prête plus facilement à la pronominalisation que la préposition *de*. Pourrait-on dire pour autant que les compléments introduits par *à* sont en l'occurrence plus attachés aux verbes de base que ceux introduits par *de* ?

c. Le déplacement

Les compléments ne sont déplaçables en tête de phrase en aucun cas (* *A perdre ma place, je m'attends, * De travailler, je m'efforce*, etc.), non-mobilité qui justifie encore leur classement parmi les compléments obligatoires du verbe principal⁷¹.

III.2.3.4.3. TROISIEME CAS DE FIGURE : LE PASSIF

En considérant les exemples cités *supra* qui opposent la forme active construite avec *à* à la forme passive construite avec *de*, nous procédons à l'application des tests :

a. La suppression

A partir de ce test, nous nous posons la question de savoir, laquelle des deux formes admet la suppression du complément. Nous constatons que la suppression est plus

⁶⁷ La pronominalisation semble possible mais le *y* évoque en fait une localisation de type : *je me plais à Paris / je m'y plais* – le symbole « # » signale cette différence sémantique : la pronominalisation est donc en fait impossible.

⁶⁸ Employé hors contexte, *je l'attends* renvoie à une personne physique et non à un fait. Par conséquent, la pronominalisation n'est pas acceptable ici, contrairement à *vous le risquez* qui laisse entendre que l'on risque quelque chose.

⁶⁹ On dirait plutôt, *j'essaie en vain*, ce qui attire l'attention sur un pronom zéro

⁷⁰ La pronominalisation est jugée impossible puisque le pronom *le* ne représente pas *de inf.*

⁷¹ Le fait que le GP puisse éventuellement permuter avec un autre constituant mais en restant au sein du syntagme verbal ne change pas cette conclusion, ainsi qu'on l'a vu pour d'autres cas précédemment : *Je m'efforce de manger malgré tout / Je m'efforce malgré tout de manger.*

acceptable à la forme passive, notamment lorsque le sens est restituable par le contexte. Par conséquent, si l'on se base sur ce premier test, il nous semble que, pris dans leur contexte, les énoncés *je suis forcé*, *je suis obligé* et *je suis contraint* sont plus naturels que *il m'a forcé*, *il m'a obligé* et *je m'oblige*. *A priori*, nous pouvons faire l'hypothèse qu'à la forme active, le complément est plus attaché au verbe qu'à la forme passive où il est plus facilement supprimable. L'explication hypothétique que nous donnons à cet emploi serait qu'à la voix passive dont la distribution exige l'usage du verbe *être* et du participe passé (ayant la forme d'un adjectif attribut), il est plus facile de supprimer le complément. Nous allons voir si cette hypothèse est validée par le test de pronominalisation :

*Il m'y a forcé (à partir) vs j'en suis forcé (de partir)*⁷²

On m'y a obligé (à partir) vs j'en suis obligé (de partir)

On m'y a contraint (à travailler) vs j'en suis contraint (de travailler)

Elle l'y oblige (à répondre) vs elle en est obligée (de répondre)

L'usage de *y* (associé à la préposition *à*) nous semble être plus naturel que celui de *en* (associé à *de*), ce qui confirme notre première hypothèse sur l'attachement plus solide du verbe au complément à la voix active (étant moins supprimable et facilement pronominalisable). La pronominalisation, possible dans les deux cas, reste alors une preuve d'un lien solide avec le verbe et se substitue au complément supprimé.

b. Le déplacement

Le déplacement n'est pas acceptable dans tous les exemples, ce qui confirme le statut obligatoire de l'infinitif complément de verbe.

III.2.3.4.4. QUATRIÈME CAS DE FIGURE :

Dans le cas de *N V à N* et *N V de N*, les deux prépositions *à* et *de* entrent dans deux structures parallèles. Par conséquent, nous n'allons pas les soumettre aux tests classiques permettant d'identifier des propriétés syntaxiques : le choix de l'une ou de l'autre des deux prépositions est contraint par le verbe recteur et par le complément. Il ne nous semble pas dans ce cas que le degré d'attachement du verbe dépend de la variété des prépositions.

⁷² Intuitivement, il nous semble qu'il est plus naturel de dire *j'y suis forcé* et *j'y suis obligé* mais nous gardons la pronominalisation *en*, plus adéquate avec la préposition *de*.

III.2.3.4. Bilan des tests et évaluation critique

Nous avons fait un classement selon les structures dans lesquelles *à* et *de* alternent avec le même verbe pour tenter de trouver des régularités explicatives à l'alternance des deux prépositions.

Dans tous les exemples du corpus illustrant un infinitif régi par les prépositions *à* ou *de*, la suppression n'est pas jugée possible (même si elle ne donne pas un résultat agrammatical) parce qu'elle provoque une incomplétude : ? *Il lui plaît ...*, ou un changement de sens : ? *il se plaît...* L'alternance des deux prépositions n'affecte pas cette non-suppression au sein d'une même structure. Cependant, nous avons jugé que la suppression est plus admissible au passif étant donné que le participe passé employé adjectivement suffit à rendre compte du sens de l'énoncé lorsqu'il est restitué par le contexte : l'emploi de *je suis obligé, je suis forcé* est assez courant et laisse entendre en référant au contexte ce dont on est obligé ou forcé. Cette suppression est compensée par l'usage d'un pronom qui constitue une preuve de l'attachement solide du verbe avec le complément (*j'en suis forcé, j'en suis obligé*). Qui plus est, nous constatons, pour l'emploi de *à* à la forme active et *de* à la forme passive, que la préposition *à* régissant un infinitif domine dans les cas où le verbe principal et l'infinitif n'ont pas le même agent et où l'objectif visé par l'infinitif dont l'agent est le SN2 accusatif est programmé par le sujet du verbe principal : dans *il l'a contraint à partir*, le pronom *le* renvoie à l'accusatif qui est différent du sujet. Au contraire, dans *il est contraint de partir*, le verbe principal et l'infinitif ont un même agent dont le procès émane, ce qui favorise l'emploi de *de*. Ce constat formel nous permet de restituer des propriétés syntaxiques propres à l'une ou l'autre des deux prépositions, mais il s'agit aussi pour nous de trouver une hypothèse sémantique capable de faire écho à ces observations formelles.

Dans une autre structure alternant *à* et *de* à la forme simple, la pronominalisation est possible dans certains cas (*elle y habitue son fils*), mais non dans d'autres (**il lui en plaît, de travailler*). Lorsqu'elle a lieu, elle s'effectue avec une alternance entre *y* correspondant à *à*, visible dans *elle y habitue son fils*, et *en* correspondant à *de*, visible dans *je m'en réjouis*. Cependant, nous avons constaté que la préposition *à* se prête plus facilement à la pronominalisation (*il lui plaît de travailler/ *il lui en plaît, vous risquez de perdre votre montre /? vous le risquez vs elle s'habitue à travailler / elle s'y habitue*), ce qui nous a amenée à faire l'hypothèse que le complément à *inf* est plus attaché au verbe que le complément *de inf*.

Conclusion

Ainsi, nous avons tenté de caractériser formellement les GP en *à* régis par le verbe dans les différentes structures dans lesquelles ils figurent. Notre classement scalaire a montré qu'il y a une graduation dans le rapport du verbe avec le complément allant du degré le plus fort au degré le plus faible. Cela a été déduit de l'application des tests classiques (suppression, pronominalisation et déplacement). Cependant, cette tentative reste limitée pour les raisons suivantes :

1. La graduation a été établie d'une manière partielle au sein de chaque structure mais n'a pas pu être faite sur l'ensemble du corpus, (d'une manière globale). Nous avons illustré *supra* par des échelles scalaires des GP figurant dans les deux structures analysées.

2. L'application des tests n'aboutit pas réellement à une échelle scientifique⁷³ puisque l'évaluation est très souvent subjective et dépend de l'intuition.

3. Ce classement fourni à partir de critères formels ne permet pas d'expliquer le rapport de cohésion qui existe entre le verbe et la préposition d'un côté et entre le complément et son verbe de l'autre. Pour ce faire, nous allons voir, sur le plan sémantique, quel est l'apport du complément et quel est son lien sémantique avec le verbe en essayant d'explorer ce que signifie pour le verbe que son complément soit introduit par *à* et pour le complément d'être introduit par la préposition *à*

⁷³Nous avons travaillé dans notre mémoire de master sur les adjectifs d'intensité et nous avons montré qu'il est possible de placer les adjectifs tels que *brûlant, chaud, tiède, froid, gelé, glacial* sur une échelle scalaire allant du degré le plus fort au degré le plus faible selon des mesures scientifiques (en degré Celsius) qui nous permettent de mesurer d'une manière précise l'écart de température entre un adjectif qualifiant un degré et un autre qualifiant un autre degré susceptible d'être inférieur ou supérieur. Ce travail n'est pas réalisable sur une échelle permettant d'évaluer le degré de relation entre le verbe et son complément. Cette évaluation reste subjective et de l'ordre de l'estimation selon les résultats que nous procurent les tests.

Chapitre IV : Constitution d'un corpus pour tester nos propositions

Introduction

Après avoir défini, dans les chapitres précédents, les différents types de GP construits avec la préposition *à*, en établissant un classement selon le lien plus ou moins proche avec le verbe, nous procédons au recensement d'un corpus plus exhaustif à partir duquel nous allons tester nos propositions afin d'en dégager les compléments prépositionnels les plus proches du verbe, car ce sont ceux-là qui seront, en effet, retenus pour l'analyse sémantique par laquelle sera tentée une explication du rapport de cohésion entre le verbe, la préposition et le complément.

IV. 1. Notre corpus est extrait du dictionnaire *Les Verbes français*

Notre corpus est extrait du dictionnaire *Les Verbes français (LVF)* dans sa version électronique, publié en version papier en 1997 par J. Dubois et F. Dubois-Charlier (Paris, Larousse-Bordas) et comporte toutes les constructions impliquant la préposition *à*, soit 1979 cas appartenant à 59 classes que l'on peut considérer de deux points de vue : d'un côté, 14 classes qui couvrent chacune entre 21 et 99 entrées et que, pour cette raison, nous avons appelées « classes mineures » (« mineur » s'entendant sur le plan quantitatif) ; et d'un autre côté, 8 classes « majeures » couvrant chacune au moins 100 entrées et, ensemble, un total de 1130 entrées.

Vu l'exhaustivité du corpus dont nous disposons, nous ne sommes pas en mesure de traiter l'ensemble des exemples, mais nous avons choisi de sélectionner quelques opérateurs qui regroupent le nombre le plus important des GP en *à*. Cela ne nous empêchera pas de référer, au besoin, en cours d'analyse, à des exemples qui figurent sous les autres opérateurs et qui serviront à confirmer ou infirmer nos hypothèses.

IV.1.1. Justification du choix du corpus

Le choix de ce corpus repose sur des considérations théoriques et méthodologiques : le classement proposé dans *LVF* en effet « repose sur l'hypothèse de l'adéquation entre les schèmes syntaxiques de la langue et l'interprétation sémantique qu'en font les locuteurs », fondement en adéquation avec le cadre théorique que nous avons retenu, notamment avec le principe fondamental des grammaires de Z. Harris (cf. entre autres Harris 1971 : 229-236 et Harris 1988 : 56-65) : les mots véhiculent (« carry ») du sens (« meaning »), les phrases véhiculent de l'information (« information »). Z. Harris résume ainsi cette adéquation : « il existe une corrélation entre structure et signification. Chaque sous-classe de mots comprenant un opérateur ou une classe d'arguments particuliers possède un type de signification correspondant aux relations syntaxiques [...] c'est pourquoi tout ce qu'on peut dire de la signification d'une phrase peut-être obtenu directement à partir des significations et des positions occupées par les opérateurs et les phrases élémentaires » (Harris 1971 : 230)⁷⁴. Si les principes théoriques et méthodologiques sont similaires, la modélisation et la terminologie diffèrent entre le linguiste américain et les auteurs français – ainsi le terme *opérateur* n'a pas le même sens chez Harris et dans *LVF*.

IV.1.2. Le classement des verbes par opérateurs

Les opérateurs constituent dans *LVF* des entités fondamentales de chaque classe dans la mesure où, dans cette classification qui associe propriétés formelles et interprétation, ils indiquent la notion commune aux verbes qui possèdent des propriétés syntaxiques en commun. Par exemple, dans les descriptions :

Loq AV (parler avec : discuter avec)

Loq AV qn D/SR qc (parler avec qn de/ sur qc : bavarder avec qn d'une question)

Loq A qn (parler à qn : causer à qn)

le symbole « loq » représente une certaine constante sémantique (il s'agit de communication verbale : avoir une activité de langage), et syntaxique : les verbes qui la possèdent sont à complément nominal. Les suffixes *AV*, *D*, *SR*, *qn*, *qc* correspondent à des propriétés de sous-catégorisation et de sélection lexicale (le verbe se construit avec un GP : *AV* représente la préposition *avec*, *D* la préposition *de*, *SR* la préposition *sur* et le nom peut être *qn* : « humain » ou *qc* : « non animé »).

⁷⁴ .L'indication entre parenthèses sert à définir l'opérateur. C'est une notion commune aux verbes regroupés sous le même opérateur. Voir François *et alii* (2007), *Le classement syntactico-sémantique des verbes français*, *Langue française* 153 :10.

IV.1.3. Notre utilisation de cette base de données

Afin d'être en mesure de « gérer », dans notre test de l'hypothèse, cette masse de données, nous avons pris le parti de classer les opérateurs par ordre de fréquence décroissante ; voici quelques exemples de chaque cas de figure définis par *LVF* :

IV.1.3.1. L'opérateur dat (*donner qc, qn à*)

Cet opérateur définit un ensemble qui comporte 352 entrées de verbes construits avec la préposition *à* recouvrant les sous-classes suivantes :

Dat A qn : sujet humain, complément humain

On arrhe une forte somme au propriétaire

On dédicace son livre à un lecteur

On porte un grand amour à Paul

Sur 352 entrées de verbes construits avec la préposition *à*, 247 verbes ont, pour sujet et pour complément introduit par *à*, des humains.

Sujet non humain, complément humain

La banque escompte une traite au commerçant

Sept verbes relevés sont construits sur ce modèle.

Sujet humain complément inanimé

Le commerçant affacture une créance à une banque

On accorde de l'importance à ce projet

On attache une signification à ce geste

Le médecin attribue la migraine à la tension

On impute la crise à l'inflation

Soixante verbes sont construits de cette manière.

Sujet inanimé, complément inanimé

La compagnie frète des avions à une autre compagnie

Les factures restent à la banque

Cinq verbes sont construits de la sorte.

IV.1.3.2. Opérateur dic (*communiquer qc, que*)

233 entrées dont la plupart ont un sujet humain et un complément humain, sur le modèle *On dévoile à Paul les méfaits de son fils* : dic A qn – les exemples dont le complément est non-humain étant :

55. *On corne aux oreilles de Paul la nouvelle*

83. *On télésigne les pannes d'un réseau à un opérateur*

176. *On oppose un refus à sa demande, à Paul*

201. *On reproche à la politique sa corruption, à la voiture ses freins*

226. *On mentionne au tribunal l'absence de Paul*

IV.1.3.3. Opérateur ger (*diriger qc ou qn*)

Il comporte 177 entrées divisées en cinq sous-classes :

Sujet humain, complément infinitif ou infinitif + complément dans le cas du verbe transitif

On occupe les enfants à jouer

On façonne Paul à obéir

On amène Paul à se révolter

On amarine les marins à servir la marine

On porte Paul à revoir la question

Sujet humain, complément inanimé

On expose Paul à un accident

Cet enfant est inhabitué à l'effort

On plie Paul à la discipline

Sujet inanimé, complément humain

La vérité s'impose à Paul

Sujet inanimé ou abstrait, complément à l'infinitif

Cet évènement destine Paul à occuper un poste important

Ce temps invite Paul à sortir

Ce cachet aide Paul à dormir

Cela entraîne Paul à commettre une erreur

Sujet inanimé, complément inanimé

Le soleil incite Paul au repos

IV.1.3.4. Opérateur ger mens (*diriger qc ou qn*)

Il comporte 63 entrées divisées en trois sous-classes :

Sujet humain, complément inanimé

On se donne à cette étude

On s'abandonne à un grand désespoir

On se fie aux apparences

On place Paul à la direction

Sujet humain, complément infinitif

On s'active à rentrer le foin

On s'applique à résoudre ce problème

On se prépare à partir

Sujet humain, complément humain (3 occurrences)

On se fie à Paul

On s'en rapporte à Paul pour négocier

On s'en remet à Paul pour cette affaire

IV.1.3.5. Opérateur ict (*donner un coup*)

Il comporte 48 entrées divisées en trois sous-classes :

Sujet humain, complément abstrait ou inanimé

On se confronte à une situation difficile

Le boxeur décoche un coup à la mâchoire

Sujet humain, complément humain

On ne doit pas se frotter à Paul, il est violent

On se heurte au ministre

Sujet humain, complément inanimé ou abstrait

On se confronte à une situation difficile

On se heurte à un refus, à l'incompréhension

IV.1.3.6. Opérateur f. ire (*faire aller qp*)

Il comporte 38 entrées divisées en deux sous-classes :

Sujet humain, complément humain

On adresse une lettre à un ami

On adresse un malade à un spécialiste

Sujet humain, complément inanimé

On adresse une fiche à la mémoire de l'ordinateur

On mène le pays au désastre

IV.1.3.7. Opérateur mand (*indique une demande*)

Cet opérateur comporte 18 entrées divisées en trois sous-classes :

Sujet humain, complément humain

On pose à Paul la question du départ éventuel

Sujet humain, complément inanimé

On appelle les ouvriers à la grève

On exhorte Paul à la patience

Sujet humain, complément infinitif (13 exemples)

On convie Paul à venir (à une réception)

Le professeur invite un élève à se taire

On engage un ami à céder

IV.2. Mise au point du corpus faisant l'objet du test de nos hypothèses et vérification de ces hypothèses sur les opérateurs sélectionnés

En vue de l'analyse sémantique qui est l'objet de la deuxième partie du présent travail, le corpus ainsi rassemblé doit maintenant être soumis aux tests permettant de n'y garder que les emplois où le complément prépositionnel est le plus proche du verbe. Nous allons donc voir quels sont les différents cas de figure qui résultent de l'application des tests syntaxiques.

Du fait que notre position est de rassembler les constituants qui présentent strictement les mêmes propriétés, ce qui n'est pas le cas de J. Dubois & F. Dubois-Charlier (*op. cit.*), notre analyse aboutit à des cas de figure syntaxiques différents.

Les transformations testées sont la suppression, la pronominalisation, et le déplacement afin de définir formellement, selon l'hypothèse de la scalarité, les compléments en *à* les plus proches du verbe. Pour ce faire nous suivrons le classement par opérateur adopté par J. Dubois et F. Dubois-Charlier (*op. cit.*).

L'opérateur dat

L'opérateur dat (*donner qc à quelqu'un*) contient le nombre d'entrées le plus important de verbes construits avec *à* (352 entrées). Dans ces emplois, la distribution correspond à la structure du datif, dont l'importance a été signalée dans la partie syntaxique.

Le datif explique l'abondance des exemples à sujet humain et à complément en *à* humain (*donner quelque chose à quelqu'un*) puisque le transfert se fait d'une personne A à une personne B. Cependant dans *on immole sa famille à son ambition, on sacrifie les employés à la rentabilité, on sacrifie sa famille à son ambition*, le complément en *à* est non humain et répond à la question *à quoi ?*. Par conséquent, ces trois cas de figure ne peuvent pas être rangés avec le datif étant donné que l'idée de l'échange entre un sujet humain et un complément humain, correspondant à la définition classique du datif présentée *supra*, n'est pas valide, ce qui nous amène à dire que l'opérateur dat tel qu'il se présente dans *LVF* ne correspond pas systématiquement à ce que nous avons précédemment appelé « datif ». ⁷⁵

Suppression / Pronominalisation

Les exemples classés sous l'opérateur dat obéissent à la structure à double complémentation que nous avons testée dans le chapitre III, à savoir SN1 vb SN2 *à* SN3 où le GP (*à* SN3) correspond au datif défini *supra* : il est supprimable en ce sens que la phrase est syntaxiquement grammaticale et sémantiquement acceptable sans lui – son effacement ayant pour effet attendu de laisser indéterminé le destinataire présupposé par le verbe. En revanche, les exemples suivants ne correspondent pas au datif puisque l'effacement du GP nuit à l'acceptabilité de l'énoncé, soit que le verbe n'accepte pas l'emploi sans GP (**On s'adonne*), soit que la suppression du complément change son emploi (*On se présente* n'illustre pas la même acception que *On se présente au bac*) :

⁷⁵ Les paramètres définitoires du datif seront remis en question dans la partie sémantique de notre recherche.

- 29⁷⁶ : *On accorde de l'importance à ce projet*
- 30 : *On attache un grand prix à votre collaboration*
- 31 : *On attache une signification à ce geste*
- 32 : *Le médecin attribue la migraine à la tension*
- 34 : *On donne un sens profond à ce mot*
- 35 : *On impute l'accident à la vitesse*
- 42 : *On attribue des qualités à Paul*
- 53 : *Il doit la sécurité de sa voiture à ses freins*
- 62 : *On impute ce crime à Paul*
- 64 : *On inocule à Paul sa passion du jeu*
- 129 : *On adresse un sourire, un geste à Paul*
- 131 : *(revaloir) On revaut cela à Paul*
- 140 : *Son amie donne son rhume à Pau*
- 144 : *On tasse des critiques féroces à Paul*
- 159 : *On applique un surnom au professeur*
- 171 : *Le marin offre la voile au vent*
- 173 : *On soumet ce produit à des tests*
- 177 : *On assigne une date au paiement du loyer, à la réunion*
- 182 : *On soumet un problème aux experts*
- 199 : *On colloque un paquet à Paul*
- 201 : *On confère une décoration, un titre, un grade à Paul*
- 262 : *On destine cette lettre au ministre*
- 269 : *On destine cet argent à l'achat*
- 282 : *On ouvre Paul à l'amour*
- 291 : *On remet Paul à la police*
- 294 : *On destine Paul à un triste avenir*
- 301 : *On se présente au bac cette année*
- 329 : *On s'adonne au plaisir, à la boisson, au travail*

⁷⁶ Les nombres qui précèdent les exemples indiquent le numéro de l'exemple tel qu'il est présenté dans le corpus sous chaque opérateur.

334 : *On se prête à la discussion*

338 : *On se doit à Paul, à sa famille, à son pays*

341 : *On s'inféode à un parti (être dépendant)*

343 : *On se recommande à Paul, à son attention*

344 : *Cette femme se donne à Paul (accorder ses faveurs)*

352 : *Il alloue, à Paul, à cette émission un temps d'antenne*

Sur 352 occurrences de l'opérateur dat, 70 compléments indirects ne sont pas supprimables⁷⁷ (ou le sont difficilement), ce qui est une première raison pour considérer que ce sont les GP les plus attachés aux verbes, que ne contredit pas la possibilité de leur pronominalisation en *lui* (GP humain) ou en *y* (GP non-humain). Ne tolérant pas la suppression du GP, ces exemples ne répondent pas au modèle du datif, dont la suppression du SN3 est possible, produisant juste une incomplétude sans pour autant nuire à l'acceptabilité de l'énoncé.

Passivation

Le test de passivation a permis précédemment de mesurer le degré d'attachement du verbe au GP en ce sens que ce dernier résiste à la passivation : *Des fleurs sont offertes à Catherine*. Mais, étant supprimable dans ce genre de construction puisque la suite *des fleurs sont offertes* n'est pas agrammaticale, il confirme le résultat du test de suppression sur la phrase active puisque sa disparition est également impossible au passif : **De l'importance est accordée / *Un grand prix est attaché / *La migraine est attribuée*. Toutefois cette relation n'est pas systématiquement vérifiée, au vu d'énoncés qui paraissent acceptables au passif sans à GN :

63 : *Des rudiments sont inculqués*⁷⁸

93 : *Un crédit est alloué*⁷⁹

144 : *Des critiques féroces sont tassées*⁸⁰

Les exemples 329, 333,334, 338, 341, 343, 344, 347⁸¹, ayant un verbe à la forme pronominale, ne peuvent pas être soumis au test de la passivation.

⁷⁷ Nous n'avons pas cité tous les exemples avec un GP non supprimable mais nous avons appliqué le test de suppression sur l'ensemble des exemples classés sous chaque opérateur pour aboutir à nos résultats mentionnés (70 GP non supprimables)

⁷⁸ Voir par exemple : *A ce niveau, ce sont seulement des rudiments qui sont inculqués*.

⁷⁹ Voir entre autres : *Pour faciliter l'achat d'un appartement par les jeunes ménages, un crédit est alloué*.

⁸⁰ Voir peut-être : *? L'échange a été houleux, et des critiques féroces tassées !*

⁸¹ Ces numéros renvoient aux exemples listés dans le corpus annexe sous l'opérateur dat

En conclusion pour ce qui regarde les exemples classés sous dat, deux types de GP sont à distinguer, s'agissant de compléments mais à deux degrés différents : les premiers, dont la suppression est possible puisqu'elle n'aboutit pas à un résultat agrammatical, sont moins attachés aux verbes que les deuxièmes, dont la suppression est difficilement admissible. Ces derniers sont dotés d'un plus haut degré de proximité avec le verbe et ne seront pas considérés, pour l'instant,⁸² comme des datifs.

L'opérateur dic :

Les exemples classés sous cet opérateur ont un sujet humain et un GP humain (sauf dans des cas rares comme 49 : *on répond une lettre de deux pages à sa demande*⁸³, 55 : *on corne aux oreilles de Paul la nouvelle*, 134 : *on interdit la circulation aux camions dans le centre*, ce qui nous amène à remettre en question la possibilité de ranger ces compléments avec les autres sans tenir compte de l'opposition humain / non humain. Cependant, on peut admettre par exemple que, dans *on répond une lettre à la demande de Paul*, qui signifie ici « Paul a formulé une demande, et on lui répond par lettre »⁸⁴, le GP peut être considéré comme un GP humain.

Les exemples classés sous cet opérateur se présentent sous la forme de trois structures différentes :

1. **SN1 vb SN2 à SN3** considérée comme la structure du datif : *on présente des excuses à Paul, on demande à Paul le silence* ; dans ces exemples, le GP est supprimable en laissant indéterminé le destinataire (*Paul*), mais ce n'est pas toujours le cas ; ainsi, pour *on apprend à Paul la bonne nouvelle*, le GP n'est pas supprimable puisque l'effacement du destinataire change le sémantisme de la phrase (la personne informée n'est plus *Paul* mais celle que désigne le sujet). L'application systématique des tests montre donc encore une fois que les traditionnellement dits « compléments de verbe » ne se comportent pas tous pareillement.
2. **Proposition subordonnée complétive** : *on crie à Paul qu'un incendie a éclaté*
Le sujet de la principale est différent de celui de la subordonnée. Le GP (*à Paul*)

⁸² Pour l'instant, sont pris en considération seulement les GP supprimables pour le traitement du datif. Nous tiendrons compte dans la partie sémantique des GP non supprimables, ce qui va nous amener à changer les paramètres définitoires du datif

⁸³ Une autre interprétation est « Paul nous a demandé de répondre par lettre / Nous répondons une lettre parce que Paul nous l'a demandé » (dans ce cas, *Paul* n'est pas forcément le destinataire de la lettre).

⁸⁴ Du fait que *à la demande de Paul* peut se voir substituer à *Paul* (*on répond une lettre à la demande de Paul = à Paul*), on peut considérer que le GP non animé *à la demande de Paul* équivaut au GP humain *à Paul*. Ce seraient, de même, les équivalences *on corne la nouvelle aux oreilles de Paul / à Paul*, ou bien *on interdit la circulation aux camions / aux conducteurs de camion* qui justifieraient que ces trois emplois de verbes soient rangés par J. Dubois & F. Dubois-Charlier avec les GP humain (dans la terminologie de Harris, les noms appropriés sont effaçables sans dommage car leur sens est évident, purement redondant).

est généralement supprimable puisque la phrase alors obtenue est grammaticalement et sémantiquement acceptable : *on crie qu'un incendie a éclaté*. En revanche, dans l'exemple 74 : *on apprend à Paul que son père est vivant*, 143 : *on écrit à Paul que sa mère est malade*, la suppression du GP nuit à la grammaticalité et au sémantisme de la phrase puisque le sujet de la subordonnée renvoie au GP qui figure dans la principale (*Paul / son père, Paul / sa mère*) ; cependant on peut très bien dire, sans ambiguïté *Le directeur de l'école a écrit qu'il est interdit de fumer* – alors que *le directeur de l'école a appris qu'il est interdit de fumer* change de sens par rapport à *le directeur de l'école apprend aux élèves qu'il est interdit de fumer*.

- 3. Proposition subordonnée infinitive :** *on demande à Paul de faire silence*
 La suppression du GP en *à* est possible dans un exemple comme *on demande (à Paul) de faire silence*, mais ne l'est pas pour autant dans toutes les constructions de ce type, ainsi qu'en témoignent :

112 : *On dicte à Paul d'avouer (*on dicte d'avouer)*⁸⁵

126 : *On rappelle à Paul qu'il revienne, de venir*⁸⁶

Les infinitives sont généralement convertibles en complétives, mais ce n'est pas systématique, comme le montre l'exemple suivant : * *Son supérieur dicte à Paul qu'il s'en aille* vs *La situation dicte de partir / que l'on s'en aille*.

L'opérateur abda (enlever, obtenir de)

Il comporte 102 exemples qui obéissent à la même structure du datif, à savoir SN1 vb SN2 à SN3 sauf certains cas qui privilégient la complétive à la place du SN2 :

2. *On chicane à Paul qu'il ait le droit d'aller au conseil*

4. *On conteste à Paul que cette idée ait de la valeur*

5. *On dénie à Paul que le domaine soit à Georges*

6. *On refuse à Paul qu'il obtienne cette faveur*

7. *On refuse à Paul qu'il soit le maître*

8. *On épargne à Paul qu'il parle*

Ou un infinitif :

10. *On évite à Paul de se déplacer*

⁸⁵ Cependant, l'absence de *à GP* apparaît possible pour *la situation dicte à Paul sa démission* si le GN est générique: *la situation dicte (à tous) une démission*.

⁸⁶ Pour le GN *ses obligations*, on a de manière acceptable *Le chef rappelle les obligations à respecter*.

La suppression

En ce qui concerne la structure du datif, on l'a vu, le GP est supprimable en laissant indéterminé son référent :

- 22. *On prend son chapeau (à Paul)*
- 32. *Le chirurgien ectomise son rein (au malade)*
- 81. *On ôte quelques lignes (à l'article).*

En revanche, dans

- 24. *On loue un studio à un propriétaire*

la suppression du GP conduit à l'ambiguïté de l'énoncé dans la mesure où *louer* peut concerner le locataire (*prendre en location*) ou le propriétaire (*donner en location*). La suppression peut aussi aboutir à un emploi agrammatical :

- 39. **On sucre sa permission (à Paul)*

Dans ce cas, la proximité entre le verbe et le GP est à son maximum, d'autant plus que la pronominalisation se fait par un pronom conjoint : *on lui sucre sa permission*. Dans

- 71. *On lui souffle (à Paul) la place, une affaire (faucher, dérober)*

la suppression est possible au sein du contexte : Paul allait être embauché, mais c'est Marie qui a soufflé la place.

Lorsque le SN2 est substitué à une complétive, la suppression du GP est possible dans

- 4. *On conteste (à Paul) que cette idée ait de la valeur*

mais elle aboutit à un emploi agrammatical dans

- 8. *On épargne à Paul qu'il parte /*On épargne qu'il parte.*

Ici, la pronominalisation substituable au GP est nécessaire : *On lui épargne qu'il parte*. Par conséquent, l'attachement du GP au verbe est très fort.

La pronominalisation se fait par un pronom conjoint : *lui* lorsque le GP est humain : *on lui ectomise un rein (à Paul)*, et par *y* lorsque le GP est non-humain : *on y ôte quelques lignes (à l'article)*.

L'opérateur ger (diriger qch ou qn)

Les exemples classés sous l'opérateur *ger* (177 occurrences) obéissent à la structure à complémentation double. Dans un premier cas ils se présentent sous la forme SN1 vb SN2 à SN3 :

5. *on expose Paul à un accident*, 13. *on pousse Paul à la violence* : le GP répond à la question à quoi ? ou (dans des cas rares comme *la vérité s'impose à Paul*), à qui ?

Dans le premier cas la pronominalisation se fait par *y* : *On y expose Paul*, *on y pousse Paul* et dans le deuxième cas (avec un verbe pronominal) par *à lui* (pronom disjoint) : *la vérité s'impose à lui*. Sachant que le pronom disjoint a la plupart des propriétés du nom, qu'il est donc plus autonome relativement au verbe et qu'il est en outre séparé de ce dernier par la préposition, nous pouvons dire, suite à ce test, que les GP humains et non-humains ont un comportement différent, et que les GP substituables par un pronom disjoint sont moins attachés au verbe que ceux dont la substitution se fait par *y*.

Le deuxième cas se présente sous la forme SN1 vb SN2 à inf (11. *on occupe les enfants à jouer*, 13. *on pousse Paul à agir*). La suppression⁸⁷ du GP conduit :

- soit à un emploi différent du verbe : 15. *on provoque Paul à la désobéissance* (= « on pousse, on incite à faire ») 24. *on entraîne les ouvriers à faire la grève*, 23. *on convie Paul à démissionner* (« on pousse »), 31. *on amène Paul à se révolter*, 77. *cela entraîne Paul à commettre une erreur*, 98. *on s'attaque à la rédaction* ;
- soit à une phrase agrammaticale : 47. *on destine Paul à succéder à son père* (**on destine Paul*), 60. *on plie Paul à la discipline* (**on plie Paul*) ;
- soit à une phrase grammaticale mais dont le référent du GP reste indéterminé, sans que le sens change fondamentalement : 34. *on dresse un chien (à mordre)*, 36. *on habilite Paul (à signer cet acte)*.

Il semble raisonnable de considérer que le GP dont la suppression entraîne un emploi agrammatical est le plus proche du verbe (pour la raison que le GP fait partie de la construction définissant l'identité du verbe dans cet emploi). La relation entre le verbe et le GP est aussi maximale lorsque la suppression de ce dernier aboutit à un emploi différent du verbe. Elle est de moindre degré lorsque la suppression ne nuit pas à la grammaticalité de la phrase mais seulement à la complétude du sens, puisque le contenu du GP reste indéterminé.

L'opérateur Ger mens⁸⁸: (Ger mens : avoir telle pensée) : 63 occurrences

⁸⁷ L'agrammaticalité de l'énoncé et le changement du sens du verbe empêche la suppression

⁸⁸ Plusieurs exemples déjà mentionnés dans l'opérateur *ger* sont repris par *LVF* par *ger mens*.

Les constructions impliquant des verbes pronominaux se présentent sous la structure SN1 vb pronominal à SN2 (2. *On se donne à cette étude*, 4. *On s'abandonne à un grand désespoir*) ou SN1 vb pronominal à inf (4. *On s'abandonne à désespérer*). Les autres occurrences impliquent un verbe simple et se présentent sous la structure : SN1 vb SN2 à SN3 (2. *On donne tous ses efforts à son travail*, 40. *On occupe ses loisirs au jardinage*, 45. *On porte son énergie à ce travail*), ou sous la structure : SN1 vb SN2 à inf (8. *On apporte ses soins à éclaircir ce problème*).

Sur les 63 exemples, 40 n'admettent pas la suppression du GP – qui aboutit à un emploi agrammatical : 16. **On se consacre*, 22. **On s'emploie*, 38. **On se met (à cette œuvre)*. Dans ce cas, l'attachement du GP au verbe est maximal. Deux exemples admettent la suppression mais qui aboutit à un emploi différent du verbe : 41. *On s'occupe (à obtenir cette subvention)*, elle est donc considérée comme impossible. L'attachement du GP au verbe est aussi fort que dans le premier cas puisque la suppression est impossible sans changer le sens.

Dix-neuf exemples admettent la suppression du GP complément du verbe qui connaît un emploi absolu, ce qui correspond aux GP compléments les moins attachés au verbe.

Dans tous les cas de figure, la pronominalisation se fait avec *y* : les GP inventoriés dans *LVF (op. cit.)* sont donc tous des compléments de verbe mais ils entretiennent avec lui un rapport scalaire différent (selon l'hypothèse avancée *supra*).

L'opérateur grp (prendre ou tenir) : 61 exemples

Les exemples se présentent sous les trois structures suivantes :

1. **SN1 vb SN2 à SN3**: 3. *On ôte la douleur à Paul*, où le GP est humain, pronominalisable en lui (*on lui ôte sa douleur*); 13. *On arrache un peuple à la terreur*, où le GP est abstrait, pronominalisable en *y* (*on y arrache un peuple –à la terreur*).

La suppression apparaît impossible, entre autres⁸⁹, respectivement dans les exemples 13, 14, 15, 16 où le GP comporte un nom abstrait: **on arrache un peuple (à la terreur)*, **on dérobe Paul (à son devoir)*, **on soustrait Paul (à ses obligations)*, **on arrache un blessé (à la mort)*. Elle est aussi difficilement acceptable dans les exemples (9) et (23): *?? on doit un renseignement (à Paul)*, *?? on ôte un enfant (à ses*

⁸⁹ Nous rappelons que les tests ont été appliqués sur l'ensemble des exemples et que, vu leur exhaustivité, nous ne citons dans la thèse que quelques uns

parents adoptifs)⁹⁰. En revanche, dans les exemples (28) et (30) le GP ne fait qu'actualiser un trait déjà présent dans le verbe (d'ailleurs le GP ne figure pas dans la phrase) –on peut sous-entendre à *sa famille* :

28. *Le séducteur enlève une jeune fille*

30. *Les truands ont kidnappé le fils de l'industriel*

La pronominalisation s'avère d'acceptabilité douteuse, voire exclue : *(Cette famille) le séducteur y a enlevé la fille aînée / ?? Le séducteur lui enlevé la fille aînée ; *Les truands y ont kidnappé le fils cadet / ?? Les truands lui ont kidnappé le fils cadet. Si ces jugements sont admissibles, cela signifie que l'on aurait affaire à un ajout : supprimable mais non pronominalisable contrairement à la fois au complément oblique et au complément d'objet).

2. **SN1 vb SN2 à inf** (dans les exemples 34, 35, 36, 38,39, 40 : La police surprend Paul à *voler*), la pronominalisation n'est pas naturelle dans tous les cas : ?? *La police y surprend Paul.* / ?? *Le professeur y pince Paul.* Par conséquent, on hésite dans ces exemples à considérer l'infinitif introduit par *à* comme un complément d'objet : ce serait plutôt un complément oblique dans la mesure où la suppression n'est pas possible en 36 et 38 :

36. *Le professeur pince l'élève (à copier),*

38. *La police pique Paul (à voler)*

Le reste des exemples admet la suppression.

L'exemple 37 représente un cas particulier par rapport aux autres classés sous cet opérateur : *la police pipe le voleur à la sortie de la banque*⁹¹. Le GP est ici supprimable (*la police pipe Paul*), déplaçable (*à la sortie de la banque, la police pipe Paul*) et accepte la pronominalisation avec *y*. Il répond à la question *où* et indique le lieu où se passe l'action. Il correspond donc au complément circonstanciel de la grammaire classique (un ajout, dans les termes contemporains, un actant locatif selon Charaudeau), étant facultatif et déplaçable.

4. SN1 verbe pronominal à SN2

Dans les énoncés :

51. *On se retient à ce mince espoir de survie / On s'y retient / #On se retient*

⁹⁰ ?? *On ôte un enfant* est difficilement acceptable sans le GP alors que *on ôte ses habits* est tout à fait naturel.

⁹¹ Pour le moment, nous n'avons rencontré dans les exemples extraits du *LVF* que cet exemple dont le GP en *à* est un circonstant.

59. *On se rattrape au rocher / On s'y rattrape / ?? On se rattrape*

61. *On se tient à la rampe / On s'y tient / On se tient*

Dans 51 et 59, la suppression est jugée impossible parce qu'elle aboutit à un autre emploi du verbe Dans 57. *on se prend à une barre fixe*, la suppression aboutit à un emploi agrammatical (**On se prend*). Le degré d'attachement du GP au verbe est alors à son maximum. En revanche, en 61, la suppression aboutit à un emploi acceptable sans modifier le sens de l'énoncé, ce qui marque un attachement moins fort au verbe. Pareillement pour l'exemple 56. *On se cramponne au rocher / On se cramponne*. L'attachement au verbe est aussi moins fort.

L'opérateur f. ire : 38 exemples

36 exemples possèdent un GP introduit par *à* et obéissent à la même structure que le datif : SN1 vb SN2 *à* SN3 illustrée par 2. *on adresse un paquet, une lettre à un ami*. La suppression du GP est impossible sur les exemples 2, 7, 9, 10, 13, 14, 15, 16, 23, 24, 31, 33, 37. (16. *on rend Paul à ses occupations*, 33. *on adresse un malade à un spécialiste*, 37. *on renvoie le lecteur par un signe spécial à un mot*, dans la mesure où elle nuit à la grammaticalité ou au sens de la phrase. L'attachement du verbe au GP est alors à son maximum. De même, dans les exemples 9, 10, 11, 13, 14, 15, 26, 36 de type *on mène le pays au désastre*, la suppression aboutit à un emploi différent du verbe – elle est donc jugée impossible à sens égal. Le GP dont la suppression est impossible ne correspond pas au datif tel que nous l'avons défini préalablement.

En revanche, un autre cas de figure est celui de l'exemple 12 : *on promet Paul à l'échelon supérieur*, où le GP ne fait qu'actualiser un trait déjà présent dans le verbe (la suppression est possible : *on promet Paul*). Pareillement, dans le reste des exemples classés sous l'opérateur **f. ire**, la suppression est possible sauf qu'elle laisse indéterminée l'interprétation des GP – lesquels sont donc considérés comme les moins attachés au verbe.

La pronominalisation se fait partout avec *y*, mais selon le test de suppression, les GP constituent des compléments de verbes à des degrés différents.

L'opérateur Ict (donner un coup) : 48 exemples

Les exemples 2 à 12 ainsi que les exemples 33, 34, 35, 47, 48, 49 obéissent à la structure suivante : SN1 vb pronominal à SN2, dont un exemple est 3. *On se confronte à une situation difficile*. Les autres exemples obéissent à la structure SN1 vb SN2 à SN3 illustrée entre autres par 41. *On circonscrit les recherches à la forêt*.

Dans les exemples 2, 3, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 13, 29, 30, 34, 35, 47, 48, la suppression du GP est impossible : 5. **On s'affronte*, 7. **On s'égale*, 29. **On met une sacrée*

correction, 34. *On se heurte, 35. *Cette maladie s'attaque, 48. *Son appartement se réduit. Ce sont les cas où le GP est le plus attaché au verbe.

Dans les exemples 4 et 8 : *On ne doit pas se frotter à Paul, il est violent* et *On se frotte au ministre*, la suppression du GP aboutit à un emploi différent du verbe – autrement dit est impossible. Pour le reste des exemples, la suppression du GP est possible mais ce dernier reste indéterminé – ce qui ne change pas l'identité de l'emploi décrit.

Comme attendu, la pronominalisation se fait avec *y* lorsque le GP est non humain : 3. *On se confronte à une situation difficile / On s'y confronte*. Pour le GP humain, il existe deux cas de figure : il est pronominalisable en *à lui* (pronom disjoint) lorsqu'il constitue un SN2 construit avec un verbe pronominal : 6. *On s'attaque à Paul / On s'attaque à lui* et en *lui* (clitique) lorsqu'il constitue un SN3 construit avec un verbe simple, comme en 14. *On administre une correction à Paul / On lui administre une correction*. Cette différence formelle correspond sans nul doute à une différence sémantique⁹² : syntaxiquement, le clitique, privé de la préposition, apparaît étroitement contenu entre le sujet et le verbe tandis que le pronom disjoint est en revanche séparé du verbe par la préposition, et d'autant plus distant du sujet – l'interprétation que l'on peut *a priori* en donner étant celle, dans le premier cas, d'une relation plus étroite et une dépendance plus grande du complément relativement au verbe et à son sujet.

L'opérateur mand (indique une demande) : 18 exemples

Classés sous cet opérateur, les énoncés qui obéissent à la structure du datif ayant un GP humain sont pronominalisables en *lui/leur* : 3. *On demande un renseignement à Paul / On lui demande un renseignement* ; en *y* lorsque le GP est inanimé : 10. *On engage un ami à la prudence / On y engage un ami*. La suppression du GP est :

- ou bien possible en laissant indéterminé son référent : *On demande un renseignement*,

- ou bien jugée impossible dans 6. *On appelle les ouvriers à la grève* et 10. *On engage un ami à la prudence* parce qu'elle aboutit à un emploi différent du verbe : *On appelle les ouvriers / On engage un ami*.

Dans le cas des GP infinitifs, de même, la suppression :

- est, soit possible parce que le GP ne fait qu'actualiser un trait déjà présent dans le verbe : 7. *On convie Paul à venir* – auquel cas le GP n'est pas très attaché au verbe ;

⁹² Cette idée peut faire l'objet d'une réflexion qui ne sera pas abordée dans cette présente thèse mais dans un travail ultérieur.

- soit aboutit à un changement sémantique : 10. *On engage un ami (à céder)* ; 12. *Le professeur invite un élève (à se taire)*. Le GP est alors très proche du verbe.

Le test systématique des propriétés de suppression et de pronominalisation, accessoirement de déplacement, sur l'ensemble des GP traditionnellement considérés comme des « compléments d'objets indirects » montre en fait divers comportements syntaxiques, et donc valide notre hypothèse d'un éventail de GP plus ou moins liés au verbe.

A titre d'exemple, sous l'opérateur dat les GP en *à* recevant le même statut dans *LVF* s'avèrent ne pas réagir même du point de vue de la suppression puisque 75 d'entre eux, soit 21%, ne peuvent pas être effacés : 31. *On attache une signification à ce geste*. 32. *Le médecin attribue la migraine à la tension*. Il se pose également la question de la pertinence de ne pas tenir compte ici de la distinction entre humain et non humain, alors qu'elle est ailleurs considérée comme distinguant des emplois. Ainsi dans Grp 3. *On ôte la douleur (à Paul)* où le GP humain est supprimable alors que dans Grp13. **On arrache un peuple (à la terreur)*, Grp15. **On soustrait Paul (à ses obligations)*, le GP abstrait n'est pas supprimable. Selon le principe que nous avons adopté, c'est une raison de considérer que, dans ces cas, le GP abstrait est plus attaché au verbe que le GP humain.⁹³

Il reste à déterminer si ces différenciations s'avèrent utiles sur le plan sémantique : le propos de J. Dubois & F. Dubois-Charlier étant de constituer des classes sémantiques d'emplois sur la base des propriétés syntaxiques des verbes, certains traits formels ont pu leur paraître inexploitable sur le plan de l'interprétation – il nous reviendra dans la deuxième partie d'examiner les conséquences sémantiques de notre propre choix.

Un autre exemple est celui des emplois rangés sous l'opérateur dic qui, bien qu'il privilégie le sujet humain et le GP humain supprimable, laissant indéterminé le destinataire, inclut, dans quelques cas un GP humain non supprimable comme dans : 74. *on apprend à Paul la bonne nouvelle* puisque l'effacement du destinataire change le sémantisme de la phrase (la personne informée n'est plus Paul mais celle que désigne le sujet). Ce dernier exemple rend compte d'un attachement très fort du GP au verbe. De même, les exemples rangés sous l'opérateur abda, et obéissant à la même structure que le datif, tolèrent la suppression du GP sauf dans des cas certes rares (mais est-il pour autant légitime de les ignorer) tels que **On sucre sa permission (à Paul)*. Ainsi, sous l'opérateur ger mens, 38 exemples sur 61, soit 62%, n'admettent pas la suppression du GP comme dans 38. **on se met (à cette œuvre)*. 41. **on s'occupe (à obtenir cette subvention)*. Sous l'opérateur mand, de même, dans 8 cas sur 18, soit 44%, la suppression du GP est impossible surtout lorsque ce dernier constitue un SN abstrait ou un infinitif – ainsi de :

⁹³ Cette idée peut aussi faire l'objet d'une réflexion plus développée

6. *on appelle les ouvriers à la grève* / 12. *le professeur invite l'élève à se taire* où le GP s'avère donc très proche du verbe.

Conclusion

Ces investigations sur les exemples du *LVF* impliquant une complémentation verbale en *à* ont montré, au regard, essentiellement, des tests de suppression et de pronominalisation, que tous les GP (sauf de rares exemples comme *la police pipe Paul à la sortie de la banque, on s'arrache les billets à l'entrée*), sont des compléments de verbes. Les tests définis sur un corpus restreint ont pu être vérifiés sur l'ensemble plus large des exemples extraits du *LVF* et nous ont amenée à valider l'hypothèse de la scalarité dans la relation du verbe avec le complément : les GP entièrement dépendants du verbe (et réciproquement : l'emploi verbal conditionné par le GP) sont ceux dont la suppression aboutit soit à un emploi agrammatical, soit à un emploi différent du verbe. Nous avons également relevé plusieurs cas dont la suppression est jugée impossible parce qu'elle est conditionnée par la distribution. Les GP dont l'attachement est moins fort sont ceux dont la suppression est possible avec les verbes permettant un emploi absolu, ou dans les énoncés tolérant de laisser indéfini le GP sans nuire ni à la grammaticalité ni au sens.

La suppression possible, (comme *à sa famille* dans *enlever / kidnapper un enfant*), révèle un troisième cas de figure : on devrait conclure qu'il s'agit d'un ajout mais l'intuition résiste à cette conclusion, le GP en effet apparaissant lié à la construction du verbe dans cet emploi – avec la pronominalisation jugée possible (*on lui a enlevé / kidnappé un enfant*), par contraste par exemple avec un ajout spatial ou temporel : *Des truands ont enlevé / kidnappé l'enfant à l'automne à la sortie de l'école*. La relation proche de *à sa famille* au noyau verbal s'observe d'une part au possessif, et d'autre part à des propriétés transformationnelles qui l'opposent à l'ajout, telles que :

La famille de l'industriel s'est fait / vu enlever / kidnapper un enfant vs

**L'automne / *La sortie de l'école s'est fait / vu enlever / kidnapper un enfant*.

Notre examen permet donc de compléter la panoplie des compléments (ou actants), du fait qu'il a porté de manière systématique sur un corpus exhaustif.

Cette exhaustivité, néanmoins, constitue un problème dans la mesure où nous ne connaissons pas, ou ne maîtrisons pas, l'ensemble des emplois pris en compte par *LVF* (qui intègre des usages spécialisés, ou archaïques, ou argotiques⁹⁴, ce qui nous a amenée à

⁹⁴ Quelques exemples de verbes mentionnés dans *LVF* mais qui ne figurent pas dans le *Petit Robert* (2007) et dont nous ne maîtrisons pas l'emploi : *souloir (habituier)* : *on souloie Paul à dormir après le repas* ou

l'alléger en ne prenant en considération que les verbes recevant une définition et un exemple illustratif dans le *Petit Robert* (2007).

IV.2.2. Le corpus retenu pour la vérification de l'hypothèse sémantique

Sur le plan du sens, notre hypothèse est que la préposition possède un signifié qui fait qu'elle est choisie par le verbe en l'une des acceptions de ce dernier, selon le principe heuristique que toute forme a un sens et que la langue fonctionne selon la relation forme-sens. Notre entreprise consiste donc à dégager la relation sémantique qui existe entre le verbe, la préposition et le complément.

Pour vérifier cette hypothèse, nous retenons d'abord les exemples où les GP sont le plus étroitement attachés au verbe, c'est-à-dire les GP non supprimables. Nous traitons ensuite les exemples dont le GP a le statut de complément tout en étant moins attaché au verbe (GP supprimables et pronominalisables, ou non supprimables et pronominalisables). Et enfin le cas de type *à sa famille* avec *enlever / kidnapper un enfant* (le GP est supprimable, voire déplaçable, mais d'autres propriétés l'opposent à l'ajout). Ainsi, le classement par opérateur, qui a permis dans un premier temps de gérer la base de données présentant un corpus très exhaustif, sera exploité dans un deuxième temps pour rassembler les verbes susceptibles de constituer une classe sémantique.

embesogner : *on embesogne Paul à nettoyer la cour*. Rappelons que le corpus classifié par J. Dubois & F. Dubois-Charlier a été rassemblé à partir de divers dictionnaires de langue dont ceux du XIXe s. – lesquels enregistrent des emplois antérieurs aux usages effectifs de l'époque, ce qui explique que les locuteurs actuels du français ne les reconnaissent pas comme constitutifs de leur compétence.

Deuxième Partie

La recherche dans son aspect sémantique : la relation entre le verbe et la préposition *à*

Chapitre I : L'identité sémantique de la préposition *à* : état des lieux

Introduction

L'étude de *à* figurant dans la complémentation verbale qui nous a amenée, dans la première partie de cette recherche, à distinguer les différents types de constituants introduits par cette préposition en vérifiant l'hypothèse de la scalarité, était basée sur une démarche purement formelle, et n'a pas encore donné lieu à une interprétation aux fins de définir l'identité sémantique de la préposition.

Dans la continuité du principe de naturalité associant indissolublement forme et sens, en effet, nous avançons l'hypothèse que la préposition *à*, longtemps qualifiée de « vide » (J. Vendryes 1921), « écrasée » (C. de Boer 1926 ou 1954), « faible » (A. Séchehaye 1950), « incolore » (E. Spang-Hanssen 1963), « abstraite » (P. Cadiot 1997) a une identité sémantique. Pour le démontrer, et déterminer quelle est ce signifié, nous nous fonderons sur l'interprétation de la distribution des compléments syntaxiques qui ont fait l'objet de notre première partie, afin de vérifier l'hypothèse selon laquelle la préposition a une identité fondamentale qui fait qu'elle est choisie par le verbe en l'une de ses acceptions afin de véhiculer un certain sens.

Ce principe de naturalité sous-tend de fait le principe heuristique qui constitue le fondement de notre démarche, selon lequel toute forme a un sens et réciproquement : la langue fonctionne selon la relation forme-sens. Ainsi, trouver le signifié d'une unité grammaticale comme la préposition *à* n'est possible qu'à partir de l'interprétation des formes, c'est-à-dire de l'interprétation des possibilités et impossibilités des contraintes distributionnelles et syntaxiques des formes (Ibrahim 2000 : 82) : « les significations des mots /.../ sont en partie déterminées à partir de leurs combinaisons plutôt qu'à partir de leur stricte identité » (Harris 1988 trad. 2007 : 37). Cette dernière est d'autant plus difficile à saisir qu'un mot ne peut entrer dans de multiples distributions (ce qui est la condition du fonctionnement du système linguistique) qu'en y perdant une partie de sa signification au profit du sens de la structure qui les accueille, tout en gardant, « dans le sillage d'une sorte d'individuation originelle, des significations spécifiques indépendantes des significations matricielles où ils sont appelés à s'insérer » (Ibrahim 1994 : 31). C'est cette « signification spécifique » que nous essayons de saisir par la comparaison de verbes diversifiés mais qui ont en commun de tous construire leur complément avec la préposition *à*, sur la base méthodologique que :

- I. En tant qu'environnement de la préposition, le verbe qui se construit avec elle nous renseigne sur son identité (par exemple : *penser* renseigne sur le sens de *à* dans *penser à*) ;
- II. Réciproquement, en tant qu'environnement du verbe, la préposition qui introduit son complément nous renseigne sur son identité (par exemple *à* renseigne sur l'identité de *penser* dans *penser à*) ;
- III. Dans cette optique, on peut admettre à titre d'hypothèse heuristique que le renseignement apporté par *à* au sens du verbe est toujours le même, quel que soit le verbe (*penser à*, *tenir à*, *s'attacher à*, etc.), sinon, on ne voit pas comment la langue pourrait fonctionner comme système arbitraire (relativement au monde objectif ou mental) si ses unités n'avaient pas un minimum d'identité stable et variaient au gré de chaque environnement.

Cette recherche s'inscrit donc dans le cadre global de la théorie sémantique harrissienne, selon laquelle la langue inclut sa propre métalangue. On ne peut rendre compte du sens des énoncés qu'en les explicitant par une paraphrase « longue » qui rend compte de tout ce qui fait qu'on les comprend et les interprète (et de ce fait fournit les instructions permettant de les comprendre et les interpréter). Les énoncés effectifs sont donc conçus comme le résultat, par effacement (« réduction »), de ces descriptions que A. H. Ibrahim a popularisées sous le terme de « matrices définitoires » (Ibrahim 2000), structures simples de base qui contiennent toute l'information exprimée dans la langue.

Ces représentations ne peuvent constituer une grammaire crédible que si elles respectent des règles qui leur sont communes (ainsi, elles mettent toutes en jeu des termes « supports », « classifieurs », « appropriés »... tous clairement définis) et si elles se fondent sur le résultat d'un travail préalable aboutissant à une (hypothèse d') identité sémantique relativement fiable pour chacune des composantes de l'énoncé (et non sur la simple intuition) : notre objectif est en l'occurrence de procurer quelques éléments pertinents concernant la préposition *à*. Il va sans dire que nous n'innovons pas en la matière, c'est pourquoi la section suivante est consacrée à l'évocation de l'apport d'un certain nombre de devanciers qui considèrent que la préposition *à* possède une valeur intrinsèque et qui, par conséquent, réfutent pour *à* le statut de préposition vide – section qui précède notre étude de la préposition dans sa relation avec le verbe et le complément à partir du corpus extrait de *LVF*.

I.1 Le point de vue de la grammaire classique sur l'identité sémantique de la préposition *à*

Nous nous limiterons, dans ce qui suit, à rendre compte de ce qui nous a paru le plus significatif (c'est-à-dire utilisable) dans la littérature consultée

Pour un certain nombre de grammaires de référence, il n'existe pas de critères syntaxiques ou sémantiques qui déterminent ou expliquent l'alternance des prépositions *à* et *de* dans le cas de l'infinitif complément de verbe régi par l'une de ces prépositions, comme en témoigne entre autres l'ouvrage de R.-L. Wagner et J. Pinchon⁹⁵ que nous avons évoqué dans la partie formelle. Ainsi, dans des énoncés comme *il l'a décidé à partir* et *il a décidé de partir*, ou *je continue à travailler* et *je continue de travailler*, l'emploi de l'une ou l'autre des deux prépositions est considéré comme presque aléatoire, si ce n'est lié parfois à quelques conditions syntaxiques, telle la forme pronominale qui *a priori* privilégie l'emploi de la préposition *de* comme dans *je m'efforce de manger* vs *je la force à manger*. Mais ce constat ne peut pas être généralisé puisque l'inverse peut se produire dans des énoncés comme *j'attends d'être reçu* et *je m'attends à être reçu*. Qui plus est, la même préposition peut être appelée par le même verbe dans ses deux formes (simple et pronominale) comme dans *je me prépare à partir* et *je la prépare à partir*.

La variation de forme est parfois interprétée, c'est le cas du *Bon Usage* par exemple dans sa 7^e édition⁹⁶, lequel toutefois ne craint pas d'invoquer l'usage pour mettre en défaut certaines affirmations d'autres grammairiens ou académiciens : « l'infinitif précédé de *à* s'emploie comme complément de beaucoup de verbes marquant un effort, une tendance, une aspiration, une direction, etc. » (Grevisse, 1959 : 665) ; « certains verbes veulent tantôt *à*, tantôt *de* devant l'infinitif complément, selon le sens » (Grevisse, *op. cit.* : 671), pour entre autres *décider quelqu'un à / décider de*, *manquer à / manquer de*, *se laisser à / se laisser de*, mais en revanche « un certain nombre de verbes construisent l'infinitif complément avec *à* ou avec *de* indifféremment : c'est l'oreille qui décide. Tels sont : *commencer, continuer, contraindre, s'efforcer, s'ennuyer, forcer, obliger, solliciter*, etc. » (Grevisse, *op. cit.* : 670) ; « Des grammairiens ont essayé d'établir une distinction de sens entre *tâcher de* et *tâcher à* [...]. Ces distinctions ne sont pas appuyées par l'usage » (Grevisse, *op. cit.* : 664).

Notre position de principe est qu'il existe suffisamment de cas faisant apparaître une différence sémantique sensible pour que l'on maintienne l'hypothèse avancée *supra* – même s'il existe des verbes pour lesquels l'intuition ne décèle *a priori* aucune variation de sens entre les deux constructions – d'autant que M. Grevisse parvient à trouver une unité au paradigme des verbes suivis de *à* – que d'autres qualifiaient de « vide » ou « incolore » à la même époque.

En comparaison avec *sur* et *dans* marquant le lieu, le *Bon Usage* mentionne d'une part que « d'une manière générale, *à* envisage le lieu comme un point, *sur* comme une surface et *dans* comme un volume » (Grevisse 1993 : 1498). D'autre part, il distingue *sur*

⁹⁵ Wagner, R.-L. & J. Pinchon (1962) *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.

⁹⁶ Nous choisissons cette édition du fait qu'elle est proche de celle de la grammaire précédemment citée : Grevisse, M. (1959) *Le Bon Usage*, Gembloux, Duculot, 7^e édition.

la rue, lorsqu'il s'agit d'une maison ou d'une fenêtre qui donne sur la rue ; *à la rue* pour quelqu'un qui est sans logis, dans la misère : « Le père Baptiste, le vieux tourneur que l'on jette à la rue après l'avoir mis en prison (Billy, dans *le Figaro*, 8 juillet 1959). « Gopal sentit qu'il était sur le point de perdre son travail. Il vit sa famille à la rue » (Daninos, *Tout l'humour du monde* : 161). Ainsi la préposition *à* se justifie-t-elle quand le lieu est envisagé comme un point : *il arriva à la rue Grenelle*. On la trouve parfois dans d'autres cas, ce qui est généralement blâmé : *Ils habitaient un bel appartement à la rue Minimes* (Pagnol, *Gloire de mon père* : 69) – exemples cités par Grevisse 1993 (*op. cit.*).

I.2. Le point de vue des linguistes

I.2.1 L'apport du structuralisme

On s'arrêtera plus particulièrement sur G. Gougenheim qui, dans son célèbre article de 1959, répond à la question « Y a-t-il des prépositions vides en français ? » en prenant précisément l'exemple de *à* et *de*. L'auteur y réfute pour *à* le statut de « préposition vide », montrant qu'elle a gardé du *ad* latin le sens « destination », « direction » (qu'il s'agisse de lieu concret ou de pensée), susceptible de s'employer pour désigner le point atteint par ce mouvement (*Quando ad villam veneris* : « quand tu seras arrivé à la maison »). Le *à* français se caractérise par le fait

- Qu'il a trait à un point (« le lieu n'est envisagé que comme un point dans l'espace, sans considération de surface et de volume »),
- Ce *à* ponctuel étant apte à exprimer la coïncidence (dans « Je reconnais mon sang à ce noble courroux » (Corneille), le fait « reconnais » s'opère par la correspondance exacte entre « mon sang » et « ce noble courroux »), donc des emplois « statiques »,
- Mais aussi « un point d'application », « un point d'agression » comme dans *moulin à café* ou *destiner son fils à la marine*. C'est ainsi que *applaudir un acteur* désigne simplement une action, tandis que *applaudir à un acteur* comporte en outre « une attitude active du sujet ». Là gît, selon G. Gougenheim, l'opposition sémantique entre *décider de partir* et *se décider à partir* « qui renforce l'idée d'engagement du sujet dans l'action qu'exprime la voix pronominale ». Il en va de même pour *essayer de nager / s'essayer à nager*, *offrir d'aider / s'offrir à aider*, *refuser de sortir / se refuser à sortir*.

Etant donné que l'objet second désigne la cible de la tension du sujet, il est normal, dans ce système d'explication, que ce soit lui qui soit introduit par la préposition *à* : *Je demande à sortir* (objet premier) / *Je demande de sortir* (objet premier) *à tous les journalistes* (objet second).

La préposition *à* ne peut être dite « vide » puisque, dans tous ses emplois, se retrouve cette identité fondamentale de « ponctualité statique ou dynamique ».

I.2.2 Le point de vue de G. Guillaume

Pour Guillaume⁹⁷ (1975 : 255), « la préposition *à* exprime indifféremment dans la langue française l'idée de direction, ex. *Je vais à la ville, j'arrive à la ville*, et l'idée de position, en tant que suite immédiate de direction, ex. : *Je suis arrivée à la ville, je suis à la ville*. Il ressort de ces sens successifs qu'elle est de forme linéaire. Elle représente tous les points d'une ligne de direction jusqu'au point final, qui est position » (Guillaume, *op.cit* : 255).

Les successeurs de Gustave Guillaume se sont fortement inspirés de sa théorie d'une part et l'ont étendue et raffinée d'autre part, en particulier, B. Pottier. P. Cadiot ne se revendique pas de la théorie guillaumienne mais lui a notamment emprunté les deux notions de « cinétisme d'approche » et « cinétisme d'éloignement ».

I.2.3. Pottier B. (1992a) *Sémantique générale*, Paris, PUF & (1992b) *Théorie et analyse en linguistique*, Paris, Hachette – deuxième édition revue et corrigée.

Le chapitre V de 1992a, consacré à « Les Modèles sémantiques », rappelle le schème guillaumien dit du « bi-tenseur » utilisé pour rendre compte du double mouvement de pensée supposé (par hypothèse) rendre compte de l'appréhension du monde et de son organisation par la langue, le postulat fondamental étant que « La grammaire n'est qu'une abstraction généralisante de l'expérience humaine » (Pottier 1992a: 72). Selon le schème

⁹⁷ Gustave Guillaume est structuraliste en ce qu'il considère, à la suite de Saussure (dont il se réclame), la langue comme un système synchronique – mais dans ce cadre il défend la théorie originale d'un lien consubstantiel entre langue et pensée, la première à la fois reflétant et constituant la seconde. C'est ainsi que son modèle établit des « saisies » conceptuelles valant pour la langue à partir d'une hypothèse sur le fonctionnement de la pensée, qui irait du plus « vague » (ou « général ») au plus précis (ou particulier) comme illustré par le système verbal où les formes sont classées à partir de l'infinitif (évoquant une simple potentialité) jusqu'aux formes tensées de l'indicatif (marquées en aspect, personne et nombre), en passant par le subjonctif (qui connaît l'aspect, la personne et le nombre mais non le temps). Voir par exemple G. Guillaume (1964) *Langage et Science du langage*, Paris, Nizet & Québec, Presses de l'Université Laval.

guillaumien, on part de la globalité pour parvenir à la singularité (la pensée se précise dans un parcours qui va du « tout » vers l'unité « un ») puis de ce particulier on va vers l'universel (l'ensemble des « un » forment le « tous »). A ce modèle, B. Pottier préfère le « trimorphe », qui suppose trois étapes : l'approche (par exemple « apprendre »), la présence (il suit de l'apprendre le stade du « savoir ») et l'éloignement (on « oublie » que l'on a appris et su) – il faut apprendre pour savoir et de même oublier présuppose savoir (on ne saurait « oublier » ce que l'on ne sait pas). Le raisonnement est le même pour « entrer », « rester », « sortir », ou pour « avant », « pendant », « après ». Dans ses illustrations, l'auteur range la préposition *à* dans l'approche, la préposition *en* dans la présence, la préposition *de* dans l'éloignement, trois phases dites aussi respectivement « prospective » : prépositions *à* (*en*), « coïncidente » : prépositions *en* (*dans*), « rétrospective » : *de* (1992b: 38).

Cependant, le trio illustratif *tendre vers* (pour l'approche), *coller à* (pour la présence), *se séparer de* (pour l'éloignement) montre que la préposition *à* peut aussi relever de la « présence », associée au verbe *coller* : il ne faut donc pas s'attendre à une exacte correspondance systématique entre le mot considéré hors contexte (par exemple : la préposition *à*) et une place qui lui a été attribuée dans le trimorphe. De même *avec* se construit-il aussi bien avec *se marier* (approche) et *vivre* (« présence ») quoique cette dernière phase soit illustrée par l'auteur par *en* (*vivre en couple*). Deux prépositions sont donc susceptibles d'introduire la même notion) et réciproquement une même préposition (*à*) est susceptible de relever de deux phases dans le trimorphe : approche ou présence. C'est que la langue est « polysémotique » (Pottier, 1992b : 107), disposant de divers moyens (parasynonymiques) d'exprimer une même notion (état, événement, action, etc.).

Pour justifier la place de *à* dans la phase « présence » du trimorphe, il faut (selon nous) considérer que dans *tendre à* ou *aller à* (par exemple), c'est le verbe qui relève de « l'approche », la préposition annonçant la phase concernant le sujet une fois accompli ce mouvement d'approche (il se trouve alors dans l'état d'être présent). Ainsi, dans *Il tend à la perfection* ou dans *Je vais à Rome*, le verbe (*tendre, aller*) manifeste le processus d'approche et la préposition introduit l'état résultant de ce processus (donc la présence ou coïncidence du sujet avec la cible visée que suppose l'« approche ») – ce que l'on pourrait décrire (métalinguistiquement) comme suit :

- *Il tend* (son évolution vise :) *à* (l'aboutissement suivant :) *la perfection* (= au terme de cette évolution, il se trouvera (« présence ») *parfait* (= dans l'état dénommé « perfection »).
- *Je vais* (le trajet de *je* vise une certaine destination :) *à* (= au terme de ce parcours, le sujet se trouve (« présence ») dans le lieu visé (*Rome*)).

Ainsi, malgré les apparences livrées par une lecture « globale » de la phrase qui fournit une interprétation dynamique de l'ensemble, c'est en réalité le verbe qui

véhiculerait la dynamique, la préposition introduisant, elle, la coïncidence du sujet avec le terme atteint (donc une situation statique). Cette hypothèse peut s'appuyer sur la critique par B. Pottier (1992b : 153-154) de la présentation des acceptions du verbe *arriver* par le *Dictionnaire du français contemporain* (Paris, Larousse, 1966), à laquelle il substitue un sens « en soi » du verbe, établi par la liste des sèmes définissant son identité (en spécifiant les actants, l'aspect, la construction (transitive ou intransitive), etc.) : *arriver* suppose par lui-même un élément A qui arrive et un lieu B qui est le terme de ce déplacement ; les compléments fondamentaux (B) sont alors du type *à Paris, en gare, jusqu'à lui, au terme de (son contrat), à un âge avancé...* par opposition aux spécifications marginales de type (*arriver*) *le premier / mal à propos / en auto...* (*op. cit.* : 169). Puisque le sens « en soi » de *arriver* est celui d'un parcours de A vers un but B, l'introduction par *à* de B montre que le terme du parcours exprimé par le verbe lui-même est atteint.

En résumé, la préposition *à* est susceptible d'exprimer une visée (stade de « l'approche ») ou son atteinte (stade de la « présence »), ce qui nous semble rejoindre les hypothèses de Gougenheim (*op.cit.*) présentant la préposition comme dynamique (il y a progression / visée / destination) ou statique (il y a coïncidence). Comme toujours dans l'analyse linguistique, la difficulté est d'appuyer ces interprétations (ou hypothèses interprétatives) sur des propriétés formelles incontestables, car si l'on se fie à la seule intuition, on ne peut *a priori* pas s'expliquer que des verbes comme *espérer* ou *envisager* (entre autres) ne se construisent pas avec la préposition *à* alors que l'on peut les interpréter comme des « approches » : si, en effet, l'on peut justifier par ce qui précède que *penser* se construit avec *à* dans des énoncés tels que *Pense à arroser mes fleurs (pendant que je ne suis pas là)*, comment se fait-il que l'on ne puisse pas de même **espérer à quelque chose* ni **envisager à quelque chose* ? Car si la préposition *à*, en effet, se situe dans la phase « approche », on s'attend à ce qu'elle soit compatible avec (tous) les verbes qui, *a priori*, indiquent une situation de préparation – ou de commencement. La question est par conséquent de déterminer le signifié des verbes se construisant avec *à* et de ceux qui ne la sélectionnent pas quoiqu'ayant un rapport sémantique apparent avec la phase « prospective ».

I.2.4. La perspective cognitive contemporaine

Les travaux de P. Cadiot présentent les caractéristiques de la linguistique structuraliste en ce qui concerne la démarche d'observation formelle, mais s'en écartent en ceci que l'interprétation en est établie en relation avec des processus mentaux : le sens est vu comme le reflet, dans la langue, de la manière dont les locuteurs pensent et se représentent le monde – ce qui renoue avec les présupposés de G. Guillaume dans le

milieu du XXe siècle et de ses disciples, tels B. Pottier⁹⁸. La thèse de P. Cadiot concerne essentiellement l'alternance *à/de*, ce qui n'est pas, à notre avis, fortuit, d'abord parce qu'il s'agit de deux prépositions appelées « vides » par certains, ensuite parce le sens sera véhiculé, comme le pense son disciple F. Lebas (1999 : 368), par « suffisamment de généralité, suffisamment de différentiel entre *à* et *de* ». Si P. Cadiot s'est intéressé au binôme *à / de* sous toutes ses formes, nous ne retiendrons ici que le cas du complément introduit par *à*, en rapport avec notre sujet de recherche.

I.24.1. L'hypothèse de P. Cadiot (1993)⁹⁹ sur l'alternance des deux prépositions devant un infinitif : une orientation vers le sujet (*à*) vs une orientation neutre (*de*).

Lorsqu'il s'agit de compléments infinitivaux, *à* « sert à marquer une saisie du sens du complément à l'infinitif à partir du sujet, alors que *de* nous situe dans une phase neutre entre le sujet et l'objet, dans le simple prolongement du prédicat » (Cadiot, 1993 : 94), ce que corrobore l'analyse pour certains verbes de la corrélation entre voix active et *de* d'une part et voix pronominale et *à* d'autre part :

Décider de partir / se décider à partir

Essayer de nager / s'essayer à nager

Refuser de sortir / se refuser à sortir

L'interprétation de Cadiot est que, alors que *de* permet de configurer l'infinitif comme le simple domaine d'extension du verbe introducteur, la construction avec *à* renforce l'idée de l'engagement du sujet dans l'action qu'exprime la voix pronominale. On retrouve ici un écho de ce que nous avons vu à propos de G. Gougenheim, qui est que, avec *à*, est susceptible de s'instaurer une dynamique selon laquelle le sujet est montré activement tendu vers un objectif.

L'intuition est plausible, mais on aimerait avoir des « preuves » ou des indices (formels) permettant d'étayer linguistiquement cette interprétation, ce que fournit (selon nous) le recours à l'outil distributionnel. Ainsi, nous remarquons que la nominalisation du verbe appelle la préposition *de* plutôt que la préposition *à* : on dit *décision de partir*, *essai*

⁹⁸ Dans le cas de Gougenheim (et des structuralistes en général), le sens est affecté de manière intuitive, l'intuition étant vraisemblablement considérée fiable car reflétant le signifié (en langue) des unités analysées. En réalité cette fiabilité est sujette à caution car les linguistes, comme d'ailleurs les locuteurs, jugent des faits de langue à travers non seulement les discours mais aussi les habitudes socio-culturelles, le recours au référentiel, etc. C'est ainsi (pour citer un exemple fourni par Danielle Leeman) que l'on considère spontanément le navire comme un bateau, ce qui n'est certainement pas vrai pour la langue, à comparer les distributions de ces deux noms : *en bateau* mais **en navire*, *par bateau* mais **par navire*, *prendre le bateau* mais **prendre le navire*, etc.

⁹⁹ Cadiot, P. (1993) « *De* et deux de ses concurrents : avec et *à* », *Langages* 110 : 68-106.

de partir, refus de partir, et non ?? décision à partir, ?? essai à partir, ?? refus à partir : or la différence entre le verbe et sa nominalisation est que le verbe « pose » l'information tandis que le nom la « présuppose » (Ducrot, O. 1969)¹⁰⁰; autrement dit par exemple, les énoncés *Max décide de partir / Max se décide à partir* posent /annoncent ce que fait *Max*, tandis que *La décision de Max de partir* suppose acquis que *Max* a décidé. Il nous semble que cette différence linguistique peut servir l'intuition de P. Cadiot dans la mesure où, dans la structure nominalisée, l'objectif visé de cette action est présupposé : il n'y a donc plus lieu d'utiliser la préposition *à*, qui correspond au cas où, à l'inverse, on pose / annonce le terme à atteindre. La nominalisation correspond donc à la construction non pronominale, où, selon P. Cadiot, l'infinitif est une simple extension du verbe conjugué ; or on peut donner la même interprétation à la structure nominalisée : étant présupposé, l'infinitif dans *La décision de partir* est une simple extension du nom (on pourrait d'ailleurs le supprimer, le syntagme *La décision de Max* se suffisant à lui-même).

Il apparaît donc que les cas d'emploi de la préposition *de* jugés par Gougenheim comme des contre-exemples à l'hypothèse que *de* a un signifié peuvent en fait être interprétés (donc ne constituent pas des contre-exemples à l'hypothèse que *de* n'est pas « vide »). En l'occurrence, *de* introduit l'élément présupposé, c'est-à-dire concevable comme la source du posé – ce qui rejoint l'identité postulée pour cette préposition dans ses autres emplois. Notre lecture de P. Cadiot amène à compléter son point de vue sur la préposition *à* par l'hypothèse selon laquelle cette dernière pose (et non présuppose).

1.2.4 2. Le chapitre 3 dans l'ouvrage de 1997¹⁰¹ : « Dix thèses sur l'alternance *à* vs *de* en contexte verbal »

Dans ce chapitre consacré à l'identité sémantique des prépositions *à* et *de* introduisant un complément verbal à l'infinitif, P. Cadiot part de la théorie de Guillaume¹⁰² quoiqu'il ne se range pas lui-même parmi les guillaumiens. Son objectif est de trouver des régularités qui ont une portée explicative en commençant par une étude empirique inventoriant les emplois et leurs propriétés distributionnelles, puis de dépasser ce stade de simple organisation des données en procédant à un travail d'« abstraction notionnelle », cette dernière étant seule capable de fournir un principe explicatif général : il faut en effet prendre de la distance avec chaque cas particulier pour être en mesure de rendre compte globalement de l'ensemble, en faisant par conséquent abstraction des singularités pour privilégier les points communs généraux – principe méthodologique qui ne nous paraît pas contredire le point de vue de A.H. Ibrahim cité plus haut, selon lequel une unité, à travers les variations qui l'affectent en fonction des distributions dans

¹⁰⁰ Ducrot, O. (1969) « Présupposés et sous-entendus », *Langue française* 3 : 30-43.

¹⁰¹ Cadiot, P. (1997) *Les prépositions abstraites en français*, Paris, Armand Colin.

¹⁰² À travers la présentation qu'en fait J. Cervoni (*op. cit.*).

lesquelles elle entre, n'en garde pas moins une identité spécifique – ce point commun entre tous ses emplois étant évidemment très abstrait.

a. Afférence (pour à) / Efférence (pour de)

L'idée examinée (inspirée de Guillaume) est que *à* traduit un mouvement d'approche (ou d'afférence) et *de* un mouvement d'éloignement (ou d'efférence), ce qui s'observe très intuitivement dans l'expression du déplacement dans l'espace : *entrer à la maison* (on s'en approche) vs *sortir de la maison* (on s'en éloigne), mais vaut pour d'autres domaines sémantiques et référentiels. Ainsi dans les paires antonymiques *commencer à* vs *finir de*, *se faire à* vs *se défaire de* etc., l'alternance entre les deux prépositions est cohérente avec l'opposition sémantique entre les deux verbes : avec *à* on est au début d'un processus dont la perspective est d'atteindre son terme, avec *de* en revanche le processus est parvenu à son terme ou déjà accompli (on se défait de ce que l'on a déjà) : on s'en éloigne donc.

L'explication, signale P. Cadiot, vaut aussi dans le cas d'une opposition entre futur (voix active) vs présent passif, paires illustrées par *Je t'obligerai à le faire / Tu es obligé de le faire*. Dans le premier exemple, le futur coïncide avec la formation d'une représentation prospective¹⁰³, d'où l'emploi de la préposition *à*, alors que dans le deuxième exemple où il s'agit de décrire un état passif, l'emploi de *de* est privilégié¹⁰⁴. De plus, *obliger à* exprime une simple invitation et donc une approche vers l'objectif à atteindre (faire quelque chose) alors que *obliger de* exprime une contrainte effectuant un mouvement d'efférence entre le sujet (*tu*) qui y est soumis et l'action à accomplir, du fait, selon notre interprétation *supra* de P. Cadiot, qui ne nous paraît pas clair sur ce point, que « le faire » est présupposé (ce n'est donc plus un objectif, une perspective : le sujet s'en éloigne en tant que terme visé). L'analyse de Cadiot prétend également rendre compte de l'opposition entre *rêver à* (« sens plein ») et *rêver de* (« sens affaibli »)¹⁰⁵ :

Paul rêve de vacances

Il rêve à un avenir meilleur pour ses enfants

Paul rêve à nos futures vacances

¹⁰³ Cela vaut selon nous aussi (1) au présent, puisque, par rapport au moment To où *je* manifeste cette obligation, celle-ci ne peut être respectée qu'ultérieurement : *je t'oblige* (maintenant) *à le faire* (dès que je l'aurai énoncé), et (2) au passé : lorsque *Je t'ai obligé à le faire*, ton action a forcément été postérieure au moment où j'ai énoncé ou manifesté cette obligation).

¹⁰⁴ « Tu es obligé » présuppose en effet la prise de connaissance par « tu » que l'objectif a déjà été fixé : « le faire » n'est donc plus le terme à atteindre, on s'éloigne de cette notification au profit d'un autre argument : l'obligation.

¹⁰⁵ G. Gougenheim (*op. cit.*) a, dans le même esprit, opposé *songer à* et *rêver de*.

En effet selon l'auteur, dans *rêver à*, *à* correspond à une extériorisation de l'objet qui acquiert le statut d'une cible visée, alors que dans *rêver de*, l'objet échappe au domaine du contrôlable puisque les vacances n'ont d'existence que rêvée, elles sont le contenu, l'extension propre du rêve. C'est un contexte idéal pour *de*, conclut P. Cadiot. Cependant, on pourrait lui opposer que « l'avenir des enfants » dans le deuxième exemple aussi bien que « nos futures vacances » dans le troisième énoncé n'ont également d'existence que rêvée, et que, inversement, l'objet du rêve n'est pas seulement fantomatique dans un cas tel que *J'ai rêvé de vous / J'ai rêvé de mes vacances* : il nous semble là encore que la « thèse » soutenue aurait plus de force si elle était confirmée par une propriété formelle. Nous proposons à cet effet le test de l'enchaînement, tel que pratiqué par Anscombe & Ducrot (1983)¹⁰⁶. Ainsi, on peut comparer :

Paul rêve de vacances, malheureusement il ne pourra pas en prendre cette année forme un enchaînement logique ;

?? *Paul rêve à ses vacances, malheureusement il ne pourra pas en prendre cette année* forme un enchaînement problématique.

La conclusion est que *rêver à ses vacances* implique un projet qui a des chances de se réaliser (d'où la bizarrerie consistant à enchaîner par l'impossibilité de cette réalisation) : on est dans l'objectif visé, dans l'afférence ; au contraire *rêver de vacances* implique que les vacances ne sont pas à l'ordre du jour (on est donc dans l'éloignement, l'efférence). Toutefois *Je rêve de mes vacances* s'explique différemment, puisque les vacances ont été réelles : ici l'efférence vient de ce qu'il s'agit d'événements passés, donc qui s'éloignent.

Conclusion : ces subtiles différences montrent la nécessité de procéder à une analyse préalable précise de l'identité sémantique des unités dans leurs divers emplois, si l'on veut que les « structures de base » dont sont dérivées les phrases effectives (réduites), dans la Grammaire harrissienne, soient pertinentes et convaincantes.

b. Activité (pour à) vs Etat (pour de)

Or une autre opposition apparaît, dans l'analyse de P. Cadiot (*op. cit.*), entre *jouer aux échecs* où, avec *à*, le prédicat décrit plutôt une activité (ce que l'on peut mettre en relation avec la notion de « dynamisme » proposée par Gougenheim) et *jouer de malchance* où le prédicat décrit, avec *de*, plutôt un état. Il nous paraît gênant toutefois que disparaisse de l'argumentation les notions utilisées précédemment, celles de « perspective », d'« afférence » (pour *à*), et celles d'« éloignement », d'« efférence » (pour *de*) – ou que ne soient pas évaluées sur les exemples antérieurs les notions d'« activité » et d'« état », utilisées ici : il faudrait établir le lien entre activité / afférence

¹⁰⁶ Anscombe J.-C. & O. Ducrot (1983) *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.

d'un côté, et état / efférence de l'autre, sinon, comment déterminer les points communs généraux permettant d'obtenir un principe unitaire d'explication ?

Pour établir ce lien, une hypothèse possible serait que l'activité est de l'ordre de l'afférence car orientée vers un résultat à atteindre, tandis que l'état, à l'inverse, serait de l'ordre de l'efférence en tant que résultat acquis. Cependant, si l'on peut admettre que la malchance constitue une cause d'où provient le résultat évalué par la formulation *jouer de malchance*, le résultat visé dans *jouer aux échecs* n'est pas formulé par *les échecs* (c'est-à-dire le groupe nominal introduit par la préposition). Ainsi, pour brillantes qu'elles apparaissent, les intuitions de P. Cadiot ne sont pas directement utilisables dans les paraphrases explicatives (ou matrices définitives) des énoncés effectifs.

c. Continuité (pour à) vs Discontinuité (pour de)

L'auteur introduit encore une autre thèse, celle de la continuité et de la discontinuité, à partir de l'opposition entre *commencer à faire une action* où *à* indique que l'on entame une suite d'actions n'ayant pas de terme, et *commencer de* où *de* indique que l'on commence de faire une action unique. Ce dernier point nous paraît, là encore, très intuitif tel que formulé, et nous souhaiterions l'étayer par des propriétés linguistiques : à cette fin, nous proposons le raisonnement suivant : si elle est fondée, cette hypothèse prédit certaines distributions, par exemple que *commencer de* se trouve seulement avec des verbes téléliques¹⁰⁷ (c'est-à-dire qui impliquent par eux-mêmes une fin, comme *lire une lettre*) ou bien « télélicise » des verbes atéliqués, et à l'inverse que *commencer à* se trouve seulement avec des verbes non téléliques, comme *lire* (sans complément) ou *marcher* (ou bien « détélélicise » les verbes téléliques). Pour vérifier cette hypothèse, examinons les énoncés suivants :

L'orchestre commence à jouer

Cette enfant commence à parler et à écrire

Il commence à s'intéresser à la bourse

Le temps commence à changer

Sachant qu'un verbe télélique se reconnaît à ce qu'il est compatible avec un GP de type *en un mois*, il est clair que *jouer* est atélique puisque, si l'on peut dire *L'orchestre joue / a joué pendant des heures* (test révélant l'atélicité), on ne peut admettre **L'orchestre a joué en un mois*. L'analyse est semblable pour *s'intéresser*, puisque l'on a *Il s'est intéressé à la bourse pendant des années* et non **Il s'est intéressé à la bourse en un mois*. Le cas des autres verbes est plus subtil car l'aspect change selon l'emploi considéré : s'agissant de

¹⁰⁷ La notion de télélicité sera reprise et développée dans le chapitre suivant.

l'activité de communication, *parler* est atélique (*Les deux amies ont parlé pendant des heures / *en un mois*) mais s'agissant de l'acquisition de la parole, il est télique (*L'enfant a parlé en un mois / *L'enfant a parlé pendant un mois*), de même s'il s'agit d'un complice qui avoue : *Il a parlé en deux jours* se comprenant comme « en deux jours, il a évoqué l'affaire et fourni le nom de complices » ; cependant, la combinaison avec *commencer à* indique la borne de départ et laisse indéfinie la perspective de la maîtrise effective du langage par l'enfant, autrement dit « détélicise » le verbe dans cet emploi. Pareillement, pour le truand « donneur » : il commence certes à donner certains renseignements, mais fournira-t-il l'entier de l'information pertinente ? Il en va de même pour *changer*, qui est soit télique (*Le temps change en une minute*), soit atélique (*Le village n'a pas changé pendant des années*), mais sa combinaison avec *commencer* le rend atélique en ceci que, si *commencer* spécifie un début, rien n'est dit de la fin du procès. Les emplois « détélicisés » admettent le test en *pendant* : *L'enfant a commencé à parler pendant un mois / Le temps a commencé à changer pendant quelques heures* (laissant indéfinie l'issue : l'enfant a-t-il ou non poursuivi son acquisition ? Le temps s'est-il ou non finalement transformé ?).

Par conséquent, il semble possible de vérifier le propos de P. Cadiot en ce qui concerne *commencer à*, mais au prix de l'élaboration d'un corpus et d'une analyse beaucoup plus développés et étayés linguistiquement. Ces simples exemples montrent tout le travail empirique nécessaire pour comprendre et vérifier les intuitions de ce linguiste, précieuses en ce qu'elles ouvrent des pistes d'interprétation, mais il y a lieu en réalité d'inventorier beaucoup plus d'exemples attestés et de propriétés linguistiques qui les étayent pour en évaluer la consistance. C'est ce que nous tenterons de faire en exploitant notre corpus extrait de *LVF*.

1.2.4.3. « Le datif de pertinence » : construction dative (à) / construction possessive (de)

Pour présenter ce phénomène, P. Cadiot (*op.cit.* : 54) utilise les exemples suivants :

1. *Le bourreau a coupé la tête à Jean*
2. **Le bourreau a regardé le visage à Jean*
3. *Le bourreau a trébuché sur la tête à Jean*
4. *Paul a caressé les cheveux (à + de) Marie*

Il oppose le *à* du datif au *de* possessif et rassemble ses observations concernant les paramètres sémantiques de l'occurrence du datif de la manière suivante :

(a) « le prédicat introducteur doit être un prédicat d'activité et, préférentiellement, d'intention » comme en témoignent les exemples 1 et 4 où la pronominalisation est possible et confirme cette idée :

5. *On lui a coupé la tête (à Jean)*

6. *On lui a caressé les cheveux (à Marie)*

(b) « Avec à, le régime de N2 doit être animé » :

7. *On coupe le fil (*au téléphone + du téléphone + à Jean)*

(c) « Avec à, l'objet ne peut recevoir de spécification sous la forme d'un adjectif épithète à fonction descriptive »

8. **Le bourreau a coupé la sale tête à Jean*

(d) « Avec à, le déterminant du GN-objet est fixe : il s'agit nécessairement de l'article défini, lui-même interprété en anaphore associative, c'est-à-dire comme renvoyant au domaine strictement défini par le nom-tête dans une relation partie / tout stabilisé analytiquement ».

9. *Pierre marche sur (un+les deux+ce....) pieds (*à+ de) Jean*

D'après Cadiot, le datif semble dépendre d'une relation « d'inaliénabilité » qui résulte « d'une pondération et en quelque sorte d'un conditionnement réciproque, des deux principaux paramètres évoqués : l'interprétation du prédicat verbal en termes dynamiques, d'« intention » (points (a) et (b)) et la saisie analytique (b) et (c) (*ibid.* : 55). Lorsque les conditions définitives prototypiques ne sont pas réunies, d'autres interprétations du GN en à (et un peu différemment du datif pronominal) peuvent apparaître » - cette idée est illustrée par les exemples suivants :

10. *Paul a réparé la voiture à Jean*

11. *Paul a repeint la maison à Jean*

Lorsque le verbe n'indique pas un point de vue « d'action et d'intention dynamique », il ne s'agit pas de datif comme en témoignent :

12. **Paul a regardé la voiture à Jean*

13. **Paul a revu la maison à Jean*

« C'est le caractère à la fois intimement « programmé » et fortement intensionnel de la relation entre le prédicat et son objet (...) qui soutient la relation datif et permet l'émergence de l'interprétation « bénéficiaire » qui n'a pas de pertinence - ou de prégnance bien moindre - lorsque le datif s'appuie sur la relation matérielle d'inaliénabilité) » (*ibid.* : 55). En d'autres termes, le GP en à, qualifié de « datif de

pertinence », est en relation avec un « prédicat intensionnel restructuré et n'est pas séparé de lui comme c'est le cas du GP introduit par *de*. Par conséquent, la préposition *à* participe à cette relation avec ce prédicat, ce qu'illustre :

I. (couper la tête (*à Jean*) /couper (*la tête de Jean*)

Il nous semble que le critère (formel) de la pronominalisation du GP permet de distinguer les deux cas de figure : on a (10') *Paul lui a réparé la / sa voiture, à Jean*, ou (11') *Paul lui a repeint la / sa maison, à Jean*, mais moins facilement (12') ?? *Paul lui a regardé la / sa voiture, à Jean*, ou (13') ?? *Paul lui a revu la / sa maison, à Jean*. Il en va de même du clivage : (10'') *C'est à Jean que Paul a réparé la voiture*, (11'') *C'est à Jean que Paul a repeint la maison* vs ?? (12'') *C'est à Jean que Paul a regardé la voiture* ou (13'') *C'est à Jean que Paul a revu la maison*.

Dans ce qui suit, nous testons la pertinence de ces thèses sémantiques en vérifiant les paramètres évoqués *supra* sur nos exemples extraits de *LVF*. La première partie de l'analyse porte sur la structure où le GP est un infinitif introduit par *à*, la deuxième sur la structure du GP datif. Nous traiterons en particulier l'hypothèse du datif lexical que Ch. Leclère (1969) oppose au datif étendu. L'hypothèse du datif de pertinence, découvert par P. Cadiot (1997), ne sera pas vérifiée dans la présente thèse mais pourra faire l'objet d'un travail ultérieur.

Par ailleurs, étant l'objet central de notre recherche qui consiste à montrer l'identité sémantique de la préposition *à*, nous nous pencherons sur la vérification des hypothèses sémantiques présentées par les auteurs évoqués *supra* synthétisées dans ce qui suit :

◆ Grevisse dans *Le Bon Usage* avance que *à* introduit une destination, une perspective, une visée, marque un effort, une tendance, une aspiration, une direction, etc., *à* envisage le lieu comme un point.

◆ Gougenheim a montré que la préposition *à* garde du *ad* latin le sens « destination », « direction » (qu'il s'agisse de lieu concret ou de pensée), qu'elle a trait à un point et qu'on peut la trouver dans des emplois statiques exprimant la coïncidence (*je reconnais mon sang à ce noble courroux*) et qu'elle désigne une attitude active du sujet (*applaudir à un acteur* vs *applaudir un acteur* : une simple action). On retrouve dans tous les emplois de la préposition une identité fondamentale de « ponctualité statique ou dynamique ».

◆ Guillaume, en restant attaché à l'idée de direction et celle de position qui est une suite immédiate de direction, confère à la préposition *à* l'idée de linéarité et de mouvement d'approche qui a inspiré d'autres linguistes.

◆ Pottier considère, dans la même perspective que Guillaume, que la préposition *à* est rangée dans l'approche, c'est-à-dire dans la phase prospective par rapport aux autres

prépositions qui expriment la présence (*en*) et l'éloignement (*de*). Cependant, il montre que la préposition *à* peut aussi relever de la « présence », par exemple associée au verbe *coller*.

◆ Cadiot, en écho à ce que nous avons dit à propos de Gougenheim, montre qu'avec *à*, est susceptible de s'instaurer une dynamique selon laquelle le sujet est montré activement tendu vers un objectif à partir de l'idée de l'engagement du sujet dans l'action. L'idée principale inspirée de Guillaume est que *à* traduit un mouvement d'approche (ou d'afférence), une approche vers l'objectif à atteindre et entre donc dans une représentation prospective.

Chapitre II : Le GP est un infinitif introduit par *à*

Introduction

Les hypothèses interprétatives relevées dans le chapitre précédent vont être vérifiées sur notre corpus extrait de *LVF*. Nous commencerons par le GP infinitif introduit par *à*, structure relevée dans la partie formelle où nous l'avons considéré comme un complément de verbe. L'examen des exemples retenus nous a permis d'établir un classement faisant ressortir d'autres hypothèses interprétatives qui restent *grosso modo* en cohérence avec celles émises par nos prédécesseurs dans la mesure où nous avons constaté que dans tous les exemples, il y a un passage d'une situation A à une situation B, mais que nous avons tenté d'affiner en examinant les spécificités des exemples de notre corpus, en les rangeant selon les hypothèses déjà émises et en ajoutant d'autres hypothèses comme celle de l'expression de l'intensité.

II.1. Passage d'une situation A à une situation B

Nous avons sélectionné dans *LVF* un corpus contenant des GP infinitifs introduits par *à* qui, à notre sens mériterait d'être analysé en rapport avec ce qui a été dit dans la littérature évoquée *supra*. Pour mener à bien notre analyse, nous avons procédé à un classement des exemples selon la parenté sémantique qui existe entre les verbes recteurs. Ainsi, l'idée commune qui préside à l'ensemble des exemples relevés est qu'il existe un passage d'une situation A à une situation B. Ce cadre global a été subdivisé en d'autres sous-classes rassemblant chacune des caractéristiques communes.

II.1.1. Le mouvement d'approche ou mouvement prospectif :

Les verbes du corpus sélectionné marquent l'engagement actif du sujet vers l'atteinte d'un objectif.

Dans l'ensemble du corpus relevé¹⁰⁸ (excepté 3, 10, 14), le verbe conjugué construisant son complément avec *à* marque que l'on s'approche progressivement vers le but à atteindre exprimé par le verbe à l'infinitif. Ainsi dans l'exemple 1. *On apprend à Paul à travailler*, il y a un mouvement abstrait qui consiste à changer Paul d'une situation initiale où il ne savait pas travailler à une situation nouvelle où il a appris à travailler. De même, dans 2. *On amarine les marins à servir la marine*, le SP *à servir la marine* constitue le but à atteindre. On s'approche progressivement vers le but à atteindre et on rejoint l'idée du mouvement d'approche annoncée par Guillaume. Dans 5. *On conduit Paul à douter*, il y a un passage d'une situation où Paul ne doutait pas à une situation où Paul doute. Dans 17. *Cet évènement détermine Paul à partir*, nous avons un passage d'une situation initiale où *Paul* n'était pas déterminé à partir à une situation nouvelle dans laquelle se trouve *Paul*. Cette situation nouvelle constitue dans tous les cas le but à atteindre¹⁰⁹.

II.1.2. La volonté du sujet

L'atteinte de l'objectif dépend de la volonté du sujet, nécessaire à la réalisation de l'action exprimée par l'infinitif. Dans 9. *On acclimate Paul à travailler en silence*, 11. *On autorise Paul à sortir*, 18. *Cette amitié dispose Paul à se confier*, la réalisation de l'action exprimée par le GP est liée à l'engagement du sujet. Autrement dit, le sens est que sans l'autorisation du sujet, *Paul* ne peut pas sortir, ou que sans l'existence de l'amitié, *Paul* ne peut pas se confier, ou encore que si *Paul* est parvenu à travailler en silence c'est qu'on l'y a acclimaté¹¹⁰.

II.1.3. La destination

Le verbe contient l'idée d'un objectif visé, lequel est formulé par l'infinitif.

13. *On destine Paul à succéder à son père*

¹⁰⁸ Il s'agit ici du corpus 2 (voir annexe) dans lequel nous avons placé tous les exemples de nos opérateurs sélectionnés de *LVF* où le GP = *à* + infinitif.

¹⁰⁹ Cette analyse sémantique de l'identité lexicale du verbe peut se vérifier à l'aide d'enchaînements (Anscombe & Ducrot, *op. cit.*) ; par exemple, la suite *Paul ne sait pas travailler donc on lui apprend à travailler* est logiquement consistante, par opposition à # *Paul sait travailler, donc on lui apprend à travailler* (en l'occurrence, *savoir* présuppose *apprendre* (on sait parce que l'on a appris), d'où l'inconsistance de l'enchaînement).

¹¹⁰ Là encore, les enchaînements possibles et impossibles confirment l'analyse sémantique ; ainsi *Léa autorise Paul à sortir donc Paul sort* est consistant, de même que *Léa autorise Paul à sortir mais Paul ne sort pas*, à l'encontre de # *Léa n'autorise pas Paul à sortir donc Paul sort* ou # *Léa n'autorise pas Paul à sortir mais Paul ne sort pas* (qui ne sont acceptables que si l'on imagine une situation *ad hoc*).

16. *Cet évènement destine Paul à occuper un poste important*

22. *Rien ne destine Paul à jouer un rôle politique*

La destination ici n'est pas à prendre dans le sens spatial mais dans celui de la préparation du référent du SN2 à accomplir l'action exprimée par l'infinitif introduit par *à*. Cette préparation effective consiste en un cheminement qui rejoint l'idée du mouvement linéaire de Guillaume et la notion de « dynamisme » de Gougenheim.

II.1.4. L'expression de l'intensité

Le verbe indique une stimulation forte du référent du sujet de l'infinitif dont on attend qu'il réalise l'action visée. Dans les exemples qui suivent, les verbes conjugués sont sémantiquement apparentés puisqu'ils expriment une certaine intensité dans l'effort effectué par leur sujet. L'emploi de *à* est favorisé par la visée prospective précédemment soulignée, introduisant l'objectif exprimé par le verbe à l'infinitif d'autant plus que l'engagement du sujet est très marqué.

6. *On excite Paul à se révolter*

7. *On impulse les masses à agir*

8. *On instigue Paul à poursuivre son effort*

29. *On s'efforce à raccompagner Paul chez lui*

76. *On s'escrime à vouloir partir le premier (s'évertuer, s'acharner)*

77. *On s'esquinte à vouloir finir ce travail*

78. *On s'exténue à vouloir répéter toujours la même chose*

79. *On se fatigue à vouloir répéter la même chose*

Cette analyse fait écho à l'idée de Grevisse (1959 : 665) selon laquelle « l'infinitif précédé de *à* s'emploie comme complément de beaucoup de verbes marquant un effort, une tendance, une aspiration, une direction, etc. ». Nous retenons en l'occurrence l'idée de l'effort intrinsèque au sens des verbes recteurs.

II. 1.5. Le mouvement d'approche n'est pas explicite dans le sens du verbe

Dans l'exemple 90. *On s'abandonne à un grand désespoir; à désespérer*, le verbe n'exprime pas une activité marquée malgré la présence de la préposition *à* mais, au

contraire, une certaine passivité. Cependant, dans l'abandon qui mène au désespoir, nous retrouvons « le mouvement linéaire » annoncé par Guillaume (*op.cit.*) même s'il va dans le sens inverse de celui qu'expriment les autres verbes. En effet, par un mouvement d'abstraction, le SN2 est tiré vers le bas avec l'emploi de *réduire*, *assujettir* et *soumettre* (il n'est pas poussé à se dépasser), comme il est visible dans les énoncés suivants :

3. *On réduit Paul à emprunter*

10. *On assujettit le contribuable à payer (obliger)*

14. *On soumet les contribuables à payer (contraindre)*

Le mouvement d'approche n'est pas intrinsèque au sens du verbe *soumettre*. L'interprétation sémantique est cependant que dans *l'assujettissement des contribuables à payer*, se trace un mouvement linéaire dans lequel le sujet *on* pousse le C.O.D à effectuer l'action indiquée par l'infinitif introduit par *à*. Il s'agit donc également d'un passage d'un état à l'autre, d'une situation ordinaire à une situation de désespoir, de soumission, d'assujettissement.

L'intuition est plausible dans la mesure où l'on peut établir un lien entre l'interprétation des exemples et les hypothèses sémantiques soulignées par les auteurs annoncés *supra*, lien que nous avons vérifié avec les enchaînements. Cependant, il nous manque des preuves distributionnelles qui permettent de mettre à l'épreuve ces interprétations. Pour tenter de trouver des explications empiriques plus fiables, nous recourons au test de nominalisation et à celui de télicité.

II.2. Le recours à l'outil distributionnel : la nominalisation

Nous entendons par « distribution » les contextes linguistiques de gauche et de droite d'une unité. Nous y ajoutons aussi les transformations (comme la nominalisation) qui supposent en outre une modification morphologique et diverses opérations syntagmatiques comme l'insertion, le déplacement et la suppression, ou paradigmatiques comme la substitution d'une préposition par une autre, comme le montre par exemple la relation : *Max oblige Léa à payer / Léa est obligée de payer (par Max) / ?? L'obligation (par Max) de Léa à payer / L'obligation (de Léa) de payer / L'obligation faite à Léa par Max de payer...*

Nous utilisons en l'occurrence le test de nominalisation.

II.2.1. Le test de nominalisation

Nous avançons l'hypothèse selon laquelle la nominalisation du verbe appelle *de* et non *à* et qu'elle est donc impossible à appliquer dans les exemples de notre corpus.

II.2.1.1. L'hypothèse que cherche à vérifier la nominalisation.

Cette hypothèse repose sur le fait que le verbe « pose » l'information alors que le nom issu de sa nominalisation la « présuppose » ; or si *à* relève d'une visée projetée, elle ne peut faire l'objet d'une présupposition (d'un acquis). Nous testons cette hypothèse sur l'ensemble du corpus sélectionné où le GP constitue un infinitif introduit par *à* afin de savoir si la préposition *à* sauvegarde les mêmes hypothèses sémantiques lorsqu'elle est introduite par un nom alors que le nom la présuppose (sur le présupposé, on se reporte à Ducrot, *op.cit*)¹¹¹ ; on aura donc par exemple *l'obligation de payer* (et non ?? *l'obligation à payer*) face à *obliger quelqu'un à payer* (et non **obliger quelqu'un de payer*). Le passif ne constitue pas un contre exemple selon nous, car si *quelqu'un est obligé de payer*, c'est qu'on *oblige ce quelqu'un à payer* (le passif énonce donc le résultat provenant d'une action antérieure, par conséquent la présupposant). Cependant, ici les critères avancés par Ducrot (*op. cit.*) ne fonctionnent pas, la négation réfutant, et la question mettant en doute, que Léa soit obligée de payer : *Léa n'est pas obligée (par Paul) de payer / Léa est-elle obligée (par Paul) de payer ?*

II.2.1.2. Le test du corpus où le GP = *à*+infinitif

Ce test montre que toute nominalisation ne se prête pas à la construction verbale dans l'emploi testé (ainsi l'exemple 1 révèle que *apprentissage* ne peut pas se dire de la personne qui enseigne mais seulement de « l'apprenti », et que son complément ne peut pas être un infinitif).

Nous considérons les exemples suivants sur lesquels nous allons appliquer le test de nominalisation :

1. *On apprend à Paul à travailler (dic) /*L'apprentissage (de Paul) de travailler (atélique) /*L'apprentissage (de Paul) à travailler /*?L'apprentissage de bien mourir (télique) : la nominalisation n'accepte pas le complément à l'infinitif*

¹¹¹ Rappelons que le présupposé n'est pas sous la portée de la négation ou de l'interrogation : *On n'oblige pas Léa à payer / Oblige-t-on Léa à payer ?* n'entraîne pas *Léa doit donc payer*, comme le ferait l'assertion *On oblige Léa à payer*. En revanche, *L'obligation de payer ne met pas Léa dans l'embarras / met-elle Léa dans l'embarras ?* entraîne que *Léa doit payer* – autrement dit *l'obligation de payer* présente un acquis (un présupposé) que n'affectent ni la négation de la phrase, ni sa mise à la forme interrogative.

2. *On amarine les marins à servir la marine (ger)/ L'amarinage des marins à servir la marine (atélique) / à prendre un navire ennemi (télique) / *L'amarinage (des marins) de servir la marine / *de prendre un navire ennemi*
3. *On réduit Paul à emprunter/*La réduction (de Paul) à emprunter / *d'emprunter : pas de nominalisation possible*
4. *On rompt Paul à tout supporter/ * La rupture de Paul à tout supporter / *de tout supporter*
5. *On conduit Paul à douter/ *La conduite de Paul à douter / *de douter*
6. *On excite Paul à se révolter / ?? L'excitation de Paul (par Ida) à se révolter (télique) / *de se révolter / ?? L'excitation de Paul (par Ida) à manifester / *de manifester (atélique)*
7. *On impulse les masses à agir/ L'impulsion des masses à agir (télique ou atélique) / *L'impulsion des masses d'agir*
8. *On instigue Paul à poursuivre son effort/ L'instigation de Paul à poursuivre ses efforts (atélique) / *de poursuivre ses efforts / « L'instigation directe de ceux qui y avaient intérêt à détruire la pétition » Michelet (télique) / ?? L'instigation de détruire la pétition*
9. *On acclimate Paul à travailler en silence/ L'acclimatement de Paul à travailler en silence (atélique) / *de travailler en silence / L'acclimatement de Paul à réagir en une minute (télique) / *de réagir en une minute*
10. *On assujettit le contribuable à payer / L'assujettissement du contribuable à payer pendant toute sa vie (atélique) / *de payer toute sa vie / *L'assujettissement du contribuable à payer en un mois (télique) / * de payer en un mois*

Conclusion partielle, portant sur 10% du corpus total : 4 nominalisations sur 10 sont impossibles du fait que le nom issu du verbe ne peut s'appliquer au nom humain complément direct du verbe ou n'accepte pas de complément à l'infinitif ; sur les 6 possibilités restantes, c'est la préposition *à* qui aboutit à un énoncé acceptable – et non la préposition *de*, comme le stipule notre hypothèse.

11. *On autorise Paul à sortir/ L'autorisation de sortir (télique) / *à sortir / L'autorisation de travailler (atélique) / *à travailler*
12. *On colle Paul à balayer la salle : pas de nominalisation possible*
13. *On destine Paul à succéder à son père/ *La destination de Paul à succéder à son père.*
14. *On soumet les contribuables à payer / La soumission des contribuables à payer (télique ou atélique) / *de payer*
15. *Ce métier appelle Paul à voyager beaucoup : pas de nominalisation possible*
16. *Cet évènement destine Paul à occuper un poste important : pas de nominalisation possible*
17. *Cet évènement détermine Paul à partir/ *La détermination de Paul (par cet événement) à partir / La détermination de Paul à partir (télique ou atélique) / *de partir*

18. *Cette amitié dispose Paul à se confier / *La disposition de Paul (par cette amitié) à se confier/ La disposition de Paul à se confier (atélique) / *de se confier / La disposition de Paul à écrire une lettre (télique) / *d'écrire une lettre*

19. *Cela entraîne Paul à commettre une erreur* : nominalisation impossible (car de sens différent)

20. *Ceci fonde Paul à déposer une plainte, à se plaindre* : pas de nominalisation possible

Conclusion partielle, portant sur les 20% du corpus désormais testés : apparaissent 6 nouveaux cas de nominalisation impossible, soit (avec les 4 précédents) 10% du corpus total, 1 nominalisation en *de* (soit 5% du total) et 3 nominalisations en *à* (*de* étant impossible), soit en tout 45%. Il semble se confirmer que l'analyse du corpus ne valide pas l'hypothèse selon laquelle *de* serait la préposition du présupposé (la nominalisation étant de l'ordre du présupposé).

21. *Le temps invite Paul à sortir / *L'invitation de Paul (par le temps) à sortir* : nominalisation impossible.

22. *Rien ne destine Paul à jouer un rôle politique* : pas de nominalisation possible.

23. *Son éducation prédétermine Paul à enseigner / La prédétermination de Paul par son éducation à enseigner (atélique) / *d'enseigner / La prédétermination de Paul par son éducation à démissionner (télique) / *de démissionner*

24. *On dépense son énergie à obtenir ceci / ?*La dépense de son énergie (par Paul) d'obtenir ceci¹¹² (télique) / *à obtenir ceci / ?* La dépense de son énergie par Paul de labourer le champ (atélique) / *à labourer le champ* : pas de nominalisation possible

25. *On se dispose à Partir/ La disposition de Paul à partir (télique ou atélique) / * de partir*

26. *On s'efforce à être courtois/ L'effort (de Paul) de travailler (atélique) / *à travailler / L'effort (de Paul) d'atteindre le sommet (télique) / *à atteindre le sommet*

27. *On se met à fumer, à rire* : nominalisation impossible

28. *On s'occupe à obtenir une subvention* : nominalisation impossible

29. *On s'efforce à raccompagner Paul chez lui/ L'effort de raccompagner Paul chez lui (télique) / ?* à raccompagner Paul chez lui / L'effort d'écouter Paul (atélique) / * à écouter Paul*

30. *On est porté à la colère, à accepter* : pas de nominalisation possible

Conclusion partielle, portant sur 30% du corpus : les énoncés (21) à (30) montrent 6 nominalisations impossibles, 2 qui ont le complément à l'infinitif en *à* et 2 qui ont le complément à l'infinitif en *de*, soit au total (pour les 30% du corpus testés jusqu'ici) : un peu plus de 50% de nominalisations impossibles, un peu plus de 16% de compléments infinitifs en *à*, et 10% de compléments infinitifs en *de*. L'absence de nominalisation ne

¹¹² Il serait plus adéquat dans cette occurrence d'utiliser la préposition *pour* : *la dépense de son énergie pour obtenir ceci*.

nous intéressant pas ici, nous nous bornerons à la comparaison quantitative des compléments à l'infinitif introduits par *à* et par *de* : il apparaît que la nominalisation n'hérite pas forcément de la préposition appelée par le verbe, puisqu'un complément verbal en *à* peut devenir un complément nominal en *de* – quoique de manière, pour l'instant, minoritaire (10% contre 16%). Il se confirme que la préposition *de* n'est pas systématique, et que, par conséquent, la raison de la répartition entre *à* et *de* doit être trouvée ailleurs que dans la notion de « présupposition ».

31. *On se prépare à partir/ Notre préparation à partir* (télique et atélique)

32. *On se recolle à faire la vaisselle* : pas de nominalisation possible

33. *On se refait à vivre, à une nouvelle vie* : pas de nominalisation possible

34. *On se remet à travailler, au travail* : nominalisation impossible

35. *On se reprend à espérer, à rire* : nominalisation impossible

36. *On se risque à demander une faveur / ?*Notre risque à demander une faveur*¹¹³

37. *On se voue à défendre la liberté / Notre vocation à / de défendre la liberté* (télique ou atélique)

38. *On réinvite Paul à partir/ La réinvitation de Paul à partir* (télique ou atélique)

39. *On appelle les ouvriers à se mettre en grève/ L'appel aux ouvriers à se mettre en grève* (télique ou atélique)

40. *On invite le professeur à s'asseoir, un élève à se taire / L'invitation de l'élève à se taire* (atélique) / *à entrer* (télique)

Conclusion partielle portant sur 40% du corpus total : Les énoncés (31) à (40) montrent 4 nominalisations impossibles (40% du corpus testé), 5 qui ont le complément infinitif en *à* (soit 50% du corpus testé) et un seul qui a le complément infinitif en *de* (soit 10% du corpus testé), ce qui confirme le fait que la préposition *à* est privilégiée par rapport à la préposition *de* dans la complémentation nominale contrairement à ce que stipule notre hypothèse.

41. *On prie Paul à un dîner, à un dîner par une carte/ ?* La prière de Paul à dîner / ? La prière à Paul de dîner*

42. *Le professeur pince l'élève à copier* : pas de nominalisation possible

43. *La police pique Paul à voler, en train de voler* : pas de nominalisation possible

44. *On prend Paul en train de voler, à mentir* : pas de nominalisation possible

¹¹³ On admettrait mieux *Le risque pris / que nous avons pris* (mais suivi de la préposition *de* : *de demander une faveur*) – autrement dit, la nominalisation est plus naturelle avec un verbe support, mais la préposition diffère de celle qu'appelle le verbe source. Sur les verbes supports, on se reporte entre autres à M. Gross (1981) « [Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique](#) », *Langages* 63, p.7-52 et [127-128](#), Paris: Larousse. [[pdf](#)]

45. *On surprend Paul en train de voler, à voler, on se surprend à sourire* : nominalisation impossible

46. *On engage un ami à céder/ L'engagement (par nous) de cet ami à céder* (télique ou atélique)

47. *Le professeur invite Paul à s'asseoir, un élève à se taire / L'invitation de Paul à se taire / à cet élève de se taire* (télique ou atélique)

48. *On invite Paul à dîner/ L'invitation de Paul (par nous) à dîner* (télique ou atélique)

49. *On occupe les enfants à jouer* : pas de nominalisation possible

50. *On aide Paul à finir son travail / *Notre aide de / à Paul à / de finir son travail* : nominalisation impossible

Conclusion sur 50% du corpus : Dans les énoncés (41) à (50), 70% du corpus testé n'accepte pas la nominalisation, soit 54% sur 50% du corpus, 20% dont la nominalisation appelle la préposition *à*, soit 36% sur 50% du corpus et 10% sont acceptables avec *à* ou *de* soit 2% sur 5% du corpus. Notre hypothèse est davantage ébranlée par le fait que la nominalisation appelle plus la préposition *à* que la préposition *de*.

51. *On emploie Paul à laver les vitres (au lavage des voitures) / L'emploi de Paul au lavage des voitures, à laver des voitures* (télique ou atélique)

52. *On façonne Paul à obéir/ Le façonnement de Paul (par sa mère) à obéir* (télique ou atélique)

53. *On assujettit Paul à suivre la loi, au règlement/ L'assujettissement de Paul à suivre la loi* (atélique) / *à appliquer la loi* (télique)

54. *On dresse le chien à mordre / Notre dressage du chien à mordre* (atélique) / *à sauter sur les voleurs* (télique)

55. *On habilite Paul à signer un acte / L'habilitation de Paul (par Léa) à signer un acte* (télique) / *à diriger les recherches* (atélique)

56. *On accoutume Paul à obéir, à l'obéissance / *L'accoutumance de Paul (par Léa) à obéir / L'accoutumance de Paul à obéir* (télique ou atélique)

57. *On décide Paul à abandonner, on se décide à partir/ *La décision de Paul par Léa de partir* (télique ou atélique) / *La décision de Paul de partir*

58. *On détermine Paul à écrire à sa mère, on se détermine à cette rencontre, à venir / ?*La détermination de Paul par Léa à signer un acte, à écrire à sa mère, à venir* (télique ou atélique) / *Notre détermination à partir*

59. *On entraîne un élève à traduire, on s'entraîne à la traduction / L'entraînement de l'élève (par l'enseignant) à traduire* (télique ou atélique)

60. *On exerce un élève à converser, on s'exerce à la conversation / * L'exercice (de l'élève) (par l'enseignant) à converser* : nominalisation impossible

Conclusion partielle (sur 60% du corpus total) : il apparaît nettement qu'il existe deux types de nominalisation, selon que l'on fait ou non apparaître l'agent (*i.e.* le sujet du verbe conjugué initial) – ainsi, on ne peut pas dire **La détermination de Paul par Léa à signer cet acte*, mais on peut dire *La détermination de Paul à signer cet acte*, alors que l'on a aussi bien *L'entraînement de Paul par Léa à traduire des textes* et *L'entraînement de Paul à traduire des textes*.

Quantitativement, on observe 10% de nominalisations impossibles sur le corpus testé (soit 46% sur 60% du corpus), 80% des énoncés dont la nominalisation est acceptable (43% sur 60% du corpus) avec *à* et 10% dont la nominalisation est acceptable avec *de* (soit 10% sur 60% du corpus). Il en ressort là encore que la nominalisation privilégie le complément infinitif en *à*, contrairement à ce que stipule notre hypothèse

61. *On force Paul à courir. On se force à parler / ?* Le forçage de Paul par Léa à courir (atélique) / à entrer (télique)*

62. *On s'habitue à obéir. Les parents habituent Paul à travailler / L'habitude de travailler (pendant des heures)¹¹⁴*

63. *On motive Paul à continuer à ce prix / La motivation de Paul de continuer à ce prix (pendant des heures)¹¹⁵*

64. *On oblige Paul à partir. On s'oblige à se lever tôt / L'obligation de partir/ L'obligation de partir (en un mois)*

65. *On prépare Paul à accepter la solution / La préparation à accepter la solution (en un mois)*

66. *On résout Paul à cesser de fumer / La résolution de cesser de fumer (en un mois) / à cesser de fumer pendant des heures*

67. *Cette proposition enhardit Paul à accepter ce poste (inciter, encourager)/ L'ehardissement à accepter ce poste (en un mois)*

68. *On s'active à rentrer le foin / L'activation de rentrer le foin (en un mois)*

69. *On s'affaire à ranger le foin / L'affairement à ranger le foin pendant des heures/de ranger le foin (en un mois)*

70. *On s'applique à résoudre le problème/ Notre application à résoudre le problème (atélique)/ à réfléchir au problème (atélique)*

Conclusion partielle portant sur 70% du corpus total : Une nominalisation sur 10 est impossible, soit 10% du corpus attesté et 41% sur les 70% du corpus total, 3 énoncés acceptent la nominalisation avec *à* (soit 41% sur les 70% du corpus total) et 3 énoncés acceptent la nominalisation avec *de* (soit 12% sur les 70% du corpus total). 2 énoncés

¹¹⁴ La structure nominalisée appelle la préposition *de* malgré le GP *pendant des heures*, ce qui ébranle aussi notre hypothèse.

¹¹⁵ *Idem.*

peuvent être nominalisés en *à* et en *de* (soit 4% sur les 70% du corpus total). La nominalisation en *à* est toujours en avance par rapport à celle en *de*. Par conséquent l'hypothèse que la nominalisation est de l'ordre du présupposé et qu'elle appelle la préposition *de* ne peut pas être validée puisque c'est l'emploi de *à* qui est privilégié.

71. *On apporte ses soins à éclaircir le problème / ?? L'apport de ses soins par Paul à éclaircir le problème* (télique ou atélique) : nominalisation d'acceptabilité douteuse

72. *On s'apprête à partir* : pas de nominalisation possible

73. *On s'attarde à finir ce travail/ * L'attardement (de Paul) (par Léa) à finir le travail* : pas de nominalisation possible

74. *On s'aventure à demander une faveur / *L'aventure (de Paul) (par Marie) de demander une faveur* : pas de nominalisation possible

75. *On s'engage à payer / Notre engagement à payer* (télique ou atélique)

76. *On s'escrime à vouloir partir le premier* : nominalisation impossible

77. *On s'esquinte à vouloir finir ce travail* : nominalisation impossible

78. *On s'exténue à vouloir répéter toujours la même chose/ Notre exténuation à vouloir répéter la même chose* (atélique) / *trouver une solution* (télique)

79. *On se fatigue à vouloir répéter la même chose / Notre fatigue de vouloir répéter la même chose* (atélique) / *de vouloir parvenir au sommet* (télique)

80. *On se hasarde à sortir malgré la pluie* : pas de nominalisation possible

Conclusion partielle (concernant 80% du corpus) : 7 nominalisations sur 10 sont impossibles (soit 45% sur les 80% du corpus total). Sur les 3 possibilités restantes, deux sont acceptables avec *à* (ce qui donne 38% sur les 80% du corpus total), et une est acceptable avec *de* (soit 12,5% sur les 80% du corpus total), ce qui nous amène à la même conclusion que précédemment.

81. *On tend son énergie à réussir* : nominalisation impossible

82. *On se tue à travailler comme un fou* : pas de nominalisation possible

83. *On réoblige Paul à revenir / La réobligation de Paul (*par Léa) de venir* (télique ou atélique)

84. *On se rhabitué à marcher / La réhabilitation (de Paul) (par Marie) à marcher* (atélique), *à atteindre le sommet* (télique)

85. *On réautorise Paul à s'abstenir / La réautorisation de Paul (*par Léa) à s'abstenir* (atélique) / *à choisir* (télique)

86. *On convoque les candidats à passer un examen/ La convocation (des candidats) (par l'établissement) à passer les examens* (télique) / *à réviser* (atélique)

87. *On encourage Paul à faire acte de candidature/ L'encouragement (de Paul) (par Ida) à faire acte de candidature* (télique ou atélique)

88. *On reconvie Paul à nous accompagner* : nominalisation impossible

89. *On réinvite Paul à venir nous voir /Notre réinvitation de Paul à venir nous voir* (télique ou atélique)

90. *On s'abandonne à un grand désespoir, à désespérer/ Notre abandon à un grand désespoir, à désespérer* (télique ou atélique)

Conclusion partielle (sur 90% du corpus total) : 3 nominalisation sur 10 sont impossibles .Sur les 7 possibilités restantes, 6 sont acceptables avec *à* et une seule avec *de*. Ainsi, sur les 90% du corpus total, 43% n'acceptent pas la nominalisation, 41% acceptent la pronominalisation en *à*, et 12% la pronominalisation en *de*

91. *On s'active à rentrer le foin* : nominalisation impossible

92. *On apporte ses soins à éclaircir le problème/ ?? L'apport de ses soins (par Paul) à éclaircir le problème* (télique) / *à réfléchir au problème* (atélique)

93. *On s'épuise à répéter la même chose / Notre épuisement à / de répéter la même chose* (atélique) // *à / de parvenir au sommet* (télique)

94. *On s'étreint à vouloir suivre Paul / ?* Notre étreinte à vouloir suivre Paul* (atélique) / * *à rejoindre Paul* (télique)¹¹⁶

95. *On convie Paul à venir* : nominalisation impossible

96. *On convoque Paul à passer un examen, à un examen / La convocation de Paul par Ida à passer un examen* (télique) / *à réviser* (atélique)

97. *On prie Paul à dîner/ *La prière de Paul (par Léa) à dîner* : nominalisation impossible

98. *La police a paumé Paul à voler* : pas de nominalisation possible

99. *On pige Paul à voler* : pas de nominalisation possible

Conclusion sur l'ensemble du corpus

Sur 99 exemples où le verbe introduit un infinitif précédé de la préposition *à*, 38 exemples (soit 38%) acceptent la nominalisation en *à*. 11 exemples admettent la nominalisation mais privilégient la préposition *de* (soit 11%). 46 exemples n'admettent pas la nominalisation (soit 46%). 4% admettent la nominalisation avec *à* et *de*. Par conséquent, notre hypothèse avancée *supra* que la nominalisation appelle *de* et non *à* n'est valide qu'à 11%. La préposition *à* subsiste dans la majorité des cas (38%), ce qui nous amène à dire que l'hypothèse qui avance que la nominalisation est de l'ordre du

¹¹⁶ Dans les exemples 93, 94, l'emploi de *à* est lié à la voix pronominale : *on s'épuise à répéter la même chose* : *on est épuisé de répéter la même chose*. Le recours à la nominalisation privilégie l'emploi de *de* malgré le caractère atélique du verbe.

présupposé et qu'elle appelle la préposition *de* n'est pas valide systématiquement et que, par conséquent, la raison de la répartition entre *à* et *de* doit être trouvée ailleurs que dans la notion de « présupposition ».

Pour une vérification de l'éventuel bien-fondé de notre hypothèse reliant *à* au posé et *de* au présupposé, le lien éventuel de *à* au posé et de *de* au présupposé est donc à reconsidérer en dehors de la nominalisation : est-ce que, dans les cas où *à* subsiste, il n'y a pas de différence sémantique entre le verbe et la structure nominalisée avec *à*, qui donc poserait et annoncerait le terme à atteindre, en même temps que l'engagement du sujet dans l'action persisterait ? C'est ce que l'on observe par exemple avec les emplois concernant *(se) disposer* :

18. *Cette amitié dispose Paul à se confier / (Eve a profité de) la disposition de Paul à se confier*

25. *On se dispose à partir / ?? Notre disposition à partir (a été bien accueillie)*¹¹⁷

Dans les deux cas, ce qui est acquis, présupposé, est que le sujet *Paul* ou *nous* se trouve dans une certaine disposition ; mais ce que concerne cette disposition n'est pas déjà connu, et relève donc du posé – ce qui justifierait la présence de *à*, selon notre hypothèse : *à* subsiste puisque la préposition introduit / pose l'objectif à atteindre. L'emploi de la voix pronominale corrobore l'idée que le sujet est engagé dans l'action car il est montré activement tendu vers un objectif.

Dans *On autorise Paul à sortir / L'autorisation (à Paul) de sortir (Il a quitté l'établissement sans l'autorisation de sortir / *à sortir)*, l'hypothèse interprétative est que le fait d'« autoriser » ne peut être dissocié du contenu de l'autorisation – autrement dit, si l'autorisation relève du présupposé, elle entraîne du même coup la présupposition de son objet (ici, la sortie). On pourrait opposer les deux cas de figure par le fait que sont peu acceptables (car on ne voit pas de quelle disposition il s'agit) :

** Paul s'est confié sans disposition / * Nous sommes partis sans disposition*

alors qu'est acceptable (du fait que *autorisation* contient son propre objet) :

Paul est sorti sans autorisation (on comprend : « autorisation de sortir »)

Considérons les cas où la préposition *à* subsiste avec la nominalisation et qui sont d'ailleurs des cas majeurs comme annoncé *supra* :

2. *L'amarinage de Paul à servir la marine*

7. *L'impulsion des masses à agir*

8. *L'instigation de Paul à poursuivre ses efforts*

¹¹⁷ *Le Petit Robert* (2007) fournit des attestations comme *disposition à contracter une maladie, disposition à éprouver des sentiments* ce qui ne correspond pas au sens de (25), où le sujet est « actif », mais plutôt à (18), où le sujet est l'objet de l'action d'un sentiment par exemple.

9. *L'acclimatement de Paul à agir*

10. *L'assujettissement du contribuable à payer pendant toute sa vie*

Dans ces exemples, le nom traduit ce qui est présupposé, acquis (*l'amarinage, l'impulsion, l'instigation ...*). En revanche, ce qui est exprimé par l'infinitif n'est pas déjà connu : *servir la marine, poursuivre ses efforts, payer* etc. D'ailleurs, il ne semble pas qu'il y ait une différence sémantique entre le verbe et la structure nominalisée avec *à* qui pose et annonce le terme à atteindre et marque l'engagement du sujet (de l'infinitif) dans l'action. Ce qui nous amène ébranler l'hypothèse avançant que le verbe pose l'information alors que le nom issu de la nominalisation la présuppose. Ce constat est valable sur les trois exemples suivants :

14. *La soumission des contribuables à payer*

17. *La détermination de Paul à partir*

18. *La disposition de Paul à écrire une lettre*

Où c'est la préposition *à* qui pose et annonce le terme à atteindre, la structure nominalisée ne présupposant que l'action qu'elle exprime (*soumission, détermination, disposition*) : le reste n'est pas déjà connu, il est annoncé par la préposition *à* précédant un infinitif.

Considérons encore le reste des exemples où le *à* est sauvegardé dans la structure nominalisée :

23. *La prédétermination de Paul par son éducation à enseigner*

25. *La disposition de Paul à partir*

31. *Notre préparation à partir*

37. *Notre vocation à défendre la liberté*

38. *La réinvitation de Paul à partir*

39. *L'appel aux ouvriers à se mettre en grève*

40. *L'invitation de l'élève à se taire*

46. *L'engagement de cet ami à changer*

47. *L'invitation de Paul à se taire / de se taire*

48. *L'invitation de Paul à diner*

51. *L'emploi de Paul à laver les voitures*

52. *Le façonnement de Paul à obéir*

53. *L'assujettissement de Paul à suivre la loi*

- 54. *Notre dressage du chien à mordre*
- 55. *L'habilitation de Paul à signer un acte*
- 56. *L'accoutumance de Paul à obéir*
- 58. *Notre détermination à partir*
- 59. *L'entraînement de l'élève à traduire*
- 65. *La préparation à accepter la solution*
- 66. *La résolution à / de cesser de fumer*
- 67. *L'enhardissement à accepter ce poste*
- 69. *L'affairement à ranger le foin*
- 70. *Notre application à résoudre le problème*
- 75. *Notre engagement à payer*
- 78. *Notre exténuation à vouloir répéter la même chose*
- 84. *La réhabilitation à marcher; à atteindre le sommet*
- 85. *La réautorisation de Paul à s'abstenir; à choisir*
- 86. *La convocation à passer les examens*
- 87. *L'encouragement à faire acte de candidature*
- 88. *La réinvitation de Paul à venir nous voir*
- 90. *Notre abandon à désespérer*
- 93. *Notre épuisement à / de répéter la même chose, à / de parvenir au sommet*
- 96. *La convocation de Paul par Ida à passer un examen*

Dans tous les exemples, ce qui est présupposé est exprimé par le nom mais ne permet pas de découvrir ce qui est posé. C'est l'infinitif précédé de *à* qui nous renseigne en annonçant ce dont il est question. L'idée que la préposition *à* pose et annonce le terme à atteindre est explicite dans tous les exemples sauf dans l'exemple 90 où le sémantisme du terme *abandon* ne permet pas de viser un objectif, mais marque au contraire une certaine passivité que l'on ne retrouve pas dans le reste des exemples. L'interprétation hypothétique que nous avons déjà donnée est que le mouvement d'approche n'est pas explicite dans le sens du verbe mais qu'il existe un mouvement linéaire qui marque un passage d'une situation ordinaire à une situation de désespoir.

La différence sémantique n'est pas visible dans le passage d'une structure verbale à une structure nominalisée puisque c'est la subsistance de la préposition *à* devant un infinitif qui permet d'annoncer, de poser ce dont il est question. Cependant, dans les cas

où la préposition *à* peut alterner avec la préposition *de* dans une structure nominalisée (47, 66, 93), une interprétation hypothétique possible révèle une différence de sens : alors que dans *la résolution à cesser de fumer* l'infinitif précédé de *à* se présente comme un projet, un objectif à atteindre, *la résolution de cesser de fumer* est supposée être un fait déjà acquis (la personne a déjà cessé de fumer : sa résolution de cesser de fumer a eu des effets positifs sur sa santé). Il en est de même dans l'exemple 47 où *la réinvitation de Paul de se taire* est considérée comme un présupposé, un fait déjà acquis alors que *la réinvitation de Paul à se taire* est encore de l'ordre du projet visé, de l'objectif à atteindre. Pareillement, *notre épuisement de parvenir au sommet* suppose que la personne est déjà parvenue au sommet alors que *notre épuisement à parvenir au sommet* pose le fait que la personne est en train de faire des efforts, de s'épuiser pour parvenir au sommet.

II.2.2. Le test de télicité

Afin de justifier la subsistance de la préposition *à* dans certaines structures nominalisées et la substitution par *de* dans d'autres, nous avons avancé l'hypothèse selon laquelle, lorsque l'infinitif introduit par *à* est un verbe atélique, la nominalisation du verbe recteur sauvegarde le *à*. En revanche, lorsque l'infinitif introduit par *à* est un verbe télique, la nominalisation appelle la préposition *de*.

Un verbe télique se reconnaît à ce qu'il est compatible avec un GP de type *en un mois*. Il implique par lui-même une fin comme *lire une lettre*, contrairement au verbe atélique qui indique une action continue comme *marcher* ou *jouer* et se reconnaît à ce qu'il est compatible avec un GP de type *pendant des heures*.

Pour vérifier la validité de cette hypothèse, nous avons procédé à l'application du test de télicité sur les structures dont la nominalisation est possible. Nous avons obtenu les résultats suivants :

Premier cas : la nominalisation en *à* se fait avec les verbes atéliques

Sur 58 exemples à structures nominalisées introduisant un infinitif en *à*, on en a 15 dont la nominalisation en *à* se fait avec les verbes atéliques, de type 10. *L'assujettissement du contribuable à payer pendant toute sa vie*, 18. *La disposition de Paul à se confier*, soit 25% de l'ensemble du corpus considéré, ce qui montre que notre hypothèse de départ n'est valide qu'à 25%.

Deuxième cas : la nominalisation en *à* se fait avec les verbes téliques ou atéliques

20 exemples sur 58 dont la nominalisation est en *à* contiennent des verbes qui peuvent être en même temps téliques et atéliques, de type 51. *L'emploi de Paul à laver les voitures*, soit 34% de l'ensemble du corpus.

Troisième cas : la nominalisation en *à* se fait avec les verbes téliques

13 exemples sur 58 acceptent la nominalisation en *à* avec les verbes téliques de type 70. *Notre application à résoudre le problème*, soit 22%. Ce pourcentage est proche de celui du premier cas, ce qui nous amène à conclure que notre hypothèse sur la compatibilité entre *à* et les verbes atéliques n'est pas pertinente.

Quatrième cas : La nominalisation en *de se fait* avec des verbes atéliques

Nous avons constaté que 2 verbes atéliques figurant dans la structure nominalisée appellent la préposition *de* de type 62. *L'habitude de travailler*, 63. *La motivation de Paul de continuer à ce prix*, soit 3,4% de l'ensemble du corpus considéré.

Cinquième cas : La nominalisation en *de se fait* avec des verbes téliques

Le corpus comporte deux verbes dont la nominalisation en *de* appelle un verbe télique de type 64. *L'obligation de partir* et 68. *L'activation de rentrer le foin*, soit aussi 3,4% de l'ensemble des structures nominalisées.

Sixième cas : la nominalisation en *de se fait* avec des verbes en même temps téliques et atéliques

Un exemple nominalisé en *de* appelle un verbe qui peut être en même temps télique et atélique : 83. *La réobligation de venir*, soit 1,7%.

Bilan du test de télicité : L'hypothèse selon laquelle, lorsque l'infinitif précédé par *à* est un verbe atélique, la nominalisation du verbe recteur appelle la préposition *à* et lorsque l'infinitif précédé par *à* est un verbe télique, la nominalisation appelle la préposition *de*, n'est pas vérifiée, au regard des pourcentages obtenus. Le plus élevé (34%) concerne la nominalisation en *à* avec les verbes téliques et atéliques. Seulement 25% de l'ensemble du corpus retenu montre la nominalisation en *à* avec les verbes atéliques. Les verbes dont la nominalisation en *de se fait* avec un verbe télique représentent seulement 3,4% du corpus.

II.3. Conclusion sur le corpus rassemblant les compléments de verbes de la forme *à* + infinitif

Notre premier test de nominalisation appliqué sur le corpus rassemblant les compléments de verbes de forme *à*+infinitif avait pour objectif de vérifier l'hypothèse que nous avons avancée selon laquelle la nominalisation, étant de l'ordre du « présumé »

appelle *de* et non *à*. Cette hypothèse n'a pas été validée puisque 38% des verbes acceptent la nominalisation en *à* et seulement 11% la nominalisation en *de* – d'où la conclusion que l'hypothèse selon laquelle *à* serait lié au posé alors que *de* le serait au présupposé est à reconsidérer en dehors de la nominalisation. Mais l'idée (qui n'est pas de nous) que le verbe pose l'information alors que le nom la présuppose a également été ébranlée puisque nous n'avons pas constaté qu'il y a une différence sémantique entre le verbe et la structure nominalisée avec *à* qui pose et annonce le terme à atteindre et marque l'engagement du sujet de l'infinitif dans l'action. En revanche, la différence est perceptible dans le cas où *à* et *de* peuvent alterner.

Après avoir examiné la structure où la préposition *à* introduit un infinitif complément de verbe, nous nous concentrons désormais sur la structure dative, qui constitue quantitativement la structure la plus récurrente dans les opérateurs sélectionnés au sein de *LVF* sur la base de la complémentation en *à*.

Chapitre III : Le GP est un datif

III.1. Rappel des paramètres définatoires du datif

Nous rappelons que la structure à triple actants associée habituellement à la structure dative SN1 V SN2 à SN3 est la plus fréquente dans nos opérateurs sélectionnés de *LVF*, mais que l'ensemble des exemples n'obéit pas aux paramètres définatoires du datif tels que nous avons délimités formellement dans notre première partie et tels que définis par Ch. Leclère (1976). Nous allons alors dans ce qui suit sélectionner les opérateurs contenant un datif et tenter de distinguer entre le datif lexical et le datif étendu dans le but de rechercher l'identité de la préposition *à* dans sa relation avec la signification du verbe.

III.1.1. Le datif défini par Christian Leclère : le datif lexical / le datif étendu

Christian Leclère (1976) englobe sous le terme de « datif syntaxique » les compléments *à N* qui apparaissent dans la structure *N V N à N* avec un N humain et *Ppv*¹¹⁸=*lui* : « *lui* étant pris comme représentant de la classe des pronoms ayant pour source un complément *à N* : *me, nous, te, vous, lui, leur* et *se* » (*op.cit.* : 73). Dans des exemples comme *donner un livre à Marie* et *voler un livre à Marie*, l'idée de l'échange est contenue dans le verbe et non pas créée par le complément *à N*. C'est le cas des datifs lexicaux, que l'on retrouve dans des exemples comme :

Acheter quelque chose à quelqu'un, donner quelque chose à quelqu'un, enlever quelque chose à quelqu'un, offrir quelque chose à quelqu'un, prendre quelque chose à quelqu'un, etc.

Ces énoncés sont dotés d'une construction verbale dative (bénéfactive ou privative) parce que le verbe est un verbe datif « lexical ». La condition nécessaire est qu'il y ait un échange du référent N1 « le livre » (dans *Paul donne un livre à Marie*) entre deux humains.

En revanche, le datif étendu s'oppose au datif lexical par le fait que l'idée de l'échange n'est pas contenue dans le verbe mais dans le complément *à N humain*, comme illustré par l'exemple *Paul a fabriqué une table à Marie*. Ici, l'idée de l'échange est moins

¹¹⁸ Pronom préverbal (terminologie de M. Gross 1968) ou clitique, dans la terminologie contemporaine habituelle.

nette : ce dont bénéficie Marie ce n'est pas une table mais une table fabriquée. Il n'y a donc pas un objet d'échange qui existait auparavant. De même, dans *Paul a recousu un bouton à Marie* et *Paul a ouvert cette porte à Marie*, le bénéfice est respectivement *un bouton* et *une porte ouverte*. Dans ce dernier exemple, l'idée de l'échange tend à disparaître totalement et à peut alterner avec la préposition *pour* sans variation de sens, contrairement à *Paul a donné un livre pour Marie* qui serait interprété comme *Paul a donné un livre à quelqu'un pour Marie*. Les extensions du datif ne sont pas forcément bénéficiaires, ils peuvent aussi être source ou victime comme dans : *Paul a cassé ces trois verres à Marie* ou *Paul a déchiré une nappe à Marie*.

III.2. Le datif dans *LVF*.

En nous référant aux propriétés du datif annoncées dans la première partie de cette recherche et aux paramètres de l'échange entre deux humains présentés par Ch. Leclère (*op.cit*), nous allons sélectionner parmi les exemples classés sous les opérateurs retenus dans le chapitre IV de la première partie ceux qui contiennent un verbe datif. Nous distinguerons ensuite entre le datif lexical et le datif étendu.

III.2.1. La sélection des opérateurs contenant un datif.

A priori, on penserait que les exemples comportant la structure dative sont classés sous l'opérateur dat. Mais l'examen des exemples a montré que les occurrences classées dans notre corpus sous cet opérateur ne constituent pas tous des GP datifs¹¹⁹ et nous ne tiendrons en conséquence pas compte des cas où le GP est non supprimable étant donné que nous avons montré dans notre partie formelle que le GP datif peut être supprimé sans nuire à la grammaticalité et au sémantisme de l'énoncé. Ainsi les SP dans *42. On attribue des qualités à Paul* et *129. On adresse, un sourire, un geste à Paul* n'obéissent pas aux paramètres du datif. Nous supprimons également du corpus des datifs les GP non humains puisque le datif nécessite, selon la définition de Ch. Leclère, un échange entre un SN1 humain et un SN3 humain. Par conséquent, les exemples mentionnés par *LVF* sous l'opérateur dat, tels que *169. On expose son corps au soleil* ou *180. On asservit la presse*

¹¹⁹ Voir le corpus 1 en annexe.

aux intérêts privés ne sont pas considérés pour l'instant¹²⁰ comme des datifs, étant donné que le GP est non humain.

D'autres opérateurs comportent des structures datives, tels que :

L'opérateur dic Pareillement, nous ne comptons dans le présent chapitre que les exemples où les GP sont supprimables et qui illustrent un échange entre un SN1 et un SN3 humains. L'objet de l'échange dans cet opérateur est un message verbal : 53. *Le fidèle confesse ses péchés à un prêtre*, 86. *On dit des bêtises à Paul*. Les structures contenant un infinitif de type 118. *On hurle à Paul de sortir immédiatement* ou une complétive de type 127. *On réclame à Paul qu'il se gare* ne correspondent pas au datif et sont éliminées du corpus concerné.

L'opérateur abda comporte aussi la structure dative de type 15. *On à Paul les crédits*. 16. *On emprunte une grosse somme d'argent à Paul*. Le constat le plus immédiat qui ressort de l'examen des exemples classés sous abda est que l'ensemble des occurrences se caractérise par une construction verbale privative (contrairement à dat qui est doté d'une construction verbale bénéfactive).

L'opérateur grp comporte aussi dans sa globalité¹²¹ des structures datives ayant des constructions verbales privatives de type 3. *On ôte la douleur à Paul avec un cachet*.

L'opérateur f.ire correspond formellement à la structure du datif mais ne comporte que trois exemples dont le GP est humain répondant aux paramètres de définition du datif (le sens est bénéfactif) : 3. *On dépêche un télégramme à Paul*, 4. *On envoie des fleurs à un ami*, 5. *On expédie un colis à Paul*.

L'opérateur ict : 18 exemples sur 27 parmi les exemples dont le GP est supprimable répondent aux paramètres du datif, de type 14. *On administre une correction à Paul*, 27. *On applique une gifle à Paul* qui correspondent aussi à la structure verbale bénéfactive.

L'opérateur mand : 5 exemples sur 11 dont les GP sont supprimables et qui sont classés sous l'opérateur mand correspondent aux paramètres du datif comme : 2. *On commande un repas au traiteur*.

Ayant déjà montré que le critère de non-suppression¹²² ne concerne pas la structure dative puisque le SN datif est supprimable, nous ne pouvons pas considérer que c'est le

¹²⁰ Ces premiers paramètres définitoires du datif seront mis en doute dans le dernier chapitre de notre recherche.

¹²¹ Nous rappelons que nous n'intégrons dans la structure du datif que les exemples où les GP sont supprimables.

¹²² Le critère de non suppression est un critère provisoire qui sera remis en question. Il a été pris en considération dans la première partie (formelle) puisqu'un premier test de suppression a montré que le SN3 dans la structure dative est supprimable sans nuire à la grammaticalité de l'énoncé, laissant indéterminé le destinataire.

GP le plus proche du verbe. Son attachement au verbe à un moindre degré ne nous empêche pas pour autant de le prendre en considération dans notre étude sémantique, à titre de confirmation de l'identité précédemment attribuée à la préposition et de son lien à la signification du verbe.

Nous allons procéder à la sélection de ces deux types de datifs tels que définis par Ch. Leclère (*op.cit.* : 73) dans les exemples présentés par *LVF* afin de montrer lequel est sémantiquement plus proche du verbe.

III.2.2. Datif lexical et datif étendu dans *LVF*

Si nous nous fions à la définition de Ch. Leclerc (*op.cit.*), dans le datif « lexical » l'échange est exprimé par le verbe lui-même, contrairement au datif « étendu » où l'échange est traduit par *à N* : l'hypothèse est alors que les GP non supprimables renseignent sur « le datif étendu », hypothèse en écho à celle de Ch. Marque-Pucheu (2008: 80) qui considère que l'omission du GP dans le datif lexical ne supprime pas l'idée de l'échange : « Si l'omission du complément *à N* donne un sentiment d'ellipse, elle n'annule pas l'idée d'échange chez les datifs lexicaux ». Cela veut dire que lorsque l'omission du GP est possible parce que l'idée de l'échange est intrinsèque au verbe, nous avons affaire à un datif lexical. Or nous relevons un paradoxe entre ce que nous avons annoncé en tant que paramètres définitoires du datif et l'hypothèse avancée *supra*, étant donné que dans notre sélection de la structure dative, nous n'avons pris en considération que les exemples ayant un GP supprimable, ce qui constitue une caractéristique du datif sachant que ce dernier et de toutes façons supprimable sans nuire à la grammaticalité et ni au sémantisme de l'énoncé, causant juste son incomplétude. Par conséquent, seuls les GP supprimables sont considérés comme des datifs. Sont-ils pour autant tous des datifs lexicaux ?

L'examen des exemples sélectionnés révèle que parmi les GP supprimables, plusieurs constituent des datifs étendus, si l'on se fie au critère selon lequel le verbe, alors, ne traduit pas intrinsèquement l'idée de l'échange. Ce constat concerne tous les opérateurs relevés *supra* qui contiennent des datifs supprimables.

L'opérateur dat : nous relevons parmi les GP supprimables 249 occurrences répondant aux paramètres du datif, dont 202 représentent des datifs lexicaux (soit 81%) et 47 des datifs étendus (soit 19%). La sélection a été faite sur la base de l'intuition qui nous permet de dire si l'idée de l'échange est explicite dans le verbe ou non et si l'objet de

l'échange existait ou non auparavant¹²³. Par exemple dans 6. *On dédicace son livre à un lecteur*; 16. *On cède sa place à Paul*, l'idée de l'échange est nette à partir du sens du verbe qui exprime un transfert du donneur vers un receveur, tous les deux humains. Les GP relèvent alors du datif lexical. En revanche dans 71. *On ménage une surprise à Paul*, l'idée de l'échange est moins nette dans la mesure où il n'est pas dit que Paul sera effectivement surpris, et où la surprise ne passe pas de « on » à « Paul » (autrement dit, le sens du verbe *ménager* ne suppose pas obligatoirement un receveur (qui reçoit) ni un objet d'échange). L'échange est, également, quasi absent dans l'exemple 243. *On verse du vin à Paul* où la présence de *à N (à Paul)* est nécessaire pour exprimer l'idée du transfert (sans le GP, l'idée d'un transfert est annulée puisque l'on peut imaginer quelqu'un verser du vin sur la table) : c'est le cas du datif étendu.

La première conclusion possible qui émane de cette analyse est que, pour le datif lexical, l'échange est exprimé par le verbe lui-même et le sens ne peut être affecté par l'omission du GP. En revanche, pour le datif étendu, l'idée de transfert est moins nette ou parfois quasi absente du sens du verbe, la présence du GP (*à N*) est donc nécessaire pour l'explicitier. Par conséquent nous pouvons dire que le datif étendu est plus attaché au verbe que le datif lexical puisqu'il le complète sémantiquement. En ce qui concerne l'opérateur dat, le nombre des exemples comportant un datif lexical est plus important que celui du datif étendu, ce qui apparaît normal vu que les classes définies syntaxiquement dans *LVF* débouchent sur des classes sémantiques.

L'opérateur dic : sur 153 exemples impliquant un datif, 97 (soit 62%) représentent des datifs lexicaux et 56 (38%) représentent des datifs étendus. L'objet d'échange est ici un message verbal. La distinction intuitive entre les deux types du datif n'a pas été très nette parce que les verbes, sémantiquement apparentés, portent dans leur sémantisme l'idée de véhiculer un message comme *confesser, avouer, chuchoter, susurrer, murmurer*. Nous avons retenu pour les datifs étendus les verbes où l'idée de l'échange est moins nette comme *accorder, conseiller, détailler*. Soit en effet l'extrait du corpus :

- 2. *On avoue son amour à Paul*
- 5. *On confesse à Paul son erreur*
- 42. *On explique à Paul les raisons du refus*

Dans ces exemples, les verbes portent dans leur sémantisme le sens « dire » qui consiste pour un émetteur à adresser un message verbal à un récepteur, confirmant l'idée

¹²³ L'intuition est confirmée par la possibilité d'une description de la situation du type : Z n'avait pas Y avant que X V Y à Z (*Ida lègue ses biens à Luc = Luc n'avait pas les biens d'Ida avant qu'elle ne les lui lègue*), et par les enchaînements tels que proposés par Anscombe & Ducrot (*op. cit.*) du type : *Ida lègue ses biens à Luc donc désormais Luc possède des biens (*mais désormais Luc possède des biens)*.

de l'échange entre deux humains : cette structure verbale du datif implique un datif lexical et l'omission de *à N* n'annule pas le sens « transfert ». En revanche, dans :

13. *On accorde à Paul des excuses.*

19. *Le médecin indique à Paul des médicaments.*

36. *On prouve à Paul son innocence.*

44. *Le professeur commente le texte aux élèves.*

Le message verbal impliquant le sème « dire » n'est pas explicite même si l'idée de transfert entre un émetteur et un récepteur n'est pas absente. Avec l'effacement de *à N* (*à Paul*), le transfert est moins évident : nous aurons tendance à dire qu'il s'agit d'un datif étendu.

L'opérateur abda : rassemble des constructions verbales à sens privatif de type *ôter quelque chose à quelqu'un*, l'un des deux pôles de la construction dative. D'ailleurs, dans tous les exemples relevés contenant un datif, tous les verbes sont commutables avec *ôter* ou *prendre* :

15. *On supprime à Paul les crédits (ôter)*

16. *On emprunte une grosse somme d'argent à Paul (prendre)*

36. *On confisque un illustré à un enfant (ôter)*

Le constat le plus trivial qui ressort de ces exemples est que *à*, qui indique normalement la direction ou la destination que l'on retrouve dans *donner à* selon le mouvement d'approche linéaire, se trouve ici avec des *à N* qui indiquent la provenance ou l'origine et qui privilégient habituellement la préposition *de*, ce que montrent les paraphrases :

Les crédits viennent de Paul

Cette grosse somme d'argent provient de Paul

L'illustré vient de l'enfant

Cela nous amène à nous demander pourquoi les verbes à effet privatif appellent la préposition *à* et non pas la préposition *de*, car si l'idée de l'échange est exprimée par les verbes, *supprimer*, *emprunter*, *confisquer* qui supposent l'existence d'un donneur et d'un receveur, le schéma d'échange est inversé ici : le donneur devient le SN3 et le receveur est le SN1. En effet, dans *On supprime à Paul les crédits* c'est Paul qui est donneur (malgré lui, certes) et *on* receveur ; de même dans *On emprunte une grosse somme d'argent à Paul*, c'est *Paul* (SN3) qui a pour rôle de donner et *on* (SN1) celui de recevoir.

Pareillement pour l'enfant (donneur) à qui l'on confisque un illustré. Par conséquent, la structure privative du verbe peut engendrer des datifs lexicaux.

L'opérateur grp, comme l'opérateur abda, présente des constructions verbales privatives de type grp 4. *Cet écrivain emprunte cette idée à Paul, grp 17. On arrache Paul à sa famille*, où les verbes sont également paraphrasables par *ôter* ou *prendre*. L'expression de l'origine qui découle de l'ensemble des occurrences ne justifie pas l'emploi de la préposition *à* là où l'on attendrait *de* : selon la thèse que *à* exprime la destination, la direction et *de* l'origine, la provenance, on ne voit pas *a priori* d'explication qui justifie pourquoi on dit 20. *On confisque Paul à ses amis* et non **On confisque Paul de ses amis*, 44. *On retire son estime, sa confiance à Paul* et non **On retire sa confiance de Paul*. Trois hypothèses sont envisageables pour l'expliquer : ou bien il se dégage ici un nouveau sens de *à*, susceptible d'exprimer aussi l'origine, la provenance dans la construction verbale privative ; ou bien l'échange est exprimé d'une manière rétrospective dans un mouvement linéaire inverse allant de *à* N3 vers N1 (« Paul va de ses amis vers on ») ; ou bien l'on considère que le GP indique l'entité visée pour l'action verbale (la confiscation vise les amis, à qui on souhaite enlever Paul – les deux dernières hypothèses sont *a priori* plus satisfaisantes du fait qu'elles exploitent l'identité fondamentale de *à* telle qu'elle a été circonscrite jusqu'ici. Il s'agit d'un datif lexical puisque l'idée du transfert est nette. Cependant la suppression du GP ne paraît pas acceptable : *On confisque Paul* ; **On retire son estime*, ce qui constitue un contre exemple à la propriété retenue pour opposer le datif lexical et le datif étendu.

Dans l'ensemble des constructions datives classées sous cet opérateur, tous les exemples contiennent des datifs lexicaux où l'idée de l'échange est intrinsèque au sens du verbe comme dans 12. *La police extorque les aveux au suspect*.

L'opérateur f.ire : les trois exemples répondant aux paramètres du datif et classés sous l'opérateur f.ire parmi les GP supprimables sont dotés d'une construction verbale bénéfactive qui justifie l'emploi de la préposition *à*. Ainsi l'objet de l'échange est exprimé clairement dans 5. *On expédie un colis à Paul* même avec la suppression de *à N*. Il s'agit clairement d'un datif lexical.

L'opérateur ict : sur les 17 exemples contenant un datif, 11 représentent un datif lexical de type 21. *On donne une gifle à Paul* où l'idée de l'échange est intrinsèque au sens du verbe, et 6 représentent un datif étendu où l'échange est exprimé par *à N* comme dans 25. *Le boxeur place un crochet à Paul*. Dans ce dernier exemple, l'échange n'est pas assuré intrinsèquement par le sens du verbe *placer* mais par la présence de *à N*. Le GP datif étendu est donc sémantiquement plus proche du verbe puisque sa présence est nécessaire.

L'opérateur mand : les cinq exemples contenant un datif présentent un datif lexical. Ils sont paraphrasables avec le verbe *demander* qui explicite l'idée de l'échange sans recourir au SP à *N* comme dans 5. *On quémande un secours à Paul*. Le verbe *quémander* implique l'origine qui normalement privilégie la préposition *de* : le donneur est *Paul* et le receveur est le sujet *on*.

III.2.3. Conclusion sur le datif lexical vs datif étendu

Dans la sélection des exemples de *LVF* impliquant un datif, nous avons considéré que les verbes introduisant un GP non supprimable n'intègrent pas la structure dative malgré la confusion formelle qui peut se produire. Cela est vérifiable par exemple sur les exemples classés sous dat ayant un GP non supprimable, où l'idée de l'échange n'est pas exprimée, ne mettant pas en jeu un donneur ni un bénéficiaire tous les deux humains comme dans : *dat33. On confère un grand prix à ce timbre, dat34. On donne un sens profond à ce mot*, même si le verbe exprime intrinsèquement l'idée de l'échange. Nous confirmons alors, pour le moment, notre paramètre de définition annoncé *supra*, qui consiste à dire que la structure dative nécessite un échange entre un SN1 et un SN3 tous les deux humains.

L'intérêt de l'examen empirique sur *LVF* consistant à distinguer le datif lexical et le datif étendu est de montrer que l'idée de l'échange n'est pas forcément intrinsèque au sens du verbe (comme dans le cas du datif lexical) mais qu'elle consiste en un phénomène de saturation conféré par le sujet et le complément datif introduit par *à*. La présence nécessaire de *à N* dans l'expression de l'échange montre que le datif étendu est le plus proche du verbe.

Contrairement aux critères présentés par Marque-Pucheu en écho avec ceux de Ch.Leclère et qui consistent à dire que le datif lexical accepte la suppression puisque l'idée de l'échange est exprimée par le sens du verbe alors que le datif étendu, où le GP est nécessaire pour traduire l'idée de l'échange, ne l'accepte pas, nous avons trouvé des cas où la suppression est impossible alors qu'il s'agit du datif lexical : *grp 20 ?? On confisque Paul; grp 44. *On retire son estime*. En revanche, dans *ict29. On met une sacrée correction (à Paul)*, la suppression du GP est possible même s'il s'agit d'un datif étendu : mettre une sacrée correction suppose un destinataire même si le verbe lui-même n'exprime pas l'idée de l'échange. Selon nous, c'est le SN2 (*sacrée correction* adressée à quelqu'un) qui intervient ici pour rendre compte du fait qu'il y a un transfert.

Nous avons également soulevé un autre cas problématique, celui que constituent les *à N* exprimant non la destination mais la source de l'échange : les constructions

privatives comme *grp12*. *La police extorque les aveux à Paul et grp 20. On confisque Paul à ses amis* où l'on pourrait attendre que le verbe marquant la provenance appelle la préposition *de* et non la préposition *à*. Mais deux hypothèses interprétatives (qu'il reste à tester plus systématiquement) permettent de résoudre le problème en rapport avec l'identité de la préposition *à* telle qu'elle a été circonscrite : ou bien il s'agit d'un mouvement linéaire rétrospectif où l'échange part du SN3 vers le SN1, ou bien le GP indique l'entité visée pour l'action verbale (la confiscation vise les amis, à qui on souhaite enlever Paul).

Chapitre IV : Limites de la recherche précédente et remédiation apportée à l'insuffisance des paramètres définitoires antérieurement pris en compte.

Introduction : rappel des chapitres précédents et problèmes posés

En première partie a été constitué un corpus des GP en *à* les plus proches des verbes, sur la base de tests classiques (suppression, déplacement et pronominalisation), et à partir de certains travaux selon lesquels les GP datifs ont la propriété d'être supprimables. Cependant, l'examen des données systématiques fournies par *LVF* conduit à constater qu'il existe des cas de GP en *à* n'admettant pas la suppression et que nous avons donc éliminés de la liste des datifs, alors qu'ils répondent parfaitement à la définition de ces derniers par Ch. Leclère (1978 :70), selon qui les verbes représentant un transfert d'objet d'une personne à une autre sont par excellence des verbes datifs : « Nous considérons comme vrai datif celui qui implique l'échange¹²⁴ de quelque chose entre deux humains. C'est le cadre N1 V N2 *à* N3 qui permet le mieux de se conformer à cette définition sémantique, plus particulièrement avec des distributions : N1 et N3 humains, N2 concret ».

Ainsi sommes-nous confrontée à une sorte de contradiction entre la définition suivant laquelle les datifs sont supprimables sans nuire à la grammaticalité ni au sens d'une part, et d'autre part des exemples où la suppression du GP n'est pas admise mais qui répondent au critère sémantique du datif avancé par Ch. Leclère, comme dans *dat 140* : *Son amie donne son rhume à Paul*. Il s'agit donc ici de compléter le corpus des verbes datifs par les emplois qui n'ont pas été pris en compte précédemment : d'abord, ceux qui expriment un transfert d'objet passant d'une personne à une autre¹²⁵ et dont le GP ne peut pas être supprimé¹²⁶. Ensuite, ceux qui, de structure dative, expriment l'idée d'une transmission mais dont le substantif (sujet ou complément dans le GP) n'est humain que par métonymie, de type : *dat 163. le tribunal flanque dix ans de prison à Paul*. Enfin, d'autres encore dont le verbe implique un transfert mais dont le GP non humain ne peut pas être remplacé par un GP humain (comme : *dat 171 le marin offre la voile au vent vs le*

¹²⁴ Nous préférons le terme *transfert* au terme *échange* employé par Ch. Leclère dans la mesure où l'échange suppose nécessairement une réciprocité entre N1 et N3, ce qui n'est pas forcément le cas du datif.

¹²⁵ Nous référons ici à un critère sémantique, le critère syntaxique sera examiné ultérieurement.

¹²⁶ Les datifs dont le GP est supprimable ont déjà été sélectionnés et traités *supra*

tribunal / le juge flanque dix ans de prison à Paul). IV.1. Analyse des exemples ajoutés à la première liste de datifs

L'opérateur dat constitue le nombre d'entrées le plus important (352) de verbes construits avec la préposition *à*. Il accueille des verbes ayant en commun la constante sémantique de « don /privation » ou de « communication », la première concernant des emplois qui expriment un transfert entre *un donateur* et *un donataire* (c'est le cas du datif lexical) et la deuxième accueillant des verbes pour lesquels l'objet transmis est un message. Dans les deux cas, la structure correspond à celle du datif : N1 V N2 *à* N3, en recouvrant plusieurs sous-catégories : sujet humain, complément humain / sujet non humain, complément humain / sujet humain, complément inanimé / sujet inanimé, complément inanimé (comme mentionné *supra*).

L'opérateur dat

Les deux constantes (syntaxiques et sémantiques) susmentionnées ne se limitent pas à cet opérateur, puisque d'autres accueillent des exemples de même structure syntaxique et montrent une constante sémantique similaire, en particulier, l'opérateur log qui concerne la communication verbale, ou peuvent recevoir l'interprétation sémantique « échange ». Ce sont ces cas de figure qui doivent être retenus en plus des précédents. Trois catégories sont distinguables :

Catégorie 1 : le GP « datif » est non supprimable.

Le GP est obligatoire mais correspond à la définition du datif énoncée par Ch. Leclère (*op. cit.*) dans la mesure où l'idée de transfert est nettement exprimée : 262. *On destine cette lettre à un ministre.*

Catégorie 2 : les GP non-humains : datifs ou non datifs ?

L'idée du transfert existe, cependant le substantif du sujet ou celui du GP ne désigne pas une personne tout en présentant le comportement sémantique d'un substantif humain. C'est ainsi que M. Gross (1975 : 50) montre que certains verbes ont des compléments non humains dont l'interprétation est voisine de celle des compléments humains, tel *ennuyer* dans *ses discours ennuient (l'administration + le gouvernement + la police)*¹²⁷ où le complément désigne une entité collective de personnes, comme le montre la commutation : *ses discours ennuient Paul.*

LVF présente de tels exemples pour le GP en *à* : 170. *On livre la ville au pillage qui équivaut à : On livre la ville aux pillards, 311. Son complice a donné Paul à la police*

¹²⁷Exemple cité par Gross (1975 : 48).

où le GP peut être remplacé par *aux policiers*, 269. On destine l'argent à l'achat (aux vendeurs)¹²⁸. Ces énoncés sont d'autant plus intéressants que les deux substantifs (humain et non humain) sélectionnent la préposition *à*, ce qui n'est pas le cas de ceux que cite Gross, où le comportement du substantif, selon qu'il est humain ou non humain, n'est pas le même avec la préposition *chez* :

On trouve chez (le fonctionnaire + les ministres + les policiers) une grande volonté de nuire.

**On trouve chez (l'administration + le gouvernement + la police) une grande volonté de nuire*

L'intérêt de la distinction humain / non humain procure des propriétés linguistiques permettant de définir sémantiquement le datif, en tant qu'il exprime le transfert d'objet d'une personne à une autre. Il serait donc admissible d'intégrer les GP non humains, interprétables comme des GP humains, à la liste des datifs.

Catégorie 3 : le GP n'est pas un humain (ni un collectif humain)

D'autres exemples, de par le sens du verbe, évoquent l'idée d'un transfert entre un destinataire humain et un destinataire qui ne l'est pas, comme dans (extraits de *LVF*) :

171. Le marin offre la voile au vent

329. On s'adonne au jeu, au plaisir, à la boisson, au travail

Le GP non humain ici n'a pas la même interprétation sémantique qu'un substantif humain, ce qui ne nous permet pas de l'intégrer dans la catégorie du datif telle que définie *supra*. Toutefois, l'idée de l'échange est fortement marquée dans *171*, où la commutation est possible avec le nom d'une personne, ce qui autorise à interpréter le GP comme un datif grâce à l'emploi métaphorique du verbe permettant de parler de personnification du *vent* : celui-ci est doté ici d'une caractéristique humaine qui est celle de recevoir. Dans l'exemple *329*, en revanche, le nom complément ne peut se voir remplacé par un N humain pour donner le même sens : *On s'adonne au plaisir, à la boisson, au travail* et pourtant, avec un GP non humain, l'idée du transfert est présente en ceci que le sujet désigne une personne qui se livre, se consacre à une activité – s'y donne complètement. L'opération consiste à passer d'une situation A où le sujet n'était pas attaché *au travail, au plaisir*, à une situation B où il l'est devenu.

¹²⁸ La commutation du substantif *achat* par *vendeurs* représente une interprétation possible mais pas unique puisque, selon nous, la phrase ne signifie pas forcément que l'on achète (et qu'il y a donc des vendeurs) : *destiner* ici, nous semble-t-il, peut signifier « réserver », « mettre de côté » (en vue d'un certain achat en l'occurrence, lequel toutefois ne s'accomplit pas de manière effective pour le moment). Cela étant, notre interprétation reste valable puisque l'opération d'achat s'effectue entre des humains.

L'opérateur dic: transmission de parole

Les emplois classés sous cet opérateur ne correspondent pas à la définition classique du datif où le verbe exprime un transfert d'objet d'une personne à une autre. Mais l'idée n'est pas moins présente : il s'agit de transmettre un message, comme l'illustre 181. *On téléphone à un ami une invitation.*

Sur 15 exemples classés sous l'opérateur dic et ayant une structure apparentée à celle du datif, mais où les GP ne sont pas supprimables, 13 exemples contiennent un à N humain et 1 seul un à N non humain : 201. *On reproche à la politique sa corruption*¹²⁹. Le verbe *opposer* est employé avec les deux possibilités (GP humain et GP non humain) : 176. *On oppose un refus à sa demande, à Paul.* Le constat le plus trivial est que la préposition *à* privilégie l'emploi d'un N humain, ce qui semble logique puisque les verbes de parole véhiculent la transmission d'information entre deux personnes¹³⁰. D'ailleurs, comme vu précédemment, le GP non humain peut avoir la même interprétation sémantique qu'un substantif humain : 201. *On reproche sa corruption à la politique (aux politiciens)*, ce qui nous permet d'intégrer cet exemple à la catégorie 2. Le test de cliticisation confirme son appartenance à la classe dative : *On lui reproche sa corruption*¹³¹. La troisième catégorie, concernant les GP non humains non remplaçables par un GP humain, ne figure pas sous cet opérateur.

L'opérateur abda : enlever à, obtenir de

Dans l'ensemble des 95 emplois classés sous l'opérateur abda, le sujet comme le complément sont des N humains. C'est le cas général pour les verbes signifiant *donner* ou *prendre* (*donner à quelqu'un, prendre de quelqu'un*) ; le test de cliticisation s'applique sans problèmes et confirme l'appartenance de ces emplois à la classe dative. Cependant, les verbes sémantiquement apparentés à *prendre* sélectionnent la préposition *à* et non *de* : 21. *On ôte à Paul ses lunettes*, 22. *On prend son chapeau à Paul*, alors que, au moins en apparence, le nom complément indique la provenance, l'origine, l'efférence,

¹²⁹ Nous notons ici que le GP *à la politique* est commutable avec un àN humain (*à Paul*) mais que nous avons repris l'exemple de LVF tel qu'il se présente sous l'opérateur dic.

¹³⁰ Quoique l'idée de transfert de parole soit nette, certains verbes n'expriment pas à proprement parler la production de parole : 172. *On oppose à Paul de solides raisons*, 147. *On réécrit à Paul la nouvelle*. En l'occurrence, le transfert consiste à faire passer un message par un quelconque moyen de communication : *écrire, téléphoner, lancer un certain regard...*

¹³¹ F. Ville-Ometz (2000) considère que le test de cliticisation est un critère d'appartenance d'un verbe à la classe dative et donne un exemple avec un GP non humain (*Il attribue son état dépressif à la mort de sa femme ; il lui attribue son état dépressif*), test que nous avons jugé valable suite à son application sur nos exemples extraits de LVF, ce qui nous permet de réviser la définition classique du datif selon laquelle il s'agit d'exprimer un échange entre deux personnes en la complétant par cette propriété formelle.

l'éloignement, la rétrospection propres à la préposition *de*¹³² – nous disons « en apparence » parce que l'indication formelle que livre la langue doit l'emporter sur l'intuition : si la langue construit ces verbes avec *à*, et si la définition proposée pour cette préposition est exacte, alors des énoncés comme 21 ou 22 doivent s'expliquer par le statut du complément du point de vue linguistique (selon lequel *Paul* serait à interpréter comme l'entité visée (négativement¹³³) par l'action du sujet, sa victime). De fait, F. Ville-Ometz (2000 : 146) établit un lien entre la préposition et le statut du sujet : dans la structure ablativale construite avec *à*, l'argument en position sujet est agentif, c'est lui qui contrôle le procès ; tel est le cas par exemple de : *il vole un livre à quelqu'un*, contrairement à *il reçoit un livre de quelqu'un* où c'est l'argument introduit par le complément prépositionnel qui contrôle le procès.

Cette interprétation reste en cohérence avec la notion de « visée dynamique » attribuée par Cadiot (1997) à la préposition *à*. En effet, dans 41. *On arrache sa cravate à Paul*, l'action exprimée par le verbe exprime une tension, une visée prospective. De même, l'exemple 22. *On prend son chapeau à Paul*, marque un effort agentif du sujet par rapport à *le gouvernement prend ses ordres de Washington* où le sujet désigne le bénéficiaire. Dans 4. *On conteste à Paul sa compétence*, 5. *On dénie à Paul le droit de parler*, 6. *On refuse à Paul sa grâce*, la volonté du sujet est visible dans l'agression de l'interlocuteur, ce qui justifie l'emploi de la préposition *à* avec des verbes à sens privatif.

L'opérateur ger : *diriger qc ou qn*

Les 62 exemples rangés sous l'opérateur ger ont la même structure que le datif mais contiennent un N non humain introduit par *à*, comme 5. *On expose Paul à un accident*. Ils ne sont pas intégrables dans la classe des datifs du fait que le GP ne peut pas avoir la même interprétation sémantique que celle d'un substantif humain, et que la cliticisation (*lui, leur*) est impossible : 165. *On appelle les ouvriers à la grève / *on lui appelle les ouvriers*. Cependant, l'idée du transfert est sémantiquement suggérée puisque dans 5, il y a une action du sujet qui, de manière volontaire ou involontaire, peut provoquer un accident (autrement dit, on pourrait parler d'un transfert de situation : avant que le sujet n'intervienne, *Paul* n'est pas menacé ; quand le sujet agit, *Paul* encourt des risques) ; de même, dans 165, *les ouvriers*, qui n'ont peut-être pas l'intention d'arrêter le travail, vont éventuellement décider de faire la grève du fait qu'ils sont appelés par le sujet – la section

¹³² Ces termes sont empruntés à Guillaume (1975) et à ceux qu'il a inspirés comme Cadiot (1997) qui opposent la préposition *à* à la préposition *de* par le fait que la première exprime un mouvement d'approche et la deuxième un mouvement d'éloignement. Nous avons retenu ces hypothèses interprétatives pour trouver une explication sémantique à l'emploi de la préposition *à* (objet d'étude de notre thèse). Ce qui nous intéresse en l'occurrence est de vérifier si ces dernières permettent de justifier l'emploi de *à* à la place de *de*.

¹³³ Les verbes de type abda sont de sens négatif (M.Herslund : 1988), ablatif (F.Ville-Ometz : 2001).

suivante (IV.2) propose des tests justifiant cette analyse et donc l'intégration de ces emplois dans la classe des datifs.

L'opérateur ger mens : *avoir telle pensée*

Les emplois classés sous cet opérateur sélectionnent tous un GP non humain mais leur structure et leur interprétation s'apparentent à celles du datif et le test de cliticisation s'applique : 45. *On porte son énergie au travail / on lui porte son énergie*. Même si le corpus extrait de *LVF* ne présente qu'un GP non humain avec le verbe *porter*, il est possible d'admettre une substitution avec un N humain : *Elle porte toute son énergie à ses enfants*, ce qui permet de dire que ce type d'emploi peut être intégré dans la classe des datifs.

L'opérateur GRP (*prendre ou tenir*)

Cet opérateur recouvre 16 emplois de même structure que le datif dont 10 ont un GP à N humain, 6 non humain et un verbe admettant les deux : 26. *La guerre ravit Paul à ses parents, On ravit Paul à son affection*. Dans ce dernier cas, la cliticisation n'est possible que pour le GP en à N humain : *La guerre leur ravit Paul*.

La variété des exemples contenant aussi bien des GP humains que des GP non humains conduit à les classer en trois catégories :

● Catégorie 1 : Datif

- 2. *On ravit à Paul la première place*
- 9. *On doit à Paul ce renseignement*
- 19. *On chope sa petite amie à Paul*
- 23. *On ôte un enfant à ses parents adoptifs*
- 24. *On prend sa fiancée à Paul*
- 26. *La guerre ravit Paul à ses parents*
- 27. *Le juge retire son fils à Paul*

Les verbes employés dans ces exemples ont un sens privatif (*prendre*), ce qui nous ramène à la question de savoir pourquoi c'est la préposition *à* qui est employée et non pas *de*, laquelle reçoit une identité impliquant l'éloignement : l'hypothèse retenue *supra* à ce

propos est que l'usage de *à* est lié à l'idée de l'effort agentif du sujet qui contrôle le procès : c'est lui qui *prend, retire, ôte*, etc. Dans l'exemple 26, le verbe *ravir*, de sens privatif, conduit à la même question que précédemment : pourquoi *à* à la place de *de* ? La réponse, identique, suppose que soit pris en compte le rôle sémantique du sujet et du complément : le procès exprimé est contrôlé par le sujet (*la guerre*) et en dehors de la volonté du GP (*ses parents*), ce qui justifie l'emploi de *à* en tant que cette préposition introduit un moyen exprimant une force déclenchée par le verbe et son sujet, dirigée vers un destinataire (en l'occurrence *à son encontre*).

En 9, cependant, le verbe ne semble *a priori* pas avoir le même sémantisme (que *prendre, retirer...*) puisque le renseignement livré par *Paul* ne l'en prive pas pour autant ; toutefois, il y a bien « transfert » du renseignement puisque ce dernier est communiqué au sujet par *Paul*, lequel est agentif, ce qui justifie l'emploi de la préposition *à* selon l'interprétation qui lui a été donnée ci-dessus avec les verbes privatifs.

● **Catégorie 2** : GP non humain de même interprétation qu'un GP humain.

21. *On dérobe Paul à la police*

22. *On enlève un cadre à une entreprise*

42. *On soustrait Paul à la vue de la foule, aux regards indiscrets*

Dans ces emplois, les GP *a priori* non humains équivalent en fait à des GP humains (*policiers, entrepreneurs, foule*). Les exemples 21 et 22 peuvent être soumis au test de pronominalisation (*on lui dérobe Paul, on lui enlève un cadre*), lequel en revanche n'est pas clairement applicable à l'exemple 42 : ? *On lui soustrait Paul, à la vue de la foule, ? Les regards indiscrets, on leur soustrait Paul*, ce qui devrait nous amener à nous abstenir de le considérer comme un datif, mais la défaillance, ici, du test syntaxique de pronominalisation est contredite par la conclusion liée à la possibilité de substituer au N non humain un N humain (qui, lui, est cliticisable) : *on soustrait Paul à sa mère, à ses camarades (on lui / leur soustrait Paul)* paraphrasant aussi bien *on soustrait Paul (à la vue + à l'influence + à l'autorité) de sa mère / de ses camarades*.

En résumé, la cliticisation est la preuve autorisant à ranger le GP de 21 et 22 dans la classe dative¹³⁴ mais l'exemple 42 est plus problématique dans la mesure où ce test n'y est

¹³⁴ L. Mélis (1996 : 39) considère également (avant Ville-Ometz, *op. cit.*) que la cliticisation est le critère fondamental pour définir le datif : « In accordance with etymology the clitic form of the third pronoun *lui* (*him/ her/it*) is termed *datif* », sans pour autant évoquer le paramètre de l'échange entre deux personnes, qui n'apparaît pas, par exemple, dans ce qu'il appelle « *datif of equivalence* » (le datif d'équivalence) de type *il lui préfère Hélène, il lui compare Vincent*. La notion de transfert concerne the « *lexical attributive datives* » : « *lexical attributive datives are observed with verbs that are lexically coded for the attributive relationship between OBJ and DAT. A first group is constituted by verbs that may express a transaction or a transfer of an object from one owner to another owner (allouer, confier, destiner, distribuer, donner, léguer, remettre, rendre).* »

valable que si l'on rétablit le N humain qui désigne ce à quoi on soustrait l'objet direct. Il nous faut simplement admettre de ranger un cas de figure dans la classe même s'il ne présente pas toutes les propriétés avancées au départ pour la définir – ce qui peut paraître insuffisamment rigoureux dans le cadre d'une démarche scientifique mais qui, pourtant, est couramment pratiqué en linguistique puisque, comme le remarquait M. Gross en conclusion de son ouvrage de 1975, si l'on voulait ne mettre dans une même classe que les verbes ne présentant strictement que les mêmes propriétés, on aboutirait à des classes de 1,5 verbe !

- **Catégorie 3** : le GP contient un nom abstrait impliquant une action accomplie par un humain.

13. *On arrache un peuple à la terreur (exercée par des humains).*

14. *On dérobe Paul aux obligations du service (imposées par des humains).*

15. *On soustrait Paul à ses obligations militaires (imposées par des humains).*

16. *On arrache un blessé à la mort (un fait humain en l'occurrence puisqu'il s'agit de la mort du blessé).*

Dans ces exemples, le GP contient un N non humain (abstrait) qui n'a pas la même interprétation qu'un humain, ce qui empêche, *a priori*, de les intégrer dans la classe des datifs. Cependant, le sémantisme du verbe exprime un échange (privatif), les GP des actions humaines, et le nom y commute avec un N humain (ou assimilable à un N humain, comme vu précédemment), ce qui nous permet d'interpréter ces exemples comme des datifs : *On arrache un peuple à la dictature / à son dictateur ; On soustrait Paul à ses obligations militaires / à l'armée ; On arrache un blessé à la mort / à son tortionnaire*. La volonté du sujet de *soustraire, dérober, arracher* est visible et marque un effort dynamique conduisant à l'emploi de la préposition *à*.

L'Opérateur f.ire (aller qqp)

Parmi les 17 emplois classés sous l'opérateur f.ire et dont la structure correspond à celle du datif, 14 exemples comportent un *à* N non humain de type : 31. *On propulse Paul au poste de directeur* et 3 sélectionnent un *à* N humain comme : 33. *On adresse un malade à un spécialiste*, ce qui conduit *a priori* à la conclusion que les verbes classés sous cet opérateur privilégient un GP non humain et qu'ils ne font pas partie de la classe des datifs. Et pourtant, avec les GP impliquant une personne, l'appartenance à la catégorie des datifs

n'est pas contestable car l'idée de transfert exprimée par le verbe est compatible avec la signification de la préposition *à* ainsi que le démontre F.Ville-Ometz (2000 : 139) : « Par verbes de transfert de disposition, nous entendons une classe spécifique faisant intervenir la structure canonique $x V y \text{ à } z$ et exprimant l'échange d'un objet y entre deux personnes x et z . Pour être plus exacte, ces procès expriment un changement intervenant dans une relation de disposition entre l'objet et l'un des deux participants humains ». Nous retrouvons certes sous cet opérateur l'idée de la proximité spatiale défendue par l'auteure (2. *On adresse une lettre à un ami*), mais nous ne nous intéressons pas spécialement dans notre recherche à la sémantique spatiale liée à la préposition *à* puisque nous avons relevé dans notre corpus plusieurs autres propriétés qui en définissent le sens : pour nous, l'idée de transfert ne se limite pas au « transfert de disposition » d'un objet, tel que formulé par l'auteure, mais concerne d'autres types de transfert tel que celui de la parole (relevé sous l'opérateur *dic*). Dans, les exemples relevés, le transfert n'est pas toujours une action concrète entre deux personnes mais peut relever d'un certain niveau d'abstraction surtout lorsque le verbe précède un GP non humain à nom abstrait comme dans : *On ramène Paul à la raison, au calme*. Ici l'objet transféré est un N humain (*Paul*) désignant une personne considérée comme entité intellectuelle et morale, alors que le GP est un N non humain : l'opération consiste à faire passer Paul d'une situation mentale A, où il n'était pas raisonnable, à une situation mentale B où il l'est devenu: il y a effectivement un transfert même si le GP n'est pas humain, et ce transfert justifie l'idée de l'approche linéaire exprimée par la préposition *à*. Cependant, a-t-on affaire à la classe des datifs avec un GP non humain, dans la mesure où ce dernier n'est pas assimilable à un N humain, et où la cliticisation n'est pas possible (**on lui ramène Paul, à la raison*) ? Seule l'interprétation pourrait ici justifier l'hypothèse du datif, mais elle demeure insuffisante sans l'usage d'un test distributionnel – à moins que l'on admette, comme précédemment qu'il y a bien un transfert de situation, ce qui sera montré *infra* en IV.2.

Dans l'exemple 23. *On bombarde Paul au poste de proviseur*, le GP équivaut à un N humain (*On bombarde Paul proviseur*), mais la substitution ne concerne pas, comme précédemment, les deux N du GP et la cliticisation (*on lui bombarde Paul*) ne rend pas compte de la signification exacte de la phrase : « Paul devient proviseur », ce qui nous empêche de faire appartenir catégoriquement le GP à la classe des datifs. Ici, nous restons impuissante face à l'insuffisance ou l'absence de tests distributionnels ou transformationnels justifiant nos intuitions sémantiques, mais d'autres moyens peuvent s'avérer fructueux, selon le modèle proposé par Boons (1987) pour rendre compte du sens des verbes de mouvement ou de déplacement, ou les propositions d'Anscombe et Ducrot concernant l'argumentation dans la langue (1983)– comme il sera démontré ci-dessous en IV.2.

L'opérateur mand (*indique une demande*)

Les deux exemples ayant une structure apparentée à celle du datif possèdent un GP à N non humain :

10. *On engage un ami à la prudence*

11. *On exhorte Paul à la patience*

Il s'agit de substantifs abstraits qui n'ont pas la même interprétation sémantique que des substantifs humains malgré leur caractéristique commune d'exprimer une action ou une qualité propre à des humains. Le test de cliticisation n'est pas en mesure de les faire appartenir à la classe des datifs. Cependant, le sémantisme de la préposition *à* reste en adéquation avec l'interprétation qui lui a été conférée auparavant : incitation, engagement, en cohérence avec l'idée du mouvement linéaire et le passage d'une situation A à une situation B. L'idée du transfert est donc intuitivement visible et permet *a priori* de faire intégrer ces exemples dans la liste des datifs mais cette intuition devrait être confirmée par d'autres tests.

Conclusion sur la fonction de la préposition *à* dans les structures que nous incluons dans celles du datif.

Ainsi, l'examen des GP en *à* + substantif figurant dans des structures de la forme N1 V N2 *à* N3 au sein de *LVF* permet, d'abord, de réviser les paramètres définitoires délimités au début de la recherche : l'examen d'un corpus exhaustif autorise à soutenir que des GP non supprimables peuvent aussi figurer parmi les datifs ; ensuite, à prouver que, contrairement à la définition classique du datif, l'échange ne se limite pas forcément à deux personnes puisque des GP à nom non humain reçoivent la même interprétation qu'un GP humain. Qui plus est, le transfert ne concerne pas toujours un objet au sens concret du terme : il peut aussi s'agir d'une parole, d'un regard, d'une action ou d'une qualité, etc.

Nous avons montré, également, que l'interprétation dative, à savoir celle de l'échange (avec ses différentes catégories), ne se limite pas à l'opérateur dat (qui accueille lui-même, en plus de la classe don / privation, celle de la communication) mais en concerne plusieurs autres où se matérialise la structure prototypique du datif, ce qui confirme l'hypothèse de l'adéquation entre structure syntaxique et interprétation sémantique puisque cette construction correspond d'une manière ou d'une autre à la sémantique du transfert .

Les cas problématiques rencontrés concernent les verbes à sens privatif (comme *enlever*, *ôter* et *prendre*), reconnus comme des verbes datifs, mais qui, au lieu de sélectionner la préposition *de*, qui exprime par excellence l'éloignement, pour introduire la source de ce qui passe au sujet au terme du processus, sélectionnent la préposition *à*. Le

problème a été partiellement résolu sur le plan sémantique puisque une interprétation possible montre qu'il y a une cohérence entre le sens du verbe, lequel implique une volonté et un effort agentif du sujet, et l'emploi de la préposition *à*. Le statut sémantique du sujet interfère donc dans l'interprétation de la préposition *à* autant que le verbe, ce qui étaye notre hypothèse de départ, à savoir que la préposition *à* acquiert son sens de sa distribution, c'est-à-dire des éléments qui l'entourent.

Le test de cliticisation confirme, pour les cas évidents où le GP comporte un N humain et pour d'autres plus douteux (lorsque les GP sont non humains mais peuvent avoir la même interprétation que les GP humains), l'appartenance des GP à la classe dative. Cependant, les tests syntaxiques et distributionnels appliqués à certains énoncés, intuitivement interprétés comme étant porteurs de l'idée de transfert, ne confirment pas l'intuition. Il s'agit alors de voir si des critères autres, par exemple d'ordre discursif, ne permettent pas de justifier leur intégration à la liste des datifs : c'est effectivement le cas si l'on se réfère aux démarches adoptées par J.-P. Boons (*op. cit.*) ou Anscombe & Ducrot (*op.cit.*).

IV. 2. Justification de l'intégration au datif par d'autres tests

IV.2.1. Le test proposé par Boons

L'article de Boons concerne le classement des verbes de mouvement, et propose de les décrire au moyen de phrases simples disant en particulier où est le sujet au départ et où il se trouve à la fin de son déplacement ; ainsi, pour prendre une illustration simple, *entrer* et *sortir* s'opposent par le fait que *Max entre dans la maison* peut être paraphrasé par (1) *Initialement, Max n'est pas dans la maison* ; (2) *Finalement, Max est dans la maison*, tandis que *Max est sorti de la maison* suppose (1) *Initialement, Max est dans la maison* ; (2) *Finalement, Max n'est pas dans la maison*. On pourrait dire, sur ce modèle, que le sens « transfert » correspond à deux situations comparables (ce qui résout le problème de *enlever, retirer*, etc.) : soient deux individus X et Y et un objet Z, ou bien on a l'ensemble définitoire : (1) *Initialement, X possède Z et Y ne possède pas Z*, (2) *Finalement, X ne possède pas Z et Y possède Z* (exemple: *Max donne la pomme à Marie*), ou bien on a la description : (1) *Initialement, X ne possède pas Z et Y possède Z*, (2) *Finalement, X possède Z et Y ne possède pas Z* (exemple : *Max prend la pomme à Marie*). Dans ce qui suit, la proposition de Boons est testée d'abord sur les exemples retenus en tant que datifs suite aux deux tests déjà utilisés (celui de la cliticisation et celui de la substitution), ensuite

sur des cas plus douteux dont l'intégration à la liste des datifs n'a pas été étayée : si elle confirme la première série, elle pourra être considérée pertinente pour la seconde.

IV.2.1.1. L'application du test de Boons sur les emplois reconnus en tant que datifs.

L'application du test inspiré de Boons ne se bornera pas aux exemples ajoutés à la liste des datifs en tant que GP contenant un GP à N non supprimable : seront également pris en considération les GP supprimables qui ont été à la base de notre première définition du datif¹³⁵.

Soient les exemples suivants :

a. (datif= GP supprimable).

Dat 3. On aumône une grosse somme d'argent à l'hôpital

Dat 6. On dédicace son livre à un lecteur

Dat 9. Le commerçant facture au client la réparation

Dat 17. On lègue sa fortune à ses neveux

L'application du test de Boons donne les résultats suivants : en *dat 3* (1) X (*on*) a Z (*une grosse somme d'argent*) et Y (*l'hôpital*) n'a pas Z, (2) Y (*l'hôpital*) a Z (*une grosse somme d'argent*) et X (*on*) n'a plus Z – ce qui veut dire que (1) Initialement, l'hôpital¹³⁶ ne possède pas la somme d'argent et le sujet (*on*) possède une somme d'argent, et (2) Finalement l'hôpital possède la somme d'argent et le sujet (*on*) ne possède pas cette même somme d'argent – Z désignant évidemment le même objet dans les deux gloses. Donc l'argent a été transféré du sujet *on* au C.O.I. De même pour *dat 6*. (1) Initialement, le lecteur ne possédait pas un livre dédicacé. (2) Finalement, le lecteur bénéficie d'un livre dédicacé. Semblablement en *dat 9*. (1) Initialement, le client ne disposait pas de la facture de réparation. (2) Finalement le client dispose d'une facture. Pareillement, dans *dat 17*. (1) Initialement, le N2 (*les neveux*) ne possède pas une fortune qui appartenait au sujet. (2) Finalement, *les neveux* disposent d'une fortune et le sujet (*on*) n'en dispose plus.

b. Datifs non supprimables avec un GP constitué d'un à N humain.

¹³⁵ Il s'agit de notre définition initiale, élaborée avant l'examen des exemples extraits de *LVF*, qui consistait à dire que les GP datifs sont supprimables.

¹³⁶ Le GP à *l'hôpital* n'est pas constitué d'un à N humain, mais nous avons démontré précédemment, à partir d'autres exemples, que dans ce type d'emploi le N non humain est substituable à un N humain dont il peut avoir la même interprétation. En l'occurrence, on peut dire *on aumône une grosse somme d'argent aux malades (de l'hôpital)*, sachant que la cliticisation est possible aussi : *On lui aumône une grosse somme d'argent*.

Nous avons sélectionné les exemples suivants, qui constituent un emploi typique du datif avec un N0 et un N2 introduit par *à*, tous les deux humains, pour en étayer davantage l'analyse avec le test de Boons.

dat 140 : *Son amie donne un rhume à Paul.*

dat 262. *On destine cette lettre à un ministre.*

dic 181. *On téléphone à un ami une invitation.*

Abda 21. *Il ôte à Paul ses lunettes*

abda 22. *Il prend son chapeau à Paul*

f.ire 33. *On adresse un malade à un spécialiste,*

Pour paraphraser ces énoncés sur le modèle de Boons, nous dirons que dans *dat 140*. (1) Initialement Paul n'avait pas de rhume. (2) Finalement Paul a un rhume. Cependant, le sujet (*son amie*) a un rhume dans les deux situations initiale et finale : dans ce type d'énoncé, l'objet (*rhume*) est transféré à N3 (par contagion) sans pour autant que N1 (*son amie*) s'en débarrasse. En revanche, dans *dat 262*. *destiner* est en quelque sorte prévisionnel : on a l'intention de faire parvenir la lettre au ministre mais ce n'est pas encore effectif (donc la lettre est encore en possession du sujet sans pour autant avoir été transmise à l'objet). Par conséquent, nous pouvons conclure qu'il y a effectivement un transfert d'objet dans les deux emplois sauf qu'il s'agit dans *dat 140* d'un transfert partiel alors que celui de *dat 262* sera effectif une fois accompli. Ces deux types de transfert, qui n'ont pas été spécifiés par Ch. Leclère, n'en correspondent pas moins au datif.

Dans *f.ire 33*. (1) Initialement le spécialiste n'avait pas affaire au malade qu'on lui a adressé. (2) Finalement, le spécialiste a affaire au malade. Autrement dit, une fois adressé au spécialiste, ce même malade n'est plus sous la tutelle de N1 : il s'agit ici d'un transfert total qui correspond au datif. Dans *dic 181*. *On téléphone à un ami une invitation*, s'agissant d'une invitation par téléphone, (1) Initialement, l'ami ne bénéficiait pas d'une invitation. (2) Finalement, l'ami bénéficie de l'invitation. Il y a bien transmission (d'un message), lequel, par conséquent, ne concerne plus le sujet à la fin de la communication téléphonique.

Pour *abda 21*. *On ôte à Paul ses lunettes* et *abda 22*. *On prend son chapeau à Paul*, non seulement le modèle de Boons est parfaitement applicable mais il permet en outre de résoudre (autrement que nous ne l'avons fait jusqu'ici en recourant aux analyses de Melis ou Ville-Ometz) le problème de l'emploi de la préposition *à* à la place de *de* avec des verbes à sens privatif. En effet, en *abda 21*. (1) Initialement, N1 ne possède pas de

lunettes et N3¹³⁷ possède des lunettes. (2) Finalement, N1 possède des lunettes (et non N3) : il s'agit d'un transfert total puisque l'objet passe d'un individu à un autre. Ce raisonnement vaut aussi pour abda 22.

c. Datifs non supprimables avec un GP en à N non humain s'interprétant comme N humain.

Le test porte ici sur les cas de figure que nous avons validés en tant que datifs.

Dat 170. *On livre la ville au pillage* qui équivaut à : *On livre la ville aux pilleurs*,

dat 311. *Son complice a donné Paul à la police* où le GP peut être remplacé par *aux policiers*,

dat 269. *On destine l'argent à l'achat* (l'achat est une action qui ne peut être accomplie que par des humains)¹³⁸.

Ire 31. *On propulse Paul au poste de directeur*.

Ger. Mens 45. *On porte son énergie au travail* (*on lui porte son énergie*).

Ce qui caractérise ces énoncés sont l'état initial et l'état final qui bornent¹³⁹ le procès ainsi que le changement obligatoire¹⁴⁰ d'une situation. En effet, dans dat170, il y a une situation initiale où la ville n'était pas livrée au pillage et une situation finale où elle l'est. L'idée du transfert est suggérée à travers ce changement de situation, en d'autres termes : (1) Initialement, les pilleurs (nom de l'agent substituable au nom de l'action *pillage*) n'investissaient pas la ville. (2) Finalement, ils sont en mesure de l'investir – et donc le N1 (*on*) qui (1) Initialement maîtrise la ville, (2) Finalement n'en est plus maître. Il s'agit ici d'un transfert total qui permet d'étayer notre interprétation du datif. Ce raisonnement est valable pour l'énoncé dat 311 où nous avons deux situations parallèles : (1) Initialement, *Paul* n'était pas à la disposition de la police ; (2) Finalement, *Paul* est aux mains de la police. Pour dat 269 commenté précédemment, (1) Initialement, l'argent n'était pas prévu pour cet achat, (2) Finalement, l'argent est réservé à cet achat – au terme de ce processus, l'argent sera chez les vendeurs (et l'hypothèse du datif confirmée).

Pour f.ire 31, le transfert est évident en ce sens que (1) Initialement *Paul* n'était pas proviseur. (2) Finalement il l'est devenu (donc sa situation a changé). Dans ger. mens

¹³⁷ Selon la structure formelle du datif, N1 V N2 à N3. Le transfert se fait de N1 à N3, N2 étant l'objet transféré.

¹³⁸ Comme dit plus haut, il peut s'agir d'un achat différé (l'argent est « mis de côté » en vue d'un achat ultérieur).

¹³⁹ Nous empruntons le terme *borner* à Boons (1987 : 6) même s'il ne s'agit pas ici d'une relation locative.

¹⁴⁰ Pareillement, Boons (*op.cit* : 5) parle d'un changement obligatoire du lieu d'un corps. Nous transposons son raisonnement sur le changement de situation puisque nous ne nous intéressons pas particulièrement ni aux verbes locatifs ni au changement spatial.

45, le transfert d'énergie établit également un changement de la situation du sujet : (1) Initialement on n'est pas investi dans son travail. (2) Finalement, on s'y consacre. Ce changement de situation justifie l'analyse en termes de transfert permettant d'étayer l'interprétation dative.

Les énoncés suivants comportent un verbe à sens privatif impliquant également un changement de situation :

Grp 2 *On ravit à Paul la première place (prendre, soustraire)*

Grp9. *On doit à Paul ce renseignement*

Grp19. *On chope sa petite amie à Paul*

Grp 21. *On dérobe Paul à la police*

Grp 22. *On enlève un cadre à une entreprise*

Grp 23. *On ôte un enfant à ses parents adoptifs*

Grp 24. *On prend sa fiancée à Paul*

GrP 26. *La guerre ravit Paul à ses parents*

Grp 27. *Le juge retire son fils à Paul*

Grp 42. *On soustrait Paul à la vue de la foule, aux regards indiscrets*

Dic. 201. *On reproche sa corruption à la politique*

L'énoncé Grp 21 suppose que (1) Initialement *Paul* était aux mains de la police, (2) Finalement, *Paul* n'est plus aux mains de la police. Dans 22, (1) Initialement, le cadre appartenait à l'entreprise, (2) Finalement, le cadre n'appartient plus à l'entreprise. Ce raisonnement vaut pour le reste des exemples sauf Grp9 (*on doit à Paul ce renseignement*) et dic 201 (*on reproche à la politique sa corruption*) en ceci que le sens des verbes *devoir* et *reprocher* ne semble pas d'ordre privatif. Toutefois, l'idée du transfert existe comme nous l'avons expliqué *supra*. Selon le test de Boons : (1) Initialement, le sujet (*on*) n'a pas le renseignement, (2) Finalement, le sujet a le renseignement¹⁴¹ (*Paul* le lui a transmis). Il y a bien là encore le changement de situation permettant d'étayer l'interprétation dative.

Dans dic 201 (*on reproche sa corruption à la politique*), dont nous avons validé l'hypothèse de son appartenance à la classe dative suite au test de cliticisation et celui de substitution, l'idée de transfert et de changement obligatoire de situation ne semble pas être exprimée d'une manière claire. Une interprétation possible est que (1) Initialement, *la*

¹⁴¹ En communiquant le renseignement au sujet, *Paul* n'en est pas pour autant privé. Cet exemple rappelle celui de *donner un rhume à Paul* commenté *supra* pour lequel nous avons proposé la dénomination de *transfert partiel*.

politique n'était pas soupçonnée de corruption, (2) Finalement elle en est accusée (suite au reproche du sujet). En d'autres termes, il y a un blâme qui va du sujet à *la politique*, c'est-à-dire à ceux qui la représentent, un transfert, ce qui nous permet de classer cet exemple dans la liste du datif.

d. Les datifs non supprimables qui n'ont pas la même interprétation sémantique qu'un GP en à humain.

Les énoncés suivants réagissent au mieux au test de Boons, qui fait apparaître l'idée de transfert et de changement obligatoire de situation, alors qu'ils étaient, au départ, classés parmi les datifs les plus douteux. Le recours à ce paramètre nous permet donc non seulement de résoudre le problème que représentent les cas primitivement incertains mais en outre de compléter le corpus et ce en harmonie avec les données présentées dans *LVF*.

f.ire 13. On ramène Paul à la raison, au calme.

Ger 5. On expose Paul à un accident.

Ger165. On appelle les ouvriers à la grève / *On lui appelle les ouvriers.

Dat 171. Le marin offre la voile au vent

Dat 329. On s'adonne au jeu, au plaisir, à la boisson, au travail

Dans le premier exemple, nous passons d'une situation initiale où *Paul* n'était pas raisonnable / calme à une situation finale où il l'est devenu : « l'action du sujet confère à l'objet une qualité qu'il avait perdue », glose qui permet de le classer parmi les datifs. Pareillement en *ger 5*, (1) Initialement, *Paul* ne risquait pas un accident, (2) Finalement, *Paul* risque un accident. L'exemple *ger 165* marque aussi le passage d'une situation initiale (les ouvriers n'avaient pas l'intention de faire la grève) à une situation finale où les ouvriers sont engagés à faire la grève (donc en état d'avoir cette intention) : il y a transfert car le sujet transmet / communique l'intention à l'objet. L'exemple *dat 171* peut se paraphraser : (1) Initialement, la voile n'était pas exposée au vent (le vent n'avait pas prise sur la voile), (2) Finalement, la voile est tournée vers le vent (le vent a prise sur la voile). Le transfert se fait du sujet (*on*) au destinataire (*le vent*), l'objet transféré est la voile.

e. Le GP contient un nom abstrait impliquant une action accomplie par un humain

Dans les énoncés suivants, le verbe a un sens privatif et le processus qu'il décrit implique un changement obligatoire de situation, même si le transfert est effectué entre un sujet humain et un GP contenant un N abstrait :

Grp13. On arrache un peuple à la terreur (exercée par des humains).

Grp14. On dérobe Paul aux obligations du service (imposées par des humains).

Grp15. On soustrait Paul à ses obligations militaires (imposées par des humains).

Grp 16. On arrache un blessé à la mort (la mort réfère nécessairement ici à un objet humain)¹⁴².

Dans *grp 13*, nous avons (1) une situation initiale où le peuple vivait dans la terreur et (2) une situation finale où le peuple est sauvé. L'énoncé *grp 16*, contenant aussi un verbe à sens privatif, accepte la même interprétation selon laquelle le blessé, (1) d'abord en danger de mort immédiat, (2) ne risque plus de mourir de par l'action du sujet. Dans *grp 14* et *grp 15*, *Paul* passe par deux situations différentes : (1) Initialement il est soumis à des obligations (militaires ou de service), (2) Finalement, il est débarrassé de ses obligations. Si le transfert (de par le changement de situation) apparaît clair, on doit adapter la glose pour garder un ensemble acceptable : il est tout à fait naturel par exemple de dire : *Paul était soumis à la terreur et il ne l'est plus*. C'est donc le changement de situation, que mettent en relief toutes ces paraphrases, qui nous permet d'intégrer ces exemples dans la liste des datifs, plus que la formulation même des paraphrases, qui ne peut être identique pour tous les cas de figure.

Ch. Marque Pucheu (2008 : 80) explique l'emploi de la préposition *à* avec les verbes privatifs (de type *retirer à*) par le fait que le receveur intervient d'une manière agentive, reprenant ainsi la proposition de Mélis (*op. cit.*) et Ville-Ometz (*op. cit.*) mais qu'elle étaye, d'une part, au moyen du test de la modification par *exprès* ou *volontairement* (on pourrait y ajouter *délibérément* et *intentionnellement*) : *Luc a pris volontairement 3 euros à Max* ou *Luc a retiré exprès 3 euros à Max*, et, d'autre part, au moyen du test de la reprise du GV par *N aussi l'a fait* ; par exemple, *Luc a pris 3 euros à Max* peut se voir relayé par *et Léa aussi l'a fait*. Ce test s'applique également à nos exemples extraits de *LVF* puisque les enchaînements suivants sont acceptables :

13. On arrache volontairement un peuple à la terreur.

Emilio Zapata a arraché son peuple à la terreur. Un autre aussi l'a fait.

14. On dérobe délibérément Paul aux obligations du service.

¹⁴² Notre commentaire entre parenthèse se justifie par le fait que (1) la mort n'est pas propre aux humains (sauf à ranger les animaux parmi les humains, ce qui serait linguistiquement possible), ni (2) non plus forcément causée par un / des humains : *Il est mort électrocuté / Max a eu un infarctus mais le médecin l'a arraché à la mort*, mais que (3) dans cet exemple, la mort réfère nécessairement à l'objet (humain) : le blessé, en ceci que l'on arrache le blessé à sa propre mort - alors que, en 13, le sens est plutôt, comme nous l'avons indiqué dans notre analyse, qu'on arrache le peuple à la terreur qu'un tiers exerce sur lui (et non à sa propre terreur) et de même en 14, l'interprétation privilégiée est que le chef de service (par exemple) impose des obligations à *Paul* (auxquelles le sujet (*on*) le soustrait). Il serait assez difficile de dire, à propos d'une plante qui est sur le point de mourir : ? *Le jardinier a arraché les géraniums à la mort* (où la mort, étant celle des géraniums, n'est plus un « fait humain ») - cela dit, l'anthropomorphisation est toujours possible.

Le syndicaliste a réussi à dérober Paul aux obligations du service. Un autre aussi l'a fait.

15. On soustrait exprès Paul à ses obligations militaires.

Un ministre a soustrait ce député à ses obligations militaires. Un autre aussi l'a fait

16. On arrache intentionnellement un blessé à la mort.

Ce soldat ennemi a intentionnellement arraché un blessé à la mort. Un autre aussi l'a fait.

Pour plus de certitude sur la crédibilité des tests présentés par différents linguistes, nous vérifions s'ils convergent pour justifier l'appartenance de certains verbes à la classe dative, en l'occurrence, le modèle présenté par Boons est-il applicable aux exemples choisis dans *LVF* par Marque-Pucheu ?

IV.2.1.2. Application du test de Boons sur quelques exemples extraits de *LVF*, employés par Marque-Pucheu.

Les exemples en question relèvent des notions « communication » ainsi que « don / privation », et sont intégrés dans la catégorie des datifs.

1. Les exemples recensés dans la classe « communication »

a. Carillonner à la porte

b. Téléphoner/ écrire/ confier à quelqu'un

c. Acquiescer à une proposition, sourire à un enfant, résister à une proposition

d. Bafouiller une excuse à quelqu'un, répliquer à quelqu'un qu'il a tort

e. Hurler à quelqu'un de sortir, conseiller à qn de partir

f. Réciter un texte à quelqu'un

g. Exhorter quelqu'un à la grève

Dans ces énoncés, selon l'auteure, « la préposition *à* introduit un destinataire auquel un message est adressé à titre d'information, ou un but visé par le message (*grève, porte*) » (Marque-Pucheu, *op.cit* : 82). Notre question est de savoir si les exemples illustrant cette définition correspondent au « transfert » et au « changement obligatoire de situation » tels que révélés par le test de Boons.

Les exemples *a, b, c,* ne présentent pas de structure ternaire (prototypique du datif) et n'appellent donc pas de complément d'objet direct désignant généralement l'entité

échangée : l'application du test de Boons à ces énoncés et leur intégration à la catégorie du datif ne peut ainsi pas être fondée clairement. Cependant, le sémantisme des verbes peut révéler un objet implicite correspondant à une entité transférée qui constitue quelque chose d'échangé, ce qui apparaît à travers la paraphrase de (a) *carillonner/ sonner le carillon* : « donner un coup de carillon à la porte » ; de (b) *téléphoner* : « passer un coup de fil à quelqu'un », ou *écrire* : « adresser un écrit/ une lettre à quelqu'un » ; et de (c) *acquiescer* : « donner son acquiescement à une proposition », ou *sourire* : « faire / adresser un sourire à un enfant ». Pour vérifier la pertinence de cette paraphrase restituant un complément d'objet direct, afin d'inclure ces structures dans la liste des datifs, une possibilité est de les soumettre au test de Boons.

Dans (a), la glose serait : (1) Initialement, la porte n'a pas « reçu » un coup de carillon et personne n'a rien entendu, (2) Finalement la porte « reçoit » un coup de carillon et quelqu'un s'apprête alors peut-être à ouvrir : l'objet transféré véhiculé par les verbes à sens datif est donc « le coup de carillon » qui passe du sujet donateur à la porte « donataire ». De même, pour (b) : (1) Initialement, le sujet est en possession d'une lettre, d'un message à transmettre dont le destinataire ne disposait pas, (2) Finalement, le destinataire dispose d'une lettre, ou reçoit un coup de fil ou un message. Dans (c), (1) Initialement, la proposition n'est pas acceptée, il n'est pas souri à un enfant, (2) Finalement, la proposition fait l'objet d'un acquiescement et l'enfant reçoit un sourire.

En conclusion, on passe d'une situation initiale à une autre : dans tous les cas, il y a donc bien un transfert.

Il en va pareillement, *a fortiori*, des cas de figure à structure ternaire – laquelle est propre au datif : en (d), (1) Initialement, aucune excuse n'avait été présentée au destinataire, (2) ce qui lui est finalement fait. Dans l'exemple (e), l'entité transférée est également un message verbal explicite, mais qui se présente sous la forme *de + infinitif* (*de sortir, de partir*). Pour (f), l'objet transféré (le texte) passe du donneur (celui qui *récite*) au receveur (quelqu'un) sans pour autant que le donneur en soit privé. On peut parler également ici d'un transfert partiel.

Mais, sous (c), les verbes à sens privatif de type *résister à une proposition*, malgré leur caractère agentif et l'emploi de la préposition *à*, n'acceptent pas la restitution d'un complément direct par le biais d'une paraphrase en *donner à qn* ou *prendre à qn* ; ils admettent un autre verbe support¹⁴³ (par exemple : *opposer une résistance* est synonyme de *résister*) : l'énoncé *Paul résiste à la proposition de Léa* suppose en effet que *Léa* tente un transfert, qui consiste à faire accepter par *Paul* une proposition qui émane d'elle –

¹⁴³ On appelle « verbe support » une sorte d'auxiliaire (le verbe n'a pas son sens « plein ») accompagnant un nom (qui porte l'information effective) et permettant à ce nom de jouer le rôle d'un verbe (à sens plein) : ainsi *commettre* dans *Il a commis un assassinat* équivaut à *Il a assassiné (quelqu'un)*.

proposition / transfert que *Paul* refuse. Il y a donc échec d'une transmission destinée à *Paul* de la part de *Léa*. Par conséquent, *résister* serait à ranger dans la liste des verbes datifs d'autant plus que la préposition *à* témoigne du rôle agentif du sujet dans son rapport avec l'objet indirect.

La conclusion est que, parmi les exemples appartenant à la classe « communication » tels qu'extraits de *LVF* par Marque-Pucheu, ceux qui ont une structure ternaire sont statutairement retenus en tant que datifs, les autres pouvant être intégrés dans cette classe de par leur paraphrase en *donner qch à qn* adaptable au modèle présenté par Boons. Les verbes de type *résister*, même s'ils n'acceptent pas cette paraphrase, peuvent être intégrés dans la liste des datifs par l'emploi de la préposition *à* qui leur confère un rôle agentif et justifie l'idée de transmission, quoique négative.

2. Les exemples émanant de la classe « Don/Privation »

(h) *Donner qc à quelqu'un*

(i) *Les voisins ont dénoncé Paul à la police*

(j) *Infliger 2 ans de prison à Paul*

Ces trois exemples, comme l'explique l'auteure, correspondent au prototype du datif autant sur le plan de la structure ternaire que sur le plan sémantique puisque la préposition *à* introduit un destinataire. Le test de Boons est donc facilement applicable ici en ce sens que dans (i) par exemple, (1) Initialement *Paul* n'était pas connu de la police et (2) Finalement, son existence (ou son identité) lui est révélée. L'objet transféré (des voisins vers la police) est donc représenté par le nom *Paul*. En (j), même si l'objet transféré est une entité abstraite (*2 ans de prison*), nous avons : (1) Initialement, *Paul* n'est pas condamné à 2 ans de prison ; (2) Finalement, *Paul* est condamné à 2 ans de prison. L'appartenance de ces exemples à la catégorie du datif est donc confirmée, car davantage étayée par la proposition de Boons. En revanche, dans les exemples suivants, l'idée du transfert n'est pas aussi explicite que précédemment.

(k) *La famille destine Paul à la recherche*

(l) *Paul s'adonne au jeu*

(m) *On œuvre à un progrès social*

L'énoncé (k) a la structure typique du datif contrairement à (l) et (m) dont la construction n'est pas ternaire. Cependant, l'application du test de Boons est possible sur l'ensemble des énoncés puisque nous avons dans (k) : (1) Initialement, *Paul* appartient à sa famille (et non à la recherche) ; (2) Finalement, *Paul* devient chercheur (si la volonté

familiale se réalise : comme vu précédemment, le verbe *destiner* ne comporte pas la certitude de l'accomplissement de l'action). La structure ternaire absente dans les deux derniers exemples est comblée dans (l) par l'emploi du verbe pronominal (*s'adonne* = *consacrer son temps, suivre son penchant*) qui fait surgir un C.O.D¹⁴⁴ et par le sémantisme du verbe *œuvrer* paraphrasable *en se consacrer / consacrer ses efforts*, considérations qui permettent d'intégrer ces emplois verbaux dans la classe des datifs. Dans, (1) Initialement, tout le temps de Paul est consacré au jeu ; selon (m), semblablement, l'œuvre/ l'action du sujet est dévolue au progrès social (il y a don).

Les énoncés qui suivent, où la préposition *à* introduit une source avec un verbe de sens privatif, sont considérés comme litigieux mais justifiables par « le caractère volontaire de l'action traduite par un verbe privatif régissant *à* par rapport à un verbe privatif régissant *de* » (Marque-Pucheu : *op.cit* : 82) – hypothèse qui converge avec nos interprétations, légitimées par d'autres travaux :

(n) *On arrache un illustré à un enfant*

(o) *Le maître chanteur a extorqué une grosse somme d'argent à Paul*

Le modèle de Boons est parfaitement applicable à ces exemples qui illustrent explicitement un changement de situation : dans (n), (1) Initialement, l'enfant disposait d'un illustré et non le sujet, (2) Finalement, l'enfant ne dispose plus de l'illustré alors que le sujet s'en empare. Pareillement, dans (o), (1) Initialement, *Paul* était en possession d'une grosse somme d'argent (mais non le maître chanteur) et (2) Finalement, *Paul* ne possède plus cette somme, c'est le maître chanteur qui la détient. Ce changement de situation permet d'étayer davantage l'hypothèse de l'appartenance de ces exemples à la classe dative.

IV.2.1.3. L'application du test de Boons sur des exemples contenant des verbes appartenant à d'autres classes et l'hypothèse du daif.

L'examen de certains verbes présentés par Marque-Pucheu et appartenant à d'autres classes que celle de « communication » ou « don /privation », nous incite, à la lumière du test de Boons, à réfléchir à la possibilité de les ranger dans la classe dative dans la mesure où certains d'entre eux s'adaptent à ce modèle. Soit en effet ces exemples appartenant à la classe Entrée/ sortie :

(p) *On court au désastre*

(q) *La santé revient à Paul*

¹⁴⁴ Voir Zribi-Hertz, A. (1978) « Economisons-nous : À propos d'une classe de formes réflexives métonymiques en français » *Langue française* 39 : 104-128.

Il y a clairement un changement de situation puisque, dans (*p*), (1) Initialement, le sujet était dans une situation ordinaire, et (2) Finalement, le sujet est proche du désastre. Pour (*q*) : (1) Initialement *Paul* était malade ; (2) Finalement *Paul* a repris sa santé. Malgré la structure non ternaire, un tiers actant joue le rôle d'un objet implicite dans la mesure où l'on peut voir dans l'énoncé une interprétation causative (quelqu'un ou quelque chose fait que l'on court au désastre / quelqu'un ou quelque chose fait que la santé revient à Paul)¹⁴⁵ : le sujet de la phrase (*p*) et (*q*) devient, dans cette optique, l'objet transféré ; ainsi, dans *La santé revient à Paul* réanalysé en *Le médecin fait que la santé revient à Paul*, la santé est ce qui, de par l'action du médecin, est rendu à *Paul*, hypothèse d'analyse qui nous permet de ranger ces verbes dans la classe dative.

La classe des verbes « mouvement sur place »

Certains verbes appartenant dans *LVF* à la classe des verbes « de mouvement sur place » s'adaptent au même type d'analyse.

(s) *Il s'abaisse à demander une faveur*

(t) *Il se résout à cette solution*

Ici, la structure ternaire est remplacée par les verbes pronominaux, impliquant eux-mêmes un troisième actant (« il abaisse lui-même », « il résout lui-même ») où l'objet et le patient représentent le même actant. Donc, d'une certaine manière, on retrouve bien une structure ternaire. Dans ce cas, *se* désigne l'objet transféré (soit, par métonymie, selon le terme de Zribi-Hertz, *op.cit.*, la fierté et l'honneur du sujet dans le premier cas, sa réflexion ou sa conscience dans le second. Le sens peut là aussi être vu de manière causative : le changement de situation est dû à ce que « quelqu'un ou quelque chose fait que *Paul* s'abaisse à demander une faveur », « quelqu'un ou quelque chose fait que *Paul* se résout à cette solution » : (1) Initialement, le sujet n'a pas besoin de s'abaisser / ne s'abaisse pas, (2) Finalement le sujet s'abaisse / est contraint de s'abaisser. De même pour (t) : (1) Initialement le sujet ne voulait pas de cette solution ; (2) Finalement, il adopte cette résolution / est obligé de s'y résoudre. L'entité transférée serait par exemple « la fierté » dans le premier cas (dans la situation initiale, *Paul* agit en homme fier, dans la situation finale, il y a renoncé), « la réflexion » dans le deuxième cas (dans la situation initiale, *Paul* refuse cette solution spontanément / sans réfléchir ; dans la situation finale, *Paul* adopte cette solution – après réflexion).

¹⁴⁵ Cette analyse reste hypothétique dans la mesure où une autre construction est prise en considération.

Cette interprétation permet, à la lumière du test présenté par Boons, d'intégrer ces exemples à la classe dative¹⁴⁶. Cette analyse vaut aussi pour l'exemple classé dans les verbes psychologiques : *Max réfléchit à une solution*. Pour *ce renseignement suffit à Max* (qui illustre la même classe de verbes), et pour *ce livre appartient à Max* (rangé dans la classe « union, réunion, mise en relation »), les verbes *suffire* et *appartenir* ne semblent pas porter dans leur sémantisme l'idée de transfert et de changement de situation, mais au contraire, ils semblent rendre compte d'une situation statique. Cependant, le sujet *renseignement* suppose qu'il y a eu un transfert d'une tierce personne à *Paul*. De même, le verbe *appartenir* suppose-t-il une transmission par une opération d'achat ou de don.

En conclusion de l'application au corpus du test emprunté à Boons (*op. cit.*), l'interprétation dative dépasse la structuration ternaire et les classes « don/privation » et « communication » où le transfert d'un objet ou d'un message est clairement opérationnel puisqu'elle a aussi été détectée dans d'autres exemples que nous avons initialement exclus de la liste des datifs, telles les structures sans complément d'objet direct correspondant syntaxiquement à l'objet échangé, ou les constructions pronominales.

Cependant, nous avons rencontré certains problèmes dans l'application du test de Boons, notamment sur les structures non ternaires qui nous ont conduite à prendre en considération une autre structure, de manière à disposer d'un objet transféré, de sorte que le sens apparaît parfois de manière causative comme dans *(s) il s'abaisse à demander une faveur* interprété comme « quelque chose ou quelqu'un fait que *Paul* s'abaisse à demander une faveur », ce qui affaiblit notre hypothèse de l'adéquation entre les structures syntaxiques et l'interprétation sémantique et remet en cause le classement de *LVF* par opérateurs associant propriétés formelles et interprétation.

IV.2.2. Le test d'Anscombe et Ducrot

Comme *supra* avec le modèle de Boons, nous commençons par présenter les tests d'Anscombe et Ducrot (*op. cit.*) avant d'observer le résultat de leur application sur le corpus considéré.

IV.2.2.1. Présentation du test.

La thèse d'Anscombe et Ducrot consiste à montrer qu'au-delà de la valeur informative de l'énoncé contenu dans la proposition grammaticale, il existe un lien entre les énoncés et « des contraintes spécifiques » assurées par les différentes

¹⁴⁶ Le GP dans l'exemple (s) n'est pas constitué par *à N* mais par *à + inf* (toutefois substantivable : *la demande d'une faveur*).

conjonctions « indiquant ce qu'elles peuvent ou ne peuvent pas lier » (*op.cit.*: 8) : dans l'exemple (*op.cit.* : 7) « *je pars demain puisque tu dois tout savoir* », il ne s'agit pas tant d'informer l'interlocuteur du départ que de lui signifier l'annonce du départ en ceci que la subordonnée dite « causale » ne donne pas la raison du départ mais la raison pour laquelle le locuteur informe son interlocuteur de son départ. L'emploi de la conjonction *puisque* présuppose que l'interlocuteur a fait comprendre qu'il désirait savoir quand le locuteur partait / que le locuteur se devait de lui fournir la date de son départ, etc. : l'enchaînement s'opère naturellement entre l'information rendue par la structure syntaxique et la suite discursive.

L'idée d'enchaînement repose sur des règles logiques banales comme « si l'énoncé A est vrai, la conséquence B s'en suit » et sur le fait que le destinataire est présupposé admettre le même lien logique ; l'énonciation de A n'est cependant propre à soutenir la conclusion B qu'en fonction de croyances, de valeurs stéréotypiques, portées par la langue. Soit, ainsi, deux propositions reliées par l'adverbe *donc*, classiquement défini comme introduisant une conséquence :

1) X *donc* Y

Y est la conséquence de X

Amr travaille donc il réussira

La relation de conséquence n'est établie que si l'on admet comme évident le préalable selon lequel « *si on travaille alors on réussit* », autrement dit que si, lexicalement, « *travailler* » présuppose le fait de « *réussir* ». De fait, l'enchaînement suivant, qui mobilise un présupposé contraire, apparaît étrange, voire inacceptable :

?? *Amr travaille, donc il ne réussira pas.*

De la même manière, la conjonction *mais* est traditionnellement définie comme exprimant une concession :

2) X *mais* Y

Y s'oppose à X

Amr travaille mais il ne réussira pas.

La conjonction de coordination relie deux propositions X et Y si Y n'est pas présupposé par X. La conséquence associée à X est inattendue, ce qui justifie l'emploi de *mais*, qui indique une opposition. En revanche, selon les mêmes présupposés, l'énoncé suivant est inacceptable, puisque *mais* doit introduire une contradiction :

?? *Amr travaille mais il réussira.*

De même, dans *Léa vole un livre à Luc donc elle sera punie*, l'enchaînement est logique puisque voler (« dérober ») présuppose mériter une punition, ce qui explique l'inacceptabilité de ?? *Léa a volé un livre à Luc mais elle sera punie* alors que *Léa a volé un livre à Luc mais elle ne sera pas punie* est tout à fait acceptable puisque l'on s'attend à ce que Léa soit punie et mais introduit l'inverse (l'impunité).

Pour vérifier ce modèle d'enchaînement sur les énoncés contenant un datif, considérons l'exemple suivant : *Léa a donné un livre à Luc donc Luc a de quoi lire*. Cela signifie que *Luc* est maintenant en possession du livre alors que ce dernier était le bien de *Léa* (et ne lui appartient désormais plus). En revanche, nous ne pouvons pas dire *Léa a donné un livre à Luc donc Luc n'a pas de quoi lire* puisque, s'il est muni d'un livre, on s'attend à ce que *Luc* puisse lire.

L'idée à retenir de cette présentation en rapport avec la justification du datif est que l'enchaînement en *donc* illustre le transfert de l'objet de la part du sujet *Léa* vers le complément *Luc* : le corpus qui suit montre le cas des exemples de *LVF* soumis précédemment au test de transfert de Boons ainsi que des cas de figure retenus auparavant par des tests syntaxiques (cliticisation) et distributionnels (substitution).

IV.2.2.2. Application sur les exemples de *LVF* retenus en tant que datifs.

Dat 3 *On aumône une grosse somme d'argent à l'hôpital donc l'hôpital peut améliorer les conditions des malades*

Dat 6. *On dédicace son livre à un lecteur donc le celui-ci bénéficie d'un livre dédicacé*

Dat 9. *Le commerçant facture au client la réparation donc le client doit payer*

Dat 17. *On lègue sa fortune à ses neveux donc les neveux deviennent riches*

Dat 140 : *Son amie donne son rhume à Paul donc Paul s'est enrhumé*

Dat 262. *On destine cette lettre à un ministre donc, à réception, le ministre la lira et la prendra en considération*

Dic 181. *On téléphone à un ami une invitation donc l'ami a reçu l'invitation*

Abda 21. *On ôte ses lunettes à Paul donc Paul ne peut plus continuer à conduire.*

Abda 22. *O prend son chapeau à Paul donc Paul va se mouiller la tête.*

Fire 33. *On adresse un malade à un spécialiste donc le malade peut se faire soigner*

Dat170. *On livre la ville au pillage donc la ville est complètement exsangue*

Dat311. *Son complice a donné Paul à la police donc Paul est maintenant en garde à vue*

Dat269. On destine l'argent à l'achat (aux vendeurs) donc on sera à même de le payer le moment venu

Ire 31. On a propulsé Paul au poste de directeur donc c'est Paul qui dirige maintenant le service

Ger mens 45. On porte son énergie, ses efforts au travail donc on obtient de bons résultats

Grp 2. On ravit à Paul la première place donc Paul est très déçu

Grp 9. On doit à Paul ce renseignement donc on est désormais bien renseigné

Grp19. On a chopé sa petite amie à Paul donc Paul n'a présentement plus de petite amie

Grp21. On dérobe Paul à la police donc Paul évite provisoirement la garde à vue

Grp22. On a enlevé un cadre à une entreprise donc l'entreprise manque maintenant de personnel

Grp23. On ôte un enfant à ses parents adoptifs donc ces derniers n'ont plus d'enfants

Grp24. On a pris sa fiancée à Paul donc Paul a annulé le mariage.

Grp26. La guerre ravit Paul à ses parents donc les parents sont très malheureux.

Grp27. Le juge retire son fils à Paul donc Paul est privé de son fils

Grp42. On soustrait Paul à la vue de la foule donc Paul est désormais à l'abri des regards

Dic 201. On reproche sa corruption à la politique donc les politiques doivent répondre à cette accusation

F.ire 13. On ramène Paul à la raison, au calme donc Paul est raisonnable, plus calme maintenant

Ger5. On expose Paul à un accident donc Paul risque maintenant d'avoir un accident.

Ger165. On appelle les ouvriers à la grève donc les ouvriers étudient maintenant la possibilité de cesser le travail.

Dat171. Le marin offre la voile au vent donc, la voile exposée au vent, le bateau avance plus vite désormais.

Dat 329. On s'adonne au plaisir, à la boisson, au travail, donc on devient heureux, alcoolique, travailleur.

Grp13. On arrache un peuple à la terreur donc le peuple peut revenir à une vie normale.

Grp14. *On dérobe Paul aux obligations du service donc Paul n'est plus obligé de les respecter.*

Grp15. *On soustrait Paul à ses obligations militaires donc Paul n'est plus obligé de se soumettre à ses obligations militaires.*

Grp16. *On arrache un blessé à la mort donc le blessé est sauvé.*

En conclusion, il s'avère que l'ensemble des énoncés subit avec succès le test de l'enchaînement en *donc*, ce qui confirme leur analyse comme datifs.

IV.2.2.3. Application du test d'Anscombe et Ducrot aux exemples extraits de *LVF* cités par Marque-Pucheu(*op.cit*)

IV.2.2.3.1. AVEC DES VERBES APPARTENANT A LA CLASSE « COMMUNICATION »

a. Il a carillonné à la porte donc on va la lui ouvrir.

b. On lui a téléphoné / écrit / confié un message donc la personne est au courant.

c. Il a acquiescé à notre proposition, c'est donc qu'il nous suit.

c1. Elle sourit à l'enfant donc il est rassuré.

c2. Il a résisté à notre proposition, c'est donc qu'il n'est pas d'accord.

Ces verbes de structure non ternaire (comme constaté *supra*), qui par conséquent ne correspondent pas à la structure prototypique du datif, admettent pourtant le test d'enchaînement en *donc* dans la mesure où il existe une suite discursive logique qui montre tantôt le transfert de l'objet (coup de carillon, coup de fil, message, assentiment, sourire) – ce qui justifie que l'on range ces emplois parmi les datifs – et tantôt un blocage, une abstention comme dans *résister* pour lequel l'effet de résistance touchant au sujet en marque l'agentivité et justifie l'emploi de la préposition *à* (on a admis plus haut qu'un énoncé de type *Paul résiste à la proposition de Léa* peut être considéré comme un datif, quoique le transfert ne soit pas acquis – le transfert, en effet, peut être envisagé mais non effectif (comme pour *destiner*), ou partiel, etc).

Le test d'enchaînement explicitant le transfert de message est aussi applicable aux emplois suivants :

d. Elle bafouille une excuse à Max, donc Max prend acte qu'elle reconnaît avoir tort / Il réplique à Léa qu'elle a tort donc Léa comprend que selon lui elle a tort.

e. Il hurle / conseille à Léa de sortir donc Léa saisit que son intérêt selon lui est de partir.

f. Elle récite son texte à son père donc ce dernier en déduit qu'elle a bien appris son texte.

g. Les syndicats exhortent les employés à la grève donc les employés se concertent pour décider s'ils se mettent en grève.

IV.2.2.3.2. AVEC DES VERBES APPARTENANT A LA CLASSE « DON / PRIVATION »

(h). Donner qc à quelqu'un donc ce dernier l'utilise

(i). Les voisins ont dénoncé Paul à la police donc Paul a été arrêté (la dénonciation a été prise au sérieux par les policiers)

(j). Infliger 2 ans de prison à Paul donc ce dernier sera mis en garde à vue

Le test de l'enchaînement en *donc* est applicable et confirme l'appartenance de ces emplois à la catégorie des datifs puisque, dans tous les cas, la conséquence introduite par l'adverbe explicite le passage d'une situation à une autre. Cependant, dans les autres énoncés, le transfert est moins apparent car indirect – par exemple parce qu'il suppose un délai entre le point de départ du processus et son résultat effectif :

(k) La famille destine Paul à la recherche donc Paul devrait devenir un grand chercheur

(l) Paul s'adonne au jeu donc tôt ou tard il se retrouvera ruiné comme tous les joueurs

(m) On œuvre à un progrès social donc on obtiendra une société plus juste (un jour)

Malgré la structure non ternaire (justifiée *supra*), le test de l'enchaînement tel qu'emprunté à Anscombe et Ducrot (*op. cit.*) converge avec celui de Boons et permet d'intégrer ces énoncés à la classe des datifs. Pour les verbes à sens privatif, l'enchaînement *X donc Y* fait apparaître un transfert inverse du précédent (initialement X n'a pas Z mais Y a Z ; finalement c'est X qui a Z et non plus Y) :

(m) On arrache son illustré à l'enfant donc on peut lire cet illustré tandis que l'enfant ne le peut plus.

(o) Le maître-chanteur a extorqué une grosse somme d'argent à Paul donc, si le maître-chanteur est maintenant à l'aise, Paul est ruiné.

Le test de l'enchaînement est applicable, ce qui nous permet de confirmer l'appartenance de ces emplois verbaux au datif.

IV.2.2.3.3. AVEC LES VERBES APPARTENANT A D'AUTRES CLASSES (CAS LITIGIEUX)

Les cas « litigieux » rassemblent les exemples non classés par *LVF* parmi les datifs, appartenant à d'autres classes que celles de « Don / privation) et « Communication », et dont l'interprétation, autorisée à la suite de la soumission au test de Boons, a permis de montrer qu'il existe une entité transférée.

La classe Entrée/ sortie

(p) *On court au désastre donc on risque gros* (*On court au désastre* : initialement, on ne se trouve pas dans une situation désastreuse, mais finalement, on ne pas tarder à y être – il y a donc transfert du sujet d'une situation à une autre. L'entité transférée peut être une certaine attitude négative d'une personne ou une crise quelconque qui peut provoquer un désastre.)

(q) *La santé revient à Paul donc Paul est maintenant en bonne santé*. Le transfert concerne ici le passage d'une mauvaise santé à une bonne santé.

La classe mouvement sur place

(r) *Il s'abaisse à demander une faveur donc il obtient ce dont il a besoin*. L'objet transféré peut être ici, comme expliqué précédemment, l'honneur ou la fierté du sujet.

(s) *Il se résout à cette solution donc le problème ne se pose plus*. L'entité transférée est la réflexion qui amène le sujet à prendre une résolution.

L'enchaînement logique en *donc* s'applique facilement et ne contredit pas l'interprétation sur l'entité transférée qui a justifié la validité du test de Boons.

Les verbes psychologiques

Nous retenons en particulier l'exemple suivant : *Ce renseignement suffit à Max donc Max continue son enquête*. Ici *Ce renseignement suffit à Max* suppose une étape antérieure où Max a obtenu le renseignement : le transfert est donc accompli¹⁴⁷).

IV.3. Conclusion des tests

Le but de l'emploi des tests empruntés à Boons d'une part, Anscombe et Ducrot de l'autre, était de vérifier l'idée de transfert et de confirmer l'appartenance à la classe des datifs de certains emplois reconnus par *LVF* en tant que datifs, de par leur structure syntaxique et l'expression sémantique de l'échange entre deux individus humains. Il s'agit des cas les plus incontestables.

¹⁴⁷ Le renseignement a été forcément transféré au sujet puisque un renseignement est par définition obtenu par une autre personne, un organisme, etc.

D'autres exemples, ne répondent pas aux mêmes critères syntaxiques (tels celui de la cliticisation) ou sémantiques (soit que l'échange ne concerne pas un objet mais une notion abstraite, soit que les deux actants donateur et donataire ne correspondent pas à des N humains,... etc.) mais laissent ouverte, intuitivement, leur appartenance au datif de par l'interprétation dative et le sémantisme du verbe qui implique l'idée d'un transfert. Cela nous a conduit à la recherche d'autres tests qui justifieraient notre intuition, tels que celui de Boons et celui d'Anscombe et Ducrot. Ces tests ont permis d'affirmer que :

1. Les datifs supprimables, d'abord retenus sur la base d'une interprétation intuitive, sont confirmés en tant que datifs par le test de transfert.
2. Le test de Boons, que nous considérons comme un test discursif, s'ajoute aux deux tests distributionnel (celui de la substitution) et syntaxique (celui de la cliticisation) pour justifier l'appartenance des exemples au datif sur le plan formel.
3. Le test de Boons répond au mieux à l'interprétation dative en ce sens qu'il est en cohérence avec l'idée du mouvement linéaire propre à la définition de *à*, ce qui permet de dépasser la détermination classique du datif, fondée sur un classement formel prenant en compte une structure ternaire avec un N1 et un N3 humains ainsi qu'un N2 désignant un objet concret : or le transfert ne s'opère pas forcément entre deux humains, mais il s'avère en revanche toujours lié au passage d'une situation à une autre où l'unité transférée n'apparaît pas toujours d'une manière concrète (en particulier si le GP inclut un N abstrait).
4. Dans le cas de certains GP abstraits, le transfert passe du sujet (N1) au C.O.D (N2) et non de N1 à N3 (*On appelle les ouvriers à la grève*), ce qui a empêché l'interprétation dative avant l'application de ce test.
5. Parmi les verbes de *LVF* appartenant à la classe « communication » présentés par Marque-Pucheu, seuls ceux qui ont une structure ternaire peuvent être retenus en tant que datifs. Cependant, le test de Boons appliqué sur des exemples comme *sourire à un enfant*, *téléphoner à quelqu'un* s'adaptent au modèle du datif par le sémantisme du verbe puisqu'ils peuvent être paraphrasés en *adresser un sourire à quelqu'un* et *passer un coup de fil à quelqu'un* qui montrent qu'il y a transfert d'une entité (le sourire, le coup de fil) : un objet implicite caché dans le sémantisme du verbe. De même, la structure ternaire peut prendre la forme d'un verbe pronominal où l'objet et le patient représentent le même actant (*se résoudre à une solution*). Qui plus est, dans les exemples de type *hurler à quelqu'un de sortir*, l'entité transférée n'est pas un objet concret que désignerait N2 mais le contenu d'un message se présentant sous forme *de + inf* qui a trait à une action.
6. Des verbes de sémantique spatiale, employés au sens figuré, peuvent appartenir au datif malgré leur structure actancielle non ternaire vu le changement de situation : *on court*

au désastre suppose que l'on n'est pas au départ dans une position désastreuse mais que l'on va bientôt s'y trouver ; *la santé revient à Paul* suppose que Paul n'est pas initialement en bonne santé mais qu'il est en train de retrouver sa forme.

7. Avec certains verbes comme *donner un rhume à quelqu'un*, *réciter un texte à quelqu'un*, le transfert se fait d'une manière partielle en ce sens que le donateur transfère une entité sans pour autant en être lui-même privé à la fin du processus. En effet, *donner un ballon à quelqu'un* suppose que le sujet n'est plus finalement en possession du *ballon* alors que *donner un rhume à quelqu'un* n'implique pas que le sujet ne soit plus enrhumé après avoir passé son rhume.

8. Avec un énoncé de sens privatif comme *résister à une proposition*, l'idée du transfert n'est pas très apparente dans la mesure où le verbe n'accepte pas la restitution d'un complément d'objet direct, mais le problème a été résolu par le recours à un verbe support et la paraphrase en « opposer une résistance » qui suppose un transfert – celui d'*une proposition*, même si le sujet la refuse.

9. Le test d'enchaînement en *donc* d'Anscombe et Ducrot s'applique à tous les exemples de *LVF* qui ont été vérifiés par le test de Boons et étaye encore davantage leur appartenance au datif. Son application avec un verbe psychologique comme *ce renseignement suffit à Paul*, qui a posé plus de problèmes, a montré que le transfert véhiculé par le sujet (*renseignement*), suppose une étape antérieure où le renseignement a été obtenu.

10. L'enchaînement en *donc* par une proposition coordonnée à la forme négative confirme le sens privatif du verbe, dont l'agentivité (et celle de son sujet) justifie l'appartenance au datif et l'hypothèse sémantique concernant l'emploi de la préposition *à* (Melis, *op. cit.*, Ville-Ometz, *op. cit.*, Marque-Pucheu, *op. cit.*).

Conclusion générale

Au terme de cette recherche, l'objectif initialement défini a été atteint, qui consistait à montrer que la préposition *à* possède une identité sémantique, laquelle s'actualise notamment en harmonie avec celle du verbe lorsqu'elle est employée dans une construction transitive indirecte, c'est-à-dire lorsqu'elle figure dans un groupe prépositionnel (GP) complément, cas où elle est justement le plus souvent soupçonnée d'être une préposition vide ayant un rôle uniquement grammatical et traitée comme un simple mot de liaison. Dans le paradigme des verbes avec lequel elle est employée, Le verbe qui sélectionne la préposition *à* marque un mouvement d'approche vers un objectif, une visée prospective ou un transfert d'un objet ou d'une entité, d'une situation à une autre et la préposition introduit l'objectif, le point d'aboutissement. Ce résultat a été obtenu en partant du principe heuristique consubstantiel à la théorie de Saussure (*op. cit.*), selon laquelle chaque unité de la langue possède une identité qui la distingue des autres unités du système linguistique et que le sens, n'étant pas préétabli, se construit à partir de l'interaction des éléments dans un environnement linguistique, en l'occurrence, celui de *à*. Notre travail a donc porté sur la relation de la préposition avec le verbe qu'elle accompagne et avec le syntagme prépositionnel qui la suit. Par conséquent, il est indéniable pour nous que la fonction sémantique est associée à la fonction syntaxique, ce qui justifie la répartition de notre recherche en une première partie formelle et une deuxième partie sémantique.

I. Apport de la partie formelle

Un premier examen syntaxique, objet de la première partie, s'est imposé pour la distinction entre les différents types de complément introduits par *à*, au cours duquel nous avons d'abord eu recours aux théories de la grammaire classique, longtemps préoccupée par cette distinction (notamment entre le complément du verbe appelé « complément d'objet indirect » (C.O.I.) et le traditionnel « circonstanciel » ou « circonstant » et désormais « ajout »), mais les frontières restent floues : la définition du complément n'est syntaxiquement pas au point et suppose une étude sémantique des verbes susceptibles de se construire avec un GP. Pour tenter de fournir des critères plus fiables, nous avons eu recours à l'article de B. Lavieu (*op.cit.*), qui, à la suite de J.-M. Marandin (*op. cit.*), propose une reconfiguration terminologique et taxinomique distinguant entre « constituants » d'une part, recouvrant « compléments et ajouts », et « incidents » d'autre part. La manipulation des exemples nécessite de faire appel à l'intuition sémantique dans les jugements d'acceptabilité, et aux tests classiques comme celui de la suppression, de la pronominalisation et du déplacement ainsi qu'à d'autres tests comme celui de la paraphrase, de la substitution et de l'adjectivation. L'application de ces critères et le test de

leur fiabilité sur un corpus élargi a permis d'identifier les différents types syntaxiques des GP en à et d'évaluer leur degré d'attachement au verbe, ce dont nous proposons de rendre compte au moyen d'un classement scalaire, valable sur les différentes structures relevées contenant un GP dans une construction simple d'un côté, et à double complémentation d'un autre côté.

I.1 Les structures à un complément indirect

Les tests appliqués sur des structures simples, notamment celles contenant un GP en à N, aboutissent à la hiérarchie suivante :

- Au sommet de l'échelle se trouvent les GP obligatoires dont la suppression aboutit forcément à un emploi agrammatical, proximité avec le verbe que confirme la pronominalisation possible : *cette maison appartient à mon père/ *cette maison appartient/ cette maison lui appartient.*
- La deuxième place est remplie par un GP dont la suppression aboutit à un emploi différent du verbe (*il boit de l'eau / il boit*). Le complément n'est donc pas supprimable.
- Le GP nécessaire parce que son rôle est de préciser la raison ou la portée de l'action occupe une position inférieure du fait qu'il tolère la suppression dans un emploi absolu sans changer le sens du verbe (*elle sourit à un enfant / elle sourit*).
- La quatrième position est occupée par le GP supprimable parce qu'il ne fait qu'actualiser un trait déjà présent dans le verbe (*le discours convient à la circonstance*).
- La cinquième position est assignée aux verbes pouvant être employés absolument sans pour autant être morphologiquement adjectivables ou exprimer une qualité intrinsèque du sujet au moyen d'un adjectif, le lien avec le GP est donc moins fort : *je ne céderai pas à ses caprices.*
- En sixième position se placent les verbes employés absolument, indiquant une caractéristique intrinsèque du sujet et qui sont de fait adjectivables: *il désobéit à son père / il est désobéissant.*
- La dernière position est consacrée aux "actants circonstants": *il pleut à Brest.*

La structure simple intègre aussi les GP en à + inf dont l'examen et l'application des tests aboutissent à la conclusion que l'infinitif introduit par à entre dans deux structures différentes.

- La première est celle de l'infinitif introduit par un semi-auxiliaire qui, malgré son attachement à ce dernier ne peut pas être considéré comme un complément : *le vent se met à souffler, la viande demande à mariner.*

Dans la deuxième, la suppression de l'infinitif s'avère possible avec les verbes employés absolument ; le GP est considéré comme un complément même s'il n'est pas obligatoire dans l'emploi absolu du verbe : il est cliticisable et n'accepte pas le déplacement. Si un nom morphologiquement apparenté existe, la substantivation est possible et donne lieu à pronominalisation, mais elle peut aboutir soit à un sens équivalent (*je pense à travailler/ je pense au travail* : complément essentiel du verbe) soit à un sens différent (*j'arrive à travailler/ J'arrive au travail* : ici, le GP s'interprète comme référant au lieu de travail, il s'agit d'un actant circonstant et non plus d'un complément d'objet indirect). Qui plus est, le test de la substantivation a permis de distinguer entre le complément d'objet indirect lorsque *à* subsiste (*je me mets à travailler/ je me mets au travail*, pronominalisable en *y*) et le complément d'objet direct, pronominalisable en *le*, lorsque la préposition disparaît (*je commence à travailler / je commence le travail / je le commence*), distinction que nous n'avons pas eu l'occasion d'explorer dans la présente recherche mais qui peut faire l'objet d'une réflexion approfondie. Le classement scalaire des GP en *à* + infinitif a été fait selon les mêmes paramètres que celui des GP en *à* + N.

I.2. Les constructions à deux compléments

La structure à double complémentation, de par l'exhaustivité du corpus recensé, a fait l'objet d'un examen plus approfondi. Elle est subdivisée en deux types : la première, qui contient un GP en *à*+ infinitif, est schématisée ainsi : N1V N2 *à* +inf et la deuxième, qui se caractérise par la présence d'un GP en *à* N3, a constitué une préoccupation majeure de notre recherche. L'examen empirique a porté sur un corpus exhaustif extrait de *LVF* (Dubois et Dubois-Charlier, *op. cit.*) sur lequel nous avons d'abord testé nos propositions afin de dégager les GP les plus proches du verbe car ce sont ceux-là qui ont été retenus pour notre analyse sémantique de la deuxième partie. L'investigation des exemples a montré que tous les GP (sauf des cas très rares) sont des compléments de verbes. L'hypothèse de la scalarité portant sur la relation du verbe avec le complément a été validée et nous avons obtenu les résultats suivants :

- Les GP entièrement dépendants du verbe (et, réciproquement, l'emploi verbal conditionné avec le GP) sont ceux dont la suppression aboutit soit à un emploi agrammatical soit à un emploi différent du verbe. Ces cas illustrent la proximité la plus forte du complément par rapport au verbe.

- La suppression possible témoigne d'un attachement moins fort au verbe et se rencontre avec les verbes permettant un emploi absolu : les énoncés obtenus laissent les GP indéterminés sans nuire à la grammaticalité ni au sens.

Cette démarche formelle qui a permis de distinguer les différents types de constituants introduits par *à* n'a pas donné lieu à une interprétation aux fins de définir l'identité sémantique de la préposition *à*, mais nous a permis de gérer l'exhaustivité du corpus extrait de *LVF* et de chercher, à partir de structures identiques ou semblables, une identité de sens selon la démarche des auteurs de *LVF* eux-mêmes, qui repose sur l'hypothèse de « l'adéquation entre les schèmes syntaxiques de la langue et l'interprétation sémantique qu'en font les locuteurs », fondement en adéquation avec le principe fondamental des grammaires de Harris (*op. cit.*) et que nous avons adopté nous-même ; d'où la justification de notre classement par opérateurs, classification qui associe propriétés formelles et interprétation, indiquant la notion commune aux verbes qui partagent des propriétés syntaxiques pertinentes.

II. L'identité sémantique de la préposition *à*

Une fois la démarche méthodologique établie et les exemples classés pour être soumis à une analyse sémantique, nous avons revisité les théories de nos prédécesseurs, grammairiens et linguistes ayant fait des propositions sur l'identité sémantique de la préposition *à* pour vérifier leur pertinence sur nos exemples extraits de *LVF*. Les hypothèses apparaissent relativement convergentes : selon le *Bon Usage*, *à* introduit une destination, une perspective, une visée ; marque un effort agentif, une aspiration vers un objectif, une destination. Pour Gougenheim, la préposition *à* a gardé du *ad* latin le sens de « destination », de « direction » et manifeste une attitude active du sujet. Dans la même perspective, Guillaume retient l'idée de « direction » ainsi que celle de « position » et inscrit l'identité de la préposition *à* dans la linéarité et le « mouvement d'approche », idée qui a inspiré d'autres linguistes comme Pottier, qui considère que la préposition *à* se range dans l'approche, la prospective, et Cadiot, qui démontre que la préposition *à* permet d'instaurer une dynamique selon laquelle le sujet, engagé dans l'action, se montre activement tendu vers un objectif.

Ces hypothèses interprétatives retenues ont été vérifiées sur notre corpus extrait de *LVF*, d'abord sur les énoncés contenant un GP en *à* + infinitif, considéré comme un complément de verbe ; ensuite sur la structure dative ou apparentée (*à* celle du datif).

III. L'apport de la partie sémantique de la thèse

Concernant la structure infinitive, les GP en *à* + *inf* marquent, selon le cas, un passage d'une situation A à une situation B en cohérence avec l'idée du mouvement d'approche (ou mouvement prospectif), de la volonté du sujet, de la destination et de l'expression de l'intensité. Cependant, si l'intuition constitue un point de départ incontournable et encourageant, elle est argumentativement insuffisante et le recours à l'outil distributionnel est nécessaire pour étayer ces hypothèses, ce qui nous a amenée à recourir au test de nominalisation et à l'appliquer sur l'ensemble du corpus sélectionné où le GP constitue un infinitif introduit par *à*. Le choix de ce test est fondé sur l'hypothèse selon laquelle, la nominalisation présupposant l'information et appelant, pour cette raison, la préposition *de*, elle ne devrait pas être compatible avec la préposition *à*, qui relève d'une vision projetée, d'un mouvement d'approche donc d'un événement à venir et par conséquent ne devrait pas pouvoir introduire un présupposé, un acquis. Toutefois...

- Notre hypothèse selon laquelle la nominalisation appelle *de* et non *à* parce qu'elle est de l'ordre du présupposé n'est vérifiée qu'à 11% puisque la préposition *à* subsiste dans la majorité des cas (38%). Mais il est intéressant de constater que *à* subsiste lorsqu'elle introduit, pose l'objectif à atteindre et ce même si le nom traduit ce qui est acquis, présupposé : la préposition continue d'indiquer que ce qui est exprimé par l'infinitif n'est pas connu en ce sens que *à* pose et annonce le terme à atteindre ; il est également confirmé qu'elle marque l'engagement du sujet de l'infinitif dans l'action (ex. *La détermination de Paul à partir*).
- Dans le passage d'une structure verbale à une structure nominalisée, la différence sémantique n'est pas visible puisque c'est la préposition *à* devant un infinitif qui permet de poser, d'annoncer ce dont il est question. Cependant, dans le cas où la préposition *à* peut alterner avec la préposition *de* dans une structure nominalisée, une interprétation hypothétique est possible : dans *la résolution à cesser de fumer*, l'infinitif précédé de *à* constitue un objectif à atteindre alors que dans *la résolution de cesser de fumer* l'action de cesser de fumer est supposée être un fait déjà acquis (la personne a déjà cessé de fumer).
- Afin de tenter de justifier la subsistance de la préposition *à* dans certaines structures nominalisées et la substitution par *de* dans d'autres, nous avons avancé une hypothèse selon laquelle la nominalisation sauvegarde *à* lorsque l'infinitif précédé par *à* est un verbe atélique alors que la nominalisation se fait en *de* lorsque l'infinitif introduit par *à* est un verbe télique. L'application du test de télicité sur les structures nominalisées n'a pas abouti à des résultats

satisfaisants. Le pourcentage le plus élevé (34%) a montré que la nominalisation en *à* se fait avec les verbes téléiques et atéléiques et seulement 25% du corpus retenu montre que la nominalisation en *à* se fait avec les verbes atéléiques, ce qui est insuffisant pour prouver la pertinence de notre test – et donc, en l'état de la recherche, de notre hypothèse.

Les deux derniers chapitres de notre thèse sont ceux qui nous ont paru les plus fructueux. Ils portent sur la structure la plus dominante de *LVF*, celle du datif, dont l'ensemble n'obéit pas aux paramètres définitoires délimités au début de la recherche, notamment celui de la suppression (sur le plan formel) et (sur le plan sémantique) celui du transfert d'un objet concret entre un donneur (N1) et un bénéficiaire (N3), tous les deux humains. Le premier examen empirique qui a donné lieu à réviser nos premières conclusions sur le datif a consisté à distinguer entre le datif lexical, où l'idée du transfert est exprimée par le verbe (tel que *donner* ou *recevoir*) et le datif étendu, où l'échange n'est pas forcément intrinsèque au sens du prédicat. Nous avons également découvert que l'interprétation dative ne se limite pas seulement à l'opérateur *dat* qui accueille la classe « don/ privation » et la classe « communication » mais concerne plusieurs autres opérateurs recouvrant, formellement, une structure prototypique du datif et exprimant l'idée du transfert, ce qui confirme l'hypothèse de l'adéquation entre la structure syntaxique et l'interprétation sémantique.

Cependant, cette dernière n'est pas suffisamment étayable par les tests distributionnels sauf, dans certains cas, celui de la cliticisation, lorsqu'il s'agit d'un GP non humain pouvant avoir la même interprétation sémantique qu'un GP humain. Nous avons donc recouru à des tests discursifs pour justifier l'intégration à la classe dative de ces nouveaux exemples retenus. Celui que l'on a emprunté à Boons (*op. cit.*) montre que non seulement les cas initialement exclus peuvent en fait être considérés comme des datifs mais aussi que d'autres occurrences de structure non ternaire, sans complément d'objet direct qui corresponde syntaxiquement à l'objet échangé, peuvent obéir à la sémantique de l'échange, comme dans *il s'abaisse à demander une faveur*, ce qui remet en cause le classement de *LVF* par opérateurs associant propriétés formelles et interprétation.

Le test d'Anscombe et Ducrot, qui repose sur l'idée de l'enchaînement logique, a permis également de vérifier l'idée du transfert et de confirmer l'appartenance à la classe dative des exemples reconnus par *LVF* comme des datifs, mais aussi celle de cas plus litigieux comme ceux dont le N1 et le N3 ne constituent pas forcément deux noms humains, ceux dont l'objet transféré n'est pas concret mais abstrait, ceux dont le transfert passe du sujet au COD (*on appelle les ouvriers à la grève*) et ceux dont la structure actancielle n'est pas ternaire. Nous avons également pu relever, dans certains énoncés comme *donner un rhume à quelqu'un*, que le transfert peut se faire d'une manière

partielle, en ce sens que le donateur transfère une entité sans pour autant en être privé lui-même à la fin du processus, ce qui s'oppose à ce que nous avons appelé *transfert total* (*donner un ballon à quelqu'un*). Les énoncés qui ont le plus posé de problèmes sont certains verbes de sens privatif comme *résister à une proposition* – problèmes résolus par la paraphrase avec un verbe support (*opposer une résistance*), ou avec certains verbes psychologiques (*le renseignement suffit à Paul*).

Ainsi, ces résultats obtenus suite à l'analyse du corpus ont permis, dans certaines limites, de résoudre le problème posé au début de notre recherche, consistant à déterminer si le sens de la préposition provient d'un sémantisme initial stable en langue ou s'il provient de son environnement, c'est-à-dire à partir de sa déclinaison en discours. En effet, la première hypothèse que nous avons tenté de vérifier rattache le sens de *à* aux hypothèses interprétatives émises par nos prédécesseurs sur l'identité de la préposition liée *grosso modo* au mouvement d'approche et à la visée prospective d'origine guillaumienne. Cependant, il n'en reste pas moins que le sens de la préposition, selon notre deuxième hypothèse, est déterminé par son environnement, notamment par le verbe qui la sélectionne et le complément qui la suit. Notre démarche qui a consisté, ainsi que nous l'avons montré, à classer les différents types syntaxiques des GP en *à* a montré l'intérêt et la variation des configurations formelles aboutissant à des variations sémantiques. Les structures majeures que nous avons relevées et sur lesquelles a porté notre analyse sémantique qui cherche à identifier le sens de *à* ont donné des résultats importants dans le cas de l'intégration au datif, classe que nous avons bien élargie par rapport aux travaux de nos prédécesseurs dont, les paramètres et le corpus de référence sont relativement limités. Notre utilisation de nouveaux tests, tels que celui du transfert de Boons et celui de l'enchaînement d'Anscombe & Ducrot, a permis de passer de la simple intuition interprétative à un examen empirique couvrant l'ensemble des données rassemblées, justifiant la conclusion selon laquelle notre hypothèse est validée par l'étude exhaustive du corpus considéré.

Si les autres tests, pour vérifier l'hypothèse du « posé » lié au sens de *à* et celle du « présumé » lié à celui de *de*, s'avèrent beaucoup moins fructueux, ils montrent néanmoins que ce n'est pas dans le test de la nominalisation ni dans celui de la télélicité qu'il faut chercher la différence sémantique entre *à* et *de* et que la préposition *de* mériterait aussi une étude approfondie lorsqu'elle figure dans la complémentation verbale.

IV. Les limites de la recherche :

-La première difficulté que nous avons rencontrée durant notre travail est celle de la manipulation de *LVF* dans sa version électronique, d'une part, et de la sélection des exemples du corpus compte tenu de son exhaustivité, d'autre part, ce qui nous a amenée à choisir de les classer par opérateurs et de ne prendre en considération que les opérateurs qui nous ont paru les plus importants, en particulier ceux qui contiennent un GP en *à* + N ou un GP en *à* + infinitif.

-La structure *à ce que* qui se présente sous forme de relative ou de conjonctive n'est pas absente de *LVF* mais ne constitue que quelques exemples (seulement six) malgré son abondance dans la langue française. Nous avons pensé à compléter la liste à partir d'un corpus extrait de dictionnaires et de réfléchir sur le sens de la préposition *à* mais, le temps de préparation de la thèse venant à son terme, nous avons préféré en faire l'objet d'un article ultérieur.

-Suite à l'application du test de substantivation sur la structure contenant un GP en *à* + infinitif, nous avons constaté que lorsque *à* subsiste, le substantif se pronominalise en *y* (*Marie pousse Paul à travailler / elle pousse Paul au travail / elle y pousse Paul*), et lorsque la préposition disparaît, il se pronominalise en *le* (*il continue à travailler / il continue le travail / il le continue*). Ce constat, qui n'a pas donné lieu à un développement suffisant, mérite également une réflexion approfondie en rapport avec le sens de *à*.

-Le datif de pertinence présenté par *Cdiot* n'a pas été testé sur notre corpus. La thèse oppose le *à* du datif au *de* du possessif comme l'on constate dans *Paul a caressé les cheveux (à + de) Marie* où le GP en *à* qualifié de « datif de pertinence » est en relation avec « un prédicat intensionnel restructuré et n'est pas séparé de lui » comme le cas du GP introduit par *de*. La préposition *à* participe à cette relation avec le prédicat comme dans : *couper la tête (à Jean) / couper (la tête de Jean)*. Cette idée pourrait faire l'objet d'un développement dans un travail ultérieur, notamment dans une étude comparative entre *à* et *de*.

-Ces remarques au fil de l'étude, dont on notait qu'elles pourraient bien recouvrir des questions passionnantes mais que nous ne pouvions traiter dans le cadre de la présente thèse, en constituent le prolongement par de nouvelles perspectives de recherche.

Index des auteurs

- Anderson. H, 22
Anscombe J.C, 121
Blanche-Benveniste.C, 44, 51, 66
Boons.J.P, 163, 164, 165, 166, 167, 169, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 182, 183, 184, 185, 192, 193
Bronckart.J.P, 13, 14
Cadiot.P, 13, 22, 111, 115, 118, 119, 120, 121, 122, 124, 125, 126, 158, 190
Cervoni.J, 38, 39, 120
Charaudeau.P, 31, 35, 41, 58, 59, 70, 104
Chervel.A, 36
Chevalier.J.C, 31
Chomsky.N, 42
Culioli.A, 16, 17
d'Anscombe.J.C, 163, 177, 180, 183, 185, 192, 193
Dauzat.A, 38
de Boer.C, 111
De Saussure.F, 8, 10, 11, 13, 14, 16, 80, 115, 187
Delaveau.A, 38, 46
Dubois.J, 90, 96, 99, 107, 109, 189
Ducrot.O, 45, 119, 121, 128, 131, 149, 163, 164, 177, 180, 182, 183, 185, 192, 193
Franckel.J.J, 5, 6, 8, 9, 16, 17, 18, 19
Gadet.F, 31
Galmiche.X, 31
Gawron.J.M, 8
Goosse.A, 31, 37, 82
Gougenheim.G, 114, 115, 117, 118, 119, 121, 122, 126, 129, 190
Grevisse.M, 31, 113, 114, 126, 129
Gross.M, 42, 66, 74, 134, 145, 155, 156, 161
Guillaume.G, 61, 115, 118, 120, 126, 128, 129, 130, 158, 190
Guimier.C, 44
Harris.S.Z, 12, 91, 99, 111, 190
Ibrahim.A.H, 111, 112, 120
Kleiber.G, 19
Lamiroy.B, 61
Lavieu.B, 6, 23, 35, 38, 40, 43, 45, 46, 47, 48, 49, 72, 74, 75, 77, 187
Le Bidois.G, 36
Le Bidois.R, 36
Le Goffic.P, 31, 33, 62, 63, 64, 66
Leclère.Ch, 125, 145, 146, 148, 152, 154, 155, 166
Leeman.D, 5, 12, 15, 16, 32, 36, 37, 40, 42, 51, 61, 118
Marandin.J, 40, 45, 187
Marque Pucheu.Ch, 171
Marque-Pucheu.Ch, 148, 152, 171, 172, 173, 174, 175, 180, 184, 185
Martin.R, 35
Martinet.A, 37
Milner.J.C, 37
Muller.C, 21
Neveu.F, 21, 72
Paillard.D, 4, 5, 6, 8, 9, 16, 17, 18, 19
Pinchon.J, 6, 31, 33, 80, 113
Pottier.B, 3, 115, 116, 117, 118, 126, 190
Prandi.M, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28
Rastier.F, 16
Riegel.M, 31, 33, 45, 51, 54, 65
Séchehaye.A, 111
Spang-Hanssen.E, 3, 9, 111
Tesnière.L, 9, 41, 42, 59, 71
Vandeloise.C, 14, 15, 17
Vendryes.J, 111
Ville-Ometz.F, 157, 158, 161, 162, 167, 171, 185
Wagner.R.L, 6, 31, 33, 80, 113
Wilmet.M, 31
Zribi-Hertz.A, 174, 176

Glossaire

Adjectivation : mécanisme à partir duquel un verbe se transforme en adjectif, lorsque dans une phrase un verbe peut générer un adjectif en gardant le même sens (par le biais de la suffixation par exemple) de type *elle sourit, elle est souriante*.

Afférence : formé sur le latin *adferens*, participe présent du verbe *adferre*, « apporter », qui fournit l'étymon de l'adjectif *afférent*, « qui amène de la périphérie vers le centre », par opposition à *efférent*. Dans le cadre guillaumien, le terme *afférent* est employé pour désigner le mouvement d'approche par rapport au repère introduit par *à* (*venir à Lyon*) et le terme *efférent* un mouvement d'éloignement par rapport au repère introduit par *de* (*venir de Lyon*).

Atélique : voir **Télique**

Bi-tenseur : concept guillaumien utilisé pour rendre compte du double mouvement de pensée supposé rendre compte de l'appréhension du monde et de son organisation par la langue à partir du postulat selon lequel on part de la globalité pour parvenir à la singularité (d'une idée floue vers une idée précise véhiculée par un mot) puis de cette singularité vers la généralité (le mot vaut pour toutes les idées du même type). Ce postulat fondamental a aussi été adopté par Pottier (1992) qui considère que la grammaire n'est qu'une abstraction généralisante de l'expérience humaine.

Cinétisme (d'approche ou d'éloignement) : concept de la psychomécanique du langage de Gustave Guillaume. Le cinétisme du langage est la propension qu'a l'esprit humain de concevoir des images plus ou moins achevées de tel ou tel fait de langue. Les termes de *cinétisme d'approche* et *d'éloignement*, employés dans la thèse et repris à Guillaume, désignent le mouvement d'approche ou d'éloignement pris dans le sens spatial ou dans un sens abstrait qu'exprime la préposition *à* pour le premier et *de* pour le deuxième.

Cognitiviste (paradigme) : paradigme qui postule que la langue serait la mise en forme du monde projeté par l'esprit.

Cotexte (ou contexte) : ensemble du texte dans lequel se situe une unité déterminée, c'est-à-dire éléments qui précèdent ou qui suivent cette unité, son environnement.

Complément oblique : « La notion du complément oblique permet de résoudre le problème posé par les compléments non supprimables donc forcément régis, qui n'ont pas

la propriété d'être cliticisable (comme les compléments d'objets) » (B.Lavieu, 2006). Par exemple : *il embrasse les femmes du regard*

Datif : syntagme prépositionnel à N3 figurant dans la structure N1 v N2 à N3, dit *tiers actant* selon l'appellation de Tesnière (1959) et *complément d'attribution* dans la tradition scolaire. Du point de vue sémantique, il désigne celui au bénéfice ou au détriment duquel se fait l'action. Selon Ch. Leclère (1976), le datif illustre, dans une structure à triple actant, un échange entre un SN1 et un SN3, tous les deux humains, d'un objet concret.

Distribution : somme de tous les environnements (ou contextes) d'un élément linguistique.

Distributionnelle (analyse) : méthode d'analyse caractéristique de la linguistique structurale développée par Z.S. Harris (1947), qui tire son principe de la constatation empirique que les parties d'une langue ne se rencontrent pas arbitrairement mais dans certaines positions particulières par rapport aux autres, ce qui forme un *environnement*. L'environnement de gauche et de droite d'un élément (ses *cooccurrents*) dans une position déterminée sont appelés sa *sélection* pour cette position. La somme des environnements d'un élément dans les énoncés du corpus constitue sa distribution de cet élément. Dans notre thèse, nous entendons par *distribution* les contextes linguistiques de gauche et de droite d'une unité. Nous y ajoutons aussi les transformations (comme la nominalisation) qui supposent en outre une modification morphologique et diverses opérations syntagmatiques comme l'insertion, le déplacement et la suppression, ou paradigmatiques comme la substitution d'une préposition par une autre.

Efférence voir Afférence

Equiprobable : en statistique linguistique, on dit de deux ou plusieurs événements qu'ils sont équiprobables quand ils ont autant de chances de se produire les uns que les autres.

Forme schématique : concept utilisé par J.-J. Franckel et D. Paillard (disciples de Culioli), défini comme un dispositif abstrait jouant un rôle de régulation d'une variation qu'elle permet d'articuler sur plusieurs plans. C'est une sorte de formule qui modélise l'ensemble des observations empiriques.

Générative (grammaire) : théorie linguistique élaborée par N. Chomsky critiquant le modèle distributionnel et le modèle des constituants immédiats de la linguistique structurale américaine, qui décrit selon lui seulement les phrases réalisées et ne peut

expliquer un grand nombre de données linguistiques comme l'ambiguïté, la créativité ou la récursivité.

Grammaticalisation : la linguistique diachronique parle de grammaticalisation quand un morphème lexical, au cours de l'évolution d'une langue, ou dans la transformation d'une langue en une autre, est devenu un morphème grammatical.

Matrice : arrangement ordonné d'un ensemble d'éléments.

Métonymie: une métonymie désigne une chose par un autre terme qui convient pour la reconnaître. Il existe une relation de cause à effet, de contenant à contenu : boire un verre= le récipient pour le liquide), de l'artiste pour l'œuvre, de la ville pour les habitants. Dans le cas du pronom réflexif *se* employé dans les verbes pronominaux comme dans *Pierre s'est abonné à plusieurs journaux* ou *il s'abaisse à demander une faveur*, ce pronom accepte régulièrement la paraphrase en « *sa petite personne* » ou « *soi même* » : « *il a abonné «soi même à plusieurs journaux, il abaisse sa petite personne à demander une faveur* » Cette paraphrase fait donc surgir un C.O.D et le *se* désigne ainsi un C.O.D par métonymie.

Naturalité : en linguistique, le principe de naturalité, tel que défini par Milner (1989) par exemple, postule une coïncidence des niveaux formel et sémantique, autrement dit, suppose qu'à toute similitude de forme correspond une similitude de sens et qu'à toute différence de forme correspond une différence de sens ; « les significations des mots/.../ sont en partie déterminées à partir de leurs combinaisons plutôt qu'à partir de leur stricte identité » (Harris 1988).

Paradigme autonomiste : on peut ainsi qualifier la théorie présentée par Saussure dans le *Cours de linguistique générale* qui considère que la langue est autonome, n'étant pas le reflet du monde objectif ni celui de la pensée.

Paraphrase : formulation différente d'un énoncé sans altération de son contenu, ce qui se vérifie par le fait que les possibilités et impossibilités distributionnelles sont les mêmes dans les deux structures. Le passif est par exemple un équivalent paraphrastique de l'actif (*il offre des fleurs à Catherine / des fleurs sont offertes à Catherine*).

Prospectif : qui est orienté vers l'avenir. Ce terme est utilisé par Guillaume et ses disciples pour indiquer un mouvement d'approche, d'afférence, une visée vers l'avenir. Il s'oppose au mouvement rétrospectif qui indique un mouvement d'éloignement, d'efférence.

Rétrospectif voir Prospectif

Semi-auxiliaire (+infinitif) : emploi reconnaissable au fait que les contraintes distributionnelles de l'ensemble sont liées à l'infinitif, de la même façon qu'elles dépendent du participe passé dans les formes composés en *avoir* ou *être* : *Elle va déchirer le drap* / * *Elle va casser le drap* / *Elle a déchiré le drap* / * *Elle a cassé le drap*.

Signe : Dans le *Cours de Linguistique Générale* de F. De Saussure, le signe linguistique est l'unité de langue, entité mentale associant une forme et un sens, ou un signifiant et un signifié.

Signifiant : aspect phonologique représentant la suite des sons constituant l'aspect matériel du signe. Le caractère linéaire du signifiant, à l'origine des combinaisons syntagmatiques, est pour Saussure une donnée fondamentale de la langue.

Signifié : aspect sémantique représentant le concept associé au signifiant du signe, dans la terminologie de Saussure, selon qui, dans le système que constitue la langue, tout signe est formé de l'association indissoluble d'un signifiant et d'un signifié.

Structuralisme : terme qui s'applique à des écoles différentes mais ayant en commun leur conception de l'objet (la langue est une structure arbitraire) et des méthodes descriptives (linguistique synchronique, raisonnement fondé sur l'observation des propriétés empiriques telles que représentées dans un corpus, etc.).

Substantivation : processus qui consiste à remplacer un verbe par un substantif comme : *je pense à travailler, je pense au travail*. La substantivation, contrairement à la paraphrase, peut dans certains cas altérer le sens de l'énoncé.

Sous-catégorisation : la grammaire générative appelle *sous-catégorisation* la contrainte imposée par une tête (Nom, Préposition, Verbe...) sur le choix de la nature de son complément (Nom, Préposition, Subordonnée, etc.). Par exemple, si l'on a une phrase de la forme SN+Aux+V+SN, le verbe ne pourra pas être un verbe intransitif.

Support (verbe) : verbes qui, à l'instar des auxiliaires et semi-auxiliaires, ne sont pas prédicatifs, mais ont pour fonction d'introduire un nom qui, lui, constitue le prédicat (ce n'est donc pas le verbe qui sous-catégorise et sélectionne le sujet ou le complément, c'est le nom prédicatif qu'il introduit). Ainsi *César conduit une attaque contre un fort* peut être transformé en *L'attaque de César contre un fort*, implique *conduit* comme verbe support (il disparaît lors de la nominalisation).

Taxionomie : classification d'éléments, de suites d'éléments et de classes de suites, destinée à former des listes qui rendront compte, par leurs règles de combinaison, des phrases d'une langue. Le modèle structural (modèle distributionnel et modèle de constituants immédiats) est un modèle taxionomique.

Télique (verbe) : dont le sens implique par lui-même l'aboutissement à une fin, qu'un résultat est atteint ; ces verbes sont compatibles avec un GP de type *en un mois*. Il implique lui-même une fin comme *lire une lettre*, contrairement au verbe **atélique** qui indique une action continue comme marcher ou jouer et se reconnaît à ce qu'il est compatible avec un GP de type *pendant des heures*.

Références bibliographiques

OUVRAGES

- Arrivé M., Gadet. F., Galmiche. M. (1986). *La grammaire d'aujourd'hui, guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion
- Anscombre J.-C. & O. Ducrot (1983). *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.
- Blanche-Benveniste C. et alii (1984). *Pronom et Syntaxe*, Paris, SELAF.
- Blanche-Benveniste C. (1990). *Le français parlé. Etudes grammaticales*, Paris, CNRS.
- Bronckart, J.P. (1977) *Les théories du langage, une introduction critique*, Université de Genève, 3^e éd.rev. et corrigée, Carnets des sciences de l'éducation.
- Brøndal V. (1950). *Théorie des Prépositions : introduction à une sémantique rationnelle*, Copenhague, Munksgaard.
- Cadiot P. (1997). *Les prépositions abstraites en français*, Paris, Armand Colin.
- Chevalier J.-C. et alii (1964). *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse
- Creissels D. (1995). *Eléments de syntaxe générale*, Paris, Puf
- Culioli A. (1990). *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, Paris, Ophrys
- Cervoni J. (1991). *La préposition. Étude sémantique et pragmatique*, Paris et Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Charaudeau P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette Education
- Chervel A. (1977). *...Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits français*, Paris, Payot.
- Chomsky N. (1969). *Structures syntaxiques*, Paris, Le Seuil
- Damourette J. & E. Pichon (1911-1940). *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, d'Artrey, 7 vols.
- Dauzat A. (1947). *Grammaire raisonnée de la langue française*, Lyon, IAC
- De Boer C. (1926). *Essai sur la syntaxe moderne de la préposition en français et en italien*, Paris, H. Champion.
- Dubois J. (1967). *Grammaire structurale du français : le verbe*, Paris, Larousse.
- Franckel J.-J. et Paillard D. (2007). *Grammaire des prépositions*, tome I, Paris, Ophrys

- François, J. (2007). *Pour une cartographie de la polysémie verbale*, Leuven-Paris, Société de linguistique de Paris, Peeters.
- Grevisse M. (1959). *Le Bon Usage*, Paris Gembloux, Duculot, 7e édition.
- Gougenheim G. (1939). *Système grammatical de la langue française*, Paris, D'Arthey.
- Gross G. (1989). *Les constructions converses du français*, Genève-Paris, Droz.
- Gross M. (1975). *Méthodes en syntaxe*, Paris, Hermann.
- Guillaume G. (1919 réédité en 1975). *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Québec, les presses de l'Université Laval.
- Guillaume G. (1964) *Langage et Science du langage*, Paris, Nizet & Québec, Presses de l'Université Laval.
- Guimier. C. (1996). *Les adverbes du français : le cas des adverbes en-ment*, Paris, ophrys.
- Harris Z. (1988), *Langage and Information*, New-York, Colombia University Press, traduction française par A.H. Ibrahim & Cl. Martinot: *La Langue et l'Information*, Paris, Cellule de Recherche Linguistique, 2007.
- Herslund M. (1989). *Le datif en français*, Louvain-Paris, Peeters.
- Lazard G. (1994). *L'actance*, Paris, PUF.
- Leeman D. (1998). *Les circonstants en question*, Paris, Kimé.
- Le Goffic P. (1993). *Grammaire de la phrase française, Paris, Hachette supérieur, (public universitaire, grammaire de référence)*.
- Marchello-Nizia Ch. (2006). *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, De boek.
- Martin R. (1976). *Inférence, antonymie et paraphrase*, Klincksieck, Paris.
- Martinet.A. (1979). *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Didier-Crédif.
- Meillet A. (1982). *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris-Genève, champion-slatkine.
- Mélis L. (2003). *La préposition en français*, Paris, Ophrys.
- Milner J.-C. (1989). *Introduction à une science du langage*, Paris, Le Seuil.
- Mordrup O. (1976) *Une analyse non transformationnelle des adverbes en -ment. Revue Romane* numéro spécial 11.
- Muller C. (2002). *Les bases de la syntaxe*, Presses universitaires de Bordeaux.
- Le Bidois R. (1935). *Syntaxe du français moderne*, Paris, Picard.

- Le Goffic P. (1993). *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- Picoche J. (1986), *Structure sémantique du lexique français*, Paris, Nathan.
- Pottier B. (1962). *Systématique des éléments de relation*, Paris, Klincksieck.
- Pottier B. (1992a) *Sémantique générale*, Paris, PUF.
- Pottier B. (1992b). *Théorie et analyse en linguistique*, Paris, Hachette – deuxième édition revue et corrigée.
- Prandi M. (1987). *La sémantique du contresens*, Paris, Les Éditions de minuit.
- Riegel M. et al. (1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris, Puf.
- Rotemberg M. (1974). *Les verbes à la fois transitifs et intransitifs en français contemporain*, La Haye, Mouton.
- Saussure F. de (1916). *Cours de Linguistique générale*, Paris, Payot.
- Spang-Hanssen E. (1963). *Les prépositions incolores du français moderne*, Copenhague, Gads.
- Séchehaye C.-A. (1950). *Essai sur la logique de la phrase*, Paris, Champion.
- Tesnière L. (1959). *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- Tomassone R. (2012). *Pour enseigner la grammaire*, Paris, Delagrave.
- Vandeloise Cl. (1986). *L'espace en français*, Paris, Le Seuil.
- Vendryes J. (1921). *Le langage*, Paris, La Renaissance du livre.
- Wagner R.L et J.Pinchon. (1962). *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette Université.
- Wilmet M. (1997). *Grammaire critique du français*, Paris, Hachette supérieur

ARTICLES

- Abeillé A. et Godard D. (2012). «La grande grammaire du français et la variété des données », in *Langue française*, 176 : 47-68.
- Anscombe J.-C. et Ducrot O. (1976). « L'argumentation dans la langue », in *Langages*, 10 : 5-27 .
- Berthonneau, A.-M. Cdiot.P.(eds) (1993) *Les prépositions, méthodes d'analyse* in *Lexique II*, Presses Univ. de Lille.
- Bonnard H. (1974). « Support grammatical et support sémantique » in : *Langue française*, 1 : 72- 89.

- Boons J.-P. (1987). « La notion sémantique de déplacement dans une classification syntaxique des verbes locatifs » in *Langue française*, 76 : 5-40.
- Borillo A. (1993). « Prépositions de lieu et anaphore » in *Langages*, 110 : 27-46.
- Borillo. A.(2001). « La détermination et la préposition de lieu à *en français* » in *Linguisticae Investigationes supplementa*, 23 :85-99.
- Cadiot P. (1993). « *De* et deux de ses concurrents : *avec* et *à* » in *Langages*, 110 : 68-106.
- Cervoni J. (1990). « Prépositions et compléments prépositionnels » in *Langue française*, 86 : 85-89.
- Cervoni J. (1984). « Prépositions et continuum » in *Modèles linguistiques* 6, 2 : 87-98.
- Cervoni J.(1990) « Sémantique prépositionnelle, essai critique sur la théorie de la préposition » in *L'information grammaticale*, 1 : 43-44.
- Ducrot O. (1969). « Présupposés et sous-entendus », *Langue française*, 3 : 30-43.
- Ducrot O. (1980). « Analyses pragmatiques », *Communications*, 32 : 11-60.
- Delaveau A. (1992). « Les compléments circonstanciels et l'analyse syntaxique », in *Le Gré des langues*, 3 :188-201.
- Dugas A. (2001). « Une analyse des constructions transitives indirectes en français », in *Travaux de linguistiques*, 42-43 :111-120.
- François J., Le Pesant D., Leeman D. (2007). « Présentation et classification des verbes français de Jean Dubois et Françoise Dubois-Charlier », *Langue Française*, 153: 3-19.
- Gawron J. M. (1986) « Situations and prepositions », in *Linguistics and Philosophy*, 9 : 327-382.
- Gougenheim G. (1959). « Y a-t-il des prépositions vides en français ? », in *Le Français moderne*, 27: 1-25.
- Gross M. (1969) Grammaire transformationnelle du français : syntaxe du verbe, in *langue française 1: la syntaxe*, sous la direction de René Lagane et Jacqueline Pinchon : 115-119.
- Gross M. (1969). « Remarques sur la notion d'objet direct en français », in *Langue française* 1 : 63-73
- Gross M. (1981). « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », in *Langages* 63 :7-52
- Guimier C. (1978). « *En* et *dans* en français moderne. Étude sémantique et syntaxique », in *Revue des langues romanes* 83, 2 : 277-306

- Ibrahim A. H. (1994). Théorie générale : De la nature du support de neutralité articulant l'arbitraire et le motivé dans les langues», in A. H. Ibrahim (dir.) *Supports, Opérateurs, Durées*, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 516 : 15-62.
- Ibrahim A. H. (2000). « Une classification des verbes en six classes asymétriques hiérarchisées », *Syntaxe et Sémantique*, 2 : 81-97.
- Katz E. (2002). « Systématique de la triade spatiale à ,en, dans », in *Travaux de Linguistique*, 44 : 35-49.
- Kupferman, L. (2001). «La préposition française dans tous ses états », in *Travaux de linguistique*, 42-43 : 7-8.
- Lamiroy B. (1999). « Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation », in *Langages*, 34 : 33-45.
- Laur D. (1993). « La relation entre le verbe et la préposition dans la sémantique du déplacement » in *Langages*, 110 : 47-67.
- Lauwers P. (2002). « Forces centripète et centrifuge, autour du complément circonstanciel dans la grammaire traditionnelle de la première moitié du 20ème siècle » in *Travaux de Linguistique*, 44 : 115-142.
- Lavieu B. (2006). « De la difficulté de la distinction entre groupes prépositionnels régis et non régis » in *Modèles linguistiques XXVII*, vol 53 :131-144.
- Lavieu B. et Ounis H. (2004). « Il manque des semi-auxiliaires à l'appel ! Le verbe dans tous ses états. Grammaire, sémantique, didactique », in universitaires de Namur/CEDOCEF » : 79-93
- Leclère Ch. (1967). « Datifs syntaxiques et Datifs éthiques », in J.-C. Chevalier et M. Gross (dir.), *Méthodes en grammaires françaises*, Paris, Klincksieck : 73-96.
- Leclère Ch. (1978). « Sur une classe de datifs », in *Langue française*, 39 : 66-75.
- Leeman D. (1991). «Hurler de rage, rayonner de bonheur : remarques sur une construction en de », in *Langue française*, 91 : 80-101.
- Leeman D. (1995). «Pourquoi peut-on dire *Max est en colère* mais non **Max est en peur* ? Hypothèses sur la construction *être en N* », in *Langue française*, 105 : 55-69.
- Leeman D. (1996). «Le sens » et «l'information » chez Harris », *LINX* 8 : 209-220.
- Leeman D. (1997). « Sur la préposition *en* » in *Faits de langues* 9 (*La préposition : une catégorie accessoire?*) : 135-144.
- Leeman D. (1999). « *L'unité lexicale dans la perspective harrissienne* », *LINX* 40 :117-136.

- Leeman D. (2004). « Prémices d'une description du sens du verbe *tourner* (dans ses emplois intransitifs) » in *Linx*, 50 : 33-52.
- Lemaréchal A. (1991). « Transitivity et théories linguistiques : modèles transitivityistes contre modèles intransitivityistes, »Nanterre, *LINX* 24 : 67-94.
- Lowe R. (1996). «L'analyse des prépositions « à » et « de » dans le cadre d'une syntaxe opérative », *Kalimat Al-Balamand*, Tripoli, Liban, 3 : 65-82.
- Marque-Pucheu Ch. (2008). « La couleur des prépositions à et de », in *Langue française*, 157 : 74-105.
- Marque-Pucheu Chr. (2009). « La préposition, analyse sémantique, syntaxique et pragmatique. », *Mémoire de synthèse, Habilitation à diriger les recherches*, chapitre 2, Université de Paris Sorbonne, UFR de langue française : 33-49.
- Paillard D. (2002). « Prépositions et réaction verbale », in *Travaux de linguistique* 44 : 51-68
- Pattee J. (2000). «La partie du discours "préposition" : analyse à partir d'une étude de la préposition sur », in Lowe, R. (dir.), *Actes du IXe colloque de l'Association internationale de psychomécanique du langage*, Université Laval, Québec, 15-17.
- Pottier B. (1961). « Sur le système des prépositions », in *Le Français moderne*, 29 : 1-6.
- Pottier B. (1987) Théorie et analyse linguistique in *information grammaticale*, 1, pp 40-41.
- Rosier L. (2002). « Genre : le nuancier de sa grammaticalisation » in *Travaux de Linguistique*, 44 : 79-88.
- Spang-Hanssen E. (1993). « De la structure des syntagmes à celle de l'espace; essai sur les progrès réalisés dans l'étude des prépositions depuis une trentaine d'années », in *Langages*, 110 : 12-26.
- Tremblay M. (1999). « Du statut des prépositions dans la grammaire », in *Revue québécoise de linguistique*, 27 :167-183.
- Vandeloise C. (1993). « La préposition à pâlit-elle derrière *toucher* ? » in *Langages*, 110 : 107-127.
- Vandeloise C. (1987). «La préposition à et le principe d'anticipation », in *Langue française*, 76 : 77-111.
- Vandeloise C (éd.) (1993) *La Couleur des prépositions*, *Langages* 110.
- VAGUER C. (2008). « Classement syntaxique des prépositions simples du français », in *Langue française*, 157 : 20-36.

- VAGUER C. (2008) « La préposition *dans* ou l'expression de la coïncidence spatio-temporelle », in *Cahiers de lexicologie*, 93, 2008-2 :163-174.
- VAGUER C. (2007) « Bibliographie : prépositions et locutions prépositionnelles. 1. Les prépositions du français : préposition par préposition. 2. Les prépositions du français dans le monde », in *Modèles linguistiques*, 55, Tome XXVIII-1 :121-171.
- VAGUER C. (2007) « Autour de la complémentation verbale. Caractérisation de constructions introduites par la préposition *dans* », in *L'Information grammaticale*, 115 :17-23.
- VAGUER C. (2006) « Bibliographie générale sur les prépositions du français : recueils et articles consacrés aux prépositions du français », in *Modèles linguistiques*, 54, Tome XXVII-2 :171-203.
- VAGUER C. (2006) « Approche du sens des prépositions : le cas de *vers* », in *Modèles linguistiques* n° 54, Tome XXVII-2 : 37-50.
- VAGUER C. (2006) « L'identité de la préposition *dans* : de l'intériorité à la coïncidence », in *Modèles linguistiques* n°53, Tome XXVII-1 : 111-130.
- Zribi-Hertz A. (1978) « Economisons-nous : À propos d'une classe de formes réflexives métonymiques en français » *Langue française* 39 : 104-128

DICTIONNAIRES :

- Caput J. et J.P. (1969). *Dictionnaire des verbes français*, Paris, Larousse.
- Dubois J. et al. (1966). *Dictionnaire du français contemporain*, Paris, Larousse.
- Dubois J. et al. (1979). *LEXIS, Dictionnaire érudit de la langue française*, Paris, Larousse.
- Dubois J. et al. (1994). *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- Dubois, J. et Dubois-Charlier, F. (1997). *Les Verbes français (LVF)*, Paris, Larousse-Bordas.
- Guilbert, L. et al. (1971-1978). *Grand Larousse de la Langue Française*, Paris, Larousse.
- Neveu F. (2004). *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin.
- Rey, A. et al. (1992) *Robert Historique de la Langue française*, Paris, Le Robert.